

www.libtool.com.cn

22. a. 1.
83 / 23



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

ESSAI
sur
L'ÉCONOMIE RURALE
DE LA BELGIQUE

CHEZ LES MÊMES EDITEURS

Ouvrages du même auteur :

ESSAI SUR L'ECONOMIE RURALE DE LA BELGIQUE , 1 vol. grand in-18 jésus.....	3 fr. 50
L'ECONOMIE RURALE EN SUISSE ET EN LOMBARDIE , 1 vol. grand in-18 jésus.....	3 fr. 50
L'ECONOMIE RURALE EN NEERLANDE , 1 vol. grand in-18 jésus.....	3 fr. 50
QUESTIONS CONTEMPORAINES , 1 vol. grand in-18 jésus.....	3 fr. 50
LES MEDELUNGEN , traduction nouvelle, 1 vol. grand in-18 jésus.....	3 fr. 50
LES EDDAS , traduction nouvelle, 1 vol. grand in-18 jésus.....	3 fr. 50
MEMOIRES DE SIR ROBERT PEEL , 2 vol. in-8°.....	12 fr. »

ESSAI

www.libtool.com.cn

SUR

L'ÉCONOMIE RURALE

DE

LA BELGIQUE

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

16

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

A. LACROIX ET C^{ie}, ÉDITEURS

13, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE

1875

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

▲

MONSIEUR LEONCE DE LAVERGNE

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE

www.libtool.com.cn

Pour qu'on puisse apprécier l'économie rurale d'un pays, il faut d'abord faire connaître la constitution du sol, le climat, les procédés agricoles, la condition et les habitudes des populations rurales, etc. C'est la partie descriptive. Il faut, en second lieu, indiquer en chiffres aussi exacts que possible, la valeur de la production du sol, le prix de vente et de location des terres, le nombre des fermes, celui des animaux qu'on y entretient, etc. C'est la partie statistique.

Ces deux genres de notions sont indispensables, car sans les premières on n'aurait que des résultats abstraits, dont on ne pourrait étudier ni les causes ni les conséquences, et, sans les secondes, qu'une série de tableaux, qui n'apporteraient à l'esprit aucune idée nette

et surtout aucune base sûre pour les études comparatives.

Afin d'étudier l'agriculture belge (1), nous commencerons donc par visiter le pays, puis nous donnerons les principaux chiffres qu'il peut être utile de connaître.

Nous suivrons, dans cette étude, les divisions naturelles établies par l'usage, et dont chacune correspond à peu près à une région agricole qui se distingue par des caractères propres. C'est ainsi que nous demanderons au lecteur, de vouloir bien parcourir tour à tour, avec nous, les Flandres, la Campine, la Hesbaye, le pays de Herve, le Condroz, l'Ardenne et le bas Luxembourg.

(1) On pourra consulter le *Recensement agricole de 1846*, publié par le ministère de l'Intérieur; les *Rapports annuels de la commission centrale d'agriculture*; Poggendorf, *Belgische landwirthschaft* 1859; Colman Kops, *État de l'agriculture dans le royaume des Pays-Bas*, 1823; N. J. Crousse, *Mémoire sur l'état de l'agriculture en Belgique*, 1847; *Essai sur l'amélioration de la culture en Belgique*, par Ledocte; *Voyage dans le nord de l'Allemagne, la Hollande et la Belgique*, 1860, par le baron de Gourcy.

I

LES FLANDRES

I

Le sol. — Le climat. — Notions historiques. — L'époque romaine. — Progrès de l'agriculture au moyen âge. — Colonies agricoles en Angleterre, en France, en Allemagne, en Danemark. — Décadence sous la domination espagnole. — Nouveaux progrès au XVIII^e et au XIX^e siècle (1).

Souvent, lorsqu'on veut citer un pays fertile, on parle des campagnes plantureuses, des grasses terres des Flandres. L'expression est acceptée, mais elle est loin d'être juste. En effet, le sol de ces deux pro-

(1) Pour le sol et le climat des Flandres, on peut consulter la *Géographie physique de la Belgique*, par M. Houzeau; l'excellent mémoire de M. A. Belpaire sur la *Plaine maritime de la mer du Nord*, et la belle carte cadastrale de la Flandre occidentale par M. Popp; pour la partie historique, les ouvrages du savant professeur de l'université de Gand, M. Moke, la *Belgique ancienne et les Mœurs des Belges*. On trouve aussi d'intéressants détails dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, par M. Van Lokeren,

vinces est, en grande partie, composé de terres maigres, légères, sablonneuses, qui ressemblent beaucoup plus aux landes de la Gascogne qu'aux riches plaines de la Flandre française. Les bruyères, les marais et les dunes de la Campine donnent encore, en Belgique, l'idée de ce qu'étaient primitivement les champs si bien cultivés qui entourent Gand et Bruges, avant d'avoir été façonnés et fécondés par le travail de cinquante générations. La partie méridionale, qui touche au département du Nord et au Hainaut, appartient à la formation que les géologues appellent *éocène*. Elle est, il est vrai, de meilleure qualité et en général favorable à la culture du froment. Mais, sauf une étroite lisière du littoral recouverte par de récents atterrissements limoneux, toute la partie septentrionale fait partie de la grande plaine cimbrique qui a été soulevée au dessus du niveau de la mer par l'une des dernières révolutions du globe, et qui étale encore à l'œil attristé du voyageur, au nord de l'Allemagne, le long de la Baltique et jusqu'en Russie, ses steppes uniformes de sables arides, entrecoupés de lacs et de marais.

César et quelques auteurs anciens, qui font men-

et dans le *Cartulaire de Saint-Bavon*, par M. Serrure. Pour l'agriculture, voyez les ouvrages de Lichtervelde que nous citons plus loin; *Agriculture de la Belgique*, par Depère; *Agriculture pratique de la Flandre*, par Van Aelbroeck; Schwerz, *Belgische landwirthschaft*; *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture dans les Pays-Bas*, par Van Hulthem; *La Flandre occidentale*, par G. Podesta, 1859; *Aenmerkingen op den Vlaemschen Landbouw*, door Kervyn, 1850.

tion du pays occupé par les Morins et les Ménapiens, en parlent comme d'une contrée sauvage, défendue au midi par des forêts et couverte au nord par de vastes marécages ou inondée par les flots de la mer, qui l'envahissent à marée haute (1). L'Escaut, la Lys, la Lieve, l'Yser, la Dendre, toutes ces rivières qui, maintenant endiguées, font la richesse des campagnes qu'elles arrosent, les transformaient alors en fondrières infranchissables. Un climat âpre, des brouillards continuels, les vents furieux de l'ouest, qui, refoulant les eaux des fleuves et de l'Océan, portaient partout le péril et la dévastation, le ciel, la terre et la mer, tous les éléments également hostiles à l'homme, achevaient de donner un aspect repoussant à cette côte inhospitalière et « sans miséricorde, » comme l'appellent les anciennes traditions. Le pays était tellement inabordable, que, s'il fut parfois traversé par les légions du vainqueur des Gaules, il repoussa cependant la civilisation romaine, tandis que les parties mieux situées de la Belgique finirent par adopter les mœurs et la langue des maîtres du monde.

Encore aujourd'hui, quoique le climat semble s'être adouci, il est beaucoup plus rude que celui de l'An-

(1) Dans les temps primitifs toute cette partie du pays, qu'on appela depuis *Pagus flandrensis*, était fréquemment inondée. L'histoire confirme ce qu'indique la configuration de la contrée. Voici ce que dit l'ancien annaliste Meyer à ce sujet : « Omnia quæ æstus alluit aliquando marinus in pago Flandrense sita legimus, reliqua in Menapisco. » V. le Mémoire couronné sur les Polders, par de Hoon, 1851.

gleterre, et s'oppose à un grand nombre de pratiques agricoles en usage de l'autre côté du détroit. Les hivers sont plus rigoureux, parce que le souffle glacé du vent d'est conserve en Belgique toute l'âpreté qu'il perd en traversant la mer du Nord, avant d'aborder les îles Britanniques. La température moyenne est de 10 degrés centigrades au dessus de zéro; celle du mois de janvier est de 2 degrés, tandis qu'en Angleterre elle est de 4 degrés. Le climat est humide, bien que la quantité de pluie qui tombe ne soit pas très considérable, 800 millimètres par an; mais il pleut très souvent, un jour sur deux en moyenne, circonstance qui serait très favorable aux prairies naturelles, si malheureusement le sol n'était pas plus disposé à produire des bruyères et des carex que des graminées.

Ainsi une terre à la fois sablonneuse et humide, dépourvue d'éléments calcaires, souvent avec un sous-sol de tuf ferrugineux ou de cailloux roulés, en beaucoup d'endroits exposée aux inondations des fleuves qui l'arrosent, telle était la contrée à laquelle les populations flamandes durent arracher leurs moyens d'existence. Parmi celles que l'homme a mises en culture, il s'en trouve peu d'aussi ingrates. Mais grâce au goût des occupations rurales qu'ils semblent avoir eu de tout temps, même à un plus haut degré que les autres tribus germaniques, grâce aussi à leur infatigable persévérance, les Flamands parvinrent à faire la conquête de leur territoire, la bêche à la main. Chez eux, dès l'époque barbare, l'homme libre ne dédaignait point le travail des

champs; les documents les plus anciens nous le montrent labourant, menant le bétail au pâturage, semant, moissonnant et fauchant le foin. Les inscriptions tumulaires de l'époque romaine attestent même qu'alors déjà les habitants des rives de l'Escaut allaient chercher en Angleterre de la marne pour amender leurs terres, preuve certaine d'une culture avancée.

Pendant les siècles troublés du moyen âge, le servage s'établit en Flandre comme dans les autres pays de l'Europe; mais il y pesa moins lourdement sur les paysans attachés à la glèbe, et il n'arrêta pas longtemps les progrès de l'agriculture, qui suivirent le développement de l'industrie de la laine. Cette marche parallèle du travail agricole et du travail industriel semble remonter très haut. Un capitulaire de Louis le Débonnaire défend aux vilains de faire des *gildes* pour repousser les voleurs et de paraître en armes dans le palais du comte. Un rescrit de Charles le Chauve, de 834, nous apprend que les habitants de la Flandre se réunissaient, suivant leurs anciens usages, afin de mettre en culture les terrains marécageux. Ces associations volontaires pour garantir la propriété et pour se préserver des inondations, ces armes portées par des paysans, *vilani*, indiquent une condition sociale très supérieure à celle des serfs des autres parties de la Gaule et de la Belgique qui avaient été plus complètement assujetties par les Romains.

Dès ces temps reculés, on retrouve déjà les caractères qui distinguent encore aujourd'hui l'économie

rurale de la Flandre. A côté des champs de blé, les premières indications historiques en signalent d'autres où croissaient des pois, des fèves et du lin. Les terres communes de la tribu ayant été partagées entre les chefs de famille, la part de chaque cultivateur semble avoir compris une étendue à peu près équivalente à celle des petites fermes actuelles qui entretiennent un cheval. Dans la plupart de ces menses soumises au seigneur, les femmes filaient la laine et le lin, les hommes fabriquaient des étoffes de drap et de toile qui s'exportaient dans toutes les contrées du nord et principalement en Angleterre. Les relations commerciales, s'étendant jusqu'au fond du pays, y firent pénétrer quelques lumières et quelque richesse. Cette prospérité, dérivée de deux sources différentes, s'accrut rapidement. Les hameaux situés aux lieux où les navires pouvaient aborder avec facilité se peuplèrent et s'agrandirent. C'est ainsi que l'industrie enrichissait les campagnes, tandis que le commerce créait les villes, comme le prouve le nom de *port* donné aux grandes cités des Flandres, et celui de *poorters*, dont s'enorgueillissaient leurs habitants.

L'accroissement de la population développa nécessairement les forces productives du pays, et l'on est étonné de voir à quelle époque reculée remontent les procédés les plus perfectionnés de la culture. Un grand nombre des villages actuels sont désignés dans les chartes les plus anciennes; même les noms de beaucoup d'entre eux se rapportent aux croyances religieuses de l'époque païenne. Peuplées par les

marchands étrangers et indigènes, qui expédiaient au loin les étoffes fabriquées dans les fermes de l'intérieur, les villes avaient dès le ^{vii}^e siècle une étendue considérable, comme on en peut juger par la distance qui sépare les églises fondées par les premiers missionnaires chrétiens.

Quand, pour se soustraire aux exactions des seigneurs et pour répondre plus facilement aux demandes d'une exportation croissante, les tisserands vinrent se grouper autour des marchands et constituer les *gildes de la laine* à l'abri des murailles, alors même l'industrie ne déserta point les campagnes, où l'on continua d'associer aux soins d'une culture déjà très variée la fabrication du drap et de la toile. Aux yeux des chroniqueurs anglais du ^{xii}^e et du ^{xiii}^e siècle, qui voyaient leurs souverains appeler les colons de la Flandre pour faire valoir leurs domaines, tout cultivateur de ce pays est un homme qui sait faire du drap et manier les armes. Ces immigrations de fermiers flamands continuèrent même sous Cromwell, et s'étendirent jusqu'au pays de Galles. C'est d'eux que les Anglais apprirent à construire des digues pour arrêter les inondations de la mer et des fleuves, à élever des moulins à vent pour épuiser les eaux, à drainer les terres humides au moyen de perches d'aunes, à cultiver le houblon, les navets et presque tous les légumes. C'est d'eux aussi que vient l'usage de faire des prairies artificielles avec le trèfle, et de fumer les champs en y faisant séjourner les moutons dans des parcs. La Flandre était alors pour l'Angleterre ce que ce dernier pays est aujour-

d'hui pour le continent (1) : une nation chez qui l'accumulation de la richesse produite par l'industrie et le commerce fait faire à l'agriculture des progrès incessants, objet de l'envie et de l'imitation des autres peuples.

La supériorité des cultivateurs flamands, surtout pour mettre en rapport les terres sablonneuses ou marécageuses, était tellement reconnue au moyen âge, que les souverains les appelaient de toutes parts pour prendre conseil de leur expérience. C'est ainsi que, pendant le cours du xii^e siècle, des colonies flamandes se sont répandues dans la Saxe, la Thuringe, le Holstein et jusque dans les provinces de la Transylvanie et de l'Autriche méridionale, et les traces

(1) Cette influence de l'agriculture des Flandres sur celle de l'Angleterre est reconnue dans les écrits d'un agronome anglais du xvii^e siècle, Samuel Hartlib, qui contribua lui-même à l'adoption des procédés flamands dans son pays. Voici le titre de ses deux ouvrages : *A discourse of husbandry used in Brabant and Flandres, shewing wonderfull improvement of land there and serving as a pattern for our practice in this commonwealth*, London, in-4°, 1650. — *His legacie or an enlargement of the discourse of husbandry used in Brabant and Flandres*.

Lord Townshend, suivant le roi George en Allemagne, voit dans les Flandres des navets en plein champ pour les bestiaux. Il en est frappé, et rapporte des semences de cette plante qui, adoptée dans le Norfolk, transforme la culture dans ce comté, et cet exemple est bientôt suivi partout. Les courtisans, qui ne comprenaient pas l'importance de l'introduction d'une racine qui allait doubler la production agricole de l'Angleterre, se moquèrent de lord Townshend et lui donnèrent le surnom de *navet*. Le trèfle est aussi emprunté aux Flamands au xvii^e siècle, sous Charles II.

de leur établissement se sont conservées dans le nom de certaines localités et de certaines coutumes (1). En France également, sous le règne de Henri IV, ce sont des Flamands qui desséchèrent et mirent en culture cette partie du Poitou, appelée la Petite Flandre. L'usage des baux à ferme qui apparaît en Allemagne vers le xiii^e siècle, semble aussi emprunté à la Flandre. Le trèfle est introduit en Allemagne par des Flamands protestants fuyant les persécutions du duc d'Albe.

Tant que la Flandre jouit de son indépendance et de ses libertés locales, la culture ne cessa de s'y étendre, de s'y perfectionner et en même temps de

(1) L'un des premiers titres originaux où il soit fait mention de ces colonies est une charte de l'archevêque Frédéric de Brême, qui concède à des cultivateurs flamands, moyennant des redevances très légères, un terrain marécageux de plusieurs lieues carrées qu'ils s'obligent à mettre en culture. Voyant le succès de l'entreprise, plusieurs autres souverains allemands appelèrent aussi des Flamands, dont le travail habile fertilisait leurs domaines improductifs. Les colons étaient dirigés par des hommes d'une certaine importance sociale, car quelques chartes les appellent *virī strenuī*, qualification qui n'était pas accordée aux personnes de condition inférieure, et d'autres titres les désignent sous le nom de seigneurs flamands, preuve nouvelle de ce fait que, dans les Flandres, les classes supérieures ne dédaignaient pas de diriger les travaux agricoles. En même temps que leurs procédés agricoles, les cultivateurs étrangers apportèrent en Allemagne leurs lois politiques et civiles, dont plusieurs dispositions se sont conservées dans les coutumes de différentes provinces avec la désignation de leur origine flamande. Ils formaient des communautés libres, à la tête desquelles se trouvait un *scultetus* élu par eux. La

s'y diviser. Lorsque les communes de Gand et de Bruges, d'Ypres et de Courtrai, enrichies par l'exportation des étoffes, arrivèrent à compter deux ou trois fois plus d'habitants qu'elles n'en ont aujourd'hui, il fallut arracher à un sol rebelle les subsistances nécessaires à une population à la fois si dense et si aisée. Des digues furent construites, des terres submergées soustraites au retour des marées, des terres vagues soumises à la charrue, des forêts déboisées, des routes tracées, les campagnes converties en une suite de jardins qui faisaient un contraste marqué avec celles des pays où dominait la féodalité, et cependant il semble que la production du fro-

transmission de la terre flamande par vente ou par héritage était affranchie de toute redevance féodale. La veuve héritait de la moitié des biens, quand elle avait été agréée comme épouse flamande dans la cérémonie solennelle du *flamische Kirchgang*. Au xii^e siècle, dans le *Goldene Aue*, près de Nordhausen, les Flamands colonisent ainsi trois districts bas et humides. Ce sont des moines des Pays-Bas qui bâtissent le monastère de Walkenried. Dans le Holstein, l'abbé Vicelin donne des terres basses à des cultivateurs venus du même pays. La sœur de Charles-Quint, Isabelle, appelle des Flamands à Copenhague et les établit dans l'île d'Amac, dont ils fertilisent la terre ingrate. Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de l'agriculture allemande reconnaissent que les Flamands ont donné l'exemple des dessèchements et des bonnes méthodes agricoles. Voir E. Langethal, *Gesch. der Teutschen Landwirthschaft*, Iena, 1850. Voir pour les colonies flamandes, A. von Wersebe, *Über die Niederländischen colonien*, Hannover, 1816; De Smet, *Dissertation sur l'émigration des Belges et Hollandais en Allemagne*, annales de l'Académie d'archéologie, t. VIII; *Flamische Rechtsgewohnheiten in der Goldenen Aue*, von A. Michelsen, Iena, 1853.

ment resta insuffisante pour la consommation des grandes cités (1). Les documents font défaut pour déterminer quelle fut alors l'étendue du territoire cultivé d'une façon régulière; mais souvent de nos jours, au milieu de forêts que l'on croit défricher pour la première fois, la bêche rencontre les débris d'anciennes fermes et de moulins détruits, preuve incontestable que la culture avait déjà conquis au moyen âge des terres qu'elle a dû abandonner à une époque moins prospère.

La décadence commença quand les ducs de Bourgogne mirent la main sur les libertés communales, et tentèrent de briser par la force des armes les résistances qu'opposaient à leurs volontés despotiques la fierté et l'énergie des grandes cités industrielles. La domination intolérante et aveugle de l'Espagne, en préparant la ruine de l'industrie et du commerce, porta un coup plus funeste encore à l'agriculture, à

(1) Machiavel, observateur si judicieux, constate le fait. « Les Flamands, dit-il dans ses *Voyages*, ne recueillent pas assez de vivres chez eux et principalement de blé, qu'ils tirent de la Picardie et des autres provinces françaises. » L'historien Meyer s'exprime dans le même sens : « Multis in locis, pascuus Flandria ac pratis quam arvo melior est, quod fit ut peregrino necesse habeat uti frumento. Hoc vicinæ gentes, Veromandui, Atrebates, Ambiani, Camaracensesque affatim suppeditant, ubertate agri longe nobis feliciores. » *Rer. Flandr. Meyerus*, t. X, f° 39, Bruges, 1531. Comme l'Angleterre aujourd'hui, la Flandre industrielle du moyen âge importait du froment et produisait des denrées plus recherchées, du lait, du beurre, de la viande. — Le tableau que Meyer trace de l'agriculture flamande au xvi^e siècle ne diffère guère de celui qu'elle offre aujourd'hui.

qui elle enleva ses débouchés. Les guerres d'extermination provoquées par les persécutions religieuses dépeuplèrent les campagnes, et permirent aux forêts et aux bruyères de reprendre possession d'un terrain fécondé par le travail des siècles précédents. Dans le *Houtland*, lisière boisée qui borde les terres basses du côté de la Zélande, on retrouve à chaque pas les traces de la lutte des Espagnols avec les Hollandais affranchis, et certains forts y portent encore le nom des capitaines italiens qui ont ravagé ces districts, jadis fertiles, demeurés depuis lors sans habitants jusqu'à des temps très rapprochés de nous.

L'économie rurale eut ainsi à subir dans les Flandres des vicissitudes semblables à celles qui l'atteignirent dans un autre pays non moins renommé pour la perfection de sa culture, la Lombardie. Les guerres incessantes et l'incertitude politique l'empêchèrent pendant le *xvii^e* et le *xviii^e* siècle de réparer les désastres du *xvi^e*; ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que l'agriculture commença de se relever, quand la Belgique subit l'influence de ce vaste mouvement d'amélioration qui, à cette époque, augmenta si notablement la richesse de tous les pays de l'Europe. Après la fin des guerres de l'empire, ce mouvement reprit son cours dans les Flandres : il est devenu plus général encore en ces dernières années, et des chiffres officiels nous permettront d'en mesurer l'étendue.

Ces rapides indications sur l'histoire (1) de la cul-

(1) Voir aux Annexes n° 1.

ture flamande, n'étaient pas inutiles pour faire comprendre ce qu'elle est aujourd'hui, car les conditions de son développement résultent surtout des circonstances qui l'ont accompagné. Les progrès de cette culture sont dus à trois causes principales : l'aptitude et le goût très prononcé des habitants pour les travaux des champs, l'association intime de l'agriculture et de l'industrie, enfin la liberté et l'indépendance dont ont joui les populations. Quand on considère la nature ingrate du sol et qu'on songe à quel point sa prospérité a dépendu de cette troisième cause de progrès, on se rappelle le mot si juste de Montesquieu : « Les pays ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté. »

Voyons d'abord l'aspect que présente cette terre conquise sur les eaux et sur les sables, fécondée par une race patiente et industrieuse, ravagée plus tard par les excès de la domination étrangère, mais qui, sous un gouvernement libre et issu de la nation, est presque remontée au degré de prospérité dont elle jouissait jadis.

II

Les pâtures grasses du littoral. — Les fermes des terres fortes. — La culture dans les dunes. — La région sablonneuse. — Caractères distinctifs de la culture flamande. Variété des cultures, abondance des engrais, récoltes dérobées, morcellement des exploitations. — Capital des fermiers. — Le produit brut. — Densité de la population. — Nombre des exploitants. — Prix de vente et de location de la terre.

Quand on descend des collines doucement arrondies qui forment le bassin de la Lys et qu'on s'avance vers la mer du Nord, on voit se dérouler devant soi de vastes plaines parfaitement unies, bornées à l'horizon par une ligne de monticules de sable d'une blancheur éblouissante. Cet ourlet, légèrement ondulé, qui se détache nettement entre l'azur du ciel et le vert foncé des prairies, ce sont les dunes qui protègent les terres basses contre les vagues de l'Océan. Les habitations sont rares. De loin en loin, on aperçoit les toits en tuiles rouges de quelques fermes, abritées par un bouquet d'arbres que les tempêtes de l'ouest ont tous courbés dans le même sens, ou bien l'aiguille de quelque clocher de village à moitié perdue dans la brume bleuâtre qui s'élève toujours de ce sol marécageux. Les demeures ru-

rales, comme celles de tribus maritimes qu'avait visitées Pline sur cette même côte, s'élèvent sur de petites éminences qui dominant de quelques pieds une plaine inondée pendant les hivers pluvieux : alors les habitants, enfermés avec leurs troupeaux comme en des îles, et non moins isolés que les Égyptiens durant la crue du Nil, ne communiquent entre eux qu'au moyen d'embarcations. Rien de plus triste que ce pays noyé, transformé ainsi en lac durant deux ou trois mois de l'année. Un lourd brouillard enveloppe la contrée sur laquelle pèse un morne silence, interrompu seulement par les mugissements des vagues ou par les cris aigus de la mouette qu'emporte la tempête. Mais elle offre pendant l'été ces horizons uniformes et verdoyants dont Paul Potter aimait à ouvrir dans le fond de ses toiles les perspectives profondes. Ici également, comme dans les tableaux du maître hollandais, d'innombrables troupeaux de bœufs à l'engrais et de jeunes chevaux paissent nuit et jour dans de gras pâturages, et il ne faudrait pas aller bien loin pour retrouver près de quelque saule creux, au bord d'un fossé tout verdi de plantes aquatiques, l'original du fameux taureau du musée de La Haye.

Les prairies dont nous venons d'indiquer l'aspect appartiennent à une zone fertile qui contient à peu près 100,000 hectares, et qui s'étend le long de la mer du Nord, sur une largeur de 10 ou 15 kilomètres, depuis Anvers jusqu'au Blanz, près de Dunkerque. La limite intérieure se dirige d'abord de l'est à l'ouest, parallèlement à l'embouchure de l'Escaut, en passant

par Zelzaete et Damme, puis elle descend vers le sud-ouest par Oudenbourg, Westkerk, Merkem, Knocke et Loo, en poussant deux points vers l'est : la première, près de Ghistelles, qui s'étend jusqu'à Eerneghem ; la seconde, près de Dixmude, qui s'avance au milieu des terres légères jusqu'à Zarnen et Handsame. Le sol de cette zone est une argile compacte, calcarifère, tout à fait semblable à la vase que les eaux de la mer déposent encore dans les criques où elles pénètrent. L'épaisseur de la couche d'alluvion varie de 30 centimètres à 2 mètres ; elle repose sur une couche de tourbe qui s'étale à son tour sur le sable dont est formé le reste de la province. La surface du pays est au dessous du niveau des hautes marées, et sans la protection des dunes et des écluses, il serait encore inondé, comme il l'était dans les temps primitifs. Ce n'est même qu'en profitant du reflux qu'on peut éloigner les eaux de pluie recueillies dans les fossés et dans les canaux creusés par la main de l'homme. La formation très particulière du terrain, qui a longtemps exercé la sagacité des géologues (1), offre de précieux avan-

(1) Ce qu'il y a de remarquable dans la constitution géologique de ce terrain, c'est que la tourbe, qui ne se produit que dans l'eau douce, est au dessous du niveau de la marée basse et qu'elle est recouverte par un limon déposé par la mer. La disposition des couches fait donc supposer des mouvements d'élévation et d'abaissement alternatifs : d'abord un premier soulèvement du sable qui, émergeant de la mer, permit à la tourbe de se former dans les marais qu'y créèrent les eaux de pluie ; puis un abaissement qui rappelant la mer, donna nais-

tages aux habitants, car, sous des pâturages d'une incomparable fertilité, ils trouvent dans l'exploitation facile des tourbières un combustible à bon marché, d'autant plus apprécié, que la contrée est presque entièrement dépourvue d'arbres.

Si cette maremme de la Belgique a l'aspect, la constitution physique ainsi que la fécondité proverbiale de la maremme toscane, elle souffre aussi, quoiqu'à un moindre degré, du fléau de la *mal'aria*, car elle est également sujette à la fièvre paludéenne. Les funestes effets de cette atmosphère remplie d'émanations végétales sont ordinairement mitigés par l'humidité du climat; mais lorsqu'un été exceptionnellement chaud met à sec les fossés qui entourent les pâturages et les habitations, il s'exhale alors de la décomposition des plantes aquatiques des miasmes aussi délétères que ceux qui désolent les riches plaines d'Orbitello et de Grossetto : la mortalité prend de grandes proportions, et aucun étranger ne peut résider impunément dans le pays. En visitant cette région pendant les chaleurs et la sécheresse inusitées du mois de juillet 1859, je trouvai dans chaque ferme deux ou trois personnes épuisées par

sance à la couche de limon; enfin un nouveau soulèvement qui dure peut-être encore. La dernière dépression du sol a dû avoir lieu dans les temps historiques, car au dessus de la tourbe on rencontre des vases et différents objets indiquant une industrie supérieure à celle de la barbarie primitive; on a même déterré des poteries qu'on a crues romaines et un navire chargé de meules de moulins à bras. Voir *De l'envasement des fleuves*, par A. De Laveleye, 1859.

la fièvre, incapables de tout travail, et dans chaque village que je traversais, j'entendais le glas de la cloche des morts appeler à l'église les convois funèbres qui s'acheminaient lentement vers le cimetière. Dans les parties de la contrée soumises à une culture régulière, la fièvre entrave parfois les travaux des champs, surtout à l'époque de la moisson, car elle met hors de service plus d'un bras valide, et elle éloigne les ouvriers étrangers au canton, qui ne se décident à venir braver le danger que pour un salaire élevé. C'est là sans doute une des causes qui font donner tant d'étendue aux prairies naturelles et cultiver la terre avec moins de soins que dans l'intérieur du pays.

C'est aux environs de Dixmude et de Furnes, dans le *Veurn-Ambacht*, que se rencontrent les pâturages les plus favorables à l'engraissement du bétail et à l'élève des chevaux. Sur le gras limon croissent des herbes courtes, raides et rondes, qui, sans cesse arrosées par les vapeurs salines que le vent enlève à la mer, donnent une nourriture extrêmement forte. Un hectare suffit pour entretenir et pour engraisser deux bœufs en une seule saison. On met les troupeaux dans les prés dès le mois de mai, et on les y laisse jusqu'en novembre et même plus longtemps, lorsque la température le permet. Aussitôt qu'une bête est grasse, elle est vendue et remplacée. A la fin de la campagne, toutes les bêtes à cornes sont livrées à la consommation intérieure, ou à celle de la France. Les jeunes chevaux de labour de pure race flamande sont envoyés aux foires vers l'âge de dix-

huit mois. Très recherchés par les marchands anglais et français, ils atteignent le prix moyen de 750 ou 800 francs. Les fermiers ne conservent l'hiver qu'un petit nombre de vaches laitières. Ils les nourrissent avec de la paille de froment et de féveroles, avec le foin des prairies les plus humides, appelées *broeken*, qui sont fauchées et pâturées seulement au regain. Comme on ne récolte presque point de racines, les vaches à lait sont beaucoup moins bien entretenues que dans les terres sablonneuses, sauf aux environs de Dixmude, où elles produisent un beurre excellent, très renommé, et toujours enlevé à des prix bien supérieurs à la moyenne.

La zone du littoral est considérée en Flandre comme un pays de grande culture, parce que les fermes qui varient de 20 à 50 hectares y dominent (1). La nature compacte du terrain, qui exige de forts attelages, et les conditions particulières du climat restreignent la concurrence que peuvent se faire les cultivateurs, et empêchent par suite le morcellement des exploitations. Tandis que pour tout le royaume le chiffre moyen des exploitants est de 80, pour 100 hectares, il n'est que de 19 dans le canton de Furnes (2). La grande extension donnée aux pâtu-

(1) Aux environs de Nieuport, on comptait encore à la fin du siècle dernier 8 ou 10 fermes, dont la moindre dépassait 400 à 500 arpens et dont les plus grandes allaient au delà de 1,000 arpens. Voir l'abbé Mann. *Anciens mém. de l'Académie de Bruxelles*, t. IV. Depuis cette époque toutes ces grandes fermes se sont divisées.

(2) Les chiffres officiels cités dans cette étude sont empruntés

rages tend à limiter ici le chiffre de la population. Chose rare en Flandre, on rencontre des communes qui, sur 1,000 hectares, n'ont que 2 ou 300 habitants. Dans les terres soumises à la charrue, un peu moins de la moitié est consacré au froment, le reste à l'orge, aux féveroles, à l'avoine et au trèfle (1). Les récoltes ne reçoivent point de fortes fumures ; mais le sol est naturellement très fertile, et l'on obtient aisément 21 hectolitres de froment, 20 de féveroles, 40 d'avoine et 42 d'orge à l'hectare.

Comme dans tous les pays médiocrement peuplés, les fermages ne sont pas trop élevés, eu égard à la qualité exceptionnelle de la terre. Les pâtures grasses

à la *Statistique agricole de la Belgique* publiée en 1850 par le ministère de l'intérieur, travail fait avec soin et dont M. Villemé a constaté la valeur dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1860. Le second recensement de 1859 n'a pas été publié, parce que fait avec moins de soin, pour éviter les frais, il n'a pas offert de résultats assez certains. Les chiffres non officiels ont tous été soumis à un contrôle minutieux.

(1) Le voyageur agricole, qui voudrait se faire une idée de la culture de la zone du littoral, devrait visiter la ferme de M. de Graeve, à Stuyvekenskerke ; il y trouverait les usages locaux combinés avec les perfectionnements empruntés à l'Angleterre. Elle comprend à peu près 200 hectares, dont la moitié en prairies et l'autre en culture. Les prairies nourrissent 15 vaches à lait de demi-sang Durham, une quarantaine d'élevés de sang croisé et 80 à 90 bœufs de 2 à 3 ans. Les moutons proviennent d'un croisement de la grosse brebis flamande avec des béliers Dishley. Les attelages consistent en 20 forts chevaux. Une cinquantaine d'hectares sont consacrés au froment et à l'orge, 12 à 15 aux féveroles, autant au trèfle. Le reste est occupé par de l'avoine, du colza et des betteraves.

se louent de 150 à 220 fr. l'hectare; les fermes de 90 à 110 fr.

Quoique les fermages aient été augmentés de 25 à 35 fr. l'hectare depuis dix ans, les cultivateurs jouissent d'une aisance qui paraît grande lorsqu'on la compare au sort des paysans des terres maigres. Ils mangent toujours du pain de froment, du lard plusieurs fois la semaine, et de la viande de bœuf en certaines occasions. Ils sont d'ordinaire bien vêtus; les femmes sont même habillées avec recherche. Elles ont conservé leurs anciens costumes, qui ressemblent à ceux de la Zélande, et qui témoignent encore de la communauté d'origine de toutes ces populations du littoral de la mer du Nord. Comme les paysannes hollandaises, elles portent de grandes boucles d'oreilles, des fermoirs en diamants et de grosses chaînes d'or, bijoux héréditaires dont la forme est due sans doute à quelque orfèvre du moyen âge. Un petit chapeau de paille, orné de rubans de soie aux couleurs éclatantes, protège à moitié un grand bonnet de dentelles qui rappelle celui des femmes des côtes normandes, comme si les filles de ces deux pays assez éloignés avaient hérité de leurs ancêtres communs quelque conformité mystérieuse dans leurs goûts de toilette. Quand, les jours de marché, le fermier et la fermière se rendent dans les villes voisines avec leur cabriolet à hautes roues, attelé d'un vigoureux trotteur, leur tournure d'un autre âge frappe l'attention. Cependant les anciens costumes et les anciens usages commencent à tomber en discrédit, depuis que des routes nouvelles,

et surtout le chemin de fer qui relie Furnes au réseau central, ont fait cesser l'isolement dans lequel la mer d'une part et les inondations de l'autre retenaient les districts du littoral.

Parmi les terres d'alluvion qui s'étendent le long de la côte, les plus fertiles ont été conquises directement sur la mer au moyen de digues ; on les nomme *polders* (du flamand *poel*, en latin *palus*, marais). Les endiguements, dans cette partie de la contrée, remontent aux premières tribus qui voulurent échapper à la domination étrangère. De nouvelles digues furent construites au moyen âge, quand le développement de l'industrie exigea une plus grande production agricole (1). La *digue du comte Jean*, qui

(1) En 939, des terres d'alluvion propres au pâturage des moutons, situées entre Oostburg et Izendyk, sont données à l'abbaye de Saint-Pierre par le comte Arnaud. En 1167, le comte Philippe concède aux moines de Saint-Bavon la dime de Rodenburg, de Wulpen et de Cadzand, « *tam de moerland* (terre marécageuses), *quam de werpland* » (terres d'alluvion). En 1223, les Templiers obtiennent les terres en dehors des digues vers Groede. En 1199, des *schorres* sont prises sur l'Escaut aux environs d'Axel et d'Hulst. En 1243, les vastes *schorres beooster-en-bewestereede* sont endiguées, et Ardenburg est forcé de faire passer à travers les digues le canal qu'elle creuse jusqu'à la mer. En 1282, le comte Guy cède à son fils Jean de Namur un grand nombre de *schorres* à Groede, Nieuwkerke, Lapschure, Houcke, Reigersvliet et plus loin entre Damme et Zeel. (V. Kluit, *Hist. crit. Comit. Holland.*) Vers la fin du moyen âge on était ainsi arrivé, de conquête en conquête, à endiguer toute la rive gauche de l'Escaut. Mais, au xvi^e siècle, les Hollandais, pour repousser les Espagnols, percent les digues et préfèrent sacrifier leurs terres et leurs richesses que leur liberté. Le poète

protège tout le nord des deux Flandres depuis Anvers jusqu'à Damme, date du commencement du xiv^e siècle. C'est vers la même époque que furent endigués les *polders* qui entourent Ostende. Depuis ce temps, les relais successifs de la mer ont permis à la charrue de s'avancer bien au delà de ces premières barrières, jusqu'en des lieux où les navires cinglaient alors à pleines voiles. Mais il faut dire quelques mots de la manière dont s'opèrent ces conquêtes, doublement merveilleuses, et par les travaux qu'elles exigent, et par la fertilité extraordinaire des terres qu'elles livrent à la culture.

Au nord de la Flandre, parallèlement au bras de

Cats, qui avait vu noyer ainsi ses propriétés, célèbre en termes énergiques l'héroïsme de ses compatriotes :

De vyant, soo men riep, die stont daer in te breecken,
Ten waere men verstont de dycken door te steecken.
Daerop so vont men goot ons land tot zee te maken
Opdat de spaensche magt ons niet en zou genaken, etc.

Au commencement du xvii^e siècle, presque toute la Flandre hollandaise était envahie par les marées. C'étaient de vastes plages boueuses, au milieu desquelles s'élevaient les îles de Biervliet, Cadzand, Schoondyk, Izendyk, Terneusen, Axel et Hulst, défendues par des fortins et par le courage de leurs habitants. C'est en noyant ces terres, que la Hollande les conserva au protestantisme qui commence immédiatement au delà des digues les plus méridionales. Ce pays servit d'asile à beaucoup de réformés chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes. Depuis la paix de Munster jusqu'à nos jours on a reconquis peu à peu tous les anciens polders inondés, sauf le *verdronken Land van Saftigen*. Pour tout ce qui concerne cette contrée, il faut consulter l'excellent mémoire de M. de Hoon que nous avons déjà cité.

mer le *Hont*, qui recoit l'Escaut, s'étendent à perte de vue des plages boueuses que le flot recouvre à chaque marée. Comme pendant quelques heures l'eau n'a qu'un courant presque insensible, elle dépose sur le sol une légère couche d'un limon gras et enrichi de débris de toute sorte, fucus, algues, méduses, coquillages, crustacés, détritits animal et végétal, que le mouvement des vagues arrache à l'Océan. Ces dépôts successifs, renouvelés deux fois par jour, finissent par élever le terrain au dessus du niveau des marées ordinaires. Alors commencent à croître les plantes marines, auxquelles succèdent des graminées qui se plaisent dans cette argile féconde. Quand une partie assez étendue de la plage est ainsi transformée en prairie, on dit que le *schorre* (1) est mûr. Il s'agit dès lors de le préserver, par une digue, du retour des eaux, amené par les marées de syzygies et par les tempêtes du nord-ouest. Dans les points peu exposés au choc des vagues, on se contente de construire la digue, comme un terrassement ordinaire, avec de la forte terre glaise qu'on extrait du *schorre* qui reste en dehors de la digue, ou qu'on apporte en bateau, si l'on n'en trouve point là de convenable. Dans les endroits encore atteints par les marées de chaque jour ou menacés par la force des lames, il faut enfermer le terrassement entre deux massifs de fascines posées en retraite les unes au dessus des autres. Tout ce qui n'est pas garanti par le fascinage est revêtu de gazon ou de paille

(1) Comparez le mot anglais *shore*, rivage.

tressée, afin d'amortir le choc de la vague et d'empêcher les affouillements. La hauteur des digues varie suivant le niveau du terrain qu'elles protègent ; mais elles ont toujours au moins trois fois plus de largeur que de hauteur. Quand elles ont à résister deux fois par jour à l'effort de la marée, leur épaisseur moyenne est d'une trentaine de mètres, et d'une vingtaine seulement quand elles ne sont atteintes que par les marées exceptionnelles. En avant d'un *polder* endigué, la mer, par de nouveaux dépôts limoneux, forme de nouveaux *schorren*, qui sont à leur tour conquis à la culture. Depuis le ^{xiii}e siècle, plus de 50,000 hectares ont été ajoutés au domaine agricole sur la rive gauche de l'Escaut, et plus de 7,000 depuis 1815. C'est ainsi qu'a été comblé un grand bras de mer, le Zwyn, par où se faisait le commerce des grandes cités flamandes au moyen âge, et qui, en 1213, donnait asile aux dix-sept cents navires de la flotte de Philippe-Auguste. Les eaux profondes de ce golfe, où se livraient jadis des batailles navales, sont remplacées aujourd'hui par des terres arables, de gras pâturages et de riches villages.

L'entretien des digues et l'évacuation des eaux exigeant des travaux constants et faits en commun, chaque *polder* a son corps administratif élu par les propriétaires, et qui fait exécuter les travaux nécessaires, au moyen d'une contribution répartie par hectare de superficie. Le pouvoir exécutif appartient au *dykgraaf* (comte de la digue), assisté d'un ingénieur et d'un secrétaire, qui est d'ordinaire un homme de loi. Quand pour se débarrasser des eaux

plusieurs *polders* doivent s'entendre, ils forment une association qui, tirant son nom du but qu'elle poursuit, s'appelle *watering*. Ces *wateringen*, dont l'existence remonte aux temps les plus reculés, sont administrées, comme les *polders*, par un comité exécutif composé d'un directeur, le *dykgraaf*, d'un ou de plusieurs conseillers, *heemraden* ; et d'un secrétaire-trésorier, qui seul est rétribué. Les dépenses sont réglées par l'assemblée générale et on y fait face au moyen d'une espèce de contribution foncière nommée *watergeschotten*. Les terres endiguées offrent ainsi à l'observateur un double sujet d'étude : il peut y admirer d'abord comment l'homme est parvenu, par une entreprise hardie et patiente, à faire reculer l'Océan, à lui arracher une partie de son domaine ; il peut y voir ensuite comment se constituent et par quels ressorts agissent les administrations indépendantes, gouvernements en miniature, qui sont chargées de préserver les conquêtes déjà faites et de repousser l'élément terrible, toujours prêt à reprendre en ses moments de fureur tout ce qu'il s'est laissé enlever en ses jours d'insouciance.

La fécondité des *polders* est renommée, et ils méritent leur réputation. Les terres nouvellement endiguées produisent sans engrais des récoltes magnifiques jusqu'à quarante ou cinquante années de suite. Pour commencer, on y sème ordinairement du colza, dont la récolte vaut de 500 à 600 francs l'hectare, puis de l'orge et du froment, dont le produit est considérable. Les *polders* anciens sont cultivés à peu près comme les autres parties de la zone argileuse

du littoral. On fume la terre et même de temps en temps on lui accorde une année de repos. Naguère la jachère revenait tous les sept ans. Depuis les progrès qu'a faits la culture sous l'impulsion d'une demande croissante, la terre ne se repose que tous les dix ans. Pendant la saison de jachère on laboure trois ou quatre fois au printemps ; puis l'on herse et l'on fume dans la proportion d'une vingtaine de charretées par hectare. Quand les mauvaises herbes sont levées, on donne encore une fois un labour et un hersage. Les frais de l'opération montent de 150 à 200 francs l'hectare. La rotation la plus en usage est la suivante : première année, orgè ou colza ; deuxième, féveroles ; troisième, froment ; quatrième, féveroles ; cinquième, froment ; sixième, trèfle ; septième, froment ; huitième, pommes de terre et carottes ; neuvième, avoine ; dixième, jachère. En récolte dérobée, on sème quelques navets après l'orge, mais trop peu pour en donner largement au bétail, qui l'hiver est assez mal nourri.

Relativement au nombre des vaches, celui des chevaux est très grand. Cela provient de ce qu'on attelle deux et quelquefois trois chevaux à chaque charrue, et qu'en outre les labours doivent être faits en peu de temps, vu qu'il faut profiter des moments favorables, toujours assez courts, où l'argile compacte n'est ni trop délayée par la pluie, ni trop durcie par le soleil. Les domestiques de ferme logent dans les écuries et dans les étables. Le premier valet gagne 16 à 18 fr. par mois, le deuxième 11 à 12 fr., les servantes de 90 à 120 fr. par an, outre la nourriture.

Quant aux ~~ouvriers agricoles~~, relativement peu nombreux, ils ont tous près de leur demeure au moins un demi-hectare de terre où ils récoltent les pommes de terre et le blé nécessaires à leur consommation. Les fumiers sont généralement mal soignés et l'usage des citernes pour recueillir les engrais liquides est peu répandu encore, quoique beaucoup de propriétaires commencent à en faire construire. Dans ces districts, jusqu'à présent assez isolés, les nouveaux progrès ne pénètrent que lentement, et la culture, trop favorisée peut-être par la fertilité du sol, est loin d'être aussi avancée que dans les autres parties de la Flandre. C'est ici sans contredit qu'il y aurait le plus d'améliorations à introduire.

Dans quelques *polders* on rencontre encore une espèce de *métayage* appelée *halfbaning*. Le propriétaire, quand la terre n'est pas très bonne, paye les contributions et même la moitié des frais des façons de la jachère, et la récolte se partage par moitié entre le cultivateur et lui. Les anciens baux portaient généralement que le fermier devait donner à la terre, tous les sept ans, un repos et une fumure, mais ces stipulations disparaissent peu à peu avec les progrès de la culture.

Si la construction des digues frappe par la grandeur et la perfection des travaux qu'elles exigent, la mise en rapport des dunes n'étonne pas moins par la persévérance de soins qu'elle suppose. La bêche, qui a su conquérir des terres sur les vagues de l'Océan, ne s'arrête point devant ces sables mouvants auxquels les tempêtes impriment des ondula-

tions semblables à celles de la mer. Les dunes de la côte flamande forment une suite de monticules d'une hauteur de 10 ou 12 mètres, sur une largeur qui varie depuis une centaine de mètres vers Heyst et Blankenberghe jusqu'à plus de 2 kilomètres à partir de Nieuport. Le vent d'ouest, en accumulant peu à peu les sables du rivage, a élevé cette barrière, qui se relie aux digues construites par la main de l'homme. Tantôt il n'y a qu'une seule rangée de collines, tantôt il y en a plusieurs qui suivent une direction parallèle, et ouvrent entre leurs hauteurs de petites vallées couvertes par les plantes raides et sèches de la flore marine. Des graminées particulières qu'on appelle *hoyats*, quelques crucifères aux feuilles charnues, des argousiers nains, des chénopodiées, y résistent à la violence des vents, et retiennent les sables mobiles par leurs longues racines, qui s'enfoncent profondément dans le sol pour y chercher un peu d'humidité. Cette végétation rabougrie, mal venue, aux teintes glauques et tristes, semble trahir un tel état de souffrance et de lutte qu'on croirait toute tentative de culture impossible. Aussi, quand, près de La Panne, village de pêcheurs dont les barques s'échouent sur la plage, on s'enfonce dans l'une de ces vallées qui s'étendent entre les crêtes des dunes, on ne s'attend guère à y rencontrer des champs cultivés. Et pourtant là, au milieu d'un sable blanc que le vent soulève en tourbillons, on aperçoit de petites cabanes construites en bois et couvertes de roseaux, entourées de quelques arpents de seigle ou de pommes de terre. Les

habitants de ces maisonnettes possèdent une ou deux vaches que leurs enfants mènent paître dans les dunes moyennant une redevance payée aux propriétaires. En ajoutant au fumier de leur bétail tous les débris animalisés que rejette la mer ou qu'abandonnent les pêcheurs, ils parviennent à obtenir des pommes de terre farineuses qui jouissent d'une réputation méritée. Devant le travail incessant imposé aux pauvres gens qui sont établis dans ces plaines de sable, on se demande quelle terre resterait improductive sous leurs mains, quel désert ils ne parviendraient point à fertiliser. Un vers connu des Georgiques revient sans cesse à la mémoire :

Labor omnia vincit

Improbis, et duris urgens in rebus egestas.

D'Ostende à Nieuport on rencontre adossées aux dunes de petites fermes de 2 à 6 arpents, que cachent des abris de sureaux ou de peupliers et qu'exploitent des maraîchers. Pour protéger leurs champs contre le sable de la plage emporté par le vent de la mer, ils les entourent de remparts en gazon, et à force d'engrais et de soins ils font venir des légumes excellents, qu'ils vendent à un bon prix sur le marché d'Ostende, pendant la saison des bains.

Telle est l'agriculture du littoral. Pénétrons maintenant dans l'intérieur du pays. Nous nous trouvons dans une région sablonneuse qui est bornée au nord par la bande de terrain d'alluvion que nous venons de quitter, au sud par une ligne qui commence vers

Ypres, passe par Courtrai, Audenarde, Alost, en se dirigeant vers Hasselt et Maestricht. Cette région ne comprend que des terres siliceuses et maigres, rendues çà et là un peu meilleures par la présence d'une certaine quantité d'argile, d'autres fois aussi presque complètement stérilisées par l'oxyde de fer qui durcit le sous-sol et le transforme en une sorte de tuf imperméable. En voyant les belles récoltes et la vigoureuse végétation qui couvrent la contrée, on a peine à croire qu'elle ait été autrefois à peu près stérile. Pour se rappeler l'ancien état du pays, il suffit cependant d'examiner la nature du sol et du sous-sol dans les tranchées qu'a ouvertes le chemin de fer d'Anvers à Gand ou celui de Bruges à Courtrai. Si la terre n'a pas été fortement défoncée, le sapin même y croît mal, et à côté d'un hectare de terre en culture qui vaudra 3,000 fr., on vendra la même surface de terrain vague pour 400 fr., preuve évidente que le sol tient presque toute sa valeur non de la nature, mais du travail de l'homme. C'est dans cette région peu favorisée que l'on trouve l'agriculture flamande avec tous les caractères qui la distinguent et qui méritent l'attention de l'économiste.

Parmi ces caractères, les principaux sont la grande variété des cultures, l'étendue donnée aux *cultures dérobées* ou secondes récoltes, l'emploi abondant des engrais les plus actifs et l'extrême petitesse des exploitations. Chacun de ces points demande quelques développements.

Sans énumérer toutes les plantes auxquelles le cultivateur donne ses soins, on peut citer, comme

cultures industrielles, le colza, la cameline, le pavot, le houblon, le lin, le chanvre, la chicorée; comme cultures alimentaires, le froment, le seigle, le sarrasin, les haricots, les pommes de terres; comme cultures fourragères et racines, le trèfle ordinaire et le trèfle incarnat, les féveroles et les vesces, l'avoine, les pois, les choux, les betteraves, les navets, les carottes, etc. La variété de ces récoltes donne aux campagnes en toute saison un aspect riant, un air de luxe et de parure (1). Jamais l'œil attristé ne s'égare sur de vastes guérets complètement dépouillés après la moisson, comme dans les pays riches où domine la culture du froment. Quand on parcourt les routes ombragées de peupliers du Canada qui relient les villages entre eux, il semble qu'on se promène dans un jardin parsemé de grands parterres de fleurs aux couleurs les plus variées. Au premier printemps, c'est la fleur d'un rouge vif du trèfle incarnat qui alterne avec le jaune éclatant des colzas; puis s'ouvre la fleur de lin d'un bleu si doux, à laquelle succèdent les gracieuses

(1) L'étranger qui pénètre dans la Flandre est aussitôt frappé du bel aspect des campagnes. Voici comment un agronome français, le sénateur Depère, voyageant en Belgique au temps du premier empire, traduit cette impression : « De Rousbrugge à Ypres, l'odeur de l'aubépine en fleur qui clôtüre tous les champs embaume l'air. Belles et nombreuses plantations au bord de la route et des champs, pas un pouce de terrain perdu, les récoltes d'une beauté rare : tout ici annonce l'aisance, et le bel ordre des campagnes et les bâtiments dans les villages et la mise des habitants. C'est le jardin de l'Éden. »

petites étoiles blanches du sarrasin, les opulentes corolles des pavots à fleurs violettes et les grandes feuilles du tabac, dont le vert intense et la puissance de végétation rappellent les tropiques. Vue du haut de quelque clocher, la campagne entière ressemble à un immense tapis turc orné des tons les plus vifs et les mieux assortis. Aussi, quand le cultivateur flamand, habitué au spectacle de ses champs toujours verts, aperçoit les immenses plaines nues de la Picardie ou même de certaines parties de la Belgique, il se croit transporté dans un désert, ne comprenant pas que c'est la nature ingrate de sa propre terre qui l'oblige à recourir à des cultures si diverses. En effet, sans le produit des plantes industrielles, il ne pourrait payer ni la masse d'engrais dont il a besoin, ni les hauts fermages qu'il subit. Dans ce sol léger, le froment, même richement fumé, donne un faible rendement, et la récolte du seigle est d'une médiocre valeur. Ce n'est donc qu'en cultivant du lin ou du colza, du tabac ou de la chicorée, que le fermier parvient à satisfaire aux engagements qu'il a contractés envers le propriétaire.

La culture des plantes industrielles, exigeant beaucoup de main-d'œuvre, contribue à donner aux campagnes un aspect animé, dû surtout à la grande population qu'elle y entretient et qu'elle y appelle constamment. On se croirait dans les jardins maraîchers qui entourent les villes. Jamais les champs ne sont déserts, jamais le sol ne se repose. Il semble qu'à force de le façonner, l'homme espère lui communiquer une partie de son activité et de sa vie.

En toute saison, l'ouvrier des cultivateurs occupés à le labourer, le bêcher, le biner, le sarcler, le débarrasser des mauvaises herbes, à y transporter les matières indispensables pour le féconder, à récolter enfin les profits nombreux si péniblement obtenus. La déesse de la terre germanique, la farouche Hertha, ne ressemble guère à la Cybèle du Midi aux fécondes mamelles, la bonne mère, *bona dea* : ce n'est que vaincue par des soins continuels, par des sacrifices sans cesse renouvelés et toute baignée de leurs sueurs, qu'elle accorde quelques dons à ses laborieux enfants.

On comprend sans peine qu'une culture aussi *intensive*, dans un terrain aussi rebelle, exige l'emploi énergique d'amendements de toute espèce : c'est le second point sur lequel l'attention doit se porter. On nous pardonnera d'entrer à ce sujet dans quelques détails. Pour les faire accepter à la délicatesse moderne, on nous permettra d'invoquer encore un souvenir mythologique, et de les mettre sous la protection d'une divinité chère aux antiques tribus agricoles de l'Italie, *Saturnus Sterculinus*, qui leur apprend l'art précieux de fumer les champs. De nos jours, l'agriculteur flamand a voué aussi une sorte de culte à l'auxiliaire indispensable de ses travaux, à l'engrais qu'il appelle dans son énergique langage le *dieu de l'agriculture*, et non sans raison, car c'est lui qui réchauffe le sein de la terre, qui stimule par ses ardeurs la sève trop lente et trop froide, qui donne à des plantes du Midi, comme le tabac et le maïs, la force de croître, qui opère enfin, sous le ciel du

Nord, les miracles qu'on doit aux rayons du soleil, dans les beaux pays qui avaient jadis élevé tant d'autels à l'astre bienfaisant.

L'engrais joue dans l'économie rurale de la Flandre un rôle prédominant. Il y a d'abord le fumier de ferme, dont la masse est plus grande ici que partout ailleurs. En effet, le chiffre des têtes de bétail est, ainsi que nous le montrerons, plus élevé qu'en Angleterre même. Le fumier est recueilli avec infiniment plus de soin, car les bêtes à cornes et les chevaux sont nourris à l'étable, et rien ne se perd, ni de leur litière, ni de leurs déjections liquides, conservées dans des citernes en maçonnerie, tandis qu'en Angleterre, dans le plus grand nombre des exploitations, suivant la remarque d'un observateur consciencieux, M. Claird (1), le bétail, mis l'été dans les pâturages, est placé l'hiver dans des cours ouvertes, *yards*, où la maigre litière des animaux est sans cesse lavée par la pluie, qui entraîne souvent dans le ruisseau voisin les principes les plus fécondants. Dans certaines parties de la Flandre, on prend un tel soin des fumiers qu'on les met à l'abri du soleil et de la pluie dans un endroit couvert, où ils sont soumis au piétinement de deux ou trois jeunes bêtes, afin d'empêcher l'évaporation des sels ammoniacaux et de produire une bonne fermentation.

Le cultivateur ne se contente pas des matières fertilisantes qu'il accumule dans sa ferme. Il extrait des fossés et des ruisseaux les plantes aquatiques

(1) *Letters on agriculture in England, 1853.*

qu'il mélange avec du fumier, ou qu'il emploie directement pour hâter la croissance de la pomme de terre. Il fait venir de loin, et souvent à grands frais, les boues draguées dans les canaux, ou de la chaux qu'il distribue dans la proportion de 8 à 10 mètres cubes par hectare, qui lui reviennent de 130 à 200 francs. Il se rend dans les villes voisines pour acheter les déchets des fabriques et des tanneries, du noir animal, des cendres, les boues des rues, des os broyés, des phosphates de chaux, des tourteaux de lin et de colza, les vidanges partout recueillies, et qui se vendent de 30 à 40 centimes l'hectolitre. Dès l'aube, les jeunes enfants, traînant une petite charrette, vont en quête du fumier le long des chemins ou sur les prairies encore soumises à la vaine pâture pendant l'automne (1). Ainsi sont suivis à la lettre les conseils de la chimie agricole, qui veut qu'on restitue à la terre tous les éléments qui en sont sortis.

Depuis quelques années, on fait plus encore : on demande au Pérou des quantités énormes de l'engrais le plus puissant qu'on connaisse, le guano,

(1) Nulle part, sauf peut-être en Chine, le soin de recueillir les engrais n'est poussé plus loin, et les *Vespasiennes*, établies presque partout près des églises, rappellent les grands vases que les Chinois placent au coin de leurs champs pour l'usage des voyageurs. Schwerts ne pouvait voir sans admiration les femmes flamandes, « aussi bien mises que celle d'un bourgeois allemand, ramasser avec un soin particulier tout ce qui atteste sur les chemins le passage des chevaux ou des moutons.

qui semble ~~communiquer~~ aux plantes des climats froids quelque chose de l'ardente activité de la végétation équatoriale. L'emploi de ce stimulant énergétique a fait faire de grands progrès à la culture, car ce n'est pas en vain qu'on applique chaque année pour 9 ou 10 millions de francs de plus d'engrais (1) sur une étendue en exploitation de moins de 500,000 hectares : il a fait baisser le prix des autres matières fertilisantes, et il a permis de mettre en rapport des terres incultes privées de communications faciles avec les centres de population. L'ouvrier qui cultive un arpent va chercher sur sa brouette quelques balles de guano, tandis qu'il lui aurait été impossible de transporter tout autre amendement plus encombrant. Le fermier, qui peut amener en un seul transport l'équivalent de 30 ou 35 voitures de fumier, emploie maintenant ses chevaux au travail des champs. Au printemps, il parcourt ses terres un sac de guano à la main, et quand il voit certaines parties de la récolte en souffrance, il les saupoudre de ce sel et obtient ainsi un produit partout égal.

Se procurer des engrais, telle est la grande préoccupation du cultivateur. Il n'essaie pas de se dérober à cette coûteuse nécessité, car il n'ignore point qu'autrement il perdrait le loyer qu'il doit payer et la valeur des labours qu'il a exécutés. La terre sili-

(1) La moyenne du guano importé en Belgique depuis quelques années approche de 50 millions de kilos d'une valeur de 15 millions de fr.

ceuse dévore tous les engrais avec une telle promptitude, qu'il faut lui en donner au moins une fois et souvent deux ou trois fois par année. Les récoltes d'hiver reçoivent d'ordinaire au moment des semailles de vingt à trente voitures de fumier d'étable par hectare, valant de 100 à 150 francs, et au printemps de 150 à 300 hectolitres de purin, estimés de 60 à 75 francs (1). Si, comme le prétend Thaer, une tête de gros bétail ne fournit par année que la fumure complète de 20 ares, on comprend quels sacrifices le fermier doit faire pour mettre en plein rapport un sol si exigeant. Aussi peut-on porter à une moyenne de 80 à 100 francs par hectare la somme qu'il consacre à l'achat des engrais que livre le commerce et des tourteaux nécessaires à la consommation de ses étables. Dans aucun autre pays, même parmi ceux qui sont le plus justement renommés pour leur

(1) Comme dans la plus grande partie des Flandres le fermier entrant est tenu de payer à son prédécesseur la valeur des fumiers en terre et des ensemencements, il est facile de se renseigner exactement sur les frais qu'exige chaque espèce de culture. Voici le compte détaillé du coût d'un hectare d'orge. extrait d'un inventaire de reprise dressé dans les environs de Gand :

Deux labours.	36 fr.
Arrière-engrais de la fumure précédente.	63
Bon fumier d'étable.	126
150 litres de semence	15
Frais des semailles	12
Arrosage de purin	70
Total	322 fr.

agriculture, ni en Lombardie, ni en Angleterre, on ne fait des avances aussi considérables. Ce n'est point, à coup sûr, la récolte des céréales qui permettrait d'y faire face. Un pareil système serait ruineux, sans les riches produits des plantes industrielles, et surtout sans l'extension donnée aux *cultures dérobées*, c'est à dire aux produits accessoires qu'on obtient la même année après les récoltes principales. C'est un nouveau trait caractéristique de l'économie rurale flamande dont nous allons essayer de faire comprendre l'importance.

On peut distinguer quatre degrés dans le progrès agricole. D'abord la moitié de la terre arable est en céréales, l'autre moitié est en jachère ; c'est l'ancienne méthode des Romains encore en usage dans certaines provinces du midi de la France et dans une grande partie de l'Espagne. Ensuite, la jachère ne revient que la troisième année après froment et avoine : c'est la rotation suivie dans certains comtés de l'Angleterre et dans le Condroz en Belgique. Au troisième degré, la jachère est supprimée ; on arrive à l'assolement alternatif ou quadriennal, qui, comme on le sait, a produit une véritable révolution dans la production rurale de l'autre côté de la Manche : la moitié de la terre est en céréales, l'autre moitié en racines, qui remplacent la primitive année de repos. Au quatrième degré vient la méthode flamande : non seulement la terre ne se repose plus, mais elle est forcée de produire deux récoltes par an ; les racines sont prises en culture dérobée, le même champ donnant d'abord des céréales, du lin, du

colza pour les besoins de l'homme, et puis des racines semées après la moisson pour entretenir le bétail. Ce système, qui permet de garder constamment les bêtes à cornes dans l'étable, produit une accumulation considérable de fumier, et devient ainsi le pivot de la rotation des récoltes successives.

Plus du tiers de la surface cultivée est consacré, dans la zone sablonneuse, aux cultures dérobées; c'est donc comme si l'on augmentait d'un tiers l'étendue du sol exploité, résultat remarquable dont on devine sans peine les conséquences favorables. Ainsi dans la Flandre orientale, sur 100 hectares de terre arable, 72 sont consacrés aux céréales et aux plantes industrielles, 28 aux plantes fourragères et aux racines; mais il faut ajouter, sur cette même étendue, 31 hectares de récoltes dérobées (1), et l'on arrive alors à constater que, bien que les deux tiers du sol arable donnent des produits immédiatement réalisables, 59 hectares sur 100 livrent pour le bétail une nourriture excellente, supérieure à celle de beaucoup de prairies ordinaires. Le chiffre total des assolements est ainsi plus élevé que celui de la superficie réelle; c'est que là où le cadastre ne mesure que

(1) Dans l'arrondissement de Termonde, où domine la culture parcellaire, ce chiffre monte à 48 hectares sur 100; dans l'arrondissement d'Audenarde, où les exploitations sont beaucoup plus étendues, il descend à 20 p. c. Les faits nous montrent que plus les occupations sont petites, plus les récoltes dérobées prennent d'extension et plus aussi est grande la production de l'engrais.

100 hectares, le laboureur a su en cultiver 131. Les récoltes dérobées sont, on le voit, une des plus magnifiques conquêtes de l'agriculture flamande; elles expliquent comment des terres de très mauvaise qualité peuvent se louer facilement de 90 à 110 francs l'hectare et comment la population la plus dense de l'Europe peut subsister sur un sol si peu favorisé par la nature. Cela provient de ce que le fermier qui paye un fermage de 100 francs pour 100 ares récolte en réalité le produit de 130 ares. C'est ainsi que, par les procédés perfectionnés de l'art agricole, les habitants des Flandres ont étendu la surface productive bien au delà des limites que lui attribue le mesurage officiel.

Les cultures dérobées comprennent le navet et la spergule, qu'on met après le colza, — le lin, le seigle et les pommes de terre précoces, — la carotte, qu'on sème au printemps dans les récoltes sur pied et qu'on sarcle avec soin après que la moisson est faite, — le trèfle incarnat et le seigle à couper, qui, après avoir occupé la terre pendant l'hiver, la laisse libre pour les semailles d'avril, — le chou cavalier, qui continue à se développer, même pendant la saison froide, et dont la tige énorme, haute de six pieds, donne en abondance des feuilles excellentes pour les vaches laitières. Les cultivateurs attachent une grande importance à ces récoltes, et non sans raison, car elles leur fournissent le moyen d'avoir une bonne étable dont les produits obtiennent sur les marchés des prix plus fixes et plus rémunérateurs que les céréales. Au nord de Gand, où ce genre de

culture est mieux entendue que partout ailleurs, on fume les navets, on les espace convenablement et on arrive ainsi à des résultats remarquables. Dans les autres parties du pays on se contente d'exciter la croissance des racines avec du guano et du purin et on les laisse trop serrées. Mais quel que soit du reste le stimulant qu'on emploie, la terre, loin de s'épuiser par les deux récoltes qu'elle donne, ne cesse de s'améliorer par les labours, les hersages, les sarclages répétés sans relâche et par les engrais qu'on lui prodigue. La culture des racines fourragères est très ancienne en Flandre surtout dans le pays de Waes, dont l'antique bannière était, d'après Philippe d'Espinoy qui écrivait en 1631, « armoyée d'azur à la rape (navet) d'argent en naturel. » Sur les sceaux des communes de ce pays on trouve souvent un petit navet joint à leurs armoiries spéciales et le sobriquet de *raep eters van Waes* (mangeurs de navets), appliqué aux habitants remonte, suivant les savants, au xiii^e siècle. Dès les premiers temps du moyen âge on appliquait donc en Flandre cette méthode si utile, introduite en Angleterre seulement vers le fin du siècle dernier.

La culture ainsi poussée jusqu'au point où elle devient du jardinage exige, on le comprend sans peine, un capital d'exploitation relativement considérable. Ce capital, estimé en Angleterre à 250 francs par hectare, doit être en Flandre d'à peu près 500 francs, chiffre que les bons cultivateurs, jugeant d'après leurs propres terres, trouveront sans doute beaucoup trop bas, même pour la moyenne. Voici,

par approximation, comment le chiffre total se décompose : on trouve dans les deux provinces flamandes une tête de bétail par hectare de terre labourable, et les statistiques officielles portent la valeur de cette tête de bétail à 240 francs; il faut y ajouter 160 francs pour les engrais, labours, etc., au fermier sortant, plus 100 francs d'ustensiles, de meubles et de provisions, pour nourrir bêtes et gens jusqu'à la prochaine récolte. S'il fallait estimer tout l'avoir réalisable d'un fermier, il faudrait le porter au moins à 700 francs, et à 1,000 francs par hectare pour une ferme très bien garnie. Le sens à attacher au terme *capital d'exploitation*, — l'*investment capital* des auteurs anglais, — n'étant pas encore bien fixé, les comparaisons qu'on établit à ce sujet entre les différents pays ne peuvent être très précises. Pour donner une idée de ce que comporte ce capital dans les Flandres, je transcrirai ici le résumé de l'inventaire fait sur une ferme de 10 hectares 42 ares située au nord de Gand, dans un terrain très léger. Il est à remarquer que les fermes à un cheval, d'une étendue de 11 à 12 hectares, forment la moyenne culture et sont les plus nombreuses. Voici les chiffres dont j'ai le détail sous les yeux :

Mobilier, instruments aratoires, provisions	1,812 fr.
7 vaches et génisses, 3 veaux, 4 cochons, 1 cheval.	2,240
A reporter.	4,052 fr.

Report.	4,052
Fumiers et provisions en grange.	1,382
	5,434 fr.
Récoltes sur pied, bois taillis, etc. (au mois de mars).	3,270
Total.	8,704

Ces chiffres donnent par hectare 500 fr. de capital d'exploitation, sans les récoltes, et 800 fr., si l'on prend l'inventaire complet (1). Toutes les fermes de 22, de 50 ou de 100 *mesures*, c'est à dire celles à un, deux ou quatre chevaux, donneraient un résultat à peu près identique, parce que les conditions de culture sont telles qu'avec un capital moindre en engrais ou en bétail, le fermier ne pourrait obtenir des ré-

(1) De Lichtervelde estimait le capital d'exploitation d'une ferme de 20 hectares (44 mesures) de la manière suivante :

2 chevaux.	907 fr.
14 vaches, 4 génisses	2,701
4 porcs.	217
Instruments aratoires, meubles, etc.	2,338
Prisée, engrais, taillis, toit (octobre)	1,708
Avances de journées, engrais, vivres jusqu'à la prochaine récolte	6,496
Total.	14,307 fr.

Ce total donne 715 fr. par hectare, ce qui se rapproche beaucoup des chiffres précédents. La différence en plus représente les avances plus grandes faites aujourd'hui par une culture de plus en plus intensive. Lichtervelde estime le produit de cette ferme de 20 hectares à 13,270 fr., soit 663 fr. par hectare. Voir *Mémoire sur les fonds ruraux du département de l'Escaut*, par J. De Lichtervelde.

coltes suffisantes pour faire face aux charges qui pèsent sur lui. Dès qu'il ne peut plus abondamment fumer la terre, sa ruine est certaine. Le sable des Flandres est exigeant : il cause la perte de qui le néglige.

Le quatrième caractère spécial de l'agriculture flamande, c'est l'extrême subdivision de la terre. Les exploitations n'ont en moyenne que 3 hectares 45 ares dans la Flandre occidentale, où l'on compte 18,498 exploitants sur 270,802 hectares de surface productive, et 2 hectares 48 ares dans la Flandre orientale, où 88,305 cultivateurs se partagent 218,098 hectares. Cette moyenne même, toute réduite qu'elle semble, donne à peine une idée de l'incroyable morcellement des cultures. La statistique officielle révèle que dans la Flandre occidentale 45,073 exploitations, soit 57 pour 100, n'atteignent pas 50 ares, et que dans la Flandre orientale il n'y a pas deux fermes sur cent qui dépassent 20 hectares, à peine une sur mille qui aille au-delà de 50. A part la zone du littoral, les fermes de 45 hectares sont très clair-semées : on en rencontre au plus une ou deux par commune et encore pas dans toutes ; il y a même un arrondissement, celui de Termonde, où il n'en existe pas une seule de cette grandeur. Celles qui comprennent 20 hectares sont déjà considérées comme grande culture.

Les exploitations de quelque étendue, même quand elles restent aux mains d'un seul propriétaire, tendent à se subdiviser par une raison très simple : c'est que, morcelées, elles se louent beaucoup plus cher.

Celles qui sont situées à proximité des villages résistent difficilement à la plus value énorme que leur crée la concurrence des habitants agglomérés. Dans presque chaque commune, on trouve quelque corps de ferme qui, naguère loué en bloc de 70 à 80 francs par hectare, rapporte aujourd'hui de 120 à 150 francs en parcelles de 10 ou 20 ares. Ce morcellement, non de la propriété (1), mais de la culture, n'augmente pas moins le produit brut que le produit net. La terre est mieux cultivée, beaucoup plus engraisnée, et le rendement s'élève à proportion. Dans ses moments perdus, l'ouvrier retourne à la bêche ce coin de terre qu'il s'estime heureux d'avoir obtenu, même aux conditions les plus dures : sa femme le sarcle, ses enfants y apportent toutes les matières fertilisantes qu'ils peuvent réunir, et la famille, en travaillant, il est vrai, davantage, trouve le moyen d'ajouter la récolte de quelques aliments à un salaire par malheur très insuffisant.

C'est une opinion assez accréditée que la grande culture seule peut donner à la terre l'assolement convenable et lui consacrer le capital nécessaire pour mettre en action toutes ses forces productives. Dans les Flandres, c'est le contraire qui est vrai. En général, la terre rapporte et produit d'autant plus que

(1) Voici les chiffres qui concernent la division de la propriété : en 1854 on comptait dans la Flandre occidentale 657,282 parcelles cadastrales et 86,225 propriétaires, et dans la Flandre orientale 792,849, parcelles et 145,004 propriétaires. soit dans cette dernière province, un peu plus de 2 hectares par propriétaire, en moyenne.

l'exploitation est moins étendue. Le capital est aussi relativement plus considérable sur les petites exploitations que sur les grandes. C'est qu'il y a très peu de personnes qui soient disposées à mettre dans une entreprise rurale de cent hectares une somme de 60 à 70,000 francs, tandis que le petit cultivateur, qui n'a pas d'autre perspective et qui ne peut songer à vivre de ses rentes, accumule toutes ses économies sur sa terre, augmente sans cesse la quantité du bétail qu'il entretient et de l'engrais qu'il achète, jusqu'à ce qu'il ait porté son capital à 1,000 francs par hectare. On trouve de grandes exploitations dans la zone argileuse, précisément parce que le sol, naturellement fertile, y exige moins d'efforts et moins d'avances de toute nature.

A la vérité, il paraît que, dans certaines provinces françaises, notamment en Alsace et en Lorraine, on se plaint de l'excès de la division du sol, qui empêche un assolement rationnel de s'établir, et qui arrête l'extension des cultures fourragères. Dans les Flandres, cultivateurs et propriétaires se félicitent du morcellement, les premiers parce qu'il met plus de terres à leur disposition, les seconds parce qu'il double leurs fermages. La parcelle n'eût-elle que quelques ares, celui qui la fait valoir apprécie trop l'importance des lois de l'assolement pour lui faire porter deux ans de suite des récoltes épuisantes. La subdivision des exploitations, loin de diminuer la culture des plantes destinées au bétail, semble l'augmenter, car l'arrondissement de Termonde, où les exploitations sont les plus réduites, est aussi celui

qui nourrit le plus de bêtes bovines : 448 par 100 hectares de terre labourable.

Le morcellement qui n'est pas amené par les nécessités économiques et par l'intensité de la demande, mais qui est la conséquence d'un partage de succession, peut présenter des inconvénients réels et nuire aux conditions productives du sol. Heureusement le fait ne se présente que rarement, et pour ainsi dire jamais, dans les cantons où la culture est conduite avec le plus d'intelligence, dans le pays de Waes, par exemple (1). Quand une ferme ou une pièce de terre ne peut se partager sans que la valeur en soit diminuée ou l'exploitation rendue plus difficile, les héritiers sont presque toujours trop pénétrés de leur véritable intérêt pour réclamer le partage. Plutôt que de déprécier la propriété, ils la vendront, la céderont à l'un d'entre eux ou laisseront subsister l'indivision. Partout où l'agriculture est soignée, chaque champ a une certaine forme en rapport nécessaire avec la configuration du terrain et la disposition des lieux, forme qui lui communique une sorte de beauté et de perfection dont le paysan a l'intelligence et qu'il ne veut pas détruire.

Si ceux qui cultivent la terre comprennent ce

(1) Je n'avance ce fait qu'en m'appuyant sur le témoignage concordant de plusieurs notaires interrogés dans chaque district. Quand j'ai demandé si, dans le pays de Waes, il y avait parfois des morcellements pour sortir d'indivision, on m'a répondu : *Jamais*. En disant presque jamais, je ne crois pas m'éloigner de la vérité.

qu'elle exige pour donner des produits abondants, le morcellement, loin de diminuer sa fécondité, l'augmentera presque toujours notablement. S'ils ne le comprennent pas, les grandes fermes ne seront guère mieux exploitées que les petites, souvent même elles le seront moins bien. Ce n'est pas à dire que la subdivision des exploitations soit un idéal à proposer aux sociétés modernes, car elle exige de l'homme un redoublement de travail et d'efforts peu compatible avec le développement de ses facultés intellectuelles; mais au sein de l'organisation actuelle, et en Flandre, on peut affirmer qu'elle n'a eu jusqu'à ce jour que des résultats avantageux, au moins pour la production et pour la rente.

Si maintenant l'on veut connaître le produit brut de la culture pratiquée dans de pareilles conditions, on verra qu'il est considérable. La statistique officielle porte la somme des produits agricoles de la Belgique entière à près d'un milliard, ce qui, pour les 2,945,593 hectares de superficie totale, donnerait une moyenne de 340 francs par hectare. Cette évaluation est trop élevée, parce qu'elle comprend des éléments qu'on ne peut faire entrer en ligne de compte; mais si, au lieu d'appliquer la moyenne de 340 francs à tout le royaume, on la restreint aux deux Flandres, on sera bien près de la vérité, car la moyenne du département du Nord est portée à 300 fr. Ce qui prouve du reste que la production de l'agriculture flamande doit être plus grande que celle de tout autre pays, sauf peut-être certaines parties de la Lombardie, c'est qu'elle nourrit la population la plus

dense de l'Europe (1) : 1 habitant par 54 ares de superficie territoriale, et qu'en outre elle exporte encore en France et en Angleterre pour une valeur notable de produits agricoles (2).

Le nombre même des cultivateurs est une preuve nouvelle de la quantité de produits que leur travail arrache à une étendue très restreinte. Pour exploiter 100 hectares de surface productive, on trouve dans la Flandre occidentale 65 personnes, et 103 dans la Flandre orientale, tandis que, d'après M. de Lavergne, pour cultiver la même étendue, il n'en faut que 30 en Angleterre, 40 en France et 60 en Irlande. Quoique l'étendue productive pour chaque travailleur agricole soit plus réduite en Flandre que dans tout autre pays, même l'Irlande, il n'en parvient pas moins à nourrir plus de deux personnes étrangères à l'exploitation du sol. La population rurale ne forme ici que le tiers de la population totale; en France, elle en constitue les quatre septièmes. C'est dans la Flandre orientale, pays de petite culture par excellence, que la statistique présente les chiffres qui attestent le plus clairement la perfection des procédés et la masse des produits que donne une terre si morcelée. Là chaque cultivateur, n'ayant pour exercer son industrie qu'un peu moins d'un hectare, par-

(1) Sur 100 hectares, en 1846, on comptait en France 75 habitants, en Angleterre 100, en Lombardie, 131, en Belgique 147, dans la Flandre occidentale 197 et dans la Flandre orientale 263.

(2) La Flandre occidentale seule a exporté en 1859 pour une valeur de près de 20 millions de produits agricoles.

vient à nourrir presque autant de personnes que le cultivateur anglais, qui dispose de trois hectares de terrain productif (1).

La valeur des terres et le taux des fermages viennent se joindre aux précédentes indications pour prouver combien le produit brut doit être considérable. Le prix moyen de l'hectare était porté par la statistique officielle de 1846 à 2,426 fr. pour la Flandre occidentale, à 3,218 fr. pour la Flandre orientale; le prix des baux libres de toute charge, à 73 fr. dans la première des deux provinces, à 93 dans la seconde. Pour avoir les chiffres de 1860, il faudrait augmenter ceux de 1846 d'au moins 14 pour 100 (2). On arriverait ainsi à des prix de vente et de location qui égaleraient au moins ceux de la Lombardie, et qui dépasseraient de beaucoup ceux de l'Angleterre et de la France. Il faut remarquer en outre que, même à rente égale, le produit brut doit être plus grand ici, puisqu'il doit couvrir, indépendamment de cette charge supposée la même, les

(1) D'après les chiffres recueillis par M. Ducpetiaux, 1,000a agriculteurs nourriraient 4,167 personnes dans la Flandre orientale, 3,861 dans la Grande-Bretagne, et 1,511 en Irlande. Ces nombres, on le voit, sont encore plus favorables à l'agriculture flamande que ceux indiqués ici.

(2) L'accroissement de la valeur des terres est rapide et constant. En 1830, l'hectare n'est estimé en moyenne que 2,166 fr. dans la Flandre occidentale, et 2,642 fr. dans la Flandre orientale. De Lichtervelde disait vers 1826, dans son livre *la Bêche ou la Mine d'or*, que, depuis un siècle, les biens ruraux avaient quadruplé de valeur.

frais beaucoup plus élevés de main-d'œuvre et d'engrais qu'exigent la qualité médiocre du sol et la méthode que suit le cultivateur flamand pour le mettre en rapport.

III

**La culture dans le pays de Waes. — Les instruments aratoires. — La bêche.
— Les rotations. — Condition du travailleur rural. — Hausse des fermages. —
Le *Pachtersregt*. — Le village flamand. — Les *Gildes*.**

Je viens d'exposer les traits généraux de l'économie rurale dans les Flandres. Qu'on veuille bien me suivre maintenant dans un de ces villages, dans une de ces fermes qui s'élèvent de toutes parts, et observer d'un peu plus près les occupations de leurs laborieux habitants.

Nous voici dans le pays de Waes, au nord de l'Escaut, entre Anvers et Gand. On se croirait d'abord dans une vaste forêt; tous les chemins sont plantés d'arbres, tous les champs en sont entourés, tous les fossés bordés. Ces arbres, plongeant leurs racines, d'un côté, dans la terre cultivée et, de l'autre, dans des eaux grasses et limoneuses, ont une vigueur et un air de plantureuse jeunesse qui réjouit. Du reste, nul mouvement de terrain, nulle échappée lointaine sur des horizons variés, aucun de ces accidents de la nature qui en révèlent la puissance et la grandeur. La vue est bornée de toutes parts; tout est calme,

uniforme, et réveille dans l'esprit l'image du bonheur paisible et des humbles joies que procure la vie rurale. Tout montre le travail intelligent de l'homme et mérite donc l'attention de l'économiste; mais rien ne frappe l'imagination, rien n'arrête l'artiste. Cependant, comme chaque paysage, même le plus simple, a sa poésie propre, quand les rayons du soleil, tamisés à travers les feuilles des peupliers et des saules, projettent sur les champs voisins des reflets d'or et d'aigue marine, on se plaît à suivre au milieu de campagnes si bien cultivées ces jeux d'ombre et de lumière qui font la beauté des clairières dans les grands bois, et dont Hobbema excellait à rendre les mobiles effets. De distance en distance, parallèlement aux chemins, les habitations des cultivateurs s'élèvent au milieu de vergers ombragés d'énormes pommiers.

Tacite avait remarqué que les Germains, au lieu de grouper leurs demeures, comme le faisaient les Latins, les isolaient les unes des autres. « Ils vivent séparés, dit-il, et ne souffrent point de demeures contiguës. Leurs villages ne sont pas comme les nôtres formés de maisons qui se joignent et se tiennent; chacun entoure la sienne d'un espace libre. » Ce tableau est encore vrai de nos jours, tant les instincts mystérieux de la race ont persisté à travers les siècles chez une population rurale qui, mieux peut-être qu'aucune autre, a conservé la langue et les usages de ses ancêtres. Une haie de buis, de houx ou d'aubépine entoure le verger où matin et soir les vaches viennent paître l'herbe égale et fine.

Cet enclos est l'espace ouvert dont parle Tacite, l'ancienne terre salique que la loi franque nous représente plantée d'arbres et défendue par une haie (1), le domaine que l'homme libre possédait en propre au milieu des terres communes.

Les traces des coutumes primitives abondent dans cette partie du pays que les Romains n'ont jamais soumise, et il n'est pas jusqu'à des enseignes d'auberge annonçant qu'on vend du *mee* qui ne rappellent la boisson sacrée des temps héroïques, l'hydromel (2) que les walkyries versaient aux guerriers reçus dans la Walhalla. La maison du fermier, qui a remplacé la hutte ménapienne, est basse, sans étage, bâtie en briques et peinte avec soin en blanc ou en couleurs claires avec des contrevents vert foncé; le toit est couvert de chaume, non par économie, mais parce qu'aucune autre couverture ne préserve aussi bien les grains contre l'humidité et toute la demeure contre les excès du froid et du chaud; au haut du

(1) Les anciens documents du VIII^e et du IX^e siècle parlent souvent de cet enclos qu'ils désignent dans les termes suivants : « *Curtis clausa cum domibus sepeque circumdata.* » « *Curtem cum sepe circumcinctam* » etc. Voir *Geschichte der Deutschen Landwirthschaft von Anton*. Cet auteur voit dans la *terra salica*, *saal-güter*, *saal-land* en langue germanique, la terre qui appartient au seigneur et qui est attachée à sa maison, à sa *sala*.

(2) L'hydromel, qu'on ne prépare plus guère, était encore d'un usage général au XVI^e siècle, comme le prouvent ces deux vers latins de Pétrarque, *Épist. Ildebrando Paduano* :

*Flandria quid sitiens haurit nisi pocula mellis,
Aut aliunde gravi venientia vina labore.*

toit fleurissent souvent une longue ligne de joubarbes (*donderblommen* en flamand, fleurs du tonnerre), dont les racines retenant l'argile qui couvre le faite empêchent les infiltrations à travers la paille arrondie. Un petit sentier, souvent pavé en briques, conduit à une grille en bois construite avec une certaine coquetterie; quelques plantes d'agrément, des hortensias, des giroflées, des dahlias, égalaient le devant de l'habitation, et sur les rideaux blancs qui garnissent les fenêtres se détachent les teintes vives des fleurs que les belles expositions d'horticulture de Gand mettent tour à tour à la mode. La maison contient ordinairement quatre pièces dont la plus grande sert aux repas et aux réunions de la famille; dans la seconde, on bat le beurre et on prépare la nourriture du bétail; les deux autres sont des chambres à coucher. Partout règne une minutieuse propreté; les meubles anciens, le bahut, l'horloge dans sa caisse de chêne, les assiettes à fleurs peintes rangées sur le manteau de la vaste cheminée ou sur un dressoir, la table en bois blanc, tout est parfaitement entretenu, aussi bien dans la pauvre demeure de l'ouvrier rural que dans la ferme du paysan aisé. Le fer de la baratte et les ustensiles de cuivre reluisent au soleil, et les murs sont blanchis à la chaux une fois l'an, à l'époque de la *kermesse* (1).

(1) Pour prouver que ce tableau, tracé d'après nature, n'est pas embelli, je transcrirai encore un passage de l'opuscule où le sénateur Depère a consigné ses impressions agronomiques. Voici comment il s'exprime en parlant de son trajet de Bruges à Gand : « Sur cette route le nombre des villages, leur éten-

Dans la cour, rien ne traîne, chaque chose est à sa place; rien ne souille le vert tapis de la pelouse; la mare et le fumier qui s'étaient trop souvent allés au milieu des bâtiments de la ferme sont généralement bannis, le fumier étant mis à couvert sous le toit de l'étable. Dans celle-ci, cinq ou six vaches énormes, aux pis gonflés de lait, sont l'objet des soins assidus de la fermière, qui leur donne en abondance l'été des fourrages verts, et l'hiver de la paille, du foin et une espèce de soupe chaude où l'on mêle des navets, des carottes ou des betteraves, coupés avec des tourteaux, du son, du seigle moulu ou de la drèche. Grâce à l'excellente nourriture qu'ils

due, l'agrément des bâtiments neufs, leur riche population au milieu des sables humides, me paraissent un prodige. Partout se présente l'image du bonheur champêtre; tout semble le respirer: la physionomie des habitants, leur mise, leurs demeures, toutes avec l'apparence de la nouveauté, éclairées par des fenêtres avec des vitres, peintes et reconvertes avec des tuiles à crochet, la propreté intérieure et extérieure, le bon état des bestiaux, la variété, la beauté, la netteté des récoltes, l'arrangement et l'effet pittoresque des haies taillées aux ciseaux et des plantations entremêlées, sans qu'aucune négligence viennent choquer la vue.

« Comme ils sont nombreux les villages situés sur la route! Ils sont formés par deux files de maisons bien bâties. La chaussée très-large qui les traverse est plantée sur 2, 3 et quelquefois 4 rangées d'arbres. Comme tout y respire l'aisance! On voit bien clairement ici qu'il n'y a pas de sol que l'on ne puisse rendre fertile avec des engrais bien employés et que de toutes les terres, le sable est le plus utile à cultiver. » Si cette dernière conclusion est contestable, l'aspect général du pays est du moins dépeint très-exactement.

reçoivent et au repos continuel dont ils jouissent, ces paisibles animaux donnent de 15 à 25 litres de lait par jour, et même davantage, ce qui suffit pour faire un demi-kilo de beurre à peu près.

Les instruments aratoires sont simples, mais d'excellente construction. Les grandes machines agricoles dont la petite culture ne pourrait adopter l'usage que par le moyen de l'association, sont encore très rares en Flandre. Quelques batteuses ont été placées dans des fermes de 40 à 50 hectares, mais point dans celles d'une moindre étendue. La grande variété des récoltes, les travaux incessants qu'exigent les plantes industrielles, nécessitent l'emploi de beaucoup d'ouvriers qui sont toujours assez nombreux pour faire la moisson des céréales, et auxquels il faut bien donner, l'hiver, quelque occupation dans la grange. En outre, dans les petites exploitations si multipliées, le père de famille, aidé de ses enfants, exécute successivement tous les travaux des champs. Le besoin d'introduire les faucheuses et les faneuses ne s'est donc pas encore fait sentir. Néanmoins quelques agronomes se tiennent au courant de tous les perfectionnements introduits en Angleterre dans les appareils aratoires. Il est à espérer que quand le moment sera venu, les cultivateurs flamands, grâce à l'esprit d'association qui les distingue, se procureront à frais communs les machines trop coûteuses ou trop puissantes pour chaque occupation isolée. La charrue la plus employée est légère, sans avant-train et tirée par un seul cheval elle ressemble beaucoup à la charrue dite du Brabant,

qui a souvent, en Angleterre même, été remarquée dans plus d'un concours pour la facilité, la rapidité et la régularité du labour qu'elle exécute. On se sert, selon les exigences, de herses triangulaires, rectangulaires ou en forme de parallélogramme, et, pour distribuer les engrais liquides, de tonneaux montés sur des roues, comme ceux qu'on emploie pour arroser les rues de villes; mais l'instrument par excellence du cultivateur flamand, celui avec lequel il a fertilisé les sables, desséché les marais et forcé les flots de la mer à reculer, c'est la bêche. La richesse de la culture est attribuée en grande partie à l'usage de la bêche au bord de l'Escaut tout comme aux bords du Pô, et l'aphorisme flamand : *De spa is de goudmyn der boeren* (la bêche est la mine d'or du paysan), reproduit à peu près les termes d'un proverbe italien dont le sens est identique. Un soin extrême est apporté à la confection de l'outil national, dont on varie la forme suivant la nature du terrain. La bêche du pays de Waes, destinée à retourner rapidement un sol très meuble, est en bois garni de fer à la partie inférieure; celle qui est nécessaire aux terres mêlées de cailloux est faite d'une feuille d'acier forgée entre deux plaques de fer, instrument puissant dont le poids, la longueur et la trempe lui permettent de pénétrer sans s'émousser dans les couches les plus résistantes (1). Néanmoins, même

(1) Cette bêche dont le fer est haut de 42 centimètres et large de 15, pèse 2 à trois kilog. Il faut de vaillants travailleurs pour manier un semblable outil.

dans les petites exploitations, la bêche ne remplace point la charrue, mais elle sert à donner les façons les plus délicates et, pour ainsi dire, le dernier fini à la préparation du sol, tantôt en le disposant en grosses mottes posées debout pour que l'air et la gelée y pénètrent pendant l'hiver, tantôt en divisant les champs en lits de 2 ou 3 mètres de largeur au moyen de rigoles qui ont l'avantage de livrer passage aux eaux pendant la saison pluvieuse, et, pendant l'été, à la chaleur nécessaire aux racines des plantes.

Les champs offrent la forme régulière d'un carré ou d'un rectangle, et ont rarement plus d'un hectare d'étendue (1). Toute la partie cultivée est bombée suivant une courbe tellement symétrique, qu'à partir du centre, qui est le point le plus élevé, les eaux peuvent s'écouler dans toutes les directions avec une égale facilité. Tout autour du terrain labouré, mais à un pied plus bas, s'étend une lisière de gazon de 3 ou 4 mètres de largeur. Plus bas encore est plantée une ceinture d'aunelles dont le taillis est coupé tous les sept ans; enfin le champ est fermé par un fossé bordé lui-même d'arbres de haute futaie (2). Le niveau moyen de la terre arable domine

(1) Sur les 800 parcelles traversées par le railway du pays de Waes, il ne s'en est trouvé que 157 qui eussent de 1 h. à 1 hectare 50 a.

(2) Quand le champ est petit, les arbres, quoique plantés en contre-bas au dessous du niveau du sol, font nécessairement du tort aux récoltes et déprécient la valeur locative de la terre. Mais ils donnent un supplément de revenu assez considérable,

le fond de ce fossé d'au moins deux mètres, ce qui contribue à rendre le sol parfaitement sec. Ces fossés, profonds et multipliés, sont nécessaires pour recevoir les eaux dans un pays bas, humide et tout à fait plat, et en les creusant on s'est servi du déblai pour exhausser les champs cultivés. Chaque pièce de terre fournit donc à la fois des récoltes annuelles, un pâturage arrosé par les eaux grasses qui découlent des champs où les enfants conduisent les vaches à la corde, du bois de chauffage tous les sept ans, et du bois de construction tous les trente ans. La terre est ordinairement labourée à la charrue; mais tous les six ou sept ans on la retourne à la bêche, en ayant soin de jeter au dessous la superficie du sol, qui a porté des fruits pendant la durée de la rotation accomplie, et au dessus, la terre de la couche inférieure, qui ayant joui pendant ce temps d'une sorte de jachère souterraine s'est enrichie de toutes les infiltrations de l'engrais. Le sol arable acquiert par cette méthode une profondeur qu'il n'a point dans les potagers les mieux cultivés; mais on devine quel capital d'amendements, de fumures et de main-d'œuvre il a fallu enfouir dans cette terre siliceuse pour la fertiliser ainsi jusque dans le sous-sol. Il est bien difficile d'indiquer quelle est la rotation adop-

car, plantés avec le plus grand soin et dans d'excellentes conditions, ils produisent, abattus au bout de 30 ans, de 400 à 500 fr. par hectare, ce qui fait, au profit du propriétaire, 15 à 16 fr. à ajouter à un loyer annuel de 100 à 120 francs. Souvent, au bout de 30 ans, des peupliers du Canada se vendent 40 à 50 fr. pièce.

tée, parce que la grande diversité des produits permet d'introduire dans l'assolement des modifications sans nombre. Voici cependant une succession de cultures, qu'on peut considérer comme un type auquel il est possible de ramener les autres. Elle embrasse sept années. La première année, pommes de terre, après un défoncement profond à la bêche et une forte fumure ; la deuxième, froment fumé et arrosé au printemps d'engrais liquide, navets en récolte dérobée aussi arrosés ; la troisième, lin avec trèfle sur engrais de vidanges ; la quatrième, trèfle sur lequel on répand de 30 à 35 hectolitres de cendres de bois ; la cinquième, seigle ou orge avec carottes en dérobé, sur fumier et purin ; la sixième, avoine fumée et navets stimulés avec du guano ; la septième, sarrasin avec demi-fumure ou sans engrais, suivant l'état du sol. Pour une rotation de six ans on supprime le sarrasin ou le seigle. Le but principal de l'exploitation n'est point les céréales, mais le lin et le beurre. Les meilleurs fermiers ne vendent presque point de grains ; ils les font consommer par leur bétail ; ils arrivent ainsi à accumuler beaucoup de fumier, et leurs produits, de plus en plus recherchés, ne craignent point la concurrence de l'Amérique ou de la Russie, malgré l'absence de tout tarif protecteur.

Tel est l'aspect des fermes, tels sont les procédés de culture dans le pays de Waes. On les retrouve partout ailleurs dans la zone sablonneuse, avec moins de propreté pourtant dans l'entretien de l'habitation et moins de soins minutieux dans les façons don-

nées à la terre. On rencontre encore dans la plupart des communes une ferme d'une cinquantaine d'hectares qui entretient un taureau et nourrit des moutons. Ordinairement ces grandes fermes d'origine ancienne, présentent dans toute la Flandre un aspect particulier. De profonds fossés remplis d'eau entourent la vaste cour carrée fermée par les bâtiments. On arrive à ceux-ci en franchissant un pont surmonté d'une solide construction à pignon percée de deux portes, l'une pour les voitures, l'autre pour les piétons. Ces fermes, protégées comme les anciens châteaux, rappellent un temps où les riches cultivateurs avaient aussi besoin de se défendre contre les attaques des maraudeurs.

Malheureusement la condition des hommes laborieux qui ont amené l'agriculture à un si haut degré de perfection n'est point en rapport avec la masse des produits qu'ils récoltent. L'ouvrier agricole des Flandres est peut-être celui de tous les ouvriers européens qui, travaillant le plus, est le plus mal nourri (1). Le petit fermier ne vit guère mieux, et si l'on y regardait de près, on se convaincrait que, loin de tirer du capital engagé dans son exploitation les 10 p. c. jugés nécessaires en Angleterre, il n'en obtient pas 3 p. c. en sus du salaire qu'il mérite par son travail personnel. Partout où la stérilité naturelle du sol rend la culture du froment trop onéreuse, la population rurale ne mange que du pain de seigle ou de méteil, avec des pommes de terre, des

(1) Voir aux annexes n° 2.

haricots, quelques légumes et du lait battu, presque jamais de viande, ni même de lard. Le café à la chichorée est la boisson habituelle; la bière est réservée pour les jours de dimanche et de kermesse. Le salaire de l'ouvrier varie de 1 franc à 1 franc 20 centimes. Ce qui lui permet de subsister avec un salaire aussi insuffisant, c'est le travail sans relâche de tous les membres de la famille. La journée finie, et souvent la nuit au clair de lune, le père cultive le petit champ, d'une dizaine d'ares, qu'il loue autour de sa chaumière. Depuis que la vapeur a brisé l'antique symbole de l'industrie domestique, le rouet, la mère et les filles font de la dentelle, travail délicat et gracieux, mais trop peu rétribué, et surtout trop incertain, comme tous les travaux qui répondent aux besoins du luxe et aux fantaisies de la mode. Les fils que les occupations des champs ne réclament pas encore élèvent des lapins pour le marché de Londres. Leurs humbles mains mettent à profit la moindre touffe d'herbe oubliée dans les taillis ou le long des chemins, diminuent la gêne de la maison paternelle et donnent lieu à un mouvement d'exportation qui n'est pas à dédaigner, tant il est vrai qu'en agriculture il n'est rien qui n'ait de l'importance. Il s'exporte, par Ostende seulement, 1,250,000 lapins par an, d'une valeur de plus de 1,500,000 francs. On les envoie, écorchés et nettoyés, aux marchés de Londres par les bateaux à vapeur. La peau est conservée dans le pays pour la fabrication des chapeaux.

Malgré la pauvreté de leur alimentation, les ouvriers de la campagne aussi bien que les petits fer-

miers portent des vêtements très soignés les jours de repos. Depuis quelques années même leur costume prend un certain caractère d'élégance et se rapproche à peu près partout de celui de la bourgeoisie. Le bon marché croissant des étoffes et la tendance de plus en plus marquée qui pousse les classes inférieures à effacer les caractères qui les distinguent, telles sont les causes qui contribuent à ce changement. Une sorte d'égalité s'établit en apparence, et au moins dans l'habillement, l'antique distinction des rangs va disparaître.

Quoique leur vie soit bien rude, le séjour des villes ne semble pas attirer les populations rurales. Même quand la terre ne lui appartient pas, un lien très fort attache le cultivateur flamand au sillon qu'il arrose de ses sueurs. L'habitude, les traditions de la famille, l'impossibilité d'entreprendre une autre industrie, le charme si puissant de la campagne, qui agit profondément sur ces âmes rustiques, tout les rive à la charrue. Cependant l'augmentation continue des fermages, qui, tous les neuf ans, au renouvellement du bail, subissent une hausse nouvelle, les remplit d'inquiétude et empoisonne leur existence. Ils se délient de tous ceux qui leur demandent des renseignements sur l'état de l'agriculture; ils ne répondent aux questions qu'avec répugnance. Ils dissimulent la fertilité qu'ils ont su communiquer à leurs terres et le produit qu'elles peuvent confier, afin qu'on ne sache point que la ferme, améliorée par leur travail, peut supporter une rente plus élevée.

A en juger par la progression des baux, il faut avouer que leurs appréhensions ne sont pas sans fondement. En effet, d'après les statistiques officielles, le prix de location par hectare a été porté, de 1830 à 1846, dans la Flandre occidentale, de 60 à 73 francs, soit une hausse de 21 pour 100, et dans la Flandre orientale de 71 à 93 francs, soit une hausse de 30 pour 100. Depuis 1846 jusqu'en 1860, l'augmentation, loin de se ralentir, s'est plutôt accélérée, surtout dans la première de ces deux provinces : on a constaté qu'elle a été en moyenne de 40 pour 100 en trente ans, tandis que, pendant la même période, le prix des céréales ne s'est élevé que de 5 pour 100. Le cultivateur est donc parvenu, à force de sacrifices et de travaux bien conduits, à doubler à peu près le produit net du sol, et pourtant il n'a joui que transitoirement de cette plus value qu'il avait créée, et qui est allée grossir la rente. L'accroissement des fermages pèse sur la classe rurale d'autant plus lourdement, qu'en Flandre la plus grande partie du sol est exploitée par des locataires (1).

Aussi loin qu'aient pu remonter les recherches, on a trouvé en vigueur dans le pays flamand un usage consacré par les anciennes coutumes écri-

(1) Dans la Flandre orientale, 166,311 h. étaient cultivés par des locataires, soit 75 p. c., et 52,670 par les propriétaires; dans la Flandre occidentale, 229,970 par les locataires, soit 85 p. c., et 40,831 h. par les propriétaires. Le recensement officiel constate que dans cette dernière province la terre tend à échapper complètement aux mains qui la cultivent.

tes (1), et qui semblerait devoir donner quelque sécurité aux cultivateurs. C'est le droit du fermier, qu'on appelle en flamand *pachtersregt*, *tenant-right* en anglais, et qui consiste dans l'obligation imposée au fermier entrant de payer au fermier sortant la valeur des pailles et des fumiers qui se trouvent sur la ferme, plus celle des engrais, arrière-engrais et récoltes en terre. Le *pachtersregt* varie du reste dans chacune des anciennes divisions du pays, et ces différences semblent même tenir aux diverses coutumes des tribus germaniques qui se sont primitivement partagé la contrée. C'est ainsi que du côté d'Ypres et de Courtrai on ne paie que le tiers de la valeur des engrais qui ont déjà servi à produire une récolte, tandis que du côté de Gand on en paie la moitié et que dans le pays de Waes on donne même une indemnité fixe de 21 francs par hectare pour la fumure enterrée depuis deux ans. La somme totale de ces indemnités varie donc selon le bon état de culture des terres et selon l'époque de l'entrée en jouissance. Dans les cantons méridionaux, où les baux commencent au mois d'octobre, le *pachtersregt*, ne s'appliquant qu'à des engrais à moitié épuisés, à ceux qui se trouvent dans les citernes et dans le fumier, ne s'élève en moyenne qu'à 70 ou 80 francs

(1) Voir par exemple le Règlement des droits du fermier en la Chatellenie du vieux bourg de Gand, du 17 oct. 1671. L'une des conditions des baux qui mérite d'être notée, est que chaque année un quart de l'étendue de la ferme doit être consacré aux prairies artificielles ou aux racines fourragères.

l'hectare, tandis que du côté de Gand, où les fermiers prennent possession à la Noël ou au 1^{er} mars, l'indemnité à payer porte sur les récoltes en terre, sur les engrais et arrière-engrais, et monte quelquefois jusqu'à 400 et 500 fr. l'hectare emblavé (1).

M. Caird, dans ses *Lettres sur l'agriculture anglaise*, ne se montre point favorable au *tenant-right*, qui, suivant lui, enlève au fermier entrant une partie de son capital disponible, donne lieu à des débats, à des fraudes incessantes, tout au moins à des évaluations coûteuses, et ne paraît point favoriser particulièrement le progrès agricole. En parcourant les comtés de Surrey et d'Essex, où l'*inventory* se fait sur les mêmes bases que la *prise* flamande (2), et s'élève à peu près au même chiffre, de 1 à 2 livres sterling l'acre, M. Caird fut frappé du contraste qui existait entre l'aisance croissante des experts et la détresse des fermiers. En Flandre, on considère le *pachters-regt* comme la condition nécessaire d'une bonne culture. On a été jusqu'à demander que les coutumes locales qui régissent ce droit fussent rendues uniformes et converties en loi dans l'intérêt de l'économie rurale. La *prise* donne lieu à quelques

(1) Dans un manuel pratique à l'usage des experts chargés d'estimer l'indemnité due au fermier entrant, excellent ouvrage intitulé : *Het pachters-regt, door L. Delaruye en van Boekel* (Gent, 1835), je trouve différentes estimations d'orge, de colza et de froment qui s'élèvent de 400 à 500 fr. par hectare, dont plus de 300 fr. pour engrais et arrière-engrais.

(2) On nomme ainsi en Flandre un inventaire des amendements non épuisés.

débats et même à quelques fraudes là où elle porte sur des récoltes en terre, mais les plaintes sont rares dans le sud, où il ne s'agit que d'estimer le fumier qu'on peut cuber dans les cours et dans les citernes, et la valeur relativement minime des engrais qui ont déjà donné une récolte. Là d'ailleurs l'expertise est faite par le notaire en qualité d'arbitre. Tout au moins cet usage permet-il au fermier de ne point négliger sa culture, même l'année qui précède son déménagement, puisqu'il sera remboursé de la valeur des engrais et des amendements non épuisés. Quant à l'inconvénient signalé en Angleterre, que le paiement de l'*inventory* diminue le capital du fermier entrant, on y oppose en Flandre le proverbe : *Hoe hooger, hoe beter* (au plus, au mieux). En effet, il vaut infiniment mieux payer pour le fumier qui se trouve dans une terre bien cultivée que de ne rien déboursier pour une ferme épuisée, empoisonnée de mauvaises herbes, et qu'il faut à grands frais remettre en bon état de culture. Les avances peuvent être grandes, mais tout fermier intelligent sera heureux de les faire.

Le village flamand est formé non de l'agglomération des fermes, mais de la réunion des industries que réclament les besoins de la nombreuse population dispersée dans les campagnes. Dans la plupart des communes rurales, on trouve aussi des épiciers, des boulangers, des pâtisseries, des lingères, des tailleurs et des tailleuses exhibant à leur fenêtre les dernières gravures de mode, même des horlogers et des voitures de louage. Quelques-unes de ces communes

comptent de six à huit mille habitants. L'aspect du village répond aux conditions dans lesquelles s'exerce le travail : tout y révèle une humble aisance, obtenue à force d'économie, d'ordre et de soins. Près de l'église, dont la flèche élancée domine les arbres du cimetière, s'ouvre une place bien pavée, bordée de maisons propres et bien entretenues. Les demeures des pauvres et des ouvriers agricoles sont ordinairement disséminées autour des fermes. Voici le presbytère avec son potager clos d'un mur ou d'une épaisse haie d'ifs. Non loin de là, bâtis avec un certain luxe, s'élèvent l'école communale et parfois l'atelier modèle où l'on apprend aux enfants à tisser des étoffes. Ce bâtiment surmonté d'un clocheton et d'une croix est l'école dentellière, dirigée par une communauté religieuse. Dans presque toutes les communes, on rencontre quelque maison de campagne dont les vertes pelouses, parsemées de bouquets d'arbres, rappellent en petit les résidences anglaises; mais les anciens châteaux sont rares, l'aristocratie féodale n'ayant jamais pu jouer un rôle prépondérant dans un pays où dominaient les artisans des grandes communes. L'agriculture flamande ne doit presque aucun de ses progrès au concours des classes élevées; aujourd'hui même, elle ne peut espérer recevoir d'elles, élan que les propriétaires anglais ont su donner à la culture de leurs terres.

Chaque village étant le séjour d'un certain nombre de petits propriétaires, constitue un centre d'activité locale indépendant des chefs-lieux de canton ou de province. L'esprit d'association, propre à

la race flamande, fait naître partout des sociétés de toute espèce, ayant pour but l'utilité ou l'agrément des membres qui en font partie. Ce sont des sociétés de musique instrumentale et vocale (1), des sociétés de *rhétorique* et de littérature où toutes les productions des muses villageoises reçoivent un accueil indulgent, des sociétés de course qui donnent des prix aux meilleurs trotteurs ou aux fermiers qui courent la bague à cheval suivant les us du moyen âge, des sociétés d'agriculture, le jeu de boule, de tir à l'arc ou à l'arbalète, etc. Ces dernières sont d'anciennes *gildes* qui ont toutes leurs blasons, leurs insignes, leurs drapeaux, leurs chartes, dont quelques-unes, datant du xiii^e et du xiv^e siècle, confèreraient le droit de porter des armes, à la condition de marcher à l'appel du suzerain.

Il n'est point dans la région des terres sablonneuses de localité si petite et si isolée où il n'existe deux ou trois de ces associations. Dans les villages importants, on en rencontre plus de huit ou dix, et

(1) Ces sociétés de musique, qui se multiplient singulièrement depuis quelques années, donnent une idée des ressources que possèdent les communes où domine la petite culture. Ces sociétés achètent leurs instruments, qui coûtent de 1,500 à 1,800 francs, au moyen de cotisations et de souscriptions volontaires; souvent elles se réunissent le dimanche dans un verger et y donnent un *festival* auquel assistent toutes les populations d'alentour, heureuses de prendre part à ces fêtes champêtres. Ce n'est pas sans étonnement qu'en visitant de modestes villages, on y entend exécuter les motifs des opéras nouveaux par des musiciens dont les mains calleuses manient chaque jour la bêche ou le rabot.

dans la ville principale, à Gand, plus de cent. Toutes ont leurs statuts, leur bureau, leurs jours de réunion, d'élection et de délibération, leurs cotisations et leur petit budget; elles constituent des organisations au sein desquelles se perpétue un esprit de corps très prononcé. Quelque modeste que soit leur sphère d'action, on doit reconnaître qu'elles forment des institutions éminemment utiles, qui apprennent aux habitants des campagnes à unir leurs efforts dans un but commun, à délibérer et à s'entendre sur un intérêt collectif, elles font pénétrer jusqu'au fond des chaumières quelque lueur de la vie nationale et même, au moyen de la musique, quelque écho de l'art moderne. Ce sont autant de foyers d'activité d'où émane un certain mouvement de civilisation qui tend à enlever aux populations rurales ce que l'isolement leur donnait de rude, d'égoïste ou d'insociable. Malheureusement, malgré les efforts de l'État, l'instruction des enfants est encore trop négligée, et le pouvoir civil, il faut le dire, ne rencontre pas dans le clergé, pour accomplir sa noble mission, tout l'appui qu'il serait en droit d'espérer d'un corps dont l'influence sur les campagnes est encore si grande. Et cependant une diffusion plus générale de l'enseignement élémentaire accélérerait dans une mesure incalculable un progrès dont on aperçoit déjà partout les marques évidentes.

II

LA CAMPINE ET LA HESBAYE

I

De Kempen. — Constitution du sol. — Les bruyères. — Conquête de la Lande.
— Association de la culture intensive et extensive. — L'étable. — Les produits
de la ferme. — Les irrigations. — Les améliorations récentes.

Comme l'homme ne peut vivre qu'en consommant les produits que la nature lui offre ou qu'il lui arrache par son travail, les moyens auxquels il a recours pour se procurer sa subsistance doivent varier non seulement suivant l'emploi plus ou moins intelligent qu'il fait de ses forces, mais aussi d'après les qualités du sol où il réside et les influences du climat qu'il subit.

Plus on remonte aux temps primitifs, plus on voit l'homme se nourrir des fruits spontanés de la terre et par conséquent son sort dépendre des avantages naturels du pays qu'il habite. Plus, au contraire, on avance vers les temps civilisés, plus on le voit, armé des secours que lui fournit la science, recueillir des

cailloux et composé tantôt de tuf ferrigineux, tantôt d'argile compacte, retient les eaux de pluie et arrête le développement des racines. Jusqu'à une époque assez récente, cette partie du pays était peu habitée et couverte de maigres taillis, de bruyères marécageuses parsemées de bois rabougris de hêtres et de chênes. Ça et là, on rencontre encore quelques hectares dont la flore particulière annonce les sables humides. Les roridulées, qui couvrent la terre d'une teinte rougeâtre, les lycopodiacées aux tiges rampantes, le lichen des rennes, qui semble envelopper les arbres d'une couche de cendres blanchâtres, l'abondance des fougères et des mousses, l'air malin-gre des autres plantes, donnent au paysage un aspect de stérilité malade (1).

C'est au moyen du pin sylvestre qu'on a fait peu à peu la conquête de ces districts ingrats. Quand le sous-sol est imperméable, on le défonce, on retourne la terre à la bêche et l'on y sème le précieux résineux, ou bien l'on y plante de jeunes pins d'un an à raison de 33 à 35,000 par hectare. On estime qu'un hectare de pins coûte à planter de 200 à 600 fr. suivant qu'on doit plus ou moins défoncer le sol. Les

(1) Naguère encore deux grandes landes communales, le *Vry-geweid* et le *Beverhouts-veld*, pouvaient servir de type à ces terrains désolés, mais ils ont été récemment mis en culture par les habitants des communes voisines à qui le sol a été loué. La première de ces bruyères, d'une étendue de 400 hectares, rapporte 8,000 fr., et la seconde, qui mesure 476 hectares produit 27,000 fr. On peut dire qu'actuellement il n'existe plus de terres vagues dans les Flandres.

plants se vendent de 1 fr. à 1 fr. 25 c. le 1,000, et les frais de plantation peuvent s'élever à 30 ou 40 fr. Au bout de sept ou huit ans, on élague et on éclaircit la plantation, on creuse des fossés dont la terre sert à recouvrir les aiguilles tombées des sapins, et l'on vend les fagots qui, au prix de 8 ou 10 fr. le cent, couvrent les frais de cette opération. On éclaircit et on élague de nouveau tous les deux ans, jusqu'à ce que les arbres aient atteint une vingtaine d'années. Alors on commence à y couper des perches qui servent de tuteurs au houblon ; à vingt-cinq ans, on y trouve des étais pour les galeries de mines, à trente du bois pour les petites constructions rustiques ; à quarante, quand la terre est naturellement profonde ou qu'elle a été bien défoncée, l'hectare peut encore porter de 1,000 à 1,200 sapins valant au moins 4 fr. pièce, ce qui porterait la valeur de la superficie à 4 ou 5,000 fr. Si l'on tient compte de tous les produits antérieurs, un hectare de pins sylvestres donnera donc en Flandre un revenu net annuel de 100 à 150 fr. ; mais ce revenu doit être considéré comme exceptionnel, parce que généralement la mauvaise qualité du sol ne permet pas à la plantation de continuer à croître avec vigueur au delà de vingt ou vingt-cinq ans. Toutefois on peut estimer le produit moyen à la moitié du précédent, car les bons administrateurs sont d'avis que toute terre qui ne peut se louer 50 fr. l'hectare doit être convertie en sapinière (1).

(1) Voir aux annexes n° 3.

La main-d'œuvre nécessaire à l'entretien et à l'exploitation des bois assure un salaire à quelques familles d'ouvriers; ceux-ci viennent donc coloniser la région d'abord inhabitée. Ils obtiennent en bail emphytéotique, pour un prix relativement peu élevé, un coin de terre qu'ils défrichent. Dès lors rien ne leur coûte plus pour arriver à se construire une demeure. Ils réduisent leur consommation au plus strict nécessaire, ils économisent ce qu'ils peuvent; le mari s'en va au loin, en France souvent, pour faire la moisson et rapporter ainsi une cinquantaine de francs au bout de trois semaines de fatigues inouïes. Quand ils ont rassemblé les matériaux de leur chaumière, mari et femme se mettent eux-mêmes à l'œuvre, et parviennent enfin à dormir sous un toit qui leur appartient. Ils s'agit alors d'avoir du bétail, cette base de toute culture. Ils nourrissent d'abord une chèvre et quelques lapins, puis ils élèvent un veau avec les herbes qui poussent dans les bois. Quand enfin ils possèdent une vache, la famille est sauvée. Elle a du lait pour sa consommation, elle vend du beurre, elle recueille du fumier pour féconder sa culture. Peu à peu un certain capital se forme; au bout de quelques années l'ouvrier est devenu un petit fermier. A mesure que la population augmente, les bois se défrichent. De nouvelles chaumières s'élèvent, les anciennes s'agrandissent. Après un demi-siècle, le pays est définitivement conquis à la culture, grâce à une suite non interrompue de travaux que le capitaliste n'aurait pu payer aux taux moyen du salaire, sans se mettre en perte. Le petit

cultivateur, qui est assuré de jouir du fruit de ses efforts au moins pendant trente ans, n'épargne ni son temps ni sa peine. Travaillant avec plus d'ardeur et d'intelligence qu'il ne le ferait pour autrui, il met en valeur une terre que la grande culture n'aurait eue aucun intérêt à exploiter (1).

Les bois taillis et de haute futaie deviennent de plus en plus rares, car on en défriche tous les ans. Dans les districts médiocrement peuplés, on les remplace par des plantations de sapins; dans les autres, on livre le sol à la culture. Les taillis sont en général de bonne qualité, et, coupés tous les sept ans, ils donnent un produit de 3 à 500 fr. par hectare. Les arbres de haute futaie ne se rencontrent plus guère que le long des routes et aux bords des champs.

Les deux produits qui se récoltent dans les terres les plus médiocres, et qui forment la base de l'alimentation des classes rurales dans la plus grande partie des Flandres, sont le seigle et les pommes de terre. On a remarqué chez la plupart des peuples de race germanique une prédilection si marquée pour le seigle, qu'ils le cultivent de préférence au froment, même dans les bonnes terres argileuses, comme on peut l'observer dans le pays de Juliers,

(1) De Lichtervelde, dans son ouvrage *la Bêche*, a décrit pas à pas les conquêtes successives d'une famille d'ouvriers établie dans les bruyères des Flandres. Il cite un de ces rudes travailleurs, établi dans la commune de Maldegheem, qui avait conquis ainsi une fortune de près de 85,000 fr.

par exemple. Il est encore d'autres motifs qui ont fait adopter la culture du seigle en Flandre. La nature du terrain lui étant favorable, il donne 24 hectolitres à l'hectare, tandis que le froment n'en donne que 22 ; il laisse plus tôt la terre libre pour recevoir les récoltes dérobées, et sa paille est très recherchée pour couvrir les toits de chaume. Si l'on veut obtenir du froment, il faut des fumures très fortes, et le produit en grains n'est pas toujours suffisant pour couvrir les frais. Le froment ne domine que dans la zone du littoral et dans la région qui longe le département du Nord et le Hainaut.

L'orge, cet élément de la boisson nationale, donne ici un rendement supérieur à celui des autres pays. En Angleterre, on n'évalue la production moyenne de cette céréale qu'à 26 hectolitres ; en France, dans le Finistère, où l'orge rend le plus, à 33 hectolitres ; dans les Flandres à 37 en moyenne, et dans les bonnes terres à 50 ou 60 hectolitres. La pomme de terre est le mets favori des cultivateurs flamands. On consacre à ce tubercule 10 à 12 pour cent de la superficie arable, et le rendement, extrêmement inégal suivant les années, varie de 100 à 260 hectolitres par hectare. L'avoine, très demandée à cause du grand nombre de chevaux qu'on nourrit, est bien cultivée et donne de 37 à 40 hectolitres. Le sarrasin est une plante précieuse, parce qu'elle est la seule qui permette ici d'épargner l'engrais (1). Quoique le rende-

(1) Dans le tableau statistique du département de l'Escaut, le préfet Faipoult affirme que dans l'église de Zuydorpe repo-

ment ne soit que de 21 à 22 hectolitres, elle occupe une certaine place dans l'assolement, et depuis que la maladie atteint les pommes de terre dès la fin de juillet, en les butant on sème du sarrasin, qui se développe au moment où les fanes meurent, et qui, tout en étouffant les mauvaises herbes, donne encore une assez bonne seconde récolte.

Dans la région sablonneuse, on l'a vu déjà, 35 à 40 pour cent de l'étendue des terres arables sont consacrés à produire de la nourriture pour le bétail, *green crops*, tant en première qu'en seconde récolte. En y ajoutant 15 ou 16 pour cent de prairies permanentes pâturées ou fauchées, on arrive à constater ce résultat satisfaisant, que plus de la moitié de la surface productive est occupée par des plantes qui servent à faire de la viande et de l'engrais. L'humidité du climat est favorable aux prairies permanentes, mais, comme généralement le sol ne l'est point, sans engrais, elles produisent peu et se remettent bientôt en bruyères. On a essayé de faire des prairies artificielles de luzerne; mais cette utile légumineuse ne réussit point, même dans les meilleures terres, et l'on y a renoncé. Le trèfle ordinaire, mêlé de *ray-grass*, et le trèfle incarnat la remplacent. On ne rencontre que peu d'herbages, sauf autour des maisons, dans les vergers et le long des ruisseaux et des rivières; mais dans le bassin des cours d'eau que les crues d'hiver font déborder, on trouve

saient les cendres du croisé qui avait rapporté le sarrasin d'Asie en Flandre.

des prairies à faucher excellentes, qu'on peut opposer aux fameuses *marcite* du Milanais, quoiqu'elles ne donnent qu'une ou deux coupes au plus et un regain. Celles que fertilisent les débordements annuels de l'Escaut et de la Lys produisent annuellement de 3 à 400 fr. par hectare, et valent de 8 à 10,000 fr. Dans les environs de Furnes et d'Ostende et dans toutes les terres d'alluvion, les pâturages occupent 50 à 60 pour cent de la surface, de sorte qu'avec les cultures fourragères les deux tiers du sol sont consacrés à l'entretien du bétail.

Après les cultures destinées directement ou indirectement à la nourriture de l'homme viennent les cultures industrielles. Parmi celles-ci, la plus importante est celle du lin. Le lin jouait jadis dans l'économie du pays, quoiqu'en des conditions plus humbles, le même rôle que la soie dans celle de l'Italie. Il était pour le cultivateur une source de produits à la fois agricoles et industriels, car tout le travail qu'exigeait la confection des célèbres toiles de Flandre se faisait aux champs. Aujourd'hui que la filature mécanique a remplacé le fuseau et la quenouille, une partie de l'ouvrage s'exécute dans les villes et à l'étranger. Cependant le rouissage, le teillage et le tissage distribuent encore parmi les populations rurales une somme de salaires très importante. L'exportation de la toile a considérablement diminué; mais depuis que la France et l'Angleterre viennent acheter la fine qualité de filasse rouie dans la Lys, et que les filatures de Gand ont augmenté leurs ventes hors du pays, la culture du lin s'est relevée

insensiblement, et elle occupe aujourd'hui une étendue à peu près aussi grande qu'autrefois. Le lin exige de grandes avances pour l'engrais, pour la main-d'œuvre et pour la graine à semer, qu'on fait venir de Riga, On estime ces avances de 5 à 700 fr. par hectare ; et pourtant c'est une récolte très chancelante, que la grande humidité pourrit et que la grande sécheresse brûle. Dans les années favorables, elle se vend sur pied, aux environs de Courtrai, de 120 à 150 fr. les neuf ares, non compris la graine, soit de 13 à 1,700 fr. l'hectare. Dans la Flandre orientale, le produit ne dépasse guère 1,000 fr.

Le tabac rapporte encore davantage. Chaque fermier en plante pour sa consommation ; mais le tabac est cultivé en grand dans certains cantons, notamment aux environs de Commynes et de Wervicq, où il acquiert une odeur pénétrante appréciée jusque sur l'autre bord de l'Atlantique. Le produit en est beaucoup plus grand qu'en France, même dans les meilleurs départements ; seulement les frais de cette culture sont énormes. Là où on la soigne, on estime le produit d'un hectare à plus de 2,600 fr. et la dépense à 2,200 fr., dont 1,500 fr. d'engrais et 700 fr. de main-d'œuvre et de charges diverses. On comprend qu'une production qui exige des soins aussi incessants n'est possible que dans des districts où une population très dense offre toujours des bras disponibles et où l'on est habitué à confier au sol un grand capital.

Une autre culture dont la Flandre peut s'enorgueillir à juste titre est celle du houblon. Semblable aux pampres qui grimpent aux arbres dans les campagnes

italienne, la *vigne du Nord*, comme on l'a nommé, suspend aussi en guirlandes ses longs sarments d'un vert sombre, et, s'enroulant autour des pins qui la soutiennent, elle forme des thyrses gigantesques à la taille des divinités énormes créées par les mythes scandinaves; mais, au lieu d'être comme « la mère du vin » un produit presque spontané du sol, elle ne livre ses cônes parfumés, qui communiquent à la bière leur amertume conservatrice, qu'au prix de très grandes avances et d'un labeur continuel. Il faut d'abord appliquer à la terre une fumure considérable, puis la garnir de perches de sapin à raison de 3,000 par hectare au prix de 35 à 50 fr. le cent. Quand la plante grimpante commence à jeter autour des tuteurs ses tiges volubiles, il faut les y fixer au moyen de liens, et, aussitôt que ses feuilles jaunissent, l'arroser des engrais liquides les plus stimulants, enfin, lorsqu'arrive le moment de la récolte, appeler de toutes parts des ouvriers pour opérer la cueillette. La description que M. Esquiros a faite des vendanges du Kent et du Sussex s'applique de tout point à celles des cantons de Poperinghe et d'Alost (1). Seu-

(1) Voy. *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1858. Quoique le houblon sauvage soit indigène en Angleterre, la culture n'en a été introduite dans ce pays par les Flamands que sous Henri VI, vers 1428. Même sous Elisabeth, la plus grande partie du houblon venait encore des Flandres. Le houblon de Farnham jouit, en Angleterre de la même réputation que celui de Poperinghe en Belgique, et les sacs qui le contiennent portent une marque distinctive. Il se vend $\frac{1}{3}$ plus cher à cause du goût fin qu'il communique à la bière.

lement, tandis qu'en Angleterre, suivant M. Caird, les autres cultures sont sacrifiées au houblon, qui absorbe tout le fumier dont les cultivateurs disposent, il n'en est pas de même en Flandre, où l'on ne voit nulle part de plus belles récoltes de froment et de betteraves qu'à côté des houblonnières. Cette différence provient de ce que le cultivateur flamand, habitué à faire plus de sacrifices que le cultivateur anglais, achète la plus grande partie de l'engrais supplémentaire dont il a besoin. On estime le produit du houblon sec à l'are de 12 à 15 kilos, et les frais pour la même étendue de 6 à 7 francs ; mais il n'est point de récolte dont le rendement et la valeur soient plus irréguliers.

Dans la Flandre occidentale on ne rencontre le houblon que dans l'arrondissement d'Ypres. Cette culture s'étend sur le territoire d'une dizaine de communes. Mais celui récolté dans les champs qui environnent Poperinghe est surtout recherché par les marchands étrangers, et il se vend ordinairement 30 p. c. plus cher que celui des communes limitrophes, et 40 p. c., plus que celui d'Alost. Le houblon de Poperinghe paraît être meilleur que le houblon d'Alost, mais il ne semble pas qu'il ait des qualités particulières qui le distinguent notablement de celui des autres communes de l'arrondissement. La différence des prix provient, suivant les juges les plus compétents (1), de ce que la ville de Poperinghe

(1) Voy. un opuscule flamand de M. E. Van Biesbroeck sur la culture du houblon dans l'arrondissement d'Ypres, 1861.

a établi une presse pour presser dans les ballots les cônes préalablement séchés, et un plomb pour marquer, après examen, le houblon récolté sur son territoire, qui est garanti ainsi contre toute tentative de fraude et de sophistication et recommandé par conséquent à la confiance de tous les acheteurs étrangers.

De même que le houblon remplace ici la vigne, ainsi la chicorée tient lieu de café, et la betterave de canne à sucre. On sème la chicorée parce qu'elle sert à préparer la boisson journalière des ouvriers, et qu'on en expédie une quantité assez notable en Angleterre, après lui avoir fait subir les préparations nécessaires. C'est également une culture très dispendieuse, mais qui donne un riche produit, estimé de 800 à 1,000 fr. l'hectare. La betterave à sucre n'est guère cultivée que dans la lisière méridionale, et elle y donne le même rendement que dans le département du Nord, 35 à 40,000 kil. à l'hectare. Les plantes oléagineuses occupent plus de place, parce qu'elles prospèrent dans les terres légères. C'est une récolte excellente; outre l'huile, elle donne le tourteau, si précieux pour nourrir le bétail et pour engraisser la terre. Le produit du colza est en moyenne de 22 hectolitres à l'hectare, d'une valeur de 4 à 600 francs. Quoiqu'on ne consacre aux plantes industrielles que 8 ou 9 p. c. de la surface productive, elles jouent un rôle considérable dans l'économie rurale de la Flandre. Ce sont elles qui, par les grands produits qu'elles donnent, permettent aux cultivateurs d'acheter des engrais commerciaux,

améliorer leurs terres et de payer une rente très élevée, même pour des terres médiocres. Du succès de cette culture dépendent donc la prospérité et l'enchaînement des autres récoltes.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la Flandre possède une quantité considérable de gros bétail. Le nombre des moutons, au contraire, est très petit et ne dépasse pas 80,000 pour les deux provinces. Celui des chèvres est relativement plus grand : on en compte 50,000, qui donnent du lait à des ménages trop pauvres pour avoir une vache. Il n'y avait autrefois dans chaque commune flamande une ou deux fermes qui nourrissaient chacune une dizaine de moutons, l'hiver avec du fourrage sec, l'été en les faisant paître le long des chemins et des prés ; mais depuis que, par suite de l'exportation, le prix du beurre dépasse en moyenne 2 fr. 25 cent. le kilogr., les cultivateurs trouvent plus avantageux de nourrir des vaches et d'élever des poulains. Le nombre des moutons diminue donc d'année en année, mais l'on ne s'en plaint pas, car on y voit la preuve que l'agriculture est en progrès. En Angleterre également, dans les fermes où l'on adopte le *high farming*, on remplace une partie des bêtes à laine par des bêtes à cornes nourries à l'étable.

Les chevaux de labour flamands sont renommés, et non sans raison ; ils ressemblent à ces coursiers énormes que montaient au moyen âge les chevaliers bardés de fer, et dont Rubens aimait à dessiner les puissantes encolures ; ils ont moins d'ardeur et de nerf que les chevaux du Perche, mais ils sont excel-

lents pour les travaux de la terre. Chaque année, les marchands anglais viennent acheter les meilleurs, surtout les plus gros, au prix de 1,000 à 1,200 fr. En 1846, on comptait dans les deux provinces 59,257 chevaux, soit, sur 100 hectares de superficie, 9 dans la Flandre occidentale et 14 dans la Flandre orientale.

Les bêtes à cornes appartiennent presque toutes à la race flamande, qui donne beaucoup de lait, mais qui se prête moins à l'engraissement. L'État et quelques particuliers ont fait venir des taureaux et des génisses durham, et les jeunes bêtes issues du croisement avec la race du pays sont très recherchées; mais comme c'est surtout pour la production du beurre qu'on entretient des étables bien garnies, l'élève des bêtes de boucherie prend peu de développement, sauf dans la région du littoral. Cette regrettable lacune dans une culture en général si bien entendue provient en partie de la rareté des bons pâturages, en partie aussi de la faible consommation de viande faite par la classe ouvrière. Le nombre de têtes de la race bovine était en 1846 de 340,574 pour les deux Flandres, ce qui constituait un accroissement de 18 p. c. depuis 1840. Si les étables flamandes sont bien entretenues, les porcheries au contraire laissent beaucoup à désirer. Cependant, comme la plupart des petits cultivateurs nourrissent un ou deux porcs très grands et très bien engraisés, le nombre de ces animaux est assez élevé, et leur produit en viande considérable. Le chiffre représentant la race porcine était de 140,000.

En résumé, si l'on compare la quantité de bétail qu'on entretient en Flandre à celle qu'on trouve ailleurs, on constatera qu'aucun autre pays n'a l'avantage sous ce rapport. En effet, d'après M. de Lavergne, en 1846 on comptait en Angleterre, non compris l'Écosse et l'Irlande, 33 bêtes à cornes, 6 chevaux et 200 moutons (1) par 100 hectares de superficie; à la même époque, la statistique officielle a trouvé en Flandre sur une même étendue 55 bêtes à cornes, 12 chevaux et 8 moutons, ce qui donnerait, — en réduisant les têtes de mouton en têtes de gros bétail dans la proportion de 8 à 1, — 64 têtes pour l'Angleterre et 68 têtes pour les Flandres. Ce résultat est d'autant plus remarquable que, pour l'entretien du bétail, l'Angleterre a l'avantage énorme d'avoir la moitié de son territoire en prairies naturelles, qui n'occupent en Flandre que la sixième partie du sol.

En beaucoup de points, on le voit, il est permis de recommander l'agriculture flamande à l'attention

(1) On serait tenté de trouver ce chiffre un peu exagéré quand on songe que si, suivant M. Caird, on rencontre dans les bonnes fermes un mouton par acre, il faut cependant reconnaître que toutes les fermes n'ont pas un cheptel également considérable et que toute la superficie n'est pas encore mise en valeur par la culture.

Dans la réduction que nous faisons des têtes de moutons en tête de gros bétail, nous avons adopté la proportion de 8 à 1 au lieu du rapport habituel de 10 à 1, parce que les moutons anglais ont ordinairement, comme on sait, un grand poids.

et même à l'imitation des pays où la loi et les mœurs ont divisé le sol ou la culture. En effet, peu de nations ont l'avantage de posséder dans leur sein une classe de fermiers riches et éclairés disposés à confier à la terre des sommes considérables. Le *gentleman farmer* qui met en action toutes les forces productives du sol par l'application intelligente des procédés perfectionnés qu'indique la science est une exception sur le continent. En Angleterre même, on ne rencontre pas aussi souvent qu'on pourrait l'espérer ce type du cultivateur modèle. Le goût des occupations agricoles est encore partout trop peu développé, pour qu'on puisse s'attendre à voir beaucoup de personnes aisées consacrer leur fortune, leur temps et leur intelligence à une industrie qui exige une extrême diligence, une certaine fermeté de caractère, et surtout les traditions de la vie rurale. Mais l'exemple de la Flandre, où de petits cultivateurs font produire à une terre médiocre des récoltes magnifiques, prouve qu'on peut tirer du sol même le capital nécessaire pour le féconder, sans aller l'emprunter à des sources étrangères. On a fondé de grandes espérances sur l'organisation du crédit agricole et foncier, et certes des institutions de ce genre ne sont pas à dédaigner ; toutefois, qu'on le remarque bien, ce qui fait défaut, c'est moins le capital que le talent de s'en servir, car tout cultivateur habile qui utilisera les ressources de la terre qu'il exploite saura bien y accumuler tout ce qu'il faut pour la mettre en pleine valeur. Pour y parvenir, il suffit de suivre un assolement rationnel, de

faire consommer par du bétail qu'on élève peu à peu toute la nourriture dont on dispose, de tirer parti de toutes les plantes dont le sol se couvre spontanément, et surtout de recueillir avec soin tous les engrais. La grande source de richesse, on l'oublie trop peut-être, c'est la terre, ce sont les éléments de fécondité que la nature place à notre disposition, et qu'il faut savoir mettre en œuvre. Le capital d'exploitation, plus important en Flandre que partout ailleurs, n'a pas été fourni par de riches propriétaires ou par de grands fermiers ; il a été créé sur place par la démocratie rurale des petits cultivateurs, à qui le pays doit sa prospérité.

Les progrès de l'agriculture ne dépendent en général ni de l'extension plus ou moins grande des propriétés ou des exploitations, ni des institutions de crédit, ni d'autres combinaisons artificielles : ils résultent avant tout de l'aptitude de l'homme qui fait valoir la terre. Que celui-ci soit un lord qui compte ses revenus par millions ou un pauvre ouvrier qui ne se nourrit que de pain noir, si l'un et l'autre savent ce qu'exige une bonne culture et arrivent à entretenir une tête de gros bétail par hectare, la terre sera bien cultivée, et son produit considérable. Parfois même le second parviendra à conquérir des terrains qu'eût négligés le premier, car là où le grand propriétaire, servi par des salariés, ne serait pas rentré dans ses avances, le petit cultivateur, poussé par la nécessité, par l'intérêt personnel et aidé par sa famille, finira par rendre des sables fertiles et par coloniser le désert.

En définitive, il faut que le laboureur travaille avec énergie; mais cela ne suffit pas, et ce n'est même pas le point principal, car il y a bien des contrées où l'homme se tue à retourner la terre pour n'obtenir que de maigres récoltes. Ce qu'il faut avant tout, c'est apprendre à connaître, soit par la science, soit par la pratique journalière, les lois de la nature et ce que le sol réclame pour récompenser, par de riches produits, les efforts de ceux qui le cultivent. Il en est de la terre comme de l'enfant : sans doute on doit l'aimer, mais non pour soi et d'une façon égoïste; il faut l'aimer pour elle-même et chercher à développer tous les dons, toutes les forces qui sont en elle; il faut savoir même préférer une belle culture à la possession du sol qui la porte. Ce sont là les enseignements qu'offre l'étude de l'économie rurale de la Flandre, et tous les pays où se retrouve la même constitution de la propriété pourraient en profiter.

L'agriculture flamande a plus d'un rapport avec celle de la Lombardie. Dans les plaines de l'Escaut et de la Lys, comme dans celles du Pô et de l'Adda, l'industrie, intimement associée à la culture, a fait surgir dès les premiers siècles du moyen âge des communes fameuses dont on peut encore reconnaître la puissance dans d'admirables monuments, construits là en marbre avec toute la perfection de l'art de sculpter et de bâtir, ici avec des matériaux plus grossiers, mais plus imposants par leur masse et par leurs proportions. Les procédés agricoles se ressemblent de la conformité des destinées des deux pays.

Le sol n'y a été mis en valeur qu'après des travaux énormes, et il n'a donné des fruits qu'au prix du labeur incessant et des soins infinis de la multitude de cultivateurs qui se le partagent. Les pâturages qui longent le Pô ressemblent à ceux qui s'étendent le long de la mer du Nord; les terres de la Lombardie moyenne rappellent celles de la zone sablonneuse de la Flandre, et c'est à l'emploi de la bêche qu'elles doivent toutes les deux la plus grande partie de leur fertilité.

Toutefois on ne peut poursuivre ce parallèle trop loin, car que d'avantages n'a pas la Lombardie ! Il manque à la Flandre et la soie, ce produit incomparable, et la vigne, qui donne presque sans frais une boisson très recherchée, et le maïs, dont le rendement sur une même étendue est deux fois plus fort que celui du seigle, et ces lacs, ces fleuves qui, suspendus comme en des réservoirs au dessus des terres basses, permettent de communiquer à celles-ci une fécondité sans pareille, et ce sol actif, qui, stimulé par les rayons du soleil méridional, livre sans s'épuiser des récoltes successives de céréales.

Néanmoins le cultivateur flamand est parvenu à compenser tant de désavantages par un moyen très simple qui est à la portée de tous ceux qui exploitent la terre sous tous les climats, et qui serait partout également efficace : un soin extrême à recueillir les engrais et à restituer à la terre tout ce qu'elle donne ou plutôt tout ce qu'elle prête pour les besoins de l'homme. C'est par l'emploi de ce secret trop dédai-

gné, malgré les avis répétés de la chimie agricole, que les Flandres sont parvenues à fournir des produits égaux à ceux des riches campagnes de Côme et de Milan.

IV

ts du sol. — Le pin sylvestre et les bois. — Les céréales. — Les
et les racines. — Le lin. — Le tabac. — La chicorée. — Le colza. —
— Richesse de la production. — Les Flandres et la Lombardie.

compléter ce tableau de l'économie rurale
ndres, il reste à dire quelques mots de leurs
s principaux. En les énumérant, nous ver-
succéder des cultures variées, depuis les
ossières, que permet sur une terre à peine
ie, jusqu'aux plus riches, auxquelles se prête
ans cesse amélioré.

andre occidentale est traversée du nord-est
ouest par une crête qui, se rattachant au
assel en France et s'abaissant peu à peu
ruges et Gand, forme la ligne de partage des
itre la mer et la Lys. Au delà de Gand, le
ourrelet se prolonge le long de la zone des
et force l'Escaut à se rejeter vers l'orient
atteindre sa large embouchure. Le terrain de
gne de partage est singulièrement difficile à
en rapport, parce que le sous-sol, mêlé de

produits qu'il doit à son art, et son bien-être se trouver en rapport plutôt avec l'étendue de ses connaissances qu'avec les propriétés du sol et du climat. Le Norvégien vit mieux près des glaces du pôle parmi des rochers de granit, què le naturel de l'Australie sous un ciel tempéré et sur une terre fertile.

A mesure que l'art agricole, mettant en œuvre des forces mécaniques, se rapproche de l'industrie, ses procédés deviennent plus uniformes. La ferme anglaise avec sa machine à vapeur, ses instruments perfectionnés, ses tuyaux de drainage, son énorme capital, son nombreux bétail peut s'établir à peu près partout dans des conditions semblables et donner des résultats analogues. Mais au point où en est parvenue l'économie rurale dans toute l'Europe continentale, les procédés de culture dépendent encore des qualités du sol, et à la seule inspection des instruments aratoires ou de l'étable, l'agronome exercé dira quelle est la qualité des terres qu'exploite la ferme qu'il a sous les yeux.

En visitant les Flandres, nous avons déjà indiqué le contraste que présentent la culture des terres fortes qui bordent la mer du Nord et celle des terres légères de l'intérieur. Aujourd'hui, en parcourant une autre partie de la Belgique, nous verrons cette opposition se reproduire sur une plus grande échelle et en traits plus prononcés. Dans les deux régions de la Campine et de la Hesbaye, la constitution physique est très différente, et les modes de culture, très différents aussi, s'expliquent surtout par la diver-

sité des terrains où s'exerce le travail agricole. La première est une contrée sablonneuse, la seconde un pays de terres argileuses.

Au nord des plaines fertiles de la Belgique centrale s'étend une vaste lande qui, dépassant les limites mêmes du royaume, se prolonge au loin dans les Pays-Bas. Bornée à l'ouest par les eaux des embouchures multiples de l'Escaut et à l'est par la Meuse, elle comprend à peu près tout le territoire des provinces belges d'Anvers et du Limbourg. Cette région s'appelle la Campine (1), nom dont l'origine vient du mot *kempen*, qui, dans l'antique Germanie, désignait les terres vagues et communes où l'on menait paître les troupeaux de la tribu, les *marches* inhabitées qui servaient de frontière entre des peuplades toujours en guerre quand elles n'étaient pas éparées par un désert. Ici en effet était la marche,

(1) Pour l'agriculture et le défrichement de la Campine, on peut consulter : *Agriculture de la Campine*, par Joigneaux et Deloel (1860); *Sur les défrichements de la Campine*, par Moreau (1848); Summer, *Défrichement des bruyères de la Campine*; Kerckove, *Défrichement de la Campine*; Kickx, *Promenade dans la Campine*; remarquable mémoire du colonel Eenens, *Fertilisation des landes de la Campine* (1849); un mémoire très complet adressé au ministre de l'agriculture de France par un ingénieur français, M. Delacroix, et publié par l'imprimerie impériale sous le titre de : *Défrichement des terrains incultes dans la Campine belge* (1860); *Landbouw der Kempen*, door Adrianus Heylen, archiviste der abdy van Tongerlo; *Du défrichement des terrains sablonneux et particulièrement de la Campine*, par Constant (1839); *Memorie op de meyerie van s' Hertogen Bosch*, door Isfridus Thys, anonik van Tongerlo.

le *border*, qui séparait la confédération des Bataves, des Frisons et des Chaulques, fixés aux bords de la Sala et du lac Flevo, du groupe des Nerviens, des Éburons et des Aduatiques, — les hommes de la mer et des côtes, des habitants des collines et des bois.

La Campine présente encore de nos jours l'aspect que devait offrir dans les temps reculés la plus grande partie des Flandres. C'est une bruyère à perte de vue au milieu de laquelle s'élèvent de loin en loin de riants villages entourés de champs cultivés qui fournissent aux habitants leurs moyens de subsistance, et qui forment comme autant d'oasis verdoyantes. Dans les espaces très étendus que la charrue n'a pas effleurés, on reconnaît aussitôt la stérilité de la grande plaine de l'Europe du nord, dont les extrémités occidentales pénètrent jusque dans les Flandres. On voit que les éléments de la vie organique existent à peine : aucun arbre ne croît spontanément, pas même le genévrier ou le pin, qui se contentent pourtant des terrains les plus médiocres. Les sucres nourriciers que renferme le sol semblent presque insuffisants pour le développement des plus humbles arbrisseaux : quelques ajoncs, des genêts, des myricées sont les plus grands représentants du règne végétal. Toutes les feuilles ont quelque chose de fin, de léger et de ligneux qui leur donne souvent l'apparence d'aiguilles minces et pointues. Même les graminées ne balancent pas ici comme ailleurs, au souffle de la brise, leurs tiges souples et gracieuses; celles qu'on trouve se dressent raides et dures. Les plantes les plus sobres et les plus rus-

tiques parviennent seules à vivre dans le sable aride, et encore, pour résister à la sécheresse des étés et à la fureur des vents, se groupent-elles par familles. Les bruyères dominant et caractérisent le paysage, auquel elles prêtent tour à tour une teinte rosée quand le mois de juillet vient ouvrir leurs corolles où butine l'abeille, et une couleur sombre et noirâtre quand l'automne a séché leurs graines et roussi leurs petites feuilles persistantes. Au premier coup d'œil, on découvre que, dans le sol, la maigre silice est en excès, et qu'il y manque la quantité d'argile nécessaire pour communiquer à la végétation la grâce, l'ampleur et la force. Rien ne s'épanouit et ne se développe pleinement; tout est sec, petit ou malingre; c'est la nature affamée sous son vêtement d'indigence (1).

Le pays est tout à fait plat et s'élève à peine, dans ses parties les plus hautes, à 80 mètres au dessus du niveau de la mer. La Campine limbourgeoise est un peu plus élevée que la Campine anversoise et forme une espèce de plateau dont le niveau ne s'abaisse pas au dessous de 40 mètres. Là prennent

(1) Un latiniste moderne, Eykens, a également bien saisi le caractère du pays dans les vers suivants :

*Progenerat steriles Campinia vasta myricas,
Nec tamen hinc patriam commoda nulla manent.
Partem cura domat, pars quadri cespitis usum
Præbet, et exiles instruit igne casas.*

« La vaste Campine se couvre de bruyères stériles, et cependant elle contribue au bien-être de la patrie. Une partie est mise en rapport par la main de l'homme, une autre partie donne ces carrés de gazon qui réchauffent l'humble foyer du campagnard. »

leur source les deux Nèthes, petites rivières qui portent à l'Escaut l'eau des ruisseaux qu'elles rencontrent dans leur cours. Le pays est traversé dans toute sa longueur, depuis la Meuse jusqu'à Anvers, par une file de dunes complètement dénudées dont le sable blanc et fin se meut sous l'action du vent, au point de couvrir souvent les routes et les terres cultivées qui se trouvent dans le voisinage. Dans les dépressions du terrain, les eaux de pluie, retenues par la nature imperméable du sous-sol, forment des marais qui attirent de loin le regard par la fraîche verdure de leurs plantes aquatiques ; mais malheur au voyageur égaré au milieu de ces fondrières, qui en certains endroits, comme au nord de Hasselt, couvrent d'immenses étendues ! Peu à peu, comblé par les détritux végétaux, le marais présente à sa surface l'aspect d'une belle prairie ; le sol paraît ferme, on croit pouvoir s'y avancer sans danger : tout à coup le lacis spongieux des mousses et des racines qui forment le tapis élastique sur lequel on marche se déchire, et on disparaît dans la fange tourbeuse qu'il recouvrait. Partout à peu près où le niveau du terrain permet de dessécher ces marécages, on en extrait la tourbe. Une société s'est même formée pour mettre à sec une grande partie de l'immense marais de Peel, qui comprend plusieurs milliers d'hectares. Comme il est situé sur un plateau relativement assez élevé, l'opération peut se faire sans trop de difficultés, et, par le canal qui sert à l'écoulement des eaux, on transporte déjà des quantités considérables de combustible.

Le sol de la Campine est en général composé de sable pur qui appartient aux toutes dernières couches de la formation tertiaire et que les géologues ont désigné du nom spécial de sable campinaire. Quoiqu'il contienne en général 95 ou 96 p. c. de silice, ce terrain offre cependant plus de variété qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. La proportion plus ou moins grande d'oxyde de fer qui s'y trouve mêlée lui donne des propriétés diverses et surtout des nuances différentes qui passent du blanc sale au jaune, à l'ocre et même au brun rougeâtre. Parfois aussi les couches de tuf ferrugineux et d'argile, qui forment souvent le sous-sol, affleurent à la surface et permettent ici d'exploiter une sorte de minerai grossier et là de faire des briques si nécessaires dans un pays qui manque complètement de tout autre moyen de bâtir. Le sable blanc est bon tout au plus pour des plantations de résineux; le sable jaune et rouge est estimé du cultivateur; l'argile mêlée de sable forme un *loam* très fertile qui produit de belles moissons; il est malheureusement trop rare.

Le tuf ferrugineux qu'on rencontre dans le sol et qui contient 8 à 10 p. c. d'oxyde de fer est si dur qu'il faut le briser à la bioche. C'est la présence de cette couche imperméable qui explique l'habitude qu'ont les habitants de défoncer le sol à 60 centimètres de profondeur avant de cultiver la lande ou d'y planter le sapin.

On conçoit que les vastes bruyères coupées de dunes et de marais dont nous venons d'indiquer les principaux caractères fassent le désespoir de l'agro-

nome qui ne songe qu'à les transformer en champs productifs ; mais elles exercent un grand attrait sur les âmes poétiques, qui aiment l'aspect sauvage et primitif de cette contrée, malgré sa tristesse calme et ses monotones solitudes. Elle a fourni plus d'une inspiration heureuse à la littérature nationale : c'est dans la Campine que notre romancier flamand, M. Hendrik Conscience, place d'ordinaire le théâtre de ses récits simples et touchants, où il a su rendre mieux que personne le caractère particulier de ce pays. Les peintres aussi se plaisent à reproduire sur leurs toiles ces grands horizons mélancoliques, surtout aux heures du soir, quand le soleil, se couchant derrière un groupe de pins, éclaire vaguement la plaine vide de ses rayons obliques qui empourprent encore les nuages, et que reflètent les eaux de quelque mare déjà ensevelie dans l'ombre.

On entrevoit dans le passé de la Campine des époques géologiques et historiques dont la science n'a pu encore percer le mystère, quoiqu'elle possède des preuves irrécusables de ces révolutions successives. Lorsqu'on a creusé le lit du canal qui réunit la Meuse à l'Escaut et qui traverse toute la contrée, on a trouvé à plus de deux mètres de profondeur une couche d'arbres renversés, des chênes d'une grosseur énorme et, entre ces troncs encore bien conservés, des amas de feuilles plus ou moins décomposées. Bien longtemps avant on avait rencontré cette même couche d'arbres dans le marais de Peel, et comme ils étaient tous couchés dans le même sens, les savants de l'époque en avaient conclu

ils avaient été entraînés par le déluge cimbrique et parlent les anciens, opinion que réfute déjà Ricciardini. A quelque explication qu'on s'arrête, qui paraît certain c'est qu'en des temps très reculés une grande partie de ce pays, maintenant si nu, est couverte d'épaisses forêts; cela semble même être affirmé par le nom d'un grand nombre de localités et les terminaisons en *hout* et en *loo* se rapportent aux endroits boisés (1). Au dessus de la couche de sables, en différentes places, la bêche des terrassiers a mis au jour des ruines de constructions, de moulins à eau entre autres, séparées encore de la surface du sol par plusieurs pieds de sable. Ces débris de bâtiments ruraux en pierre ensevelis à une si grande profondeur doivent remonter à une très haute antiquité et ils indiquent qu'à cette époque ce pays isolé devait être le siège d'une civilisation et d'une culture déjà très avancées. Parmi d'autres indices qui fortifient encore cette supposition, l'un des plus anciens sans contredit est un autel antique orné des symboles érotiques des cultes de l'Orient qu'on a trouvé dans un village dont le nom actuel Sandrodé, qui signifie défrichement des sables, se retrouve dans l'inscription gravée en caractères romains où on lit : *Dea sandrodiga*. A quel âge du globe remontent ces troncs d'arbres renversés; de quelle époque

1) Par exemple Herenthout, Calmpthout, Bouchout, Thouthout, Elshout, Eynthout, Minderhout, Saffenhout, Meerhout, Hulshout, Houtem, Tongerlo, Westerloo, Tessenloo, etc.

de l'histoire datent les haches et les pointes de javlots en silex, ces restes de constructions rurales, cet autel et ces débris de toutes sortes que les fouilles découvrent de temps à autre, c'est ce qu'il est impossible de déterminer avec précision.

Les documents manquent même pour suivre les vicissitudes de l'agriculture campinoise pendant les premiers temps du moyen âge. Après avoir quitté les bords de la Sala, les Francs, comme on sait, occupèrent la Campine jusqu'à la lisière de la grande forêt charbonnière qu'ils devaient traverser pour entrer dans la Gaule, et des observateurs non prévenus ont noté chez les populations de la Campine orientale des nuances dans les habitudes et dans la constitution physique qui sembleraient marquer encore la trace du passage des Saliens (1). Quand le christia-

(1) Ces nuances, qui paraissent indiquer une origine différente, ont été signalées, entre autres par un professeur de botanique, M. Kickx, qui visitait la contrée sans aucune préoccupation historique, pour étudier non les hommes, mais les plantes. D'après lui, les habitants de la Campine occidentale sont en général de taille moyenne et plutôt petite; ils ont les jambes courtes et grosses, le front bas, le nez large, la bouche moyenne; ceux de la Campine orientale sont au contraire de haute stature, élancés et larges d'épaules; ils ont les jambes longues et fines, le nez souvent retroussé, la bouche grande, les pommettes saillantes. Les premiers sont graves et réfléchis, mais violents; dans leurs combats ils se terrassent ou se frappent à coups de couteaux. Les seconds sont plus animés, plus vifs, mais en même temps plus rusés, et quand ils veulent se venger, ils se mettent en embuscade pour se tirer des coups de fusil.

nisme eut mis fin aux luttes incessantes des tribus, la lande presque inhabitée se peupla peu à peu, et dans le XI^e et le XII^e siècle, de puissantes abbayes établies dans la contrée étendirent de proche en proche les défrichements autour d'elles. Celles d'Averbode, de Postel, de Tongerlo, les prieurés de Korssendonck, de Troon et d'Achel employèrent sans relâche une partie de leurs revenus à mettre en culture des terres vagues et à planter des forêts, dont plusieurs existent encore. Les religieux faisaient préparer et labourer les terres nouvelles pendant quelques années, et quand ils les avaient portées à un degré suffisant de fertilité, ils y bâtissaient des fermes qu'ils confiaient avec le cheptel à des métayers (1) moyennant des conditions point trop dures et assez fixes. Peu à peu on voit ces métayers devenir fermiers, puis des redevances en argent s'ajouter à celles en nature, et enfin remplacer à peu près complètement celles-ci. A en juger par les proportions des églises qui élèvent encore aujourd'hui leurs

(1) Dans le contrat de bail d'une ferme de l'abbaye de Tongerlo, on voit encore figurer le métayage en 1587. « *Colonus N..... habebit culturam Terlocht ad medietatem crescentium.* » Un autre bail plus ancien, de 1401, pour la ferme *Ten Eynde*, ne stipule que des redevances en nature et une redevance en argent, soit annuellement 20 muids de seigle et 15 d'avoine, un sac de graines de navets, 4 livres de circ, 2 porcs gras, 12 aunes de toile de lin et en outre 12 petrus d'or (pro prælivio 42 petris aurei). Ces détails sont d'une grande importance pour l'histoire de l'agriculture en Belgique qui, malheureusement, est encore à faire.

Le tableau suivant de l'augmentation de la valeur des dîmes

nefs gothiques au milieu de plus d'un village dont la population ne suffit plus à les remplir, il semble que la Campine ait atteint, vers la fin du moyen âge, un remarquable degré de prospérité agricole. Au xvi^e siècle, pendant les luttes de l'émancipation des Provinces-Unies, elle fut le théâtre de combats continuels, toujours disputée et toujours ravagée, tantôt par les troupes hollandaises, tantôt par les bandes espagnoles. Dans les moments de trêve et surtout après la paix conclue, la population revint, mais décimée; les habitations se relevèrent, mais moins nombreuses; les champs furent rendus à la culture, mais la bruyère avait repris et a conservé jusqu'à nos jours son empire naturel en bien des lieux jadis

de l'abbaye de Tongerloosur la commune d'Oevel renferme aussi de précieuses indications.

Année.	Muids de seigle.	Avoine.	Sarrasin.	Orge.
1401	18	6	»	»
1412	30	»	»	»
1496	38	19	»	»
1535	40	21	»	»
1584	45	»	9	»
1584	ob bellum	nihil	»	»
1585	3	»	»	»
1610	32	»	3	3
1721	78	11	84	8
1738	76	»	24	8
1787	163	»	»	»

En 1584, l'abbaye de Tongerloos voit brûler par les bandes espagnoles 18 fermes, 10 moulins; ses bois sont coupés. Mêmes désastres en 1673-76 et en 1705. Les domaines d'Averbode furent soumis aux mêmes ravages. Voir Adrianus Heylen.

fertiles en moissons. Depuis une vingtaine d'années enfin, l'attention du gouvernement et des particuliers s'est fixée sur la Campine ; des routes ont été ouvertes, des voies navigables complétées, étendues, d'autres créées, des eaux d'irrigation mises à la disposition des riverains. Des biens communaux exposés en vente ont été acquis par des propriétaires aisés qui, ajoutant au prix d'achat un capital dix ou douze fois plus considérable, ont bâti des fermes, semé et planté des bois ; fertilisé des terres. De vastes domaines parfaitement exploités se sont ainsi formés aux mains de personnes opulentes, et rien n'a été négligé pour en augmenter la valeur. Ces efforts intelligents et soutenus ont été en général couronnés de succès. Néanmoins, pour faire entrevoir les mérites de l'œuvre accomplie, il faut signaler les obstacles qu'on a dû vaincre et les échecs mêmes qui ont précédé des tentatives plus heureuses. La fertilisation des landes de la Campine présente des difficultés dont l'agronome seul peut bien se rendre compte, mais qu'il importe de faire ressortir, afin qu'on puisse mieux apprécier le mode de culture adopté par les habitants de cette contrée ingrate et les procédés qu'ils ont mis en œuvre pour lui arracher leurs moyens de subsistance.

Quand l'homme se trouve en présence d'une terre qui spontanément se couvre de grandes herbes ou d'arbres vigoureux, comme, par exemple, en Amérique, le bassin du Mississipi, il n'a nulle peine à lui faire produire ce que réclament ses besoins. Le sol renferme tous les éléments de la végétation : le cul-

tivateur n'a donc qu'à lui confier les semences des plantes nécessaires à son alimentation ou à celle de ses animaux domestiques, puis à entretenir la fertilité naturelle, et il récoltera indéfiniment d'abondantes moissons. La force existe dans le sein de la terre, il suffit de la diriger. Mais si l'homme se transporte au milieu de landes stériles, les conditions sont bien différentes. Les plantes que le sol produit naturellement sont trop sèches, trop peu succulentes pour la nourriture du gros bétail ; on aura beau labourer le sable et lui confier la semence des grains dont on doit vivre, c'est à peine si l'on récoltera celle qu'on a jetée dans le sillon, quand par bonheur elle n'aura pas été noyée par les eaux ou brûlée par les feux du soleil. La force indispensable pour que la terre donne naissance à une ample production végétale lui manque : il faut donc la lui communiquer. Suffira-t-il de la retourner sans cesse, de l'imprégner, pour ainsi dire, de ses sueurs, pour lui donner les qualités qu'elle n'a pas ? Quel sera le point de départ de la rotation successive des récoltes et des fumures, le premier acte de cet enchaînement de productions et de restitutions que présente toute culture bien conduite ? Sous un climat plus propice, dans un terrain meilleur, un repos d'une ou de plusieurs années suffit pour rendre au sol la propriété de produire une récolte nouvelle ; mais ici ce qui fait défaut, ce qu'il faut créer tout d'abord, ce sont les éléments mêmes de la fécondité. On sait déjà comment le problème a été résolu en Flandre, grâce à l'association de l'industrie et de l'agriculture, grâce aussi aux capitaux

de villes considérables répandues sur tout le territoire et aux voies de communication de bonne heure ouvertes par le commerce; mais la Campine n'a eu aucun de ces avantages. Le commerce avec les pays voisins était impossible, on n'avait rien à leur envoyer. Le travail de fabrication se réduisait à quelques industries locales qui répondaient aux besoins très simples des habitants. De gros villages et quelques bourgs constituaient les centres de consommation les plus notables. Il régnait une sorte d'aisance rustique, mais les capitaux disponibles étaient extrêmement rares. Enfin la difficulté des relations avec le reste du pays était si grande, que les denrées agricoles restaient à peu près au même prix qu'au moyen âge, et que jusque vers 1830 le seigle se vendait à 5 et 6 francs l'hectolitre dans des localités relativement importantes. Le problème de la mise en culture des landes a donc été résolu ici dans des conditions tout autres qu'en Flandre : c'est l'agriculture abandonnée à elle-même qui a tout fait.

Une preuve sans réplique de la difficulté d'une semblable conquête, ce sont les échecs répétés qu'ont essuyés tous ceux qui ont voulu la brusquer, et qui, se confiant dans la puissance du capital, ont prétendu mettre en rapport en peu de temps une grande étendue de bruyères. Au nord d'Anvers, entre les villages de Brasschaet et de Wuestwezel, les paysans vous montreront une terre en friche dont le nom de mauvais augure, *Mishagen*, rappelle l'insuccès éclatant d'un grand seigneur du siècle passé, le baron de Proli, commandant de l'Escaut au service

de l'Autriche. Près de Kalmpthout, on vous parlera de la compagnie Follet, qui, après des dépenses considérables, fut obligée de revendre ses propriétés à un prix cinquante fois inférieur aux sommes avancées. On vous citera un exemple plus mémorable encore, celui de la société de bienfaisance fondée en 1818 avec le concours du gouvernement hollandais. Elle acheta, 1,000 hectares dans les communes de Wortel, Merxplas et Ryckevorsel, et après avoir dépensé en quatorze ans plus de 5 millions de francs, elle ne parvint à conquérir à la culture, d'une manière définitive, que 125 hectares. Cette société avait voulu créer de grandes fermes peuplées avec le personnel des dépôts de mendicité. En 1847, sous les auspices du gouvernement belge, une nouvelle tentative de colonisation fut faite, cette fois au moyen de petites fermes de 5 hectares, dont 1 hectare déjà fumé et emblavé, 1 hectare de prairie irriguée, et 3 hectares de bruyères. Ces petites fermes, situées dans la commune de Lommel, étaient louées à des familles de cultivateurs pour un terme de trente ans, avec des conditions si favorables, qu'en payant un léger amortissement, les fermiers demeuraient propriétaires à l'expiration du bail. Ces combinaisons semblaient parfaites, et pourtant jusqu'à présent le succès n'a point tout à fait répondu aux espérances qu'on avait conçues. D'autres sociétés qui avaient en vue non une œuvre de bienfaisance à accomplir, mais une spéculation à faire, n'ont pas été plus heureuses, à en juger du moins par les résultats acquis.

Ces tentatives répétées et les échecs auxquels elles

ont abouti, ne surprendront pas celui qui a visité la Campine avec quelque attention. Après avoir marché longtemps dans une lande nue et désolée, on rencontre tout à coup, à l'approche des villages, des champs couverts de moissons magnifiques. A côté du sable aride que cache à peine la bruyère, on voit des seigles pliant sous le poids de l'épi dont le grain gonflé déborde, des pommes de terre à la fane luxuriante et d'un vert tout noir de vigueur, des trèfles aux tiges drues et aux larges feuilles qui couvrent le sol d'un épais manteau de verdure. D'une stérilité à peu près absolue, on passe presque sans transition à une fécondité qui étonne. Le contraste est si frappant que l'on se demande tout d'abord par quel miracle s'est accomplie la transformation; puis, quand on s'est convaincu que le sol de la lande et celui des champs cultivés sont exactement de même qualité, pour peu qu'on ait le goût des conquêtes agronomiques, on sera tenté d'essayer à son tour d'accomplir ce miracle et de fertiliser la bruyère; mais qu'il y prenne garde, celui qui n'a pas les connaissances, les ressources et surtout la persistance nécessaires pour dompter la nature rebelle! La lande engloutira son avoir aussi sûrement que les tourbières engloutissent le voyageur imprudent qui s'y est engagé sans les connaître. Pline dit à ce sujet un mot plein de cette sagesse pratique familière aux Romains : *res agrestis insidiosissima cunctanti*; rien de plus perfide que l'agriculture pour celui qui s'y livre sans l'énergie qu'elle exige. Quand on récapitule ces succès si fréquents et les difficultés que présentent les dé-

frichements, on voudrait connaître quels sont les procédés qu'emploient les cultivateurs du pays pour réussir là où souvent d'autres échouent. Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails à cet égard.

Parmi les causes spéciales qui expliquent la prospérité et les progrès de l'économie rurale de la Campine, il faut en citer deux qui la distinguent de celle des provinces flamandes : en premier lieu, la combinaison de la culture *extensive* et de la culture *intensive*, en second lieu les dispositions particulières de l'étable.

D'après la définition que propose un économiste allemand distingué, M. Roscher, dans un ouvrage publié récemment (1), il faut entendre par culture *extensive* celle qui relativement applique un petit capital à l'exploitation d'une vaste étendue de terre, par culture *intensive*, au contraire, celle qui applique un grand capital à l'exploitation d'une petite étendue. La première est le procédé des populations disséminées et de l'art agricole dans l'enfance ; la seconde est celui des populations denses et d'un art déjà perfectionné. L'une domine en Russie, en Hongrie, dans la campagne romaine, l'autre en Angleterre, en Belgique, en Lombardie, mais on les trouve rarement associées d'une manière aussi intime et aussi heureuse que dans la Campine.

Voici en quelques mots la base du système mis ici en pratique : quand une terre est stérile et maigre,

(1) *Nationalökonomik des Ackerbaues*, von Wilhelm Roscher, Stuttgart, 1860.

la végétation spontanée qu'elle produit ne suffit pas, ainsi que nous l'avons fait remarquer, à nourrir le bétail dont l'engrais serait indispensable pour communiquer au sol et y entretenir la puissance de donner des récoltes successives ; mais si on rassemble de manière ou d'autre les éléments organiques qui croissent sur plusieurs hectares de terrain vague, et si, après les avoir convertis en matières fertilisantes, on les applique sur un seul hectare maintenu en culture permanente, la force initiale est trouvée, la difficulté est vaincue. Or telle est précisément la pratique généralement suivie par les paysans campinois. A chaque exploitation sont attachés soit un certain nombre d'arpens en friche appartenant au propriétaire de la ferme, soit l'usage d'une partie indivise des landes communales. A défaut d'engrais étrangers, dont jusque dans ces dernières années la difficulté des transports lui interdisait l'emploi, c'est à la vaste étendue des bruyères que le cultivateur emprunte le moyen de donner à ses champs labourés une fumure aussi abondante et d'y récolter des moissons non moins belles qu'en Flandre. C'est dans la bruyère qu'il envoie paître le jeune bétail et les moutons, qui, rentrant la nuit, transforment leur litière en fumier sans demander toute leur nourriture aux terres en culture. C'est dans la bruyère qu'il va chercher son combustible ou qu'il recueille les végétaux qui, décomposés, viennent augmenter la masse d'engrais dont il dispose. Ainsi donc, soit par la consommation des troupeaux, soit par l'incinération, soit par la fer-

mentation, toute la végétation de la lande vient se concentrer sur l'étendue de la terre arable, qui est portée de cette façon à un haut degré de fécondité malgré sa stérilité naturelle. On obtient donc, par suite d'une telle méthode, une culture vraiment *intensive*, grâce au véritable capital agricole, l'engrais, qu'on peut largement appliquer à l'exploitation.

Aujourd'hui l'amélioration des voies de communication et l'emploi du guano permettent de recourir à des moyens moins primitifs et plus énergiques, mais au fond, le procédé est le même. Seulement, c'est à la Hollande, aux bords de la Meuse et au Pérou qu'on va demander les principes de fertilité qui manquent au sol, au lieu de les emprunter aux landes voisines comme on le faisait auparavant.

Ces anciennes pratiques rurales de la Campine, qu'on peut constater par l'observation directe, nous sont confirmées par les données de la statistique. C'est ainsi qu'on trouve dans cette contrée de 120 à 125 têtes de bêtes à cornes par 100 hectares de terre labourable, tandis que la moyenne en Belgique n'est que de 86, différence qui s'explique par le fait que le bétail trouve, comme nous venons de le dire, une partie de sa pâture sur les terrains en friche, et que par suite, chaque ferme peut en nourrir plus que ne semblerait le comporter son étendue. Si, au contraire, on compare le nombre des bêtes à cornes non plus à la superficie des terres labourables, mais à la superficie totale, on ne trouve plus que la proportion de 28 à 36 têtes par cent hectares;

proportion inférieure à la moyenne qui est représentée par le chiffre 41. Cette infériorité résulte encore de la même circonstance; elle provient de ce que les bruyères, qui occupent ici une partie notable du sol, ne peuvent nourrir autant de bétail que les terres cultivées dans le reste du pays.

Après avoir vu comment les procédés des cultures primitives s'associent dans la Campine à ceux d'un art agricole très perfectionné, examinons les dispositions particulières que présente la ferme, et surtout ne dédaignons pas de visiter l'étable. En effet, si l'on peut comparer une exploitation rurale à une sorte de manufacture qui produit les denrées dont subsiste la société entière, il faut reconnaître que l'étable est le foyer où se développe la force qui communique à tout le mouvement et la vie. C'est là que s'opèrent les mystérieuses décompositions de la chimie organique, c'est là que s'élaborent les principes de chaleur qui vont donner le branle à la rotation successive des récoltes. De même que dans une fabrique la production dépend de la puissance de la machine à vapeur, ainsi dans une ferme les forces productives sont généralement en rapport avec l'importance de l'étable.

L'étable campinoise ressemble à ces écuries des maîtres hollandais, aux grosses charpentiers brunies, tout encombrées de fourrages, aux profondeurs chaudes et lumineuses, où l'on entrevoit une vache paisible qui rumine, des poules qui se secouent et s'étirent sous un rayon de soleil, à côté d'un vieux cheval blanc à moitié endormi devant sa mangeoire.

Les dimensions de l'étable sont relativement très vastes, parce qu'elle contient à la fois tout le gros bétail et le fumier qu'il produit pendant plusieurs mois. Le long du mur mitoyen de l'habitation et de l'une des parois latérales est établie une espèce de plate-formé élevée au dessus du sol de deux ou trois pieds; c'est sur ce trottoir toujours tenu très propre, que circule la fermière pour donner leur nourriture et leur boisson aux vaches placées en contre-bas, la tête attachée entre deux montants de bois. De l'autre côté sont les chevaux et les jeunes bêtes. Le fond de l'étable est creusé au dessous du niveau du sol, et dans cette excavation s'accumule le fumier en couches successives. On y place d'abord de la terre, des genêts, des gazons, des aiguilles de sapins et des mottes de bruyères destinés à s'imbibber de l'engrais liquide, qui n'est pas recueilli ici dans des fosses à purin. Au dessus de ce premier dépôt se superpose la litière des animaux, qui peu à peu exhausse la masse sur laquelle ils séjournent. De temps à autre, pour arrêter l'émanation des gaz ammoniacaux, on ajoute une nouvelle couche de végétaux et de gazons que le cultivateur recueille avec le plus grand soin partout où il en peut trouver : à cet effet, il pèle la lande, il approfondit les fossés, il coupe les mottes d'herbe qui croissent le long des chemins et entre les arbres; de tous côtés il fait ramasser les feuilles mortes, souvent même il enlève des tranches de terre dans ses prairies et jusque dans ses champs cultivés. A vrai dire, c'est la superficie du sol qu'il transporte dans l'étable pour la mêler aux pailles décomposées,

pour l'imbibier de sucs fertilisants, pour la pénétrer de vie et de chaleur animales, et qu'il reporte ensuite sur ses champs, préparés ainsi à se couvrir de riches moissons. Le fumier fabriqué à couvert par cette méthode, et contenant à la fois la litière des chevaux et celle des vaches, est bien supérieur, on le comprend, à celui qu'on accumule dans les cours ouvertes des fermes ordinaires, où il est lavé par les pluies et détrem pé par les eaux de la mare. Le système est excellent ; il permet de compter sur cinquante ou soixante voitures de fumier, soit de 35 à 40,000 kilos d'engrais dans l'année par bête à corne nourrie à l'étable, et il a reçu les éloges motivés d'autorités agronomiques, telles que Schwerz et Mathieu de Dombasle. Ce dernier fit même imiter les dispositions des fermes campinoises dans l'établissement de Roville, et il en constate avec détail les résultats avantageux dans ses *Annales*.

Trois grandes portes s'ouvrent dans l'étable que nous venons de décrire. Les deux premières servent d'issue aux voitures qui emportent le fumier ; la troisième fait communiquer la plate-forme avec la pièce principale de la maison du fermier. Là, dans une cheminée énorme, dont l'âtre mesure au moins douze ou quinze pieds, est suspendue une gigantesque chaudière où cuit le mélange de navets, de pommes de terre et de tourteaux destiné aux vaches. Comme il serait impossible de transporter à bras d'homme cette marmite cyclopéenne, elle est soutenue par une sorte de grue faite grossièrement en madriers de chêne fixés dans le foyer et tout couverts d'une

couche épaisse de suie et de fumée. A l'heure des repas, cette machine informe, mais ingénieuse, tourne sur ses tourillons, la porte de l'étable s'ouvre, la poutre horizontale y pénètre, et, semblable au bras de fer d'un géant, transporte la pâture jusqu'auprès des auges des animaux, qui mugissent de satisfaction quand ils entendent les grincements accoutumés de la manœuvre quotidienne.

Les fermes de la Campine n'ont point l'aspect coquet et soigné que présentent souvent celles des Flandres. Les vergers sont plus rares, les pelouses et les clôtures moins bien entretenues; les fleurs exotiques ne résistent guère aux rudes coups des rafales d'hiver, et les vives peintures des portes et des volets n'attirent point ici l'œil du passant. C'est que le passant est rare, et qu'avant de songer à le charmer il faut penser avant tout à soutenir une lutte incessante contre une nature hostile. De grands toits de chaume, qui descendent presque jusqu'à terre, semblent envelopper toute la demeure d'un manteau épais et sombre. Souvent même les murs des étables et le côté de la maison qui est exposé aux vents les plus violents sont garnis extérieurement d'une sorte de rempart en gazon de bruyère qui repousse le froid et l'humidité. L'ensemble a quelque chose de triste et de sévère qui indique un état de guerre permanent contre l'aridité du sol et contre l'âpreté des éléments. La distribution intérieure de l'habitation est très simple. La grande pièce qui communique avec l'étable sert à la fois de cuisine, de réfectoire pour les gens de la ferme et d'ate-

lier pour toutes les préparations rurales. C'est là qu'on fait le beurre en battant non la crème, mais le lait suivant un usage général chez les populations flamandes à cause de leur goût pour le lait battu. Souvent le mécanisme de la baratte est mis en mouvement au moyen d'une grande roue placée à l'extérieur dans laquelle le chien de garde, tournant à la manière d'un écureuil dans sa cage, épargne le temps et les peines de l'homme. A côté de la grande cuisine s'ouvrent de petites chambres à coucher ordinairement garnies d'alcôves en bois, fermées par des rideaux et plus semblables à des armoires qu'à des lits; on dirait que la nuit le cultivateur veut s'abriter dans une boîte close contre la rigueur du climat.

Les villages n'ont rien de l'aspect un peu sombre des fermes. Avec leurs maisons bien entretenues, leur vaste place ombragée de noyers et de tilleuls, leur haute église, et d'ordinaire avec quelques jardins qui embellissent leurs approches, ils ne sont inférieurs sous aucun rapport à ceux des Flandres. Comme la population est moins dense, il y a moins de pauvres, et, quoique la richesse soit moindre, il règne ici plus d'aisance, parce que les denrées sont à bas prix. Les salaires sont peu élevés, 95 centimes ou 1 franc par jour, et néanmoins l'ouvrier a moins de privations à subir, parce que la lande communale lui permet d'entretenir des chèvres ou même une vache. Les produits agricoles sont d'excellente qualité, la vie matérielle ne laisse rien à désirer, et le voyageur trouve partout, jusque dans le plus petit

village, bon accueil et relativement bon gîte, bonne chère et lit propre. L'auteur d'une récente étude agronomique sur la Campine (1) compare avec raison cette contrée à ces pauvres souvent cités, qui, vieux et décharnés, inspirent la pitié, quoiqu'à leur mort on trouve leur lit garni de sacs d'écus. La lande porte la livrée de la misère et du dénûment ; mais les champs cultivés sont riches, et le bien-être est réel : « triste enseigne, mais en fin de compte meilleur logis qu'on ne le prévoit. »

Les populations de la Campine sont simples, laborieuses, et, comme toutes celles qui vivent isolées, extrêmement attachées à leurs anciens usages et à leurs vieilles traditions. Adonnées avec passion à tous les travaux de la campagne, elles se plaisent dans leur lutte avec la nature qui les entoure et dans leurs conquêtes sur la bruyère. Sous un extérieur patient et doux, elles cachent un cœur fier et indépendant, et plus d'une fois, jusqu'en des temps assez rapprochés de nous, elles ont donné des preuves de leur résolution et de leur valeur. C'est ainsi que pendant la révolution brabançonne les habitants de Turnhout et des environs défirent une division autrichienne qui venait soumettre le pays, et que, lors de l'invasion des armées françaises, ces

(1) M. P. Joigneaux, ancien membre des assemblées de France, qui, par ses écrits et ses exemples, a rendu à la province de Luxembourg où il s'est fixé, des services sérieux, que les agriculteurs de ce pays viennent de reconnaître par un témoignage public de leur gratitude.

Vendéens de la Belgique, soulevés à la voix de leurs prêtres, organisèrent la guerre des paysans, et se battirent en désespérés contre les bataillons républicains.

On comprend que dans cette contrée la population doit être bien moins pressée que dans le reste de la Belgique. Et, en effet, tandis que dans le royaume il y a un habitant par 68 ares, dans la Campine il n'y en a qu'un par 1 1/4 hectare à peu près. La densité de la population est donc ici deux fois moindre. Mais cette grande différence disparaît quand on compare le chiffre des habitants non plus à la superficie totale, mais à celle des terres cultivées, car alors on voit que si dans le pays entier il y a 41 ares de terre productive par chaque habitant, dans la Campine, il y en a environ 60, proportion un peu supérieure à la moyenne, mais inférieure cependant à celle qu'on trouve dans les cantons des terres à froment. C'est une preuve nouvelle que, malgré la stérilité du sol, les champs en rapport donnent d'abondants produits. Généralement les fermes ne sont pas très étendues. Il y en a à peine une trentaine qui aillent à 100 hectares. La grandeur ordinaire est de 10 à 15, ou de 20 à 30 hectares, suivant qu'on entretient une ou deux bêtes de trait. Le type des exploitations à quatre chevaux, c'est à dire de 40 à 50 hectares se rencontre aussi, mais plus rarement. Viennent ensuite au bas de l'échelle les petites cultures au dessous d'un demi-hectare, qui sont extrêmement nombreuses, car tout ouvrier agricole, excepté les domestiques à

gages, tient à avoir quelques ares de terre à cultiver.

Les contrats agraires sont les mêmes qu'en Flandre. Le métayage était pratiqué au moyen âge; on en trouve même des traces assez fréquentes et très précises dans les anciens cartulaires des abbayes. Mais de nos jours il a complètement disparu pour faire place au bail de neuf ans, terme qui est généralement en usage. Le prix moyen des terres cultivées n'est guère au dessous de 2,000 fr. par hectare, et elles se louent de 50 à 60 fr. Il y a une vingtaine d'années l'hectare de bruyère ne se vendait pas au delà de 10 fr. Aujourd'hui il faut que la qualité du sol soit bien médiocre ou la situation très défavorable pour qu'on l'obtienne à 100 francs.

Voici quelle était en 1846 (1) la répartition des cultures sur les 300,000 hectares que contient la Campine :

Bruyères et terres vagues	116,500	ou 2/5
Bois.	40,000	1/8
Prairies	37,000	1/8
Terres arables	103,000	1/3

Ainsi seulement la moitié du sol était consacrée à produire les denrées alimentaires. La proportion des terres vagues augmente à mesure qu'on s'élève sur le plateau tour à tour aride et marécageux de la Campine limbourgeoise. Les voies de communication sont plus rares, les fermes plus isolées, les

(1) Voir aux Annexes n° 4.

débouchés plus difficiles. La densité de la population est moindre et, par suite, moins d'engrais et de travail est appliqué à faire valoir le sol. Toutes les ressources de l'agriculture diminuent en même temps. La valeur des terres s'en ressent. La statistique officielle porte la moyenne des prix de vente à 1,000 fr. l'hectare, en 1830, et à 1,600 fr. en 1846 pour la Campine anversoise ; à 521 fr. en 1830, et à 695 fr. en 1846 pour la Campine limbourgeoise ; on le voit, la différence est grande surtout pour l'accroissement de la valeur. Mais depuis 1846 le canal et les routes ont relevé les prix dans la partie haute de la contrée en la rattachant plus directement aux centres de consommation.

Les procédés de la culture flamande ne sont suivis ici qu'avec certaines modifications imposées par les conditions locales. Les terres sont aussi largement fumées, mais comme le cultivateur n'a pas à sa disposition les engrais liquides pour stimuler les récoltes au printemps ou pendant les chaleurs de l'été, il faut qu'il prépare des mélanges de diverses matières et qu'il fasse ainsi des *composts* dont les propriétés sont variées avec art selon les produits auxquels on les destine, les uns actifs et frais, pour les pommes de terre, les autres d'une action lente et durable pour le regain des prairies, d'autres encore bien décomposés, chauds et énergiques, pour les seigles. La fabrication des engrais, conduite avec une science toute pratique, mais qu'un chimiste ne désavouerait pas, est l'occupation journalière du paysan campinois, qui sous ce rapport l'emporte

même sur celui des Flandres, car il connaît mieux par expérience les phénomènes de ce laboratoire mystérieux où fermente la vie végétale et où s'organisent les éléments des moissons.

Ici également on demande au même champ deux récoltes dans la même année, et le tiers à peu près de la superficie emblavée donne ainsi des plantes fourragères après les céréales. Les plantes fourragères sont, comme en Flandre, des carottes semées dans le seigle, des choux, des blés coupés en vert, des navets, mais surtout de la spergule. La spergule livre peu de poids, de 6 à 8,000 kilos par hectare; mais c'est le fourrage de prédilection de la fermière, parce qu'il donne aux vaches un lait crémeux et abondant, facile à convertir en beurre délicieux. En outre elle acquiert son entier développement en deux mois, ce qui permet au cultivateur prévoyant d'en semer successivement, de manière à toujours avoir une coupe fraîche pour son étable. Elle vient plus facilement dans les sables que le navet, qui a besoin pour grossir d'être stimulé par le fumier ou par l'engrais liquide; aussi met-on de préférence la spergule après les grains d'hiver. Le trèfle est toujours le fourrage par excellence; néanmoins comme il ne revient volontiers que tous les sept ans sur le même champ, dans certains assolements et dans certaines localités où il est trop souvent étouffé par les mauvaises herbes et notamment par l'oseille sauvage, on le remplace par une autre légumineuse d'introduction récente, mais d'un très bon produit, la sérabelle, l'*ornithopus perpusillus* des botanistes. La sér-

delle tient lieu du sainfoin et de la luzerne, qui ne réussissent point en l'absence d'éléments calcaires. Quoique cette plante soit annuelle et qu'ainsi elle ne présente pas les avantages des autres espèces fourragères de la même famille, elle s'est répandue assez vite, parce que les fermiers comprennent très bien, par leur expérience de chaque jour, qu'augmenter la quantité de la nourriture à donner au bétail est le grand problème à résoudre dans les terres siliceuses. — Le froment n'est presque point cultivé. Dans les deux arrondissements de Turnhout et de Maeseyck, situés exclusivement dans la Campine, les statistiques officielles ne portent que 1,300 hectares de froment contre 30,000 hectares de seigle. Le froment, qui ne se plaît que dans les terres argileuses, est ici une denrée de luxe : on ne le récolte que pour les consommateurs délicats dont l'estomac ne s'accommode point du pain noir qui, avec les pommes de terre et le lait battu, forment à peu près l'unique nourriture des populations rurales. Parmi les céréales, il faut citer encore l'avoine et le sarrasin qui occupent au contraire une place importante. En fait de plantes industrielles, le colza seul est généralement cultivé. Le lin est de médiocre qualité. Malgré quelques essais qui ont attiré l'attention, il semble constaté que le houblon ne peut donner dans un sol aussi stérile de résultats rémunérateurs, et l'on ne voit guère le tabac que dans les petits jardins où l'ouvrier obtient à force de soins quelques légumes pour sa consommation personnelle.

Parmi les produits spéciaux de la Campine, on

compte les asperges, le miel, le beurre, la volaille, et même, le croirait-on? le vin. L'asperge trouve ici tout ce qui lui convient, le sable qui la rend blanche et l'engrais qui la rend juteuse et grosse. Aussi ce légume pourrait-il donner lieu à une exportation sérieuse vers les grandes villes du pays et de l'étranger. Le miel est excellent et l'éducation des abeilles très bien entendue. Ces insectes trouvent à butiner dans les fleurs du sarrasin et de la bruyère, et vers la fin de l'été des colonies entières de ruches passent successivement d'une lande dans une autre. Les volailles de la Campine sont recherchées sur les marchés de Bruxelles et d'Anvers. C'est là qu'on élève ces poulets du printemps, primeurs de la basse-cour, qu'on appelle *poulets de grains*, parce que, forcés pour ainsi dire en serre-chaude, ils sont nourris uniquement de céréales. Le beurre est le principal objet d'exportation de la Campine. Il est renommé depuis des siècles. Puisses-tu, s'écriait un ancien poète flamand, conserver toujours ta prospérité, ô terre bénie de la Campine, toi dont le maigre sable nous donne en abondance et du lait gras et du beurre savoureux (1)! » Loué ainsi par la poésie nationale, et, ce qui vaut peut-être mieux encore, recherché sur le marché de Londres, ce produit permet au cultivateur de réaliser des écus sonnants et de payer

(1) Lang leev' en groye en bloye gezegend Kempenland,
Daer vette boter geeft het schrael en mager land.

Cité dans le livre d'Adrianus Heylen, *kanonik en archivist der abdy von Tongerlo, Landhouw der Kempen*.

on bail. Dans beaucoup de localités, le beurre est vendu publiquement à la criée, fréquemment sous l'abri d'un tilleul séculaire et au milieu du concours des paysans des environs, réunis pour le jour du marché hebdomadaire. Comme le remarque avec raison M. Joigneaux, ce mode de vente est un encouragement naturel et très efficace pour la bonne fabrication, car les fermières dont le beurre atteint le plus haut prix tirent vanité de cette distinction accordée par les suffrages intéressés des acheteurs, tandis que celles dont les produits sont délaissés, unies en même temps dans leur bourse et dans leur amour-propre, s'efforcent de réparer leur échec en redoublant de soins pour nourrir le bétail et pour entretenir la propreté de la baratte.

Si nous avons cité le vin parmi les productions de la Campine, c'est surtout parce que l'on ne s'attend guère à trouver ce fruit du Midi à une latitude aussi élevée et sous un climat aussi rude. Au moyen âge, la vigne était cultivée dans la Belgique entière, et dans beaucoup de villages les anciens documents ont mention de vignobles. Aujourd'hui on n'en rencontre plus que sur les coteaux des bords de la Meuse et dans les sables de la Campine. Ce sont surtout les abbayes de Westmalle, Averbode, Tongerlo, qui ont conservé ou repris cette culture parce qu'elles trouvent un débouché spécial dans le clergé, qui achète de préférence pour le service les autels un vin dont la pureté lui est garantie. Dans ces derniers temps, quelques propriétaires ont aussi planté des vignes; toutefois il est très dou-

teux que la valeur de la récolte puisse en couvrir les frais.

Les fermes sont bien garnies de bétail, car on trouve plus d'une tête de bêtes à cornes par hectare de terre arable. Les vaches originaires du pays sont petites et légères : elles se ressentent de la maigre chère qu'elles font, lorsqu'étant jeunes elles doivent chercher leur pâture dans la bruyère; mais la plupart des fermiers remontent en partie leurs étables en achetant des génisses hollandaises. Les chevaux sont de qualité médiocre, mal faits et peu vigoureux. Le nombre en est relativement moins élevé que dans toutes les autres parties de la Belgique, parce qu'on emploie souvent comme bêtes de trait les jeunes bœuf, dont le pied fourchu et les lentes allures conviennent aux labours et aux charrois à exécuter dans le sable. C'est dans les contrées à moitié cultivées que d'ordinaire, on le sait, les moutons sont relativement le plus nombreux. On a donc lieu de s'étonner que dans la Campine le chiffre des bêtes à laine n'atteigne que la moitié de celui qui représente la race bovine, et encore ce chiffre va-t-il en décroissant à mesure que les défrichements s'étendent (1). Vers 1830, on comptait encore 1 mouton par 6 hectares de superficie; aujourd'hui on n'en trouve plus que 1 par 8 hectares. La rareté relative des bêtes à laine tient à ce que la lande, qui leur donne bien

(1) Le chiffre qui représente le petit bétail : porcs, moutons, chèvres, est pour la Campine 113,404; celui de bêtes à cornes 129,881, et celui des chevaux 12,009.

est un médiocre pâturage, ne peut leur fournir de nourriture pour l'hiver ; on les remplace d'ailleurs par des vaches aussitôt que le progrès de la culture le permet.

Si les cultivateurs campinois l'emportent sur les flamands pour la préparation des engrais, ils leur sont inférieurs pour les assolements. En effet, tandis que ces derniers ont soin d'intercaler presque toujours entre deux récoltes de céréales une récolte de plantes sarclées, les premiers n'observent pas cette règle essentielle et font souvent porter à leur sol plusieurs produits épuisants sans interruption (1). Cette faute agronomique est d'autant plus chéreuse, que le sol, étant peu fertile, a besoin d'être plus ménagé. Les labours et les façons donnés à la Campine, les travaux des semailles et de la moisson, les instruments aratoires sont d'ailleurs semblables à ceux qu'on observe dans les Flandres. On remarque surtout un procédé particulier qui frappe bien vite l'observateur étranger et qui paraît propre aux populations de langue flamande, car aussitôt qu'on franchit la frontière qui sépare les deux races et qu'on entre dans le pays wallon, soit aux environs de Charlemont, soit au sud de Bruxelles, on cesse de le rencontrer. Voici en quoi ce procédé consiste : les

1) C'est ainsi qu'on rencontre assez fréquemment des rotations qui reviennent à peu près au type suivant : première année, pommes de terre ; deuxième, seigle, puis spergule ; troisième, seigle ; quatrième, avoine avec trèfle ; cinquième, trèfle, sixième, seigle et spergule ou sarrasin.

champs emblavés, au lieu de présenter une surface unie comme à peu près partout ailleurs, sont divisés en lits ou billons, comme dans un jardin potager. Après qu'on a jeté la semence sur la terre fraîchement labourée et hersée, un ouvrier creuse à la hêche de petites rigoles tirées au cordeau à une distance de deux ou trois mètres, et il éparpille avec soin, en l'émiettant sur les semailles, la terre qui en provient. Ces petits canaux d'écoulement débarrassent rapidement le sol des eaux surabondantes, et les planches qu'ils laissent entre eux, semblables à celles qu'exigent certains légumes, ont l'avantage de permettre à l'air et à la chaleur de pénétrer jusqu'aux racines des blés et d'en favoriser ainsi le développement. Chaque année, les rigoles de l'année précédente sont comblées, et de nouvelles ouvertes à côté, de telle façon qu'au bout d'une certaine période le champ entier a reçu peu à peu un labour profond d'un pied au moins; le sous-sol a été fertilisé par l'action de l'atmosphère et de la gelée, sans réclamer une grande augmentation de fumier. Certes cette méthode nécessite un surcroît de travail, mais on reconnaît généralement que l'augmentation des frais est couverte par celle du produit.

Les Flamands auront été amenés à y avoir recours, quand ils se sont mis à cultiver leurs terres humides, et le procédé, dont on voyait les résultats favorables, se sera répandu de proche en proche, même dans les terres sèches qui semblaient ne pas en exiger l'application. Dans la partie wallonne du

royaume, les champs labourés à plat n'offrent d'autres rigoles que celles qu'on trace à la charrue, de distance en distance, sur les terrains en pente, de manière à recueillir les eaux le long des déclivités qu'elles pourraient raviner par leur chute trop rapide. Il n'est pas sans intérêt de retrouver jusque dans un détail de culture la marque des nuances qui distinguent deux populations qui vivent côte à côte et qui exploitent des terres souvent d'une nature identique.

Nous venons d'indiquer les particularités qui caractérisent l'agriculture de la Campine, restée fidèle jusqu'à ce jour aux traditions anciennes. Les seuls progrès qu'on puisse signaler sont des conquêtes nouvelles faites sur la lande grâce au prix élevé des produits agricoles, du beurre surtout, grâce aussi à l'emploi du guano, l'unique engrais à peu près dont le poids n'empêche pas le transport à de grandes distances. Toutefois, à côté des exploitations dirigées par les habitants de la contrée, le capital du reste du pays, attiré par la vente des biens communaux, est venu, depuis une quinzaine d'années, en établir de nouvelles, où sont appliqués tous les perfectionnements les plus récents de l'art agricole. C'est ainsi qu'on rencontre aux environs d'Achel de grandes métairies semblables à celles de la Hollande, dans chacune desquelles on nourrit un troupeau de quarante vaches à lait en vue de la fabrication en grand du fromage; non loin de Postel, une ferme où l'on a introduit tous les procédés du *high-farming* à l'anglaise, entre autres la machine à

vapeur qui fait mouvoir la batteuse, le tarare, le coupe-racines, le hache-paille, le moulin, et qui sert en même temps à cuire la nourriture du bétail et à distribuer l'eau ; à la Schoorse-Heide, une exploitation où les engrais liquides sont distribués sur les terres d'après le système Kennedy, c'est à dire au moyen d'une pompe foulante, qui, envoyant au loin le purin dans des tuyaux souterrains, arrose à volonté les récoltes d'une pluie fertilisante ; au Zwart-Goor, un magnifique établissement agricole qui s'élève à l'endroit même où croupissaient, il y a quelques années à peine, les eaux stagnantes d'un marais ; à Neer-Pelt et à Over-Pelt, des prairies qui offrent les combinaisons les plus variées et les plus scientifiques de l'irrigation ; dans maintes localités enfin, des fermes dirigées d'après la méthode flamande combinée avec l'emploi des machines nouvelles. La Campine est devenue ainsi une sorte d'arène agronomique où luttent les champions des différents systèmes de culture, un vaste champ d'expériences où toutes les inventions nouvelles sont appliquées en même temps et soumises, comme en un concours, à l'épreuve de la pratique.

Cette activité est d'un heureux augure pour l'avenir. Avec le temps, il est à croire que toutes les terres vagues seront mises en rapport, mais à une condition : c'est qu'on se garde des espérances trop flatteuses et qu'on s'arme contre de trop probables déceptions. L'irrigation même, dont les résultats semblaient infaillibles, n'a pas répondu entièrement aux brillantes promesses qu'on avait faites à ce

sujet. On avait remarqué que presque tous les villages étaient situés près des ruisseaux et des lieux humides, parce que les prairies naturelles des bas-fonds, nourrissant le bétail de leur végétation spontanée, servaient ainsi de base pour la conquête de la lande. On se proposa donc de suivre la marche indiquée par la nature. Une partie des eaux de la Meuse fut détournée et jetée dans l'Escaut après avoir traversé toute la Campine de l'est à l'ouest. Avec les irrigations ainsi obtenues, on estimait que 25,000 hectares de bruyères pourraient être convertis en prairies fertiles. Le projet était excellent : seulement quelques esprits enthousiastes en exagérèrent la portée. Une formule précise résuma leur système. Avec de l'eau, disaient-ils, on a de l'herbe, avec de l'herbe du bétail, avec du bétail de l'engrais, et avec de l'engrais tout ce que l'on désire. La déduction semblait très juste, et pourtant la nature ne s'empressa point de la réaliser. Au lieu de graminées succulentes, l'eau ne développa presque toujours que les plantes âcres et malsaines qui composent la flore des sables humides. Une végétation verdoyante succédait bien à la bruyère, mais la qualité n'en était guère meilleure. Il fallut en revenir à l'ancienne méthode et communiquer au sol la force qui lui manque, c'est à dire amender et fumer largement, puis irriguer après. Même sous l'influence du soleil du Midi, et sur les bonnes terres de l'Aragon et de la Lombardie, on engraisse les prés irrigués : combien cela n'était-il pas plus nécessaire pour une terre sablonneuse située sous un climat

humide et froid? Aussi ceux qui ont voulu avoir de bonnes prairies ont-ils commencé par appliquer à chaque hectare pour 3 à 500 fr. de boues de rue ou de limon de la Meuse amenés par bateaux ; puis ils ont continué à fumer leurs herbages, surtout pendant les premières années. Mais d'autres, voyant qu'il fallait continuer pendant longtemps à consacrer aux nouvelles prairies des soins et de l'argent, se sont découragés. Les sociétés surtout qui comptaient avoir des dividendes à distribuer aux actionnaires ont été déçues, comme le sont d'ordinaire les associations qui tentent une spéculation agricole, car ce genre d'entreprises exige pendant plusieurs années des avances constantes et bien employées, qu'on ne récupère souvent que par la plus value de la propriété. La période de découragement, suite nécessaire des premières déceptions, a duré de 1852 à 1855. La plupart des prairies étaient négligées; quelques-unes se remettaient en bruyères; sur d'autres le produit en foin tombait de 5 et 6,000 kilos à 1,500 et à 1,000. Mais dans ces dernières années, les expériences concluantes de M. Keelhoff ont montré qu'en engraisant largement, et en mettant pour 150 à 200 fr. de guano par hectare, on pouvait obtenir des résultats favorables. Aussi une nouvelle période ascendante a-t-elle commencé, et déjà la Campine exporte du foin jusque dans le Royaume-Uni. En définitive, le creusement du canal de la Campine et la distribution de ses eaux ont eu des résultats très favorables, mais qui n'ont été atteints qu'au prix d'efforts soutenus et de grandes avances. On peut

dire qu'en général ~~les prairies~~ irriguées, malgré le prix d'achat peu élevé du sol, n'ont pas été obtenues à moins de 1,200 ou 1,500 francs par hectare (1), et quant aux terres soumises à la charrue, si l'on compte le coût des bâtiments et des amendements de toute espèce, on arrivera à une somme peu inférieure à celle qui vient d'être indiquée ; en outre il faut y ajouter, pour arriver à un résultat avantageux, un énorme capital d'exploitation que des hommes compétents estiment devoir s'élever à 7 ou 800 francs. Le seul moyen économique de mettre ici la terre en rapport, c'est d'y semer ou d'y planter des arbres résineux d'après la méthode que nous avons observée dans les Flandres. Des plantations de ce genre ont été faites dans différentes parties de la Campine (2),

(1) Voici en quels termes M. Delacroix résume la question des prairies irriguées dans son Rapport au ministre de l'agriculture et du commerce de France :

« Le capital nécessaire à la formation d'un hectare de prairie doit être estimé de 1,000 à 1,200 francs ; frais d'acquisition compris. Un capital de roulement de 100 à 200 francs est en outre nécessaire pour l'exploitation. Dans ces conditions et sous la réserve que le propriétaire n'abandonnera pas la gestion de la chose à des mains indifférentes ou inintelligentes, on peut compter sur un revenu moyen de 6 p. c. » Il faut avouer que c'est peu, car ce revenu n'est pas obtenu comme la rente sans soin et sans responsabilité. Il doit payer aussi l'industrie du propriétaire rarement disposé à soigner lui-même ses biens, quand il ne réside pas dans le voisinage immédiat.

(2) Le pin a été partout en Belgique semé par la main de l'homme. C'est dans le cours du siècle dernier que l'on a sur-

et souvent sur une très grande échelle. Le bois d'élagage est vendu soit dans le pays même pour chauffer les fours fermés où l'on cuit les briques, soit pour la consommation des boulangeries dans les villes. Depuis l'amélioration des voies de communication, les sapinières, quand le sol a été convenablement préparé, donnent un revenu considérable.

C'est en effet la construction des routes et des canaux qui a le plus contribué aux progrès accomplis par l'agriculture dans la Campine. Depuis quinze ans, des travaux considérables ont été exécutés, des sommes énormes dépensées pour rattacher au pays ces districts si longtemps isolés, et par leur situation et par la nature du terrain et par les faibles ressources d'une population peu riche et très disséminée. En 1815, on ne comptait dans la Campine que 300 kilomètres de routes royales et provinciales, aujourd'hui il en existe 500 kilomètres dont 280 pour la province d'Anvers et 230 pour celle du Limbourg. Il faut ajouter 213 kilomètres de chemins vicinaux pavés ou empierrés et 230 kilomètres de canaux. En outre plusieurs chemins de fer traversent et longent

tout commencé à y créer des sapinières, et l'on cite un certain Coster, d'Anvers, parmi ceux qui ont introduit les plus grandes améliorations dans ce genre de plantations, comme l'indiquait naguère encore le nom de *Costerboschen* donné aux bois de bonne venue. Anciennement les abbayes plantaient des forêts de chênes et de hêtres. On en voit encore des restes près de Tongerlo et d'Everboden ; mais les plus beaux arbres ont été abattus du temps de la domination française pour les chantiers de la marine militaire.

la Campine : ceux d'Anvers à Rotterdam, de Contich à Turnhout et de Hasselt à Maestricht, sur un développement total de 94 kilomètres. La Campine possède donc au total 938 kilomètres de voies de transport perfectionnées par terre et par eau, dont les deux tiers ont été ouverts depuis quinze ans, moyennant une dépense de 37,500,000 fr., — soit 128 fr. par hectare de superficie, — faite par les compagnies, l'État, les deux provinces et les communes. C'est un immense bienfait dont les résultats se marquent déjà par une augmentation considérable dans le prix de vente et de location des terres, et qui se feront sentir de plus en plus dans l'avenir.

On comprend toutefois que, malgré les grands travaux exécutés par l'État et par l'initiative intelligente et persévérante des particuliers, le défrichement de la Campine n'a pu avancer que très lentement. En 1849, on y comptait encore 80,000 hectares de terres vagues, dont 80,000 appartenant aux 148 communes campinoises. Depuis lors, une loi nouvelle est venue permettre au gouvernement d'obliger les communes soit à tirer parti de leurs biens, soit à les vendre. On estime que sous l'empire de cette loi, 8,000 hectares de terres vagues appartenant aux communes et soumis à un nouveau mode de jouissance ont été définitivement mis en rapport de 1850 à 1859, et 25,000 hectares convertis en prairies irriguées. Si l'on admet le même chiffre pour les propriétés privées, on arrive à constater qu'on a rendu productifs à peu près 1,600 hectares par an. Ce résultat paraîtra peut-être minime quand on

songe aux vastes espaces qui restent à conquérir, mais on ne s'avisera pas de le dédaigner si l'on se rappelle tous les obstacles qu'il faut surmonter à force de sacrifices, d'énergie et de constance.

Quoique la Campine s'étende sur la plus grande partie des deux provinces d'Anvers et du Limbourg, elle n'en occupe point tout le territoire : les cantons méridionaux de ces provinces appartiennent à une zone plus fertile, et pour la culture ils se rapprochent de ceux du centre de la Belgique. Aux environs d'Anvers, la terre est très maigre; mais le voisinage de cette grande cité commerciale a permis de communiquer au sol une extrême fertilité et de lui appliquer à peu près les procédés de la culture maraîchère. Près de Malines, on rencontre des prairies magnifiques arrosées par les eaux de la Senne et de la Dyle, et des terres cultivées comme celles des Flandres; elles se vendent à des prix encore plus élevés, c'est à dire au delà de 5,000 francs l'hectare. Enfin dans le Limbourg, du côté de Hasselt, de Tongres et de Saint-Trond, sur un terrain argileux, et profond s'élèvent de grandes fermes où l'on engraisse des bœufs et où l'on cultive la betterave pour les fabriques de sucre, assez nombreuses dans cette partie du pays. On arrive ainsi par des transitions insensibles à la région centrale, qu'il faut maintenant visiter.

II

La région hesbayenne. — Les anciennes forêts. — Suppression de la jachère. — Mondez. — Rôle prédominant du cheval. — L'assolement. — Prix des terres. — Progrès récents. — Les grandes fermes. — Les châteaux.

La Campine nous a montré l'agriculture belge luttant contre la nature. Dans la zone favorisée que nous voudrions décrire, on voit partout au contraire la nature venir en aide au travail de l'homme. Cette région comprend à peu près toute la partie naturellement fertile du territoire belge. Quoique les terrains qui s'y succèdent appartiennent à des époques géologiques différentes et à des formations de plus en plus anciennes à mesure qu'on avance vers l'est, le sol est néanmoins composé presque partout d'une argile plus ou moins mêlée de sable, qui est singulièrement favorable à la culture du froment. Ce qui domine, c'est ce que les géologues nationaux ont appelé le limon hesbayen, parce qu'on le trouve surtout dans la Hesbaye, district très riche et abondant en grains, situé à l'occident de la Meuse dans la province de Liège. C'est dans ce même district qu'on

doit chercher également le type de la culture qu'on rencontre dans le Brabant et dans le Hainaut, de sorte que tant pour la constitution du sol que pour les méthodes agricoles on pourrait donner le nom de *région hesbayenne* à toute la contrée comprise entre la Campine au nord, la frontière française au midi, les Flandres à l'ouest, la Sambre et la Meuse à l'est.

Remarquable pour ses forces productives, cette région est, en général, la moins pittoresque du royaume, caractère qui lui est commun avec la plupart des terres à froment. La superficie, plissée en larges et insensibles ondulations, offre de vastes plaines nues, légèrement inclinées, aussi favorables à la croissance des moissons qu'au choc des armées. Trop souvent en effet ces champs couverts d'épis ont été arrosés de sang humain, et on traverse ici plus d'un village qui, comme Jemmape, Fleurus ou Waterloo, a eu le fatal honneur de donner son nom à l'une de ces rencontres fameuses où se sont joués les destins des empires. Tout le pays dans les temps primitifs était couvert d'épaisses forêts dont il ne reste presque plus rien aujourd'hui. Les hêtres de la forêt de Soignes près de Bruxelles, les ormes du Parc dans cette ville même et les arbres dont on aperçoit à l'horizon les silhouettes isolées, laissent deviner à l'inspection de leur tronc élancé et droit comme une colonne gothique, et de leur écorce, nette et saine, la profondeur et la fécondité du sol. A l'ombre des bois dans les bas-fonds, sur les collines mêmes, la végétation spontanée est vigoureuse

drue. Tandis que dans la zone des sables les plus petits animaux parvenaient à peine à subsister, avant l'occupation de l'homme, ici les grands ruminants, même le cerf et l'aurochs, trouvaient une abondante nourriture dans les feuilles succulentes des plantes sauvages, remplacées aujourd'hui par celles qui alimentent les populations accumulées. Toute cette région faisait partie de la grande forêt charbonnière dont il est si souvent fait mention dans les premiers temps des royaumes francs. Le nom même du Brabant, anciennement *Braekband*, indique que les défrichements n'occupaient qu'une portion très restreinte de la contrée.

Les bois ne disparurent que fort lentement, et les conquêtes de la charrue ne s'étendirent plus rapidement que vers la fin du siècle dernier (1). A cette

(1) Dans son *Histoire des environs de Bruxelles*, M. A. Wauters a inséré quelques indications qui peuvent servir à évaluer les terres à différentes époques. En 1688, quand les États du Brabant firent procéder à une nouvelle assiette de l'impôt foncier, il évalua le revenu imposable, par bonnier, de 3 florins 7 sous 15 fl. pour les terres arables, de 3 fl. 15 s. à 24 fl. pour les prairies, et de 5 fl. à 24-30, et à 40 fl. pour les étangs. Dès le moyen âge les redevances en Brabant étaient partie en argent, partie en nature : avoine, chapons. Le type des fermes *hove*, était comme en Flandre d'une étendue de 12 bonniers. On trouve dans un cartulaire de l'abbaye de la Cambre : « Hovagii modus teutonicè dicitur hova continentis undecim bonaria. » Les *hoveliens* étaient des champs d'une étendue légale de 12 bonniers correspondant aux anciennes manses. Il résulte de ces faits que la constitution de la culture était la même dans toute la partie flamande du pays.

époque, plus de 100,000 hectares, c'est à dire le tiers de la province, furent défrichés et convertis en terre arable. Par suite du prix croissant des denrées alimentaires, ce mouvement a continué de nos jours, et maintenant le pays est à peu près entièrement déboisé.

Naguère encore, dans toute la région hesbayenne, habitée par la population wallonne, dominaient l'assolement triennal et la grande culture. Un savant ecclésiastique du XVIII^e siècle, qui s'était occupé avec succès des sciences naturelles et de l'agriculture en Belgique, l'abbé Mann, nous a laissé une peinture naïve de la vie patriarcale des cultivateurs aisés du Brabant wallon et du Hainaut à cette époque. « Dans ce pays, dit-il, les fermiers sont riches, bien logés, bien nourris, mangeant comme des patriarches à une longue table, le père de famille et sa femme au haut bout avec leur bouteille de vin, les enfants et les domestiques au bas bout. Le fermier se promène à cheval dans ses terres, donnant de l'ouvrage aux manants à sa volonté et les tenant dans sa dépendance, au point que l'ouvrier qui lui aurait déplu serait obligé d'abandonner le canton faute d'ouvrage. Ces gros fermiers sont heureux, mais les manants qui en dépendent sont dans la servitude (1). » Ces traits de mœurs, qui portent encore l'empreinte de l'époque féodale et qui rappellent les conditions de la vie rurale dans certains comtés anglais, se sont grandement modifiés de nos jours. Le type du *gentleman*

(1) *Anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. VI.

farmer est devenu plus rare, mais les ouvriers agricoles, les manants, comme dit l'abbé agronome dans la langue de son temps, se sont émancipés, et, grâce aux nombreux emplois que leur offre le développement de l'industrie, ils ont cessé d'être dans la dépendance de leurs maîtres. Leur salaire s'est élevé, car le nombre de ceux qui consacrent leurs bras à l'agriculture est souvent si restreint, qu'il a fallu renoncer à presque toutes les cultures qui exigent beaucoup de soins et de main-d'œuvre.

Tandis que l'antique bannière du pays de Waes, « d'azur à la rape (navet) d'argent en naturel, » portait dès le moyen âge l'image de la racine fourragère qui avait fait la richesse de la contrée, tandis que dans le Brabant flamand la jachère avait disparu depuis longtemps, le repos trisannuel de la terre était encore une coutume générale dans tout le Brabant wallon, le Hainaut et le Namurois, vers la fin du siècle dernier. Humiliés du contraste que présentait la culture de leur province avec celle de la Flandre, les États du Hainaut, qui attribuaient cette infériorité si marquée à la trop grande étendue des exploitations, obtinrent, en 1755, de l'impératrice Marie-Thérèse, une ordonnance qui limitait la grandeur des fermes à soixante-dix bonniers, c'est à dire à 80 hectares environ. Ce règlement, d'une application très difficile, comme on le pense bien, ne paraît pas avoir eu d'effet très sensible. Le progrès s'accomplit sous d'autres influences. D'après l'abbé Mann, autorité irrécusable en cette matière, la culture se perfectionna par l'exemple des fermiers fla-

mands que les propriétaires attiraient sur leurs terres (1), parce que ces habiles laboureurs en tiraient de plus grands produits et qu'ils étaient ainsi disposés à payer un fermage plus élevé. A partir de la paix de 1748, qui termina la guerre entre la France et l'Autriche, la population augmenta rapidement, des maisons se bâtirent de tous côtés, et l'agriculture prit un essor remarquable dont tous les contemporains furent frappés. Nous possédons des détails précis sur la manière dont s'est opérée l'abolition de la jachère dans l'une des parties jadis les plus délaissées de la contrée et qui en est devenue l'une des plus riches, la belle plaine de Fleurus et les districts environnants. On nous pardonnera d'insister sur un cas particulier qui, mieux que des indi-

(1) « La province du Hainaut, dit l'abbé, n'est pas aussi bien cultivée que la Flandre, mais elle gagne tous les jours par l'exemple des Flamands. » « Jusque vers le milieu de ce siècle (le XVIII^e), les paysans du Hainaut ne travaillaient que par tiers et laissaient reposer la terre. » Notre auteur constate la division croissante des terres et s'en félicite. « En Brabant, dit-il, où on a laissé la liberté, la terre s'est divisée, sauf dans le Brabant wallon où l'on voit de grandes fermes. En général dans les Pays-Bas, dès qu'il y a un bonnier à vendre, les paysans l'achètent et le payent plus que la valeur. Il y en a beaucoup qui n'ont que deux ou trois bonniers et qui se croient riches parce qu'ils sont à leur aise. » Dans une note en réponse à l'abbé Mann (*Mémoires*, etc., tome VI), le marquis de Chasteler constate l'empressement des paysans pour obtenir des baux à long terme, à charge d'y bâtir une maison (emphytéose). Ils payent volontiers, dit-il, un prix de location supérieur d'un tiers au prix ordinaire.

cations générales, fera comprendre la marche et le caractère de cet important progrès agricole.

L'agronome anglais sir John Sinclair visitait la Belgique en 1815 afin de rechercher pourquoi le prix des grains était moins élevé dans ce pays qu'en Angleterre. On lui parla d'un cultivateur appelé Mondez, qui occupait la ferme de Baulet, non loin de Charleroi, et qui, par son exemple, avait grandement contribué à la suppression de la jachère dans cette partie de la Belgique. Sinclair se décida à l'aller visiter. Le moment était mal choisi. C'était pendant les Cent Jours. Le pays était traversé par les troupes alliées, et les Prussiens occupaient même la ferme de Baulet. On était à la veille de ces luttes suprêmes qui allaient ensanglanter, dans les champs de Fleurus, les moissons dont l'intrépide agronome admirait, au soleil de juin, la beauté et la vigueur. Il parvint néanmoins à arracher son esprit aux préoccupations de la guerre, dont les formidables préparatifs l'entouraient de toutes parts, et dans l'ouvrage où il consigne les résultats de son voyage (1), il constate les progrès remarquables obtenus par la persévérance intelligente de Mondez. Celui-ci avait déjà exposé, dans un mémoire honoré d'une médaille d'or par la Société d'agriculture de Paris, la marche qu'il avait suivie et les améliorations qu'il avait introduites dans la culture. D'après le rapport officiel du maire de Fleurus, en 1774, quand l'habile cultivateur prit la ferme de Bau-

(1) *Hints regarding the agricultural state of the Netherlands.*

let, l'agriculture était très arriérée. L'assolement triennal primitif régnait sans partage, doublement respecté comme une tradition des aïeux et comme une nécessité absolue. Un tiers des terres était en jachère, le second tiers en blé d'hiver, le troisième en avoine. On semait peu de froment, mais du seigle et de l'épeautre. Le bas prix du grain et du bétail décourageait l'agriculture. Les propriétaires avaient autant de peine à trouver des fermiers, que les fermiers en ont aujourd'hui à trouver des fermes. La rente des meilleures terres de la plaine de Fleurus était alors de 12 fr. le bonnier. Mondez avait eu occasion d'étudier les procédés de la culture flamande aux environs de la ville d'Ath, où elle avait été introduite par des fermiers venus des Flandres pour remplacer ceux du pays, ruinés par suite des guerres de la succession d'Espagne. En entrant dans la ferme de Baulet, il se hâta de suivre leurs exemples. Les engrais étaient à vil prix : on avait pour 1 fr. 26 c. une voiture de fumier à cinq chevaux, et les boues de rue, les plâtras, les vidanges, se donnaient plutôt qu'ils ne se vendaient. Mondez acheta des quantités considérables de toutes ces matières fertilisantes ; il fit construire des citernes pour recueillir les engrais liquides, et du coup il supprima les jachères, qu'il remplaça par du lin et du colza, et abandonna l'épeautre et le seigle, au lieu desquels il mit du froment. Au bout de trente ans, il avait fait fortune, et tout le canton avait changé de face. Il avait repris, en entrant dans la ferme, toutes les récoltes qui couvraient les 98 hectares dont elle se compo-

sait pour 11,454 francs, ce qui faisait un produit moyen par hectare de 126 francs. Il porta cette moyenne à 317 francs, c'est à dire à plus du double. Les cultivateurs des environs se moquèrent d'abord de lui, puis prédirent sa ruine; leur prédiction ne s'accomplissant point, ils le calomnièrent, et finirent en somme par où ils auraient dû commencer : ils l'imitèrent, si bien que, vers 1810, le prix des engrais avait décuplé (1). La jachère était définitivement supprimée, et aujourd'hui la plaine de Fleurus forme une des plus belles régions agricoles de la Belgique. Les prix de location dépassent 125 francs, et les prix de vente 5,000 francs à l'hectare. La contagion du succès et l'augmentation des besoins aidant, les bonnes méthodes se répandirent de proche en proche, et le progrès se généralisa. Maintenant, dans le Hainaut, l'antique assolement triennal est remplacé

(1) Voyez l'intéressante brochure publiée par Mondez lui-même sous le titre : *Sur la destruction de la jachère et les avantages de l'agriculture flamande*. On trouve aussi quelques détails sur l'histoire de la culture du Hainaut dans une brochure de H. Aug. Lacroix intitulée : *Défrichement des terrains vagues, marais, bruyères et waressaix en Hainaut*, 1848. Après la paix d'Aix-la-Chapelle de 1748, les États du Hainaut, par résolutions du 11 décembre 1753 et du 25 septembre 1754, en vue d'engager les communes à vendre leurs fonds incultes, imposèrent ces propriétés au vingtième. Voici un extrait des considérants :

« La plupart des communautés n'ont que le droit de pâture sur ces vastes bruyères, lequel est même partagé et en commun entre plusieurs paroisses. Les seigneurs des lieux où ces bruyères sont situées ayant la propriété foncière de ces communes, le peu d'intelligence qu'il y a eu de tous les

par une succession de récoltes plus variées, et le froment a partout éliminé les céréales alimentaires de qualité inférieure. Nous avons insisté sur les améliorations introduites par Mondez pour deux motifs : d'abord parce qu'il nous semble qu'on ne peut trop rendre hommage à ces hommes utiles dont les travaux modestes et bornés dans l'humble sphère des occupations rustiques, contribuent cependant d'une manière si notable à augmenter la richesse permanente de leur pays, ensuite parce que l'abolition complète de la jachère marque dans l'histoire agricole d'un peuple une révolution d'une importance capitale, et dont il est ordinairement très difficile de connaître les détails.

La base de la culture dans la région hesbayenne est complètement différente de celle de la région sablonneuse. Dans les sables, il s'agit d'accumuler,

temps, soit entre lesdits seigneurs et leurs vassaux, soit entre ces derniers et les villages voisins, qui ont le même droit de pâturage, ont toujours été le principal sujet pour lequel la culture de ces bruyères et communes a été négligée jusqu'à présent. »

La province, telle qu'elle se composait alors, comprenait, d'après les états transmis en exécution de ce décret, 4,284 bonniers de marais, bruyères et waressaix, divisés comme suit :

BONNIERS.	
Terres propres à la culture.	4,061
Id. à usage de prairie	4,118
Bruyères, marais, impropre à la culture	4,622
Bruyères à usage de plantations	483
	4,284

par le moyen de l'étable, une masse énorme de matières fertilisantes, afin de communiquer à la terre les forces productives qui lui font défaut. Aussi la vache à lait soumise à la stabulation permanente est-elle l'animal de prédilection. Dans l'argile du Hainaut, les éléments de la végétation ne manquent pas ; pour développer la fécondité du sol il suffit à peu près de l'exposer à l'action bienfaisante de l'atmosphère par d'énergiques labours. Aussi est-ce ici le cheval qui dans la ferme remplit le rôle le plus important. L'inspection du bétail qui garnit les fermes ne laisse point de doute à ce sujet. Tandis qu'en Flandre on trouve de 8 à 10 bêtes à cornes pour une bête de trait, dans le Hainaut on compte ordinairement, sur une ferme de 100 hectares, 18 chevaux et une dizaine de poulains, 10 à 12 vaches, et autant d'élevés, plus 200 moutons et des porcs pour la consommation domestique, c'est à dire que le nombre des chevaux égale, s'il ne surpasse, celui des bêtes à cornes. Les chiffres de la statistique confirment ces données. Ainsi dans l'arrondissement de Charleroi, où domine la culture hesbayenne, on trouvait en 1846, 22 chevaux et 58 bêtes à cornes par 100 hectares de superficie (1), tandis que, dans l'arrondissement de Termonde

(1) Quoique dans les grandes exploitations le nombre des chevaux égale à peu près celui des bêtes à cornes, les chiffres de la statistique générale ne peuvent indiquer la même proportion, parce que beaucoup de petits cultivateurs travaillant leur terre sans chevaux tiennent néanmoins une ou deux vaches.

(Flandre orientale), la race chevaline était représentée par le nombre 9, et la race bovine par le nombre 73.

La fertilité du sol, qui explique la prédominance des chevaux et la rareté relative des vaches, rend aussi le fermier moins diligent pour conserver les engrais, ou pour en augmenter la quantité et l'efficacité. Les fumiers réunis dans les cours présentent fréquemment un aspect pailleux qui indique une fermentation incomplète, et ils sont très inférieurs à ceux de la Campine et même de la Flandre. Quoiqu'on commence à apprécier généralement les bons effets des engrais liquides, bien des étables manquent encore de fosses à purin. Les cultivateurs n'achètent point d'engrais. L'emploi des vidanges est rare, celui du guano inconnu, ou considéré comme beaucoup trop coûteux, même par des fermiers riches qui reculent devant une dépense que le dernier des journaliers flamands fait chaque année sans hésiter. Le seul amendement partout en usage est la chaux, qui est indispensable pour vivifier un sol compacte, et qu'on obtient à bas prix par suite de la proximité des terrains de formation calcaire. Au lieu d'être engraisés une ou deux fois par an, comme dans la zone sablonneuse, les champs ne sont fumés que tous les cinq ou six ans. La quantité d'engrais dont disposent les cultivateurs est évidemment insuffisante. La terre est, il est vrai, d'assez bonne qualité pour donner jusqu'à six ou même sept récoltes de suite sans repos et sans fumure; mais il est certain que ses produits seraient beaucoup plus considérables, si elle était plus largement traitée.

Le bétail étant relativement peu nombreux, les récoltes de plantes fourragères n'occupent pas une très grande place dans l'assolement. Les seules de ces plantes qu'on cultive sont, en fait de légumineuses, les féveroles, la lupuline (*medicago lupulina*), le trèfle blanc, et principalement le trèfle ordinaire ; on fait de racines, la betterave, mais en proportion très restreinte. Dans les Flandres, nous avons vu qu'on consacrait à la nourriture du bétail de 50 à 55 p. c. de la superficie arable ; dans la région hesbaysenne, on ne destine aux récoltes vertes, y compris les prairies naturelles, que de 30 à 35 p. c. quoique la jachère soit supprimée, l'assolement dans le Hainaut et le Brabant wallon rappelle encore très fréquemment l'ancienne rotation, à cela près que le trèfle et les féveroles occupent l'année du repos. Au lieu de la succession alternée de céréales et de plantes sarclées que conseille avec tant de raison la science agronomique, trop souvent on fait succéder successivement les unes aux autres deux et même trois récoltes nuisantes : froment, seigle et avoine ; puis, après avoir fait deux coupes du trèfle semé dans l'avoine, recommence la même succession de céréales, suivie d'une récolte de féveroles. Heureusement ces méthodes mal entendues commencent à se modifier, des assolements plus rationnels s'introduisent. La culture de la betterave à sucre y a surtout beaucoup contribué en donnant à l'art agricole une impulsion inappréciable à celle qu'imprima le colza vers la fin du siècle dernier. C'est la seule des cultures industrielles qui ait une importance réelle. Par suite de

l'élévation du prix des journées, qui pour les hommes ne tombe guère au dessous de 2 francs, et qui va souvent au delà, on cultive de moins en moins le colza et le lin, si ce n'est aux environs de Tournai, où les procédés de culture ressemblent beaucoup à ceux des Flandres, et où l'on récolte le lin ramé (1), si recherché pour les fines batistes. Néanmoins, si les plantes oléagineuses et textiles ont perdu du terrain dans toute la région hesbayenne, la betterave, qui les a remplacées, a produit une révolution semblable à celle qui a été signalée en France dans le département du Nord. La production du sucre a pris un développement considérable en Belgique : elle s'élève aujourd'hui à plus de 16 millions de kilos.

L'engraissement du bétail de boucherie et l'augmentation de la quantité d'engrais disponible ont suivi ces progrès. Le prix de location des terres s'en est ressenti, et a haussé dans des proportions considérables. En moyenne, on peut le porter à 100 ou 110 fr. par hectare, et en bien des localités il monte à 125 et 150 fr., non pour des parcelles, mais pour de grandes fermes. Le prix de vente doit être calculé d'après le revenu, qui ne s'élève pas à plus de

(1) Quand on sème le lin très dru dans une terre fertile et bien fumée, les tiges de la plante croissent si fines, si déliées, qu'abattues par le vent et la pluie, elles pourraient immanquablement, si on ne les soutenait par des perches et de menus *rameaux* placés horizontalement à peu de distance de la terre. Le lin traité ainsi s'appelle du lin *ramé* et donne un produit considérable, qui dépasse souvent 2,000 fr. à l'hectare.

2 1/2 p. c. La terre arable ordinaire vaut donc de 4 à 6,000 fr. l'hectare, mais aussitôt qu'elle est à proximité des centres industriels, où on peut la louer en parcelles pour les ménages d'ouvriers, elle atteint une valeur de 8 à 10,000 fr. l'hectare. Comme les fabricants de sucre n'ont pas généralement une exploitation assez étendue pour récolter toutes les betteraves dont ils ont besoin, et comme d'autre part leur consommation en exige une quantité à peu près fixe, ils donnent jusqu'à 4 à 500 fr. par an pour un hectare de terre convenablement fumé et préparé, où ils sèment la betterave à leurs risques et périls.

Nulle part en Belgique la valeur de la propriété foncière ne s'est accrue aussi rapidement que dans cette région : depuis trente ans, elle a presque doublé. C'est dans le développement de l'industrie qu'il faut chercher la cause principale de ce phénomène économique. Assise en partie sur un bassin houiller extrêmement riche, cette région privilégiée livre en effet à la consommation non seulement les produits de la superficie du sol, mais aussi ceux que la terre recèle dans ses profondeurs. On en extrait le charbon exploité dans une multitude de fosses groupées surtout autour de Charleroi et de Mons, le fer fondu dans les hauts-fourneaux qui, la nuit, éclairent tout le pays comme autant de cratères en éruption, la chaux si nécessaire à ces terrains argileux, le porphyre de Quenast, qui, transformé en pavés, s'exporte jusqu'en Amérique, le kaolin, dont on fait de la porcelaine, le sable à vitre,

coulé en glaces expédiées au loin, la pierre de taille bleue employée dans toutes les constructions, des marbres excellents des teintes les plus diverses, etc. D'innombrables usines de toute espèce, disséminées dans toute la contrée, favorisent ainsi l'essor du travail et l'accroissement de la population; elles multiplient les sources de prospérité et tendent à donner au sol une valeur que n'aurait pu créer seul le progrès agricole, quelque réel qu'il ait été d'ailleurs (1).

D'après ce qui précède on a pu comprendre que le principal produit n'est pas ici, comme dans la zone sablonneuse, celui de l'étable, le lait et le beurre, mais celui des champs, les céréales et le froment surtout, dont le rendement s'est élevé à 22 hectolitres par hectare. Le capital d'exploitation est moins considérable que dans les Flandres, d'abord parce que la quantité de bétail est moins grande, ensuite parce que le fermier entrant ne paie point à son prédécesseur les fumiers qui se trouvent en terre ou dans les citernes, et qu'il ne lui faut point de fonds de roulement pour l'achat d'engrais livrés par le commerce. On estime ce capital à 35 ou 40,000 fr.

(1) L'accroissement remarquable de la population dans le Brabant et dans le Hainaut est la meilleure preuve du progrès de l'agriculture. Depuis le recensement de 1846 jusqu'au 1^{er} janvier 1859, il a été de 20 p. c. dans le Hainaut qui avait à cette dernière époque 789,844 habitants, soit 212 par 100 hectares, et de 14 p. c. dans le Brabant, qui comptait 772,728 âmes, soit 235 par 100 hectares. La Flandre orientale seule l'emporte pour la densité de la population.

pour une ferme de 100 hectares (1). Malheureusement les différends entre le cultivateur qui prend une exploitation et celui qui la quitte sont fréquents, et aboutissent souvent à des procès. Cela provient de ce que les innovations introduites dans la culture ont rendu inapplicables beaucoup d'anciens usages qui réglaient les points en litige (2); mais cette

(1) Voici l'estimation du capital d'exploitation nécessaire pour une ferme de 100 hectares, située du côté de Fleurus, d'après Mondez, en 1810. Il s'agit bien entendu d'une ferme très largement montée, car d'après Mondez 13,000 à 14,000 fr. sont considérés comme suffisants par beaucoup de fermiers :

45 Chevaux à 400 fr	6,000
10 Poulains à 230 fr	2,300
4 Cheval de selle	400
14 Vaches à lait à 216 fr	3,024
16 Elèves à 80 fr.	1,280
180 Moutons à 20 fr.	3,600
	16,604
 Instruments aratoires.	 4,000
Ameublement.	5,000
Gages et nourriture pendant quinze mois	5,940
Semences	3,484
Journées d'ouvrier.	1,898
	36,926

Une note qui m'est communiquée par un agronome très compétent, M. Fassiaux, de Rouveroy, porte aujourd'hui le pital à 35,500 fr. (Voir aux annexes n° 5). Plusieurs données rrespondent, mais il est à remarquer que Mondez basait ses lculs sur une ferme richement montée comme l'indiquent s 5,000 fr. d'ameublement et le cheval de selle, tandis que

Fassiaux a pris la moyenne. La moyenne pour 1810, entre ,000 et 14,000, ne donnerait que 25,000 fr.

(2) Voyez aux annexes n° 6.

transformation, due à l'influence croissante du développement de l'industrie, a été accompagnée d'incontestables progrès. Le drainage, pratiqué en grand, a fait un bien immense dans ces terres fortes où le labour se fait avec trois chevaux, même quand la charrue est de la meilleure construction. Les cultivateurs comprennent de plus en plus l'importance des engrais, et ils s'efforcent d'en accroître la quantité en donnant plus de place aux récoltes vertes, et par suite en augmentant leur bétail, tenu plus longtemps à l'étable, l'été, et plus largement fourni, l'hiver, de racines hachées mêlées au fourrage sec. Les comices agricoles et de nombreux concours stimulent l'amour-propre des agriculteurs, qui s'occupent de l'amélioration des races indigènes par le croisement avec des races étrangères, ou simplement par le choix des reproducteurs.

Les bêtes à cornes sont en général d'origine flamande ou hollandaise, parfois croisées avec des durham. Les chevaux du Hainaut et du Borinage, comme on les appelle, sont de qualité supérieure. Plus courts de reins que les chevaux flamands, la tête petite et l'œil plein de feu, le cou ramassé et cambré, ils peuvent compter au nombre des meilleures bêtes de trait qui existent, et ils ne le cèdent peut-être qu'aux chevaux du Perche et du Boulonnais de la grande espèce. Les instruments aratoires perfectionnés sont adoptés aussi de proche en proche. L'extirpateur, si utile et d'un emploi si économique, se trouve maintenant dans toutes les exploitations. Les batteuses mécaniques à manège

pour deux et trois chevaux s'introduisent également dans les grandes fermes. On ne peut méconnaître à tous ces signes la preuve d'un grand progrès de l'agriculture. Toutefois il reste encore beaucoup à faire, car la production moyenne par hectare est inférieure à celle de la Flandre, tandis qu'avec les avantages que cette région a reçus de la nature, celle-ci devrait être l'un des premiers districts agricoles de l'Europe.

Le Hainaut et le Brabant méridional sont considérés en Belgique comme pays de grande culture. Cependant les grandes fermes n'y sont pas très nombreuses. Ainsi, sur les 328,323 hectares du Brabant, on ne comptait, en 1846, que 147 fermes de plus de 100 hectares et 446 de 50 à 100, et sur les 372,205 du Hainaut, 122 fermes de plus de 100 et 588 de 50 à 100 hectares. Les exploitations inférieures à 1 hectare se rencontrent tout aussi fréquemment ici que dans les Flandres mêmes. C'est que non seulement les ouvriers agricoles, mais même la plupart des travailleurs employés dans les mines ou dans l'industrie veulent avoir leur lopin de terre pour y récolter une grande partie des aliments nécessaires à la consommation de leur ménage.

Dans la région hesbayenne, les grandes fermes n'ont pas ce charme de l'idylle, cette coquetterie rustique que donnent aux habitations rurales des Flandres leurs pelouses vertes et leurs haies où fleurissent l'aubépine et le chèvrefeuille : ce sont d'énormes bâtiments en briques, couverts d'ardoises, élevés autour d'une vaste cour qu'ils enferment de

toutes parts. Les fenêtres qui s'ouvrent en dehors sont rares et protégées par des barreaux de fer ; une porte solide clôt l'unique entrée. Tout semble disposé pour repousser une attaque, et l'on croirait voir une petite forteresse plutôt que la demeure d'un cultivateur. Les fermes d'Hougoumont, de Papelote et de la Haie-Sainte, si rudement disputées par les Français et les Anglais sur le champ de bataille de Waterloo, donnent l'idée de la résistance qu'elles peuvent offrir. La solidité de ces hautes granges en pierres de taille, de ces étables voûtées, de ces murs d'enceinte, tout cet ensemble de constructions coûteuses, tout cet appareil de défense rappelle l'époque déjà lointaine où le pays était exposé aux coups de main des maraudeurs. Aujourd'hui on renonce généralement à ces bâtiments massifs qui chargent la propriété d'un fort capital improductif, et qui exigent de grands frais d'entretien.

D'ailleurs les grandes fermes tendent à se morceler ici beaucoup plus rapidement que dans la partie flamande du pays. Des causes diverses concourent à produire ce résultat. D'abord l'augmentation du prix de la terre, car du moment que 100 hectares représentent un demi-million, le nombre des personnes qui peuvent conserver en entier un bien de cette valeur est restreint et la division est amenée par le partage des successions. En second lieu, les champs n'ont pas ici comme dans les Flandres, une forme régulière et déterminée ; les exploitations varient beaucoup d'étendue et ne répondent pas à deux ou trois types fixes et imposés par les exigences

d'une bonne culture. Il en résulte que les enfants des cultivateurs propriétaires, au lieu de vendre une exploitation, plutôt que de la morceler, partagent fréquemment en nature et introduisent ainsi une cause de subdivision autre que celle qui résulte de la plus value du sol et des influences économiques. Sans la culture de la betterave à sucre qui favorise le maintien des grandes exploitations, le vœu des anciens États du Hainaut ne tarderait pas à être réalisé, et des fermes de cent hectares deviendraient introuvables.

Jadis, avant l'invasion de l'industrie métallurgique, cette région, avec ses grands bois de haute futaie et ses belles chasses, était le séjour de prédilection de l'aristocratie. C'est là qu'on rencontre encore les résidences de la plupart des grandes familles du royaume, entre autres le château et les jardins de Bel-Oeil, que le prince de Ligne se plaisait à embellir et à décrire quelques années à peine avant la révolution de 1789. Dans ces descriptions, dédiées à l'abbé Delille, qu'il nomme, en abusant un peu trop de la mythologie,

Apôtre de Cérès, archidiacre de Flore,
Favori de Pomone et d'autres dieux encore,
Archevêque du Pinde, abbé de l'Hélicon,

il nous montre « ses bassins de marbre, ses charmilles hautes, fraîches et superbes, ni fatigantes, ni fatiguées, des forêts de roses en quinconces, du gazon partout, dont les moutons font un tapis de velours vert, et partout aussi les plus belles

eaux du monde, vives, pures, limpides, communiquant toutes entre elles. » Cette peinture est encore vraie de nos jours, car les jardins qu'aimait le prince de Ligne ont été respectés ; mais maintenant que de toutes parts on entend le rugissement des machines à vapeur, et que les longs panaches noirs des cheminées assombrissent le paysage, ce n'est plus dans le Hainaut que se créent les parcs et les domaines nouveaux : on ne les voit plus naître que dans les régions plus pittoresques et plus sauvages de l'est, au delà de la Meuse, dans le Luxembourg, où la terre est moins chère et moins convoitée par l'industrie, où il y a encore de grands bois à conserver et des bruyères à conquérir.

La région que nous venons de décrire se rattache, par des transitions graduées, d'un côté aux Flandres, de l'autre, à ces contrées d'outre-Meuse. Pour bien connaître les districts qui marquent ces transitions, il faudrait surtout visiter les riches et grasses campagnes qui entourent Tournay, ou bien, plus au nord, non loin de Malines, le canton que l'on désigne sous le nom de Petit-Brabant. Le Petit-Brabant est un pays délicieux, tout entrecoupé d'eaux vives et de beaux ombrages. Il est compris entre l'Escaut et le Rupel, dont les flots, obéissant au flux et au reflux, apportent les marchandises d'Anvers et emportent les produits de l'agriculture et des industries locales, parmi lesquels les briques de Boom, transportées au loin, occupent une place très importante. Le sol est naturellement assez fertile, et, labouré, fumé, ensemencé avec les soins les plus minutieux de la

culture flamande, il se couvre de récoltes magnifiques de froment, de colza et même de chanvre. Les cultivateurs jouissent d'une aisance réelle, parce que beaucoup sont propriétaires d'une partie au moins des terres qu'ils exploitent. Il s'ensuit que les fonds ruraux se vendent à des prix extrêmement élevés, — de 5 à 6,000 fr. l'hectare, — qui laissent à peine un revenu de 2 p. c. au capital foncier.

A l'autre extrémité de la région des terres à froment, vers le sud-est, le canton de Thuin forme la transition vers les Ardennes et la Haute-Belgique. Le sol, reposant sur le calcaire, y est encore de très bonne qualité; mais privé de communications faciles avec le reste du pays et borné du côté de la France par la Thiérache, ce district était resté jusqu'en ces dernières années médiocrement peuplé et couvert de grands bois, qui aujourd'hui disparaissent rapidement sous la hache des défricheurs. En 1846, à l'époque du recensement général, ces forêts, sur 100 hectares de superficie totale, en occupaient encore 40, proportion tout à fait exceptionnelle en Belgique. Les céréales étant absorbées par la consommation locale, les seuls produits échangés au dehors étaient les arbres de haute futaie, destinés à la marine et à la charpente des grandes constructions, et les jeunes baliveaux, achetés à haut prix pour soutenir les galeries des houillères. Maintenant, d'année en année, l'aspect de ce canton change et se rapproche de celui que présentent les autres parties du Hainaut. Par suite d'un ensemble de cir-

constances favorables qui toutes tiennent de plus ou moins près au développement de l'industrie, il se produit dans l'économie rurale une transformation dont nous aurons à indiquer les caractères en parlant de la région voisine, le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse.

On connaît maintenant les caractères généraux qui distinguent l'agriculture de la région hesbayenne. Si l'on veut se rappeler les traits qui caractérisent l'économie rurale dans les terres sablonneuses de la Campine, on sera frappé à bon droit du contraste que présentent ces deux districts agricoles. Dans la Campine, où le cultivateur avait à faire valoir un terrain maigre dépourvu des principes mêmes de la végétation, il lui a fallu accumuler sur les champs en exploitation tous les éléments organiques recueillis sur une grande étendue de bruyères, et entretenir de nombreux troupeaux de bêtes à cornes, afin de rassembler de grandes quantités d'engrais indispensables à la croissance des plantes qu'il cultive. Dans la région hesbayenne, au contraire, où une argile féconde est disposée à produire de riches moissons, de forts attelages garnissent les fermes, et le labour est l'opération principale. Tandis que là une charrue légère, traînée par un seul bœuf, trace avec facilité un sillon profond dans le sable mobile, ici trois chevaux vigoureux ont peine à faire pénétrer un soc puissant dans une terre grasse, qui résiste à leurs efforts. Dans la Campine, le seigle est à peu près le seul grain qu'on récolte pour la subsistance de l'homme, et les secondes récoltes de fourrages

cupent partout une place importante. Dans la Hesbaye, le froment domine, et les secondes récoltes sont inconnues. Il s'ensuit que d'un côté la principale denrée que l'agriculture livre au commerce est le beurre, et que de l'autre ce sont les céréales, les produits étant ainsi non moins divers que les méthodes mises en œuvre pour les obtenir. Nous ne pousserons pas plus loin ce parallèle. Il nous a suffi de faire ressortir l'influence qu'exerce la constitution physique du sol sur les procédés de la culture. Sans doute, et nous n'avons eu garde de l'oublier, ces différences tendent à disparaître devant les perfectionnements qui s'imposent partout au nom de la science, et qui tiennent peu de compte des diversités naturelles; mais il nous a paru intéressant de les décrire pendant qu'elles subsistent, et de reproduire ainsi l'aspect général de l'économie rurale dans les différentes régions de la Belgique avant que celles-ci n'aient perdu les caractères particuliers qui les distinguent encore.

www.libtool.com.cn

III

LE CONDROZ ET L'ARDENNE

I

vallée de la Meuse. — Les vignobles. — Glons et Roclenge. — La tresse belge. — Le pays de Herve. — Le fromage, le beurre et le sirop. — La région conrusienne. — L'assolement triennal modifié. — L'épeautre. — Bâtimensispendieux. — Progrès par le propriétaire. — L'Entre-Sambre-et-Meuse. — cultures dans les bois. — Défrichements.

Les parties du territoire belge que nous avons sîtées jusqu'à présent, les Flandres, la Campine et

Hesbaye, forment ce que l'on pourrait appeler la lusse-Belgique. Quoique le sol présente déjà quelques collines dans les provinces du Brabant et du ainaut, et qu'il monte insensiblement depuis les ages de la mer du Nord jusqu'à la Meuse, toute la gion située à l'ouest de cette rivière doit être condérée comme un pays de plaine, et si la culture y it inégalement favorisée par les qualités très différentes de la terre, le laboureur n'a pas du moins lutter contre les influences d'un climat exceptionnellement rude. Au contraire, en traversant la

Meuse, on ne tarde pas à pénétrer dans une contrée plus âpre et plus sauvage, où le sol, soulevé par les plus anciennes révolutions du globe, laisse souvent percer en roches abruptes ses couches les plus profondes, et s'élève à une hauteur où déjà le ciel est moins clément pour les plantes nécessaires à la nourriture de l'homme. Il nous faudra constater comment ces conditions particulières du climat et du terrain ont modifié les pratiques de l'économie rurale. Seulement, avant de parcourir les plateaux moins riants de la Haute-Belgique, arrêtons-nous un moment aux bords pittoresques de la Meuse et de l'un de ses affluents, où deux branches intéressantes de la production agricole appellent l'attention : la culture de la vigne et la fabrication des pailles tressées.

Entrée de France en Belgique par la brèche profonde et abrupte de Fumay, la Meuse coule presque constamment jusqu'au delà de Liège dans un lit bordé de rochers à pic d'un schiste noirâtre ou d'un calcaire doré par la rouille du minerai de fer et de zinc. Ce double escarpement protège contre la rigueur des vents la vallée étroite où serpente la rivière, et y produit une température exceptionnelle. Aussi les fruits y mûrissent-ils quinze jours plus tôt que dans le reste du pays. On n'a point négligé de tirer parti de cet avantage, et comme les rochers sombres qui encadrent ce jardin naturel concentrent la chaleur du soleil aussi bien que de gigantesques murs d'espallier, on a planté des ceps de vigne partout où la déclivité de la montagne le permettait, tantôt dans les détritits retenus par les anfractuosités

du sous-sol, tantôt dans l'humus rapporté et soutenu par des terrasses. Les plants ont été empruntés aux crus les plus renommés de l'Europe, ici au Johannisberg, là à la Bourgogne, ailleurs à la Champagne; mais malgré les flatteuses illusions des propriétaires, le vin qu'on récolte vaut à peine les qualités inférieures de la France ou de l'Allemagne (1). Les meilleurs clos sont ceux qu'on a créés à force de soins et d'avances parmi les rochers qui couronnent les villes de Huy et de Dinant, ou qui dominent les faubourgs de Liège. Cependant, même sur les côtes les mieux exposées, le vin a un goût de terroir assez prononcé qu'on attribue aux feuillettes de schiste dont on couvre le sol pour obtenir la réverbération des rayons du soleil. Ce vin est généralement bu sur les lieux mêmes, et le prix n'en dépasse guère 1 fr. le litre. On en trouve un débit plus avantageux, depuis qu'on le convertit en vins mousseux assez agréables, vi, sans équaler, il s'en faut, ceux de Sillery ou d'Aï, suffisent cependant à satisfaire les consommateurs, moins exigeants par le plaisir de boire le produit d'un vignoble dont la localité s'enorgueillit. Si la Meuse s'efforce inutilement de lutter contre le Rhin pour la culture de la vigne, la vallée d'un de ses affluents, le Jaër, parvient à faire concurrence à la Toscane pour la fabrication de la paille tressée. En de plus intéressant que cette modeste industrie locale, dont les produits élégants, recherchés par

(1) Voyez la *Culture de la vigne en Belgique*, par M. Joigneaux, 60.

toutes les capitales de l'Europe et même de l'Amérique, font la richesse de vingt communes perdues sur les frontières du pays, qui en connaît à peine l'existence. Comme il ne se présente pas en Belgique de plus frappant exemple des bienfaits que procure un travail mettant en œuvre, au milieu même des champs, la matière première qu'on y récolte, on nous permettra d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

Lorsqu'une localité se distingue par une production spéciale, c'est presque toujours dans la constitution géologique du sol qu'il faut en chercher la cause; c'est du moins ici le cas. Les terrains crétacés de Maestricht, si connus des géologues, se poursuivant dans le bassin du Jaër, donnent aux pailles des céréales certaines qualités particulières, de la souplesse, de la force, et surtout une blancheur qu'on ne peut obtenir, dit-on, nulle part ailleurs au même degré. Certes la paille d'Italie, malgré la teinte jaunâtre qu'on lui connaît, est plus fine, plus résistante et plus belle; mais la *tresse* en est faite des brins d'un froment nain qu'on ne rencontre guère qu'en Toscane, et dont le chaume est assez flexible pour qu'on puisse l'employer entier et sans le fendre. La *tresse belge*, au contraire, est faite de brins de paille coupés et fendus, comme l'est celle qu'on fabrique en Suisse, en Angleterre et en Allemagne. Le travail en est exécuté avec un soin merveilleux et suivant les dessins les plus variés; elle est en outre d'une teinte si distinguée qu'elle obtient la préférence sur les principaux marchés étrangers.

Paris même, c'est la *tresse belge* qu'on choisit pour les chapeaux de femmes les plus fins après ceux d'Italie. Cette industrie donne lieu à un mouvement d'affaires relativement considérable (1), et prend une animation extrême dans les villages où elle est établie. On peut dire sans exagération que, dans les industrielles communes de Glons et de Roclenge, tous les habitants vivent et s'occupent du tissage de la paille. Ici c'est un jeune garçon qui, sit en gardant des chèvres sur la lisière d'un bois, passe déjà la paille grossière; là, c'est une vieille femme assise devant sa maisonnette, qui, choisissant un à un les chaumes, les assortit suivant leur degré de finesse, puis, extrayant chaque division du chaume de l'espèce de gaine où elle est contenue, coupe à une longueur égale d'une quinzaine de centimètres les brins qu'elle fend ensuite, au moyen d'un petit instrument, en quatre, en six ou en huit, suivant la qualité de la paille. Ailleurs ce sont de jeunes filles qui, en causant sur le seuil de la porte, jouent avec une dextérité féerique un mince ruban en jaune clair et brillant qui s'enroule autour de leur poignet comme un bracelet rustique. Plus loin, un vieillard dévide ces rubans de paille en coupant avec soin tous les bouts des brins qui dépassent, ou

(1) On peut porter le chiffre des affaires auxquelles donne lieu le commerce de la paille tressée dans ce district à 4 ou 5 millions par année, et lorsque récemment encore nous visitâmes Roclenge, on nous affirmait que la guerre civile en Amérique pouvait faire manquer pour plus d'un demi-million de francs d'expéditions.

bien des jeunes gens cousent les tresses en de chapeaux d'hommes ou de femmes, d'après modèles imposés par la mode de l'année. presque toute la population masculine est ab les hommes valides se rendent dans les princ villes de l'Europe, où les magasins de chapea paille les attendent pour coudre et apprêter, s le goût local, la tresse qui leur a été expédi Glons et de Roclenge. A la fin de la campagn reviennent au village, rapportant souvent un épargne, mais aussi les besoins plus raffinés de vrier urbain. La propreté qu'exige le maniem la paille, le soin et l'adresse que réclame le tre les salaires élevés que peuvent gagner tous les bres de la famille, l'aisance qui en résulte, de ici aux mœurs cette espèce de distinction et gance qu'on remarque chez les *contadine* des c gnes de Florence adonnées au même genre de t Habitues à une occupation qui semble ne devoi qu'une distraction pour des mains aristocrat les hommes évitent les rudes labeurs des char les femmes ceux de l'étable. Les fermiers sont r à recourir aux ouvriers flamands. Les tresses cultivent pas eux-mêmes la paille dont ils ont b ils vont choisir dans les champs de froment et d' tre les parties qui leur conviennent et les ac 10 ou 11 francs la verge (de 4 ares 36 centi puis, quand la tresse est achevée, ils la livr marchand à un prix convenu, qui varie de 750 fr. le kilo. Une bonne ouvrière peut gagn qu'à 2 francs par jour, et l'homme qui coud et a

les chapeaux à domicile au delà de 3 francs. Il suffit de visiter les riantes demeures groupées au milieu des prairies qui bordent le Jaër, de voir l'ordre et la propreté qui y règnent, pour juger jusqu'à quel point un travail de main-d'œuvre intimement associé au travail des champs peut transformer un canton pauvre et isolé (1). Cette grande aisance répandue sur un sol de qualité ordinaire frappe davantage quand on la compare à l'aspect des villages de la Hesbaye, souvent tristes et sales, quoique assis sur une terre d'une fertilité exceptionnelle.

Quittons maintenant une population qui trouve le bien-être dans une industrie agricole dont les produits sont destinés à satisfaire les caprices de la mode, pour passer à un district peu éloigné, mais dont l'économie rurale offre toute la simplicité des

(1) Les communes où le tressage de la paille est le plus répandu sont, dans la province du Limbourg : Bassenge, Eben. Emael, Mheer, Wonck et Roclenge; dans la province de Liège : Gions, Fexque, Haccourt, Hallembaye, Heure-le-Romain, Houtain-St-Siméon. L'origine de cette industrie doit remonter assez haut, mais elle n'a pris quelque développement que vers la fin du siècle dernier. De nos jours, elle a conquis les marchés étrangers, malgré les entraves que lui opposaient les droits de douane. C'est grâce à un fabricant entreprenant, François Collée, qu'elle s'est ouvert le marché de New-York, depuis 1852. On rencontre une autre industrie assez importante dans cette partie du pays : c'est la vannerie qui a pris une grande extension depuis que les fruits s'exportent en grande quantité vers l'Angleterre. On voit dans le rapport de la chambre de commerce de Hasselt (1861) qu'une seule commune, celle de Stockelm, a fabriqué en 1860 pour plus de 100,000 fr. d'objets en osier.

temps primitifs et des hauteurs alpestres. Lorsqu'on sort du vallon du Jaër pour se rendre à Liège par Visé, on voit surgir de l'autre côté de la Meuse un plateau arrondi qui, borné au sud par le torrent de la Vesdre, descend en pente douce vers Aix-la-Chapelle et les frontières de l'Allemagne. Au milieu de ce plateau se trouve une petite ville qui a donné son nom au canton qui l'entoure, et qu'on appelle le *pays de Herve*. Quoique cette région ne s'élève pas à plus de 350 mètres au dessus du niveau de la mer, elle rappelle le comté de Westmoreland en Angleterre, et le mode d'exploitation est à peu près le même que celui des pâturages des Alpes. Le paysage formant toujours le fond du tableau de la vie champêtre, il suffit de le décrire pour faire comprendre à quel genre de travaux les habitants doivent leur subsistance. Ici l'aspect du pays est d'une douceur sans pareille. On voit de toutes parts une suite non interrompue de petits mamelons complètement revêtus d'une herbe fine, égale, d'un vert admirable et d'une teinte parfaitement uniforme. A mi-côte des prés jaillit d'ordinaire quelque source dont l'eau, recueillie d'abord dans des auges en pierre couvertes de fougères et de mousses, descend ensuite en filets d'argent la pente des collines. Pas un champ labouré, pas un sillon n'interrompt le tapis de velours qui s'étend partout, et qu'envierait même l'Émeraude des mers, la verte Érin. Des haies vives où croissent des chênes, des peupliers, des frênes, divisent cette pelouse immense en pâturages de 1 ou 2 hectares d'étendue, et y forment des groupes boisés disper-

sés çà et là comme pour l'ornement d'un parc anglais. Toute la contrée est verdoyante. Sous le bleu du ciel, l'œil ne rencontre que le vert des prés et les mille nuances de la même couleur qui caractérisent les diverses essences, sauf lorsque le mois de mai vient parsemer les arbres fruitiers qui entourent les maisons, de « cette neige odorante du printemps » dont parle le poète. Tout le pays est un verger continuuel où paissent de magnifiques vaches au pelage tacheté. On n'entend ni le roulement des voitures, ni la voix du laboureur pressant ses attelages, ni le bruit cadencé du fléau battant en grange. Nulle activité apparente. Sans la régularité et l'ordre qui trahissent la main de l'homme, on dirait qu'il n'habite point ces lieux paisibles, et sa demeure même disparaît invisible sous le feuillage des pommiers. C'est vraiment le théâtre d'une églogue virgilienne, et les produits qu'on recueille sont exactement ceux dont parlaient les bergers dans la campagne de Mantoue, *mitia poma et pressi copia lactis*, des pommes douces et du fromage.

L'économie rurale n'embrasse ici que les opérations les plus simples de la vie pastorale : cueillir les fruits quand le soleil les a mûris sur l'arbre, traire les vaches quand leur pis s'est rempli de lait, voilà toutes les occupations du fermier. Il ne doit songer ni à labourer ni à semer. Peu lui importe le perfectionnement des instruments aratoires, il n'en a pas besoin. Il n'a rien à craindre ni de l'intempérie des saisons, ni des vents, ni des pluies, ni de la grêle : c'est tout au plus si un été trop sec, en arrê-

tant la croissance de l'herbe, diminue un peu la quantité de lait dont il dispose ; mais alors le fromage se vend plus cher, et l'équilibre se rétablit.

La fabrication du fromage de Herve n'exige point, comme celle du parmesan, ces vastes exploitations et ces grands troupeaux de bêtes à cornes qu'on rencontre dans les gras pâturages qui bordent le Pô. Ici les fermes n'ont généralement pas plus de 9 ou 10 hectares. Quelques-unes en comptent bien une vingtaine ; mais elles sont formées alors de la réunion de deux métairies. Celles qui ont de bons prés entretiennent douze ou treize vaches à lait, soit un peu plus d'une tête par hectare. Dès que le printemps donne de l'activité à la végétation, les bêtes sont mises en prairies, elles y restent nuit et jour jusqu'aux gelées. Quand elles ont pâturé l'herbe d'un pré pendant une quinzaine de jours, on les mène dans le pré voisin, et on achève ainsi le tour, de manière à laisser à l'herbe le temps de repousser. On réserve toujours l'un de ces pâturages pour le faucher pendant trois ou quatre ans de suite avant de passer à un autre, et cette période est ainsi déterminée, parce que c'est seulement la seconde année que les herbes peuvent donner beaucoup de foin, et qu'au bout de quatre ans la quantité diminue. L'hiver, les vaches sont nourries exclusivement de foin. Comme on ne récolte point de céréales, la paille manque pour leur donner une litière, et elles couchent sur un pavé de briques toujours tenu propre. Sans paille, on ne peut faire de fumier ; mais dans quelques fermes l'engrais du bétail est recueilli dans

www.libtool.com.cn
es fosses à purin, ou bien encore on le transporte rectement sur les herbages. L'été, lorsque les vaches sont au pâturage, les bouses sont étendues avec soin au moyen d'une large pelle, pour éviter qu'elles ne forment dans les prés ces taches d'un vert plus intense annonçant une herbe trop engraisée qui répugne au bétail, et l'on obtient ainsi ces pelouses d'une richesse et d'une teinte si égales qu'admire l'étranger.

Pour des travaux si peu compliqués, on comprend que chaque famille doive suffire à l'exploitation de la métairie qu'elle occupe. Aussi n'y a-t-il guère de journaliers dans le pays. Ce n'est qu'au temps de la saison qu'on a besoin de bras étranger, et alors il faut faire venir des faucheurs de loin. Ceux qu'on emploie descendent ordinairement des hauteurs de l'Ardenne et réclament un fort salaire, 2 ou 3 francs par jour, outre la nourriture. Ici ce sont les hommes qui sont chargés de traire les vaches, mais ce sont les femmes qui font les fromages. Ces fromages correspondent bien au mot du poète latin que nous appelions plus haut : *pressi copia lactis*. C'est en effet du lait pressé. Pour les faire, le lait est versé dans des bacs en bois partagés en compartiments parallèles, que des planchettes mobiles divisent encore en cubes semblables aux cases d'un grand échiquier. A mesure que le petit lait s'écoule, on retire les planchettes, on sale, et on obtient ainsi des fromages crémeux très recherchés en Belgique et en Allemagne. La plus grande partie du lait est traitée de cette manière; on fait cependant aussi du beurre

de qualité exquise, renommé sur le marché de Liège. De même que dans les grands pâturages des bords du Pô, les fermiers n'élèvent point ici de jeunes bêtes : tandis que là on les demande à la Suisse, ici on les achète en Hollande, où on les obtient à un prix moindre que ce qu'ils coûteraient, si on les élevait sur les lieux mêmes. Comme il n'y a ni terre à labourer, ni produits pesants à transporter au marché, ni engrais à voiturier, on ne trouve point de chevaux dans les fermes ; les foin mêmes se rentrent au moyen de civières et les marchands viennent acheter les fromages à domicile.

Les habitations agricoles, les étables, les fenils, sont en général construits en pierre calcaire du pays et recouverts d'ardoises. Ce sont des bâtiments à étages, la plupart déjà anciens, auxquels est souvent ajoutée une aile qu'on appelle dans le pays un *quartier de maître*, et où les propriétaires venaient autrefois passer quelque temps pour recevoir les fermages et récolter les fruits. Les habitants de ce district, n'ayant à exécuter aucun des rudes travaux qu'exige ailleurs la culture de la terre, mènent une vie facile assez semblable à celle des tribus pastorales. Ils jouissent d'une certaine aisance, parce que la concurrence n'a pas encore surélevé les fermages, et ils sont vêtus avec plus de soin et de propreté que dans les cantons voisins. A l'époque de la récolte des fruits, ces petites métairies présentent une animation inusitée : de toutes parts on monte aux arbres pour cueillir les pommes et les poires, qu'on entasse, qu'on assortit dans la cour, et qu'on

porte ensuite sous le pressoir. Près de là, un feu vif fait cuire à gros bouillons dans une chaudière de cuivre le jus des fruits, jusqu'à ce qu'il se transforme en sirop épais qu'on met en tonne pour le livrer à la consommation. Toute la famille prend part à ce travail joyeux, qui est la fête de l'automne.

Dans cette région favorisée, la terre, en ces dernières années, a acquis une grande valeur par suite du renchérissement qu'ont subi tous les produits du bétail. Les bons pâturages ne se vendent guère au dessous de 6,000 fr. l'hectare, les médiocres même atteignent le prix de 4,000 fr. Le prix de location varie de 120 à 200 fr. l'hectare; mais le fermage se règle souvent d'après le nombre de vaches que l'exploitation peut entretenir, mesure assez exacte de la fertilité d'une terre où la nature fait tout, et l'art agricole presque rien. L'économiste pourra observer ici en un curieux exemple comment la propriété foncière augmente de valeur indépendamment de toute coopération de la part du possesseur du sol, sans même que le fermier ait amélioré ses procédés agricoles, uniquement par suite de l'accroissement général de la richesse et de la population et par l'effet du perfectionnement constant des moyens de communication et de production. C'est aussi sur ces auteurs verdoyantes, qu'on peut goûter dans toute leur fraîcheur la paix et la sérénité de la vie rurale, qu'on apprécie mieux encore par le contraste, lorsqu'on jette ses regards, d'un côté, sur la vallée de la Hesdre, où Verviers dresse ses innombrables fabriques, qui préparent la laine et tissent le drap, de

l'autre, sur la vallée de la Meuse, où, au sein de la fumée incessante des machines, vivent ces milliers d'ouvriers qui exécutent les plus rudes travaux de l'industrie, depuis le houilleur qui fouille les entrailles de la terre jusqu'à l'armurier qui convertit en instruments de guerre le fer que lui livrent les hauts-fourneaux voisins.

Au sud du pays de Herve, dans les provinces de Liège et de Namur, entre la Meuse, l'Ourthe et la Lesse, s'étend le Condroz, dont le nom dérive de celui d'une tribu germanique qui occupait cette partie de la Belgique du temps de César : les *Condrusi*. C'est une région uniforme, triste et froide, dont les plateaux ne s'élèvent pas très haut; mais, presque complètement privés d'abris boisés, ils reçoivent le souffle glacé des vents qui tombent de la Haute-Ardenne et de l'Eifel. La contrée forme de larges ondulations qui s'étendent parallèlement à la Meuse, semblables à de gigantesques vagues solidifiées. Au fond de chacun de ces grands plis de terrain coule un petit ruisseau bordé de prairies. La vue s'étend au loin sur des champs garnis de moissons, l'été, mais complètement dépouillés à l'automne, sans qu'on puisse apercevoir les fermes, les villages et les châteaux, ordinairement cachés dans les fonds, où ils trouvent de l'eau et une protection contre la violence des vents. Au loin sur le ciel se dessinent les rangées de peupliers bordant ce que l'on appelle dans le pays les *tiges*, c'est à dire les chemins qui suivent en ligne droite les crêtes parallèles des collines. En général, la terre est argileuse et naturelle-

fertile. Le cultivateur n'a plus lieu de s'en re dès qu'on a débarrassé les parties trop es de l'eau qu'elles retiennent en excès, et chaule en temps convenable les champs cul- au moyen du calcaire qui forme à peu près t le sous-sol; mais jusqu'à présent l'homme ere tiré parti des qualités de la terre. Le Con- st sans contredit la région de la Belgique où ccédés de culture sont le moins avancés rela- nt aux avantages du sol et du climat. Pour onvaincre, il suffit de jeter un coup d'œil ' sur les produits qu'on récolte et sur les s qu'on emploie pour les obtenir.

retrouve ici l'image à peu près fidèle de ce t l'agriculture dans la région hesbayenne à la siècle dernier avant la transformation agricole ous avons indiqué les principaux caractères n des précédents chapitres. La base de la suc- i des récoltes est l'ancien assolement triennal nent modifié. Les deux tiers du sol environ i céréales d'hiver et de printemps, et le der- ers en jachère, trèfle et pommes de terre (1). éale d'hiver, qui domine ici, n'est ni le seigle e dans les Flandres, ni le froment comme dans

ur faire mieux comprendre l'assolement du Condoz, e type de l'ancienne culture dans la plupart des pays e de l'Europe, prenons une ferme de 100 hectares. On e en moyenne 10 hectares de prairies; les 90 hectares e diviseront en trois saisons: céréales d'hiver, avoine e. Les plantes d'introduction récente, trèfle pomme de e., sont prises sur la jachère. La ferme est donc, pour

la Hesbaye, mais l'épeautre, que les habitants de la contrée appellent *grain*, comme s'il l'était par excellence. Cette espèce de blé, la plus anciennement cultivée de toutes, croit-on, présente l'inconvénient d'avoir un épi armé de balles épaisses, dures et adhérentes, qu'il faut enlever par des opérations préalables avant la mouture. Toutefois l'épeautre résiste mieux que le froment aux hivers froids et humides; il se contente d'un sol moins fumé et moins bien préparé, et donne cependant un pain léger, blanc et nourrissant. Le produit moyen est par hectare de 28 hectolitres de grain en balles, et l'hectolitre ne pèse que 42 kilos, c'est à dire à peine plus de la moitié du poids du froment. La céréale du printemps, l'avoine, donne aussi un médiocre rendement, 20 hectolitres par hectare, chiffre bien faible quand on le compare au produit obtenu en Flandre, où il monte au double. La tige de ces deux plantes reste petite et ne s'élève point au dessus de la moitié de la hauteur qu'atteignent les céréales dans la région sablonneuse, ce qui fait que la paille est relativement peu abondante. L'épeautre et l'avoine forment le produit principal des fermes, le seigle n'arrive qu'en troisième ligne; mais comme on en apprécie la longue paille, qui donne beaucoup de

employer l'expression locale, de 30 hectares à la raie. Charlemagne insiste dans ses Capitulaires pour qu'on applique l'assolement triennal de préférence au biennal employé par les Romains. Si dans les baux les multiples de 3, 6, 9, 12, 18, sont généralement employés, c'est dans l'usage de l'assolement triennal qu'il faut en chercher la cause.

r, les terres où il vient bien sont regardées comme étant de qualité supérieure. On ne plante de semences de terre que pour la consommation domes-

Les cultures industrielles sont inconnues, et peut-être question ici de secondes récoltes, mais, loin de porter deux fruits la même année, une partie de la terre arable ne donne qu'un seul produit en deux ans. On ne sème guère non plus de semences fourragères, ni carottes, ni betteraves, ni pois. La paille et le foin sans mélange de nourriture forment donc l'unique ressource de l'étable pendant l'hiver; aussi les prairies sont-elles très riches et donnent-elles aux fermes leur plus grande valeur. Dans les fonds, enrichis par les détritiques, les eaux ont enlevés aux collines, se déroulent des prés excellents, quoique un peu humides, ainsi qu'indiquent les nombreuses colchiques qui à l'automne les émaillent du pâle violet de leur corolles. Après les deux coupes de foin qu'elles livrent, ces prairies naturelles ne peuvent obvier à l'insuffisance des récoltes fourragères, et nécessairement le rendement de l'étable s'en ressent. Le beurre et le fromage, comme dans la Flandre et de la Hollande, ne sont ici qu'un produit tout à fait accessoire.

La disproportion entre le nombre des bêtes à cornes et celui des bêtes de trait est encore plus grande que dans la région hesbayenne, et en général dans les grandes fermes on trouve plus de chevaux que de vaches. C'est ainsi que j'ai visité plusieurs exploitations de plus de 100 hectares, qui étaient pour très bien conduites : on y comptait

vingt chevaux, non compris les poulins, et seulement huit ou neuf vaches à lait et quelques élèves, plus cent à deux cents moutons. Un si petit nombre de bêtes de produit donne une quantité d'engrais tout à fait insuffisante. Pour en tenir lieu, on a recours à la jachère. On remplace les matières fertilisantes par les façons qu'on donne à la terre, et qui rendent nécessaire l'emploi d'un nombre supplémentaire de chevaux. On fume une fois tous les trois ans après jachère pour les semailles des céréales d'hiver. S'il reste des engrais disponibles, on les applique au trèfle; l'avoine n'en obtient point. A la sixième ou à la neuvième année, on chaule largement dans la proportion de 30 à 40 mètres cubes par hectare; mais quant à acheter des engrais dans les villes ou au commerce, nul n'y songe, et quand on parle au fermier de faire des avances de ce genre, il répond qu'il n'entend pas se ruiner.

On ne s'étonnera donc point que le capital d'exploitation soit encore moins considérable ici qu'en Hesbaye : on ne peut le porter à plus de 20 à 25,000 francs pour une ferme de 100 hectares (1), c'est à dire au tiers de ce qu'il faudrait en Flandre pour faire valoir la même étendue. Le fermier entrant en mai n'a rien à payer au fermier sortant. Les pailles et les fumiers lui reviennent, mais les récoltes ne sont pas pour lui, et il s'écoule dix-huit mois avant qu'il puisse réaliser ses produits et payer son fermage. La plus grande partie de son capital

(1) Voyez aux Annexes n° 7.

consiste donc dans les avances qu'il doit faire pendant cet intervalle. Les instruments aratoires sont simples, mais de bonne construction. La charrue dont on se sert généralement est forte, légère et sans avant-train; elle est trainée par deux chevaux. Les chariots au contraire sont énormes et exigent un attelage de quatre chevaux. Les nouvelles machines, comme la batteuse, déjà répandue ailleurs, n'ont pas encore pénétré dans le Condroz, pays extrêmement rebelle aux innovations de tout genre. La culture exigeant ici peu de capital, les grandes exploitations sont à la portée des jeunes fermiers, et ne se morcellent guère jusqu'à présent. C'est la région de la Belgique qui compte le plus de grandes fermes; celles qui atteignent 100 hectares, si rares dans les provinces flamandes, s'y rencontrent assez fréquemment. Le nombre de ceux qui participent à la propriété foncière est plus élevé que dans l'ouest de la Belgique, et la plupart des ouvriers possèdent en propre la maison qu'ils habitent ou les champs qu'ils cultivent. Tandis que dans les Flandres on ne compte qu'un exploitant sur quatre qui fasse valoir une terre qui lui appartienne; dans le Condroz, parmi les cultivateurs, on trouve autant de propriétaires que de locataires. Celui qui exploite est donc encore très souvent celui qui possède, condition économique très favorable au bien-être des classes laborieuses de la campagne, qui vivent beaucoup mieux ici que dans la partie occidentale du royaume. Toutefois la quantité de denrées alimentaires livrée par le Condroz à la consommation générale est relativement

peu considérable. Un fait suffit pour l'indiquer, c'est la faible densité de la population : on ne trouve pas même un habitant sur 2 hectares $1/2$, tandis que dans les Flandres on en compte plus de deux par hectare. Pas une seule grande ville ne s'élève dans le Condroz ; c'est à peine si l'on y rencontre quelques bourgs, et les villages eux-mêmes sont mal peuplés, tristes et sales. On n'y aperçoit pas ces petits magasins dont l'étalage devrait trahir les besoins déjà plus raffinés des campagnards du voisinage. Les boulangeries mêmes y sont rares, chacun cuisant son pain chez lui. Les maisons de pierre noirâtre qui, groupées autour de l'église, constituent les hameaux, sont presque toutes habitées par des cultivateurs, et les fumiers, noyés dans une mare boueuse, s'étalent devant la porte des habitations jusque sur la voie publique. Les cabarets mêmes ont un aspect sombre ; une branche de genévrier ou de sapin remplace les enseignes variées où s'exercent le pinceau et l'invention des artistes villageois dans la patrie de Van Eyck et de Rubens.

La plupart des habitants du Condroz s'occupent du travail de la terre ; néanmoins, comme l'étendue qu'ils ont à leur disposition est relativement assez grande, puisque la superficie moyenne des exploitations, qui dans la Flandre orientale n'est que de 2 hectares $1/2$, s'élève ici à 7 $1/2$, on est forcément ramené à cette conclusion, que, si la production agricole est faible, il faut l'attribuer surtout à l'imperfection des procédés de culture. Le bas prix relatif de la propriété foncière confirme encore

l'exactitude de cette appréciation. En corps de ferme, l'hectare se loue de 40 à 60 francs et se vend de 1,200 à 2,000 francs, ce qui, eu égard à la qualité naturelle du sol, paraît un prix très peu élevé, surtout quand on le compare à celui qu'atteignent les mauvais sables mis en valeur à force d'engrais aux environs de Bruges et de Gand. Le cultivateur du Condroz ne se fait pas du reste grande illusion sur ce point, et il convient volontiers que les produits de sa culture ne sont pas très grands; mais il en rejette toute la faute sur le climat et sur le sol, tous deux, à l'en croire, également peu favorables aux méthodes mieux entendues qu'on voudrait emprunter aux districts plus avancés. C'est en jetant un œil d'envie sur les fertiles plateaux de la Hesbaye, qui se perdent à l'horizon de l'autre côté de la Meuse, qu'il vous dit : « Voilà le bon pays! Là tout est *fleur de terre*; ici il n'en est pas de même, et nous tirons d'un sol ingrat tout le parti possible. » Ces plaintes sont-elles fondées? Ces accusations adressées à la nature ne devraient-elles pas être plutôt retournées contre l'homme, qui néglige d'utiliser les ressources qu'elle met à sa disposition? Nous essayerons d'indiquer, en examinant ces questions, quelques-unes des circonstances qui arrêtent le progrès agricole non seulement dans cette partie de la Belgique, mais dans plus d'un pays du continent.

Certes ici le climat est rude, et le sol ne vaut pas le riche limon de la Belgique centrale, mais il est très supérieur à celui de la région sablonneuse de l'Ouest, et, convenablement traité, il se prêterait à

une abondante production de céréales. Tous les moyens de l'améliorer sont sous la main du cultivateur; sans grands frais on pourrait faciliter les communications, amender la terre et l'assainir, si elle est trop humide. Presque partout la pierre calcaire abonde. On peut l'employer tour à tour à faire des chemins empierrés, qui ne coûtent pas plus de 5 fr. le mètre, et de la chaux, dont le prix de revient ne dépasse pas 6 francs le mètre cube, grâce à la proximité du bassin houiller de la Meuse. L'argile plastique ne manque pas non plus pour faire des tuyaux de drainage, et déjà se multiplient les fabriques, qui les livrent à des prix modérés. Si nulle part le progrès agricole n'est plus nécessaire, nulle part aussi il ne semble plus facile de l'introduire. Le but à atteindre, c'est la suppression de la jachère, afin d'obtenir sur une même étendue des produits plus considérables. L'exemple de la révolution agricole qui a transformé, à la fin du siècle dernier, le Norfolk et le Suffolk en Angleterre, la Hesbaye, en Belgique, indique la voie qui peut conduire à ce résultat. Il y a cent ans, l'agriculture anglaise n'était guère plus avancée que celle du Condroz, et l'assolement triennal avec jachère occupe même aujourd'hui dans les îles britanniques plus de place qu'on ne le suppose. Il s'agirait d'imiter ici ce que l'on continue à faire au delà du détroit : remplacer la jachère par la culture des racines fourragères; au lieu de mettre immédiatement l'une après l'autre deux récoltes de céréales, intercaler entre elles une récolte de plantes sarclées; avec le produit de ces plantes, entretenir

nombre beaucoup plus grand de bêtes à cornes, ainsi plus de fumier, et augmenter par suite de la production du grain et de la paille, tout consacrant aux céréales une moindre étendue. Par cette méthode, on arriverait à donner un développement considérable non seulement aux produits agricoles, mais surtout à ceux de l'étable (1). La route est donc toute tracée, et il semblerait qu'il n'y ait qu'à la suivre. D'où vient néanmoins que le progrès est si lent, lorsque les communications sont si faciles, lorsque les journaux d'agriculture pénètrent jusqu'au fond des campagnes et que les méthodes meilleures ne sont ni ignorées ni difficiles à étudier dans des régions voisines ? Cela tient à des causes profondes, dont il suffit d'indiquer les principales.

En premier abord, pour supprimer la jachère, il faudrait, au lieu de la rotation nouvelle, commencer par consacrer une certaine quantité d'engrais ; en outre, pour consommer utilement les récoltes vertes, il est indispensable de tripler au moins le nombre de bêtes à cornes et des moutons, ce qui revient à dire qu'il serait nécessaire d'augmenter notablement le capital d'exploitation, et qu'au lieu de se contenter de 20,000 francs pour faire valoir 100 hectares, il faudrait d'y consacrer le double. Or la plupart des fermes du Condroz, exploitées jusqu'à ce jour en culture *extensive*, comprennent une assez vaste étendue, et exigeraient par conséquent l'emploi

d'un grand capital, si l'on voulait y introduire la culture *intensive*; mais avec le revenu de cette somme un fils de fermier pourvoit largement à ses modestes besoins, et dès lors, plutôt que de l'aventurer dans une entreprise qui offre toujours quelques mauvaises chances, il préférera vivre de ses rentes. L'idée de considérer l'exploitation d'une ferme comme une opération industrielle où l'on engage un grand capital pour faire promptement de gros bénéfices, cette idée, déjà si répandue en Angleterre, n'est pas près de pénétrer ici. On ne cultive la terre que par tradition de famille, et dès lors on cultive à la façon des aïeux. C'est par routine qu'on devient agriculteur, c'est la routine aussi qui détermine les procédés qu'on emploie, et celui qui exposerait 60 ou 70,000 fr. pour introduire une méthode plus perfectionnée serait considéré comme un homme qui gaspille son patrimoine. Tandis qu'en Angleterre la grande étendue d'une ferme est précisément ce qui attire un cultivateur riche et entreprenant, parce qu'il y trouve un théâtre plus digne de son activité et le moyen de conduire ses opérations sur une plus vaste échelle, dans le Condroz, cette étendue empêche qu'on y applique le capital indispensable pour la cultiver convenablement. C'est ainsi que par suite d'idées et de mœurs différentes la grande culture, qui dans certains pays favorise le progrès agricole, l'entrave dans d'autres. Aussitôt qu'on divise une ferme dans le Condroz, la terre est mieux cultivée, et le nombre des têtes de bétail augmente. Les petits propriétaires qui exploitent eux-mêmes 2 ou 3 hec-

tares ne connaissent point la jachère : les cultures sont plus variées, plus soignées, et la production est beaucoup plus grande; ils récoltent des betteraves, du colza, des navets; l'épeautre et l'avoine s'élèvent plus haut et portent plus de grains. Entre l'aspect que présentent leurs terres et celles de la Hesbaye, on ne remarque nulle différence. Ainsi donc, dans l'état actuel des mœurs et des idées des populations rurales, la trop grande étendue des fermes est l'une des causes de l'infériorité de la culture dans le Condroz; mais il en est encore une autre.

Pour engager une somme un peu forte dans une opération agricole, toujours longue et chanceuse au moins en apparence, il faudrait la certitude que l'on jouira du résultat de ses sacrifices et de ses efforts, s'ils sont suivis de succès; or cette certitude, les contrats agraires ne la donnent pas. Le fermier n'ignore point que si par des améliorations intelligentes, il a augmenté les forces productives de la terre, il n'en profitera pas longtemps. Au renouvellement du bail, qui expire ordinairement après neuf années, il devra payer le fermage, non d'après les produits que la terre donnait d'abord, mais en raison de la fécondité qu'elle a acquise, et dont ses concurrents seront prêts à payer le loyer au propriétaire. Cette appréhension arrête naturellement le cultivateur, peu enclin à exposer son avoir en des expériences nouvelles pour améliorer la terre d'autrui. D'ailleurs le fermier jouit ici d'une large aisance rustique; il vit beaucoup mieux que le fermier flamand. La population est peu dense; l'étendue même

des exploitations limite jusqu'à un certain point la concurrence, et il obtient un intérêt assez élevé des fonds engagés dans sa ferme. Son sort est à peu près celui que, dans sa condition, il croit pouvoir espérer. Rien ne le pousse à faire des efforts dont un autre plus que lui recueillerait les fruits ou à essayer des méthodes plus avancées dont il ne voit pas bien, sinon la possibilité, au moins la nécessité.

Qu'on n'allègue pas que la culture laisse à désirer parce que le capital lui fait défaut; cette expression vague, dont on abuse, n'a guère de sens dans l'application qu'on en ferait ici. En effet, constater que la culture est arriérée, c'est affirmer qu'elle manque de bons instruments, d'engrais et de bétail; or, comme ces choses constituent précisément le capital agricole, dire que la culture est arriérée parce que le capital lui manque, c'est avancer un truisme qui ne donne point la raison du fait qu'il prétend expliquer. L'agriculteur a sous la main la mine inépuisable non seulement de tout ce que l'on consomme, mais aussi de tout ce qui, sous des formes diverses, sert d'auxiliaire au travail dans l'acte de la production. La terre, cette mère féconde de toute richesse, est prête à lui prodiguer ses dons, s'il dirige avec intelligence ses forces naturelles. Quand on a vu en Belgique même les cultivateurs des sables de la Flandre et de la Campine, livrés à eux mêmes, accumuler sur les champs rebelles qu'ils occupent assez de bétail et d'engrais pour les porter à un très-haut degré de fertilité, on peut affirmer qu'il dépend

de l'habileté de celui qui exploite la terre d'y créer sur place le capital nécessaire pour en tirer tout ce qu'elle peut produire. Si donc en Condroz le sol, naturellement beaucoup plus fertile que celui des Flandres, donne des produits moins considérables, il faut bien admettre que des circonstances particulières s'opposent ici au progrès. Qui empêche en effet le fermier de se procurer, même à crédit, les engrais commerciaux nécessaires pour supprimer peu à peu la jachère et pour introduire une rotation plus rationnelle, ainsi que le fait le simple journalier flamand quand il met des landes en valeur ? Il n'aurait nul besoin d'emprunter un capital étranger pour accroître insensiblement le cheptel qui garnit sa ferme, en élevant de jeunes bêtes, à mesure qu'augmenterait la quantité de fourrage qu'il récolterait, et ainsi, en suivant les indications de la science agronomique ou les exemples des régions voisines, il pourrait bientôt amener l'agriculture au degré d'avancement qu'elle a atteint dans la Hesbaye. On peut affirmer que même actuellement le capital ne manque pas ; seulement on ne l'applique guère à améliorer la terre. Au lieu d'acheter de l'engrais et des machines perfectionnées ou de drainer les champs trop humides, le cultivateur consacre ses épargnes à acheter une propriété dont il disposera à son gré et d'où il ne risquera pas d'être expulsé, s'il ne consent à payer une rente toujours croissante. La construction et l'entretien des bâtiments de ferme absorbent aussi beaucoup d'argent, qui pourrait être employé d'une manière bien plus lucra-

tive. Les murs sont bâtis en pierres calcaires sur une épaisseur de 50 ou 60 centimètres, les toits sont recouverts d'ardoises, la pierre de taille n'est pas épargnée, et toutes les charpentes, extrêmement solides, sont en chêne. Il n'est pas rare de voir ainsi consacrer 40 ou 50,000 francs à élever les bâtiments d'une exploitation d'une cinquantaine d'hectares au plus. Tandis que les fermiers aussi bien que les propriétaires reculeront devant une dépense de quelques milliers de francs indispensable pour améliorer la terre, ils mettront 15,000 francs à élever une grange, que le cultivateur anglais remplace par une batteuse à vapeur locomobile qui lui permet de battre le grain sans l'engranger. A l'opposé de ce qui se fait en Angleterre, où les constructions, même sur les grandes fermes, sont en général très légères et où d'autre part on consent aux plus grands sacrifices pour mettre en action toutes les forces productives du sol, ici on affecte de grandes sommes à un emploi improductif, et on refuse tout à la terre qui paierait largement les avances qu'on lui ferait. Le propriétaire croit que le locataire ne tiendrait nul compte d'améliorations de ce genre, ou qu'il en profiterait sans vouloir subir une augmentation de fermage proportionnelle. Quant au fermier, il est convaincu qu'en adoptant des méthodes plus perfectionnées il exposerait un capital plus grand sans vivre mieux, sans devenir plus riche, et qu'en fin de compte il aurait travaillé pour autrui. Ainsi, étendue trop grande des exploitations eu égard à l'état actuel des mœurs et des idées, augmentation régulière et pré-

vue des fermages, enfin mauvais emploi du capital, telles sont les causes principales qui empêchent une application plus intelligente des forces humaines à la culture de la terre et à l'accumulation de bétail et d'engrais nécessaire pour lui faire produire des fruits plus abondants. L'extrême densité de la population, qui oblige à des efforts extraordinaires sous peine de famine, la mauvaise qualité du sol qui nécessite d'abondantes fumures pour donner un produit quelconque, le goût instinctif des populations pour les travaux champêtres, ces circonstances particulières expliquent comment, sous l'empire de la même législation, dans le cercle très borné des mêmes frontières et avec des contrats agraires identiques, la culture des provinces flamandes peut présenter d'aussi grands contrastes avec celle du Condroz. Ici l'initiative et l'exemple du progrès doivent venir des propriétaires qui occupent eux-mêmes leurs terres et qui seront ainsi certains de recueillir, les premiers, les avantages incontestables qui résulteraient d'une culture plus énergique et mieux entendue. Ce progrès semble au reste inévitable. Tôt ou tard il sera amené par la force même des choses, et déjà, il commence à s'introduire dans la région voisine, l'Entre-Sambre-et-Meuse (1).

(1) C'est ainsi, par exemple, que dans le canton de Beaumont, à Vonêche, le comte Cornet de Ways-Ruart a converti 536 hectares de bruyères et de mauvais terrains en terres labourables. Les parties humides ont été drainées. Au point de départ du défrichement, la terre est chaulée à raison de 20 mètres

Cette partie de la province de Namur se rattache au Condroz par la constitution du sol non moins que par les procédés mis en œuvre pour le faire valoir. Compris dans le triangle formé par la Meuse, la Sambre et la frontière française, ce pays était encore, il y a quelques années, couvert de bois de haute futaie. C'était le reste de la grande forêt charbonnière, *sylva carbonaria*, qui jadis séparait la Belgique de la France, et que traversèrent les Francs de Clovis pour aller combattre les légions de Syagrius. Cette contrée sauvage et peu habitée, où le sanglier et le chevreuil trouvaient d'impénétrables retraites, ne contenait naguère encore que quelques localités peu importantes, Philippeville et Mariembourg, villes fortes illustrées par plus d'un siège, Walcourt, enrichi par un pèlerinage renommé à vingt lieues à la ronde, Couvin, centre des ventes de bois, richesse principale du pays. Depuis quelques années, cette région a complètement changé d'aspect. Les chemins de fer qui la traversent dans tous les sens sont venus donner une valeur inattendue à tous les produits du sol, qu'on s'est hâté de mettre en exploitation. On a abattu les arbres séculaires, qui, débités en charpente, en billes pour les voies ferrées, en étais pour les charbonnages de Charleroi, se sont

cubes par hectare etensemencée ensuite d'un mélange de graminées en rapport avec la nature du terrain. Le type des bêtes à cornes a été relevé par des croisements, de sang Durham et hollandais. — Voir *Économie rurale du canton de Beauraing*, par E. Parisel. *Feuille du Cultivateur*, n° du 19 et 26 décembre 1861

vendus à des prix trois ou quatre fois plus élevés que jadis. Comme aucun règlement n'arrête le déboisement, l'industrie a bientôt fait place nette pour la culture. De tous côtés, les forêts défrichées avec de grands bénéfices pour les acquéreurs ont permis à de nouvelles exploitations, généralement assez vastes, de s'établir. La terre ainsi livrée à la charrue est de bonne qualité, profonde, et surtout très favorable à la croissance de l'herbe. Reposant presque partout sur le calcaire, avec des amendements bien entendus et des engrais suffisants, elle donne de meilleurs produits que dans le Condroz, parce qu'elle est mieux abritée des vents froids de l'est. Les terres anciennement cultivées le sont à peu près comme celles de la région que nous venons de parcourir, et l'économie rurale présente les mêmes caractères distinctifs : l'épeautre est la céréale alimentaire qui domine, la jachère occupe dans les fermes environ la quatrième partie des terres arables, et, faute de bétail, les engrais manquent. Dans certains cantons, on fume tous les trois ans, dans d'autres, tous les cinq ans seulement ; mais par suite de la facilité des communications et par l'influence des industries diverses qui se sont développées dans la contrée, l'agriculture a fait depuis quelque temps des progrès notables. Le drainage a été appliqué sur une grande échelle, les plantes fourragères ont empiété sur les jachères improductives, la race bovine s'est accrue, et l'on commence à comprendre les avantages de la production du beurre. Le nombre des bêtes à laine, qui décroît partout en Belgique, a augmenté ici, et,

proportion ~~peu ordinaire~~ dans le royaume, on compte à peu près un mouton par hectare. Déjà l'utilité des racines fourragères est appréciée, les instruments perfectionnés sont adoptés, la machine à battre est introduite dans plusieurs grandes fermes.

Cependant on conserve encore une pratique agricole très primitive, mais qui avait une grande importance à l'époque où les bois occupaient presque toute la contrée, et qu'on retrouve également au delà de la frontière, dans la Thiérache, région de la France qui forme en quelque sorte la continuation de l'Entre-Sambre-et-Meuse belge. Lorsque dans les bois la coupe est faite, on met le feu aux herbes et aux feuilles mortes qui couvrent le sol, puis on prépare la terre à la houe entre les souches du taillis, et, grâce aux cendres et aux détritux végétaux accumulés, on obtient deux bonnes récoltes de seigle ou de pommes de terre. L'aspect que présente la superficie noirâtre et calcinée des bois avant les semailles étonne le voyageur; dans la forêt, qui semble consumée par un vaste incendie, on croirait voir l'un de ces défrichements hâtifs qu'improvisent les *squatters* américains entre les troncs des arbres restés debout. Cette opération, assure-t-on, ne fait aucun tort à la croissance du taillis, et les propriétaires qui consentent à la laisser pratiquer sur leurs domaines en retirent un supplément de revenu qui n'est pas à dédaigner.

II

**mpes schisteuses. — Les hautes Fagnes. — Le climat. — L'essartage. —
animaux domestiques. — Prédominance de l'avoine. — Valeur de la
. — Condition des classes rurales. — Le Bas-Luxembourg. — Vallée de
moy.**

rsqu'en parcourant le Condroz on atteint quel-
point élevé, on voit se découper sur le ciel, au
elà du bassin de l'Ourthe, les profils bleuâtres
grandes croupes arrondies qui, par endroit,
gent les unes au dessus des autres. Ces croupes,
l'Ardenne, le pays de prédilection des touristes
es gourmets. Pour le touriste, c'est une contrée
l'homme n'a pas encore complètement modifiée
n usage, et qui offre sur ses hauteurs les aspects
nitifs de la nature sauvage. C'est aussi la patrie
légendes du temps passé. Ici résidaient les chefs
Francs austrasiens, ici se trouvaient les lieux de
sse préférés des premiers Carlovingiens, et l'un
x, le patron des chasseurs, saint Hubert, vit
raître le cerf miraculeux là même où s'élève
urd'hui, au centre de l'Ardenne, le bourg qui
e son nom. Partout les mythes des anciens âges
quent leurs fantômes poétiques, et cent endroits

divers sont consacrés par les traditions héroïques de l'époque féodale. On voit creusée dans le roc l'empreinte des quatre fers de l'immortel cheval Bayard, et l'on peut visiter encore les ruines des résidences des fils Aymon et des preux de Charlemagne. Les lutins de ces localités, les *nutois*, n'ont pas cessé d'habiter les trous ouverts au flanc des rochers et de tourmenter les jeunes paysannes à la tombée de la nuit. Des *gates* aux cornes d'or, c'est à dire des chèvres enchantées, gardent au fond des cavernes des trésors maudits. Parfois aussi une vache blanche, que nul ne connaît et qui s'évanouit soudain, ramène au village le troupeau communal, la *herde*, qui s'était égaré au bord des précipices. Les rivières et les ruisseaux mêmes ont des allures étranges : les unes s'engouffrent en des grottes profondes ornées de stalactites d'albâtre comme des palais de fées ; les autres disparaissent dans de sombres crevasses, comme s'ils allaient arroser le royaume souterrain des esprits infernaux. Enfin des *pierres levées*, monuments mystérieux des âges anté-historiques, reportent l'imagination vers les races perdues qui les premières ont habité cette région.

Pour le gourmet, qui s'inquiète peu des beautés de la nature et des problèmes de l'histoire, l'Ardenne est le pays des délicatesses gastronomiques : le chevreuil abonde dans les grands bois ; la gelinotte et le coq de bruyère, gibier rare, nichent encore sur les hautes landes ; les écrevisses fourmillent dans les ruisseaux, et la truite bondit dans les eaux froides des torrents. A l'automne, les grives, engraisées

ans les vignobles de la Moselle, s'abattent sur les aies de corail du sorbier. Les jambons et les langues de mouton, fumés avec les branches des genêts et des genévriers, ont un goût exquis, et les habitants hospitaliers de cette contrée isolée sont heureux d'offrir aux voyageurs ce qu'ils ont de meilleur. Mais on levine sans peine que l'agriculture n'a pu rencontrer ici un champ favorable à ses travaux. Néanmoins il ne sera pas sans intérêt de voir jusqu'à quel point elle a su vaincre les difficultés que lui opposaient le sol et le climat (1).

Adossée à cette partie montagneuse et volcanique de la rive gauche du Rhin qu'on appelle l'Eifel, l'Ardenne forme un épais massif qui, par ses relèvements, borne du côté du sud-ouest la grande plaine de l'Europe septentrionale. Les terrains qui constituent cette région appartiennent à la subdivision la plus ancienne des formations primaires. C'est un des premiers ilots émergés de l'océan primordial aux époques les plus reculées des temps géologiques. Le sol est presque partout composé d'un schiste argileux dont les feuilletés, plus ou moins minces, apparaissent souvent à nu dans les sentiers ou au pen-

(1) Pour l'économie rurale de l'Ardenne, on peut consulter *Exposé général de l'agriculture luxembourgeoise*, par Henri Leconte (1849). — Bivort : *Défrichement des terres incultes*. — Lango : *Défrichement des bruyères dans les Ardennes* (1844). — *Sur le même sujet*, par Du Treu de Terdoncq (1846). — *Des moyens de cultiver les Ardennes, le Condroz et la Campine*, par L. J. Wodon (1843). — Pour l'aspect général du pays, les *voyages en Ardennes* de Jérôme Pimpurniaux, si exacts et d'une verve charmante.

www.libtool.com.cn

chant des collines. On ne rencontre pas ici ces fiers redressements de roches calcaires ou granitiques qui donnent aux paysages des Alpes leur sublime grandeur, et qui protègent en même temps les vallées qu'ils couronnent. Partout les crêtes forment de hauts plateaux légèrement bombés, de larges intumescences soulevées quand la croûte de la terre, à peine solidifiée, se gonflait encore sans se fracasser sous l'action des forces centrales. Parfois ces plateaux sont couverts de forêts de chênes et de bouleaux ; mais ailleurs s'ouvrent de vastes espaces déserts que de maigres plantes revêtent d'une couleur sombre, en harmonie avec les teintes noirâtres du sol où elles végètent. Souvent, aux points les plus élevés, les eaux, retenues par la pâte imperméable des schistes désagrégés, donnent naissance à des marais, à des tourbières que dans le pays on appelle *hautes fagnes*. Il faut se transporter de l'autre côté du Rhin, dans le Sauerland, pour trouver, avec la même constitution géologique, des aspects semblables et un sol aussi rebelle à la culture. Rien n'égale la tristesse morne de ces horizons sévères, où se serait plu l'incurable mélancolie d'Obermann. C'est la nudité des steppes avec la solitude et le silence des hauts lieux (1).

(1) Déjà à peu de distance du charmant vallon de Spa, sur la route de Malmédy, des hauteurs de Francorchamps (*Francorum campus*), on peut voir se dérouler les aspects sauvages des solitudes de l'Ardenne. Ces landes s'avançaient naguère encore jusque dans la vallée de la Vesdre, et le défrichement des vastes bruyères qui entouraient Verviers ne remonte qu'à 1779.

De ces croupes schisteuses ruissellent les eaux qui descendent vers la plaine en suivant le fond de ravins abrupts hérissés de roches et de broussailles. Quoique les points les plus élevés n'atteignent nulle part 700 mètres au dessus du niveau de la mer, le climat est d'une âpreté extrême. L'hiver, les vents du nord-est soufflant du pôle, atteignent directement le promontoire avancé de l'Europe moyenne et y accumulent des quantités considérables de neige. On estime qu'il en tombe, année moyenne, une épaisseur de plus de 2 mètres et demi. Pendant deux ou trois mois, cette neige couvre tout le haut du pays, au point que le voyageur ne trouve son chemin qu'en suivant les poteaux indicateurs élevés le long des routes. Le printemps est humide et rude encore; l'été même, quoique chaud, voit parfois le thermomètre tomber au dessous du point de congélation (1). Les conditions atmosphériques sont, on le voit, beaucoup moins favorables à la culture que celles des localités situées ailleurs, en Suisse par exemple, à une altitude beaucoup plus grande. Si, dans les vallées mieux protégées contre les vents, l'humus végétal et les terres entraînées des hauteurs n'avaient pas formé un sol profond et fertile, il est à croire que l'homme eût toujours évité cette région sauvage;

(1) Néanmoins, comme l'été compte ici plus de jours serains que dans l'ouest du pays, les lieux bien abrités jouissent d'une température assez élevée pour mûrir tous les fruits. C'est ainsi qu'à l'entrée même de l'Ardenne, au château de Bomal, on récolte du vin qui ne manque ni de saveur ni de bouquet dans les bonnes années.

mais, grâce aux prairies partout étendues le long des cours d'eau qui descendent des plateaux (1), le cultivateur a pu nourrir son bétail l'hiver et exploiter avec avantage les pentes des collines. Dans ces dernières années, même sur les plateaux élevés, beaucoup de bois ont été défrichés et des landes mises en culture.

Ce qui distingue principalement l'économie rurale de l'Ardenne, c'est la prédominance du système pastoral, la pratique de *l'essartage* et la place que l'avoine occupe dans l'assolement. Comme dans tous les pays où la culture est peu avancée et la population peu dense, l'éleve des troupeaux constitue en Ardenne une source facile de profits. La vaste étendue des terres vagues et des biens communaux permet aux cultivateurs d'entretenir un nombre de têtes de bétail beaucoup plus considérable que ne sembleraient le comporter la grandeur et le produit de leurs exploitations. Les hautes landes et les *pâtis* n'offrent point sans doute une nourriture très abondante, mais les races sobres du pays s'en contentent, et la seule difficulté est de les empêcher de mourir de faim pendant les longs mois d'un hiver prolongé. A l'automne, on vend une partie de ce

(1) Près de Saint-Hubert, de Bastogne, de Houffalize, on rencontre des prairies de première qualité qui ne se vendent guère au dessous de 4,000 ou 5,000 francs l'hectare et qui donnent deux coupes de foin excellent. La hauteur du tronc et la force de végétation des peupliers du Canada qui croissent le long de ces prairies indiquent assez la profondeur et la fertilité du sol.

Néanmoins les fermiers en gardent encore
ur la quantité de fourrage dont ils disposent.
s animaux sont-ils mal nourris pendant toute
on froide; ils maigrissent, ils perdent leurs
les vaches ne donnent presque plus de lait,
unes bêtes cessent de grandir. C'est proba-
t à ce dur régime que les races ardennaises
les caractères qui les distinguent. Au lieu
vaches énormes et lourdes qui paissent dans
sses prairies des *polders*, on rencontre ici de
vaches presque sans pis, la tête effilée, les
aiguës, les sabots droits et secs, la jambe
nerveuse, aussi agiles que les ruminants des
nes. Le cheval ardennais est petit aussi, mais
et robuste; il a le pied sûr, et résiste admira-
t aux privations et à la fatigue. Il a le cou
et la tête carrée des béliers gravés sur les
ents égyptiens. Le mouton lui-même a des
réduites; il donne peu de laine et de viande,
a chair, d'un goût exquis, rappelle celle du
ail. La chèvre seule, se trouvant dans un
ai convient à ses instincts agrestes et vaga-
conserve toute sa taille.

les exploitations de l'Ardenne, on distingue
spèces de terres : celles qui sont soumises à
ture régulière et qu'on nomme *terres à champs*,
s qui sont cultivées seulement tous les dix,
ou quinze ans par le procédé de l'*essartage*,
n appelle *sarts*. Les premières s'étendent d'or-
aux environs des villages et autour des
les autres se trouvent sur les hauteurs ou à

une grande distance des habitations. Voici en quoi consiste l'*essartage* : on coupe en larges mottes toute la superficie des landes, qui, recouverte de plantes et remplie de racines, forme une espèce de tourbe maigre et légère. On expose ces mottes au soleil afin de les rendre inflammables, puis on les dispose en tas auxquels on met le feu. Les cendres éparpillées donnent un engrais qui permet d'obtenir deux ou trois récoltes de seigle et d'avoine sans avoir recours au fumier. On abandonne ensuite la terre à elle-même pendant un temps assez long pour que la couche végétale puisse se reformer complètement, et alors on l'*essarte* de nouveau. Souvent au milieu d'une vaste lande, loin de toute habitation, on rencontre un champ couvert de moissons, semblable, pour employer la comparaison locale, à un mouchoir perdu sur la montagne; c'est un *sart* mis en culture. Les produits obtenus ainsi, quoique très minimes, forment néanmoins une ressource précieuse pour le cultivateur, qu'ils mettent à même d'augmenter la quantité de son bétail et de mieux engraisser ses terres ordinaires. Ce procédé, tout grossier qu'il paraisse, peut néanmoins devenir, comme on le voit depuis quelques années, la base de la mise en valeur définitive des bruyères et le point de départ d'une rotation régulière de récoltes, interrompues seulement par la jachère triennale. Quant aux *terres à champs*, l'examen de la succession des récoltes qu'elles portent montre mieux encore l'infériorité relative de l'agriculture ardennaise.

On a vu que, dans la région sablonneuse de l'ouest,

La terre donnait souvent deux récoltes par an : dans la Belgique centrale, elle n'en livre plus qu'une; dans le Condroz, elle reste en jachère une fois tous les trois ou quatre ans; en Ardenne, après avoir reposé pendant trois années consécutives, elle se reposera six ou sept ans, même plus longtemps encore. A mesure qu'on s'élève sur les plateaux de la partie orientale de la Belgique, on s'éloigne ainsi de plus en plus du point où le sol, semblable à une machine dirigée par un industriel actif, est sans cesse engagé dans l'acte de la production, pour se rapprocher de celui où, comme dans les temps primitifs, livré à ses forces propres, il n'offre plus qu'un maigre pâturage pour le bétail. Certes, près des villages de l'Ardenne, on trouve des terres aussi bien cultivées et aussi productives que dans les Flandres, mais ce n'est pas d'après celles-là qu'il faut juger des assolements suivis dans la plupart des communes. Voici à peu près comment l'usage ordinaire règle la suite des récoltes qu'on demande au même champ; d'abord du seigle sur fumure, puis de l'avoine, la troisième année des pommes de terre et de l'avoine, enfin parfois la quatrième année encore de l'avoine, et, après cette série de produits épuisants, six ou sept ans de prairie naturelle formée des plantes qui couvrent spontanément le sol. Quoique l'avoine ne serve pas, ainsi qu'en Écosse, de nourriture à l'homme, on voit qu'elle est ici, comme dans ce dernier pays, le produit principal, parce que, céréale du printemps, elle n'a point à courir les chances souvent funestes d'un hiver trop

rigoureux. Le seigle, qui annonce la région schisteuse, sert à faire le pain noir que consomment les populations rurales. Le froment et l'épeautre ne sont cultivés que par exception (1).

Certainement ces procédés de culture récemment de grandes améliorations; néanmoins il faut avouer que la rigueur du climat y apporte de sérieux obstacles. Il arrive parfois que les pommes de terre gèlent durant les mois de mai et de juin, au moins sur les terres humides ou qui penchent vers le nord. Les gelées blanches des nuits d'été nuisent également au foin et s'opposeraient au développement du sarrasin, qu'il serait si utile d'introduire ici. Il n'est pas jusqu'à la fructification des céréales qui ne souffre du froid, et l'époque de la moisson est parfois retardée jusqu'à la mauvaise saison. C'est ainsi qu'en visitant cette contrée en octobre 1860 j'y trouvai les récoltes de seigle et d'avoine ensevelies sous la neige. Le premier soin à prendre serait ici, comme dans le Condroz, d'accorder dans les assolements plus de place aux fourrages, afin de mieux nourrir le bétail et de faire plus de fumier. Les animaux, obligés de chercher presque constam-

(1) Pour qu'on puisse mieux juger de l'économie rurale de l'Ardenne, il ne sera pas inutile d'indiquer l'étendue consacrée à chaque espèce de produit dans un arrondissement purement ardennais, celui de Bastogne. En 1846 sur 89,991 hectares, les terres vagues en occupaient 42,254, les terrains essartés 2,647, les bois 19,409, les prairies 10,051, les jachères 5,288, l'avoine 3,946, le seigle 2,668, les pommes de terre 2,061. Le froment et l'épeautre ne figuraient que pour 11 hectares.

leur nourriture sur de pauvres pâturages, et peu de viande et presque point de lait ni de ; en outre la majeure partie de l'engrais se Le cultivateur accumule dans l'étable, sous de litière, une grande quantité de matières les, des feuilles mortes, des fougères, du surtout, qui croît en abondance sur les colt dont on vante beaucoup en Ardenne l'action ante; mais de bonnes récoltes de racines ou umineuses telles que trèfle blanc, lupuline, n, intercalées entre les récoltes successives ie et de seigle, donneraient un tout autre élan roduction agricole (1), ici plus faible encore ins le Condroz. La densité de la population à un habitant par trois hectares, c'est à dire est inférieure à la proportion qu'on rencontre osse et dans la Sologne. Les chefs-lieux des s et même celui de la province forment à des bourgs de quatre ou cinq mille âmes. dant si l'on ne tient compte que des terres ara- on trouve un habitant par hectare et à peu près te de bétail sur la même superficie.

s un pays aussi accidenté, où la situation, l'al- les influences climatériques font varier à les qualités de la terre, on comprend qu'il

a nouvel assolement commence à se répandre en Ar- et y donne les meilleurs résultats. Un Anglais, depuis ups établi dans le Luxembourg, M. Peterson, y a beau- ntribué par son exemple. c'est la culture alterne qui uit. Voici la rotation suivie : 1° Racines fumées, 2° fro- u épeautre, 3° fourrages, 4° avoine.

est difficile de fixer un prix de vente ou de location. La statistique officielle de 1846 porte la valeur vénale de l'hectare de terre arable à 600 fr. et la valeur locative à 30 francs. Aujourd'hui le chemin de fer qui, traversant tout le Luxembourg, le relie au centre du pays, à l'Allemagne et à la France, les nombreuses et excellentes routes construites dans ces dernières années, la hausse des prix qui en est résultée pour tous les produits du sol sans exception, l'activité plus grande qui s'est emparée d'une population naturellement énergique et intelligente, toutes ces circonstances ont considérablement augmenté la valeur de la propriété foncière. Lorsqu'en exécution de la loi qui ordonne l'aliénation des communaux, on soumissionne pour obtenir une partie de landes, on peut s'attendre à la payer de 200 à 300 fr. l'hectare; or la terre en culture doit valoir au moins trois ou quatre fois autant.

En résumé, la prédominance des bois et des pâtis, le long repos accordé au sol, le faible capital consacré à l'exploitation, la petitesse et l'aspect sauvage du bétail, le manque complet d'instruments aratoires perfectionnés, les récoltes successives d'avoine demandées au même champ, tous les caractères de l'économie rurale de l'Ardenne montrent clairement combien elle est encore arriérée. Et néanmoins dans cette contrée ingrate, dont l'homme n'a pas même appris à faire valoir toutes les forces productives, les populations rurales jouissent d'une aisance beaucoup plus grande que dans les belles campagnes des Flandres si admirablement cultivées.

On ne rencontre que rarement ici ces tempéraments lymphatiques, dus à une alimentation exclusivement végétale. Le paysan a le teint animé et chaud, la chair ferme, l'œil vif et la jambe nerveuse; il est toujours bien vêtu et bien chaussé, et s'il élève un porc, ce n'est pas pour le vendre afin de payer sa rente, mais pour en manger le lard avec ses pommes de terre. La main-d'œuvre se paie cher : on n'obtient guère un journalier à moins de 1 franc 75 cent. ou 2 francs, et encore à ce prix ne pourrait-on réunir un grand nombre d'ouvriers. En même temps que le salaire est élevé, les denrées sont à bon compte; il y a donc double avantage pour celui qui doit vendre son travail et acheter sa nourriture. Les espaces vagues, les bruyères, les bois, le bord des torrents, permettent aux habitants de se procurer un peu de bois, de l'herbe, du genêt pour faire du fumier, mille ressources sans nom qui manquent aux pauvres là où, comme dans un jardin, tout est approprié et mis en culture. Grâce aux biens communaux, nul ne connaît les extrémités du dénûment absolu. Les coupes faites dans les forêts de la commune donnent à chaque famille des fagots pour chauffer lâtre, et chacun peut louer à un prix peu élevé un ou deux hectares où il aura la facilité de récolter les aliments nécessaires au ménage. Personne ne se sent complètement déshérité, perdu, sans droit, sans asile, sans recours, sans nul moyen d'utiliser son temps et ses bras; l'homme tient encore au sol; les liens qui le rattachent au sein nourricier de la mère commune ne sont pas tous rompus.

Construites en pierres qui boivent l'eau et couvertes de grandes plaques d'ardoises schisteuses, les habitations rurales de l'Ardenne présentent, il est vrai, un aspect triste et délabré. Une porte étroite, une ou deux lucarnes éclairent à peine un intérieur sombre, complètement noirci par la fumée du bois vert. Jamais on ne peint ni ne blanchit ces misérables demeures, et pourtant, dans toutes celles où je suis entré, j'ai toujours trouvé dans les quartiers de lard pendus aux poutrelles du plafond la preuve que leurs habitants ne se contentaient pas d'un régime uniquement végétal. Nulle part je n'ai vu ni la propreté, ni les soins, ni l'aisance apparente des chaumières flamandes, mais nulle part non plus les indices de l'extrême misère qu'on rencontre trop souvent dans les Flandres. Très frappé de ce contraste, je m'attachai, en visitant l'Ardenne, à pénétrer dans les ménages les plus pauvres. C'est à ce titre qu'on me signala, sur la route d'Aywaille à Barvaux, une vieille femme qui n'avait même pas de maison : elle habitait une grotte. En effet, en gravissant les roches escarpées qui encaissent, près du hameau de My, le cours d'un des affluents de l'Ourthe, je rencontrai la vieille Geneviève, — c'était le nom de la pauvre, — qui me montra l'habitation qu'elle s'était faite en profitant d'une excavation naturelle formée dans le calcaire. Une cloison en torchis fermait l'entrée de la grotte, dont le fond lui servait de chambre à coucher et de cave. Il y faisait sec ; seulement, sur le devant, une fissure de la pierre laissait tomber goutte à goutte un petit filet d'eau. Cette femme se

ait sans contredit comme la plus misérable de rée, et cependant elle avait une chèvre qui, nt l'herbe de la montagne, lui donnait son lait, petit porc logé comme elle-même dans le ro- /hiver, la commune lui fournissait un peu de e chauffage, et lui louait, moyennant 6 francs n hectare de bonne terre. L'air était sain, et rriture de cette femme, qu'on me signalait e type de la plus extrême misère, était bien bstantielle que celle des cultivateurs de l'Ouest ant un capital d'exploitation de plusieurs mil- e francs. La pauvre Geneviève vivait mieux a grotte, que le fermier flamand dans sa mai- quette et bien tenue, au milieu de ses champs aitement cultivés. On nous pardonnera sans l'avoir insisté sur ce fait particulier, car il met ent en relief le contraste que présentent les es, où la production agricole, la plus riche uisse voir, ne laisse aux mains de ceux qui ent la terre que juste de quoi vivre, et d'aure Ardenne, où ceux qui font valoir le sol jouis- une certaine aisance relative, malgré l'infé- de la production et des procédés agricoles. nomène mérite à coup sûr de fixer l'attention onomiste; et sans donner place ici à toutes idérations qu'il suggère, je me contenterai peler une pensée qu'exprime quelque part rt Mill, pensée qui venait souvent se mêler on esprit à mes préoccupations agronomiques que je visitais les forêts et les bruyères denne. Pour que l'humanité atteigne le but

qui lui est assigné, faut-il donc, se demande l'éminent écrivain anglais, que les hommes, pressés les uns contre les autres, soient absorbés du matin au soir dans l'œuvre de la production ? Faut-il que toute terre se couvre de moissons et toute prairie de bœufs gras, et ne doit-il plus y avoir sur le globe de place où, dégagé du souci de créer de la richesse, on puisse admirer dans les solitudes les fleurs sauvages telles qu'elles croissent sur le sol abandonné à lui-même et les aspects variés de la nature non encore asservie aux besoins de l'homme ?

Afin de compléter l'étude des différentes régions agricoles de la Belgique, il nous reste à mentionner celle qui occupe le sud de la province du Luxembourg. Quand on a franchi les crêtes nues et les hauteurs boisées de l'Ardenne, le pays où l'on descend prend un caractère complètement différent. Au lieu de plateaux monotones, on voit se succéder des champs fertiles, de riches prairies arrosées d'eaux vives, des collines boisées, des habitations riantes, entourées d'arbres fruitiers, des routes accidentées dont l'animation indique une contrée plus peuplée. La douceur de la température, la vigueur de la végétation, tout annonce qu'on approche de la zone plus favorisée de l'Europe centrale. Le massif ardennais arrête le souffle glacé des vents du nord ; par suite, les hivers sont moins âpres, les étés plus chauds. L'influence d'une latitude plus méridionale se fait sentir tout à coup : les châtaigniers commencent à paraître, déjà le raisin mûrit et les noyers prospèrent partout. Les poires, les abricots, les prunes, tous

uits sont si abondants, que dans les bonnes s on en extrait des quantités notables d'eau. Comparé à celui de la froide Ardenne, le climat de Luxembourg a paru si doux, qu'on a donné à cette petite lisière qui s'étend dans le bassin de la Meuse le nom un peu trop flatteur de Petite-Provence. L'argile, le calcaire, la marne des terrains jurassiques, composent un sol favorable à la culture surtout aux prairies, qui, le long des cours d'eau, est de très bonne qualité excellente. Les produits aussi sont variés que dans l'Ardenne et même que dans la Flandre. On ne laisse plus reposer la terre que de très loin. En fait de céréales, l'épeautre est remplacé par le froment, et le méteil, dont on fait le pain blanc, occupe plus de place que le seigle. Des récoltes de trèfle, de pommes de terre, de féveroles, intercalées entre celles des céréales épuisantes, ont conduit à un assolement plus varié, dont bientôt la jachère sera complètement supprimée. Le nombre des bêtes à cornes est proportionnellement plus considérable que dans le Condroz ; mais une des principales sources de profit dans les exploitations de ce pays, c'est l'élève des chevaux. La race locale, moins haute sur jambes, plus compacte et plus ramassée que celle des Flandres, a toutes les qualités du cochon anglais. Elle engraisse facilement, et quand on a engraisé les chevaux pendant une couple de mois avec du seigle, des féveroles moulues et des pommes de terre, on obtient un bon prix sur les marchés français.

Avec son doux climat, ses gracieuses collines et ses beaux rochers, la zone du Bas-Luxembourg est sans contredit l'une de celles qu'on visitera en Belgique avec le plus de plaisir. La Semoy, dans ses capricieux et innombrables méandres, l'arrose tout entière et baigne les murs des pittoresques petites villes de Chiny et de Bouillon. Le sol, sans être trop morcelé, est divisé entre un nombre considérable de parts, presque toutes exploitées directement par les propriétaires. Chacun pour ainsi dire cultive son propre champ et peut s'asseoir à l'ombre de son noyer. Il en résulte pour tous une sorte d'aisance rustique qui dérive non de la possession de grands capitaux, mais de l'abondance de toutes les denrées. Une réelle égalité règne dans les conditions sociales: nul n'est assez riche pour atteindre à l'opulence et à l'oisiveté, nul non plus n'est assez pauvre pour connaître les extrémités de la misère. C'est ainsi que dans ce pays agreste, où les beautés de la nature s'unissent, pour former de charmants paysages, à celles qui trahissent la culture et les soins de l'homme, une population honnête et laborieuse peut subsister et même augmenter son bien-être en perfectionnant ses procédés agricoles, sans renoncer à une division du travail et de la propriété qui favorise une équitable répartition des produits. Aussi conseillerions-nous au voyageur agronome qui voudrait connaître les diverses régions rurales de la Belgique de terminer ses excursions par la visite de cet heureux district, afin que, sous l'empire de la dernière impression, il conserve un plus agréable souvenir de sa tournée.

IV

LES CULTURES, LE BÉTAIL ET LA PRODUCTION

II

Partie statistique. — Répartition des cultures. — Production des céréales. — Le produit brut. — Valeur vénale et locative de la terre. — Condition du fermier. — Conséquences du morcellement des propriétés et des exploitations quand le cultivateur n'est pas propriétaire.

Dans les chapitres précédents, nous avons essayé de décrire les différentes régions qui se partagent la Belgique. On peut en compter six principales, dont la culture se distingue par des caractères propres, en rapport avec la constitution géologique du sol. On a vu d'abord se dérouler au bord de l'Océan, à l'abri des dunes ou des digues construites par la main de l'homme, une zone étroite, mais extrêmement fertile, formée par les relais les plus récents de la mer : c'est le pays des gras pâturages, des *polders*, de l'orge comme céréale et de la féverole comme plante fourragère ; cette zone comprend 100,000 hectares. —

Vient ensuite la région sablonneuse, Flandre et Campine, qui occupe une étendue huit ou neuf fois plus considérable. Quoique émergée de la mer postérieurement aux dépôts argileux de la côte, elle appartient encore aux plus récentes formations de l'époque tertiaire. La stérilité naturelle du sol, l'abondance des engrais employés pour la vaincre, le peu d'étendue des exploitations, la place exceptionnelle accordée aux plantes industrielles et aux secondes récoltes y distinguent la culture; le seigle est la céréale dominante. — Aux sables succède l'argile fertile de la période éocène et du bassin houiller : c'est la région hesbayenne, dont la superficie égale à peu près celle de la zone sablonneuse. On la reconnaît à l'étendue plus grande des fermes, au grand nombre de chevaux qu'on y entretient et à la fécondité naturelle du sol : c'est la terre du froment. — Au delà de la Meuse, sur les terrains de formation secondaire, s'étend la région condrusienne avec son assolement triennal et ses jachères : l'épeautre y domine; elle comprend environ 500,000 hectares. — La cinquième région, l'Ardenne, occupe les terrains soulevés de l'époque primaire. L'extension des bois et des pâtis, la pratique de l'essartage, la prédominance de l'avoine, la font aussitôt reconnaître; elle est un peu moins étendue que la région précédente. — Enfin, au delà du massif ardennais, sur le terrain jurassique, s'ouvre la sixième zone, celle du Bas-Luxembourg. La douceur du climat et la diversité des produits la caractérisent : c'est la région des fruits.

Telle est la série de tableaux que nous avons successivement présentés au lecteur. Il n'est aucun autre pays peut-être où la variété que le géologue constate dans la formation des différents terrains se traduise d'une manière aussi nette, et l'on pourrait ajouter aussi méthodique, dans les procédés et dans les productions de l'agriculture, et par suite, en certaine mesure, dans les habitudes et la condition des populations rurales. A l'inspection seule de la céréale qui domine, on peut savoir dans quelle région l'on se trouve. Les planteurs américains des États du sud, pour marquer la primauté de la plante qui fait leur richesse, disent que chez eux le coton est roi, *the cotton is king*. Dans le même sens, on peut avancer qu'en Belgique *règnent* tour à tour l'orge, le seigle, le froment, l'épeautre et l'avoine; car on voit régulièrement l'un de ces produits remplacer l'autre, lorsqu'on s'élève, étage par étage, depuis les bords de la mer jusqu'aux sommets de l'Ardenne et qu'on remonte en même temps, couche par couche, le cours des époques géologiques, depuis la période contemporaine jusqu'à une antiquité que l'imagination même se refuse à mesurer. A chaque degré qu'on franchit dans l'échelle des hauteurs et dans celle des âges, les aspects varient, et l'harmonie qui existe entre la nature du sol et celle des fruits qu'il produit frappe l'observateur le moins attentif.

Mais pour faire connaître l'économie rurale de la Belgique, il ne suffit pas de décrire les différents districts et les procédés de culture qui y sont en usage: il faut en outre grouper quelques faits généraux,

citer certains chiffres que fournit la statistique, et qui seuls permettent de se former des idées claires et précises. Grâce aux enquêtes ouvertes par les gouvernements eux-mêmes chez la plupart des nations européennes, on peut aujourd'hui, sans trop de peine, réunir ces données exactes, qui sont le moyen le plus sûr de comparer les forces relatives des différents pays. Quelle est la superficie consacrée à la culture? Quelle place occupent les divers produits? A quel chiffre monte le total de la production agricole? Combien compte-t-on de propriétaires et de cultivateurs? A combien estime-t-on la valeur de la propriété foncière, le capital d'exploitation, la rente? Quelle influence exerce la constitution de la propriété et de la culture sur la condition des habitants? Telles sont quelques-unes des questions qui se présentent maintenant. Sans doute il est plus agréable de visiter les campagnes, de décrire les aspects de la nature et les productions du sol, de saisir la vie rurale dans ce qu'elle a de toujours poétique et de toujours nouveau; et cependant les chiffres offrent des enseignements plus profonds encore et des indications aussi nécessaires.

Lorsqu'on connaît la portion de territoire qu'une nation consacre à chaque espèce de produit, on peut déjà se faire une idée approximative de la manière de vivre des habitants et du degré de bien-être dont ils jouissent. C'est là donc avant tout le premier point qu'il faut éclaircir. Le cadastre assigne au territoire de la Belgique une superficie de 2,945,593 hectares, dont 2,500,000 hectares constituent, d'après le

ensemble de 1846, le domaine agricole proprement dit.

Voici comment se partageait l'étendue du domaine agricole en Belgique à cette époque :

sement, épeautre, méteil	325,016	hectares.
le et sarrasin	310,949	—
ne et orge	232,135	—
tes industrielles et jardins.	115,553	—
rages et légumineuses	224,423	—
es.	131,862	—
ies permanentes	362,307	—
bres	80,908	—
.	485,665	—
ins vagues.	324,214	—

Sur les 1,800,000 hectares qui, déduction faite des terrains vagues et des bois, peuvent être considérés comme terre arable, à peu près la moitié est consacrée à des récoltes épuisantes, aux céréales et aux plantes industrielles; l'autre moitié, y compris les terres de récoltes, produit des plantes fourragères, des navets, légumineuses de différentes espèces, consommées dans les exploitations par le bétail, tendent au contraire à entretenir et même à augmenter la fertilité du sol. L'influence favorable que ce mode de culture exerce sur l'ensemble de la production agricole est un fait qui aujourd'hui ne trouve plus de contradicteurs. On a même constaté un rapport exact entre la quantité de froment récolté et l'étendue consacrée aux racines et aux fourrages. Il est donc intéressant de mettre en regard la situation

de la Belgique sous ce rapport avec celle des deux pays voisins qui peuvent fournir les points de comparaison les plus connus et les plus instructifs.

La répartition des cultures dans les provinces belges tient le milieu entre celle que pratique l'Angleterre et celle qui est suivie en France : elle vaut mieux que l'assolement français, où les cultures améliorantes, y compris une énorme proportion de jachères qui ne produisent rien, occupent seulement le tiers du sol, mais elle est inférieure à la répartition anglaise, qui n'accorde pas même un quart de la terre aux plantes épuisantes. Il faut cependant remarquer que l'infériorité de la Belgique sous ce rapport provient surtout du peu d'étendue relative des prairies naturelles, auxquelles son sol ne se prête guère. Elles n'occupent que le cinquième de la surface productive, au lieu de la moitié, comme dans les Iles Britanniques ; or c'est là un avantage énorme pour celles-ci, car cette grande proportion de bons herbages favorise l'entretien d'un nombreux bétail et par suite facilite singulièrement une exploitation rationnelle des terres arables. Toutefois, comme on le verra, de cette situation ne résulte point pour la Belgique une infériorité correspondante dans la production, parce que le travail de l'homme peut compenser les désavantages naturels, et que les champs cultivés donnent généralement un produit brut plus considérable que les pâturages ordinaires.

Si l'on considère maintenant la qualité des céréales récoltées, on trouve que la Belgique le cède aux deux pays auxquels nous la comparons, car le fro-

ment n'y forme pas plus du tiers de la récolte totale, tandis qu'en France, et aussi à peu près dans le Royaume-uni, il est relativement aux grains de qualité inférieure, seigle, avoine, etc., dans la proportion de 2 à 3. La statistique officielle de 1846 portait la production moyenne annuelle de froment, épeautre et orge à 7 millions d'hectolitres, celle de seigle, méteil et sarrasin à 6 millions $1/2$, et celle de l'avoine presque au même chiffre, ce qui fait en tout à peu près 20 millions d'hectolitres de grains de toute espèce, soit 7 hectolitres par chaque hectare de la superficie totale du pays. Ici, à son tour, la Belgique l'exporte notablement sur l'Angleterre et plus encore sur la France, car un calcul semblable ne donne pour la première que 5 et pour la seconde que 3 hectolitres à l'hectare.

Quoique les provinces belges soient de beaucoup le pays de l'Europe qui à surface égale fournisse le plus de grains, la population y est si agglomérée, — 153 habitants par kilomètre carré, — que la production alimentaire est insuffisante pour les besoins de la consommation. Elles exportent, il est vrai, certains produits agricoles, entre autres du beurre pour 7 ou 8 millions de francs, des œufs et des fruits pour 3 ou 4 millions, des chevaux, des porcs, etc. ; mais d'autre part elles importent généralement une assez notable quantité de céréales. On peut compter qu'il leur faut demander à l'étranger, année moyenne, un demi-million d'hectolitres de seigle et de froment ; et autant d'orge afin de compléter la quantité nécessaire pour fabriquer les 7 millions d'hectolitres

de bière que livrent les 2,670 brasseries répandues dans le pays. La production agricole restant chaque année au dessous de la consommation, il était absurde et inhumain de maintenir des droits protecteurs. Aussi ces droits ont-ils été abolis, sans que l'agriculture ait fait entendre une plainte ou une réclamation. Au reste, le prix des céréales est toujours extrêmement élevé en Belgique. Elles s'y vendent souvent plus cher qu'en Angleterre même, tandis que jusqu'en 1815 elles se cotaient à un tiers de moins que dans ce dernier pays (1).

M. Léonce de Lavergne a fait remarquer avec raison combien il est difficile de déterminer la valeur de la production totale de l'agriculture chez une

(1) Dans son ouvrage *Hints regarding the agricultural state of the Netherlands*, 1815, John Sinclair montre par un tableau comparatif que le prix des céréales a été plus élevé d'un tiers en Angleterre qu'en Belgique pendant une période de quarante ans.

Il attribue la cherté en Angleterre aux charges de la guerre, aux impôts, à l'infériorité de la culture et au peu de soin des cultivateurs qui laissent attaquer leur blé par des insectes et par la nielle dont on se préserve en Flandre en changeant de semences à chaque semaille. C'est au moyen des récoltes industrielles, remarque-t-il, que le Flamand obtient le blé à bon marché comme un produit accessoire. *Indeed in the pays de Waes the sale or price of grain is considered by the farmers as only a secondary object, and it is not possible for a mere corn farmer to stand a competition with such rivals.* Aujourd'hui, par suite de la liberté du commerce des blés, les prix en Belgique et en Angleterre sont nécessairement à peu près les mêmes. Les avantages de la bonne culture signalés en Flandre par Sinclair se résolvent en une hausse des fermages et du prix des terres.

nation, et surtout de comparer les chiffres qu'on obtient avec ceux d'autres pays. Non seulement les résultats sont toujours loin d'une exactitude rigoureuse, mais les bases d'estimation varient, et la valeur vénale diffère d'une contrée à l'autre. Le recensement officiel de l'agriculture belge de 1846, après des recherches minutieuses et des calculs vérifiés avec le plus grand soin, arrivait au chiffre global de 753 millions, chiffre que les auteurs de cet excellent travail croient trop faible, et qui doit, d'après eux, approcher en réalité de près d'un milliard. A ce compte, le produit brut de l'agriculture serait beaucoup plus élevé en Belgique, où il monterait à 344 francs par hectare de superficie totale, que dans les îles Britanniques, où il n'atteint que 135 francs ; mais le chiffre officiel ne nous paraît pas pouvoir être admis, car il renferme certains éléments qu'on ne peut faire figurer dans la liste des produits, la paille et les engrais par exemple, qui font évidemment partie du capital d'exploitation, puisque dans quelques parties du pays le fermier doit les reprendre sur estimation ; par contre, on a omis certains articles, tels que les jeunes chevaux livrés au commerce, et on en a porté d'autres trop au dessous de leur valeur réelle, comme le lait, qu'on estime seulement 5 centimes le litre. En adoptant les bases dont s'est servi M. de Lavergne pour dresser les tableaux comparés de la production agricole de la France et de l'Angleterre avant 1848 (1), on arriverait à des résultats plus

(1) Voir *Économie rurale de l'Angleterre*, chap. V

approximatifs, desquels il résulte qu'avec un territoire de moins de 3 millions d'hectares, la Belgique obtient un produit brut de plus d'un demi-milliard de francs ou exactement de 180 francs par hectare de superficie totale.

Produits végétaux.

Céréales (semence déduite)	200,000,000 fr.
Plantes industrielles, fruits, etc.	60,000,000
Pommes de terre, légumes, etc.	70,000,000
Bois	20,000,000

Produits animaux.

Lait à 10 centimes le litre	90,000,000
Viande à 1 franc le kilo	50,000,000
Laines, peau, etc.	10,000,000
Volaille, œufs, lapin, etc.	6,000,000
40,000 chevaux de trois ans à 400 fr.	

l'un 16,000,000

Total . . . 322,000,000 fr. (1)

(1) Pour le bois, les plantes industrielles, les pommes de terres, etc., j'ai pris les chiffres de la statistique officielle de 1856. J'ai diminué la valeur des céréales de 17 millions, représentant la consommation des chevaux agricoles. J'ai admis le chiffre des litres de lait, mais j'en ai porté le prix à 10 centimes. Pour la viande, volaille, etc., j'ai pris la même proportion qu'en France où la consommation de nourriture animale est aussi peu considérable. Comme moyen de contrôler ce résultat, on peut prendre pour point de départ que la race bovine se renouvelant en six ans (*V. Statist. agric.*, p. xxviii), on doit en abattre 200,000 têtes par an. Pour le nombre des chevaux de 3 ans, j'ai adopté la proportion indiquée par M. de Lavergne pour l'Angleterre, soit le 7^e du chiffre total. De cette façon, les données, sans être d'une exactitude rigoureuse, sont établies sur des bases identiques dans les pays divers et permettent du moins d'arriver ainsi à d'utiles comparaisons.

Ce résultat paraît très remarquable quand on se rappelle que dans le Royaume-uni, dont le territoire est dix fois plus grand, le produit n'est que huit fois plus élevé, soit 135 francs par hectare, et qu'en France, avec un territoire seize fois plus grand, le produit n'est que dix fois plus considérable, soit 100 francs par hectare. Sous le rapport du produit brut, la Belgique se trouverait ainsi en première ligne parmi les États européens, et les chiffres de la statistique viendraient confirmer ce que nous avait fait entrevoir l'observation directe. Elle ne le céderait qu'à l'Angleterre proprement dite, prise indépendamment de l'Écosse et de l'Irlande, et à la Lombardie; car la première produit, d'après M. de Lavergne, 200 francs par hectare, et la seconde, d'après M. Jacini, 400 millions sur un peu plus de 2 millions d'hectare, c'est à dire autant que l'Angleterre.

Pour apprécier ces résultats comparatifs à leur juste valeur, il ne faut pas oublier que la Belgique est loin de jouir d'une fertilité exceptionnelle. Il n'y a que les terres argileuses de la côte et de la région hesbayenne, c'est à dire à peine la moitié du territoire, qui offrent des conditions naturellement favorables à l'agriculture. L'autre moitié a contre elle ou l'aridité des schistes et la rigueur du climat, comme l'Ardenne, ou une stérilité constitutive qu'on ne peut vaincre qu'au moyen d'une masse énorme d'engrais, comme toute la région des sables, la Flandre aussi bien que la Campine. Les deux pays qu'on peut comparer à la Belgique sous le rapport de la produc-

tion jouissent au contraire d'avantages propres qui manquent à celle-là, et que rien ne remplace. L'Angleterre a ses beaux pâturages, qui, sans frais, nourrissent d'innombrables troupeaux; la Lombardie a le soleil du Midi, qui lui assure des produits d'une valeur exceptionnelle. Des trois régions de l'Europe où l'agriculture crée les richesses les plus abondantes, il serait peut-être hasardé de dire que la Belgique est celle où le travail est le mieux dirigé; mais on peut affirmer, je crois, que nulle part on n'applique plus de labeur à la terre pour tirer parti de ses qualités ou pour compenser celles qui lui font défaut.

Il est cependant un point où la Belgique l'emporte incontestablement, c'est la valeur vénale de sa propriété foncière. Nulle part on ne rencontre un bloc de 3 millions d'hectares qui représente un capital aussi énorme. La statistique de 1846, dont les résultats avaient été contrôlés par des recherches minutieuses faites au département des finances, portait ce capital à plus de 6 milliards et demi, ce qui revenait à plus de 2,300 francs par hectare de la superficie totale et à 2,421 francs par hectare du domaine agricole, tandis que M. Caird n'arrive, pour la valeur du sol anglais, qu'à 2,000 francs, M. Jacini qu'à 1,100 francs pour le sol lombard, et qu'en France on ne peut estimer l'hectare en moyenne à plus de 1,500 ou 1,600 francs. Le revenu net du domaine agricole belge était en 1846 de 155 millions, ce qui fait par hectare productif une moyenne de 75 francs, et de 59 francs si on prend la surface totale du pays. Pour la même époque, M. de Lavergne

n'estimait la rente moyenne par hectare qu'à 30 francs pour la France, à 40 francs pour le Royaume-Uni, et à 60 francs pour l'Angleterre considérée isolément. En comparant ces chiffres divers, il ne faut pas oublier qu'on se contente en Belgique, pour les immeubles, d'un intérêt moindre qu'en Angleterre, c'est à dire que la terre s'y vend plus cher relativement au revenu qu'elle donne. Cela tient à des causes diverses, dont les plus apparentes sont d'abord l'activité commerciale de l'Angleterre, qui, ouvrant sans cesse sur tous les points du globe des placements nouveaux et avantageux, détourne le capital des placements en biens-fonds, — puis les difficultés, les frais, les risques, qui accompagnent l'acquisition d'une propriété foncière dans un pays où il n'y a eu jusqu'à ce jour ni enregistrement, ni transcription, ni garantie publique d'aucune sorte pour l'acheteur.

Ce qui frappe surtout en Belgique quand on étudie les faits réunis dans les publications officielles, c'est la hausse constante et rapide des fermages. Depuis 1830 jusqu'en 1846, ils s'élèvent de 30 p. c., c'est à dire de près de 2 p. c. par an, et depuis 1846 l'augmentation, loin de se ralentir, s'est plutôt accélérée, surtout dans certaines régions nouvellement réunies par des chemins de fer aux grands centres de consommation, comme le Luxembourg et l'Entre-Sambre-et-Meuse, ou enrichies par le développement progressif de l'industrie, comme le Hainaut. Cet accroissement rapide de la valeur du fonds compense le faible intérêt que donne ce genre de placements, car on a calculé qu'en ajoutant à la rente la plus value annuelle des

terres, le capital foncier donnait un revenu moyen de près de 4 p. c. Cette augmentation constante du revenu et de la valeur de toutes les terres semble démontrer clairement l'erreur de ceux qui soutiennent, avec Bastiat et avec l'économiste américain Carey, que la rente est toujours le résultat d'un travail d'amélioration exécuté sur la propriété. En Belgique, plus peut-être qu'ailleurs, on voit s'élever le revenu de tous les biens sans exception, même de ceux en faveur desquels aucun sacrifice n'a été fait. Il faut donc bien reconnaître ici l'effet d'une loi générale, et en revenir, pour l'expliquer, à la théorie de Ricardo, qui seule rend compte des faits partout constatés. La population s'accroît, la demande des produits du sol augmente, par suite ceux-ci deviennent plus chers, les profits du cultivateur s'élèvent, la rente ne tarde pas à monter en proportion, et tout le bénéfice, en dernier résultat, finit par se concentrer aux mains du propriétaire foncier.

Si la condition du possesseur de terre se présente ainsi sous des couleurs extrêmement favorables, celle du fermier est loin d'offrir le même tableau. Dans les districts où domine relativement la grande culture, le sort des cultivateurs locataires est sans doute plus heureux que dans la région de la petite culture; mais là même où la concurrence a le moins surélevé la rente, il est certain qu'ils ne retirent pas de leur capital d'exploitation les 10 p. c. que l'on considère comme la juste rémunération de leur industrie et des risques auxquels ils exposent leur avoir. Sous ce rapport, les fermiers anglais jouissent d'un in-

intestable avantage. La différence est même si grande qu'elle demande quelques mots d'explication.

La petite propriété et la petite culture, quand le cultivateur possède le sol qu'il fait valoir, ne donnent généralement que de bons résultats. Le petit propriétaire, assuré de recueillir tous les fruits de son travail, ne néglige rien pour le rendre aussi productif que possible, et presque toujours il y réussit. Alors non seulement le produit brut est considérable, mais la part qui en reste aux mains de ceux qui exploitent la terre est fort grande aussi, double résultat également désirable sous tous les rapports. Il n'en est pas de même quand le sol est partagé entre un grand nombre de propriétaires qui ne cultivent pas eux-mêmes les terres qui leur appartiennent. Dans ce cas, le produit brut peut encore être très élevé; mais la condition de ceux qui le créent n'est point celle que les sentiments d'équité feraient désirer qu'elle soit. Tous ces petits propriétaires n'ont qu'un but, avoir le fermage aussi haut que le permet la concurrence des locataires. Comme leurs besoins dépassent généralement leurs ressources, rien ne les arrête ni la crainte de ne pas être payés. L'intérêt de la culture, le sort du fermier et les autres considérations de ce genre ont peu de poids, quand il s'agit de savoir de quoi vivre suivant le rang qu'on occupe. D'autre part, dans un pays aussi peuplé que la Belgique, le nombre des fils de fermiers qui cherchent à se placer est toujours plus grand que celui des exploitations vacantes; il en résulte que, n'entrevoyant

d'autre carrière ouverte devant eux que celle du cultivateur, et incapables de calculer les profits probables d'une entreprise agricole, ils enchérissent à l'envi l'un sur l'autre, jusqu'à ce qu'il ne leur reste pour prix de leur rude labeur qu'un minime salaire et un intérêt insuffisant de leur capital engagé. Par suite de cette demande excessive de la terre et de la hausse progressive de la rente qui l'accompagne, on arrive à deux conséquences également fâcheuses : d'abord, une part trop grande du produit agricole se dépense loin du sol d'où il est tiré, sans amener aucune amélioration de la culture ; ensuite le cultivateur ne jouit pas de l'équitable rémunération que méritent ses travaux. Les lois du juste et de l'utile sont méconnues à la fois, et ce résultat est d'autant plus regrettable qu'il se présente d'une manière plus générale, attendu que les deux tiers du sol cultivé sont tenus en location. Sans doute nous avons vu en Flandre que, malgré de telles circonstances, la petite culture associée à la petite propriété peut donner un produit brut énorme ; mais là aussi nous avons été frappés du triste contraste que présentaient ces magnifiques récoltes et l'existence misérable de ceux qui les font naître. Ainsi un grand nombre de petits propriétaires, sans aucun intérêt direct dans la culture, superposés à la classe plus nombreuse encore de ceux qui exploitent la terre, et élevant sans cesse la rente aussi haut que peut la porter une concurrence excessive, voilà le fâcheux revers qu'offre l'organisation agricole de la Belgique, surtout dans ses parties les plus riches.

En Angleterre, la constitution de la propriété et la culture amène des conséquences différentes. Le grand propriétaire, jouissant d'un revenu considérable, n'est pas obligé pour vivre de pressurer et opprimer ses fermiers. Il s'établit entre la famille *land-lord* et celles des tenanciers des relations qui appellent les rapports du patronat, et qui empêchent le maître de faire des conditions trop dures pour ceux qui dépendent de lui. Les sentiments affectueux propres au régime patriarcal modifient et adoucent la dure loi moderne de l'offre et de la demande. Les fermes sont généralement tenues *at will* ou *à volonté*, c'est à dire que le bail n'a point de terme fixe et que les deux parties peuvent à leur gré le renouveler ou le cesser à la fin de chaque année. L'absence du bail écrit, qui en Belgique est considérée comme la base des conditions, est au contraire préférée par les fermiers anglais. Ces appréciations opposées indiquent seules déjà la différence des deux régimes, et la tenure *at will* serait pour le locataire aussi désavantageuse en Belgique qu'elle est avantageuse en Angleterre. Tandis qu'en Belgique elle provoquerait une hausse incessante du fermage, limitée maintenant par le terme habituel de neuf années, en Angleterre, elle favorise le maintien de la même rente pendant plusieurs générations successives (1). Elle est en accord avec les habitudes, les mœurs, les sentiments qui dominent,

Sur les terres du duc de Cleveland, par exemple, les mêmes familles occupent les mêmes fermes depuis le temps des Normands. — Voyez Caird, *Letters on Agriculture in England*

le propriétaire est moins âpre à élever le fermage, et comme il ne doit pas, à terme fixe, renouveler le bail, rien ne l'avertit qu'il est temps de profiter de la plus value de ses terres. Des circonstances défavorables à l'agriculture se présentent-elles, il sera le premier à offrir une diminution sur le prix de location, comme l'ont fait beaucoup de grands propriétaires lors de l'abolition des lois sur les céréales, due à l'initiative de sir Robert Peel. A cette époque, pour déterminer d'une manière équitable le taux de la rente, un grand nombre de *land-lords* proposèrent de la faire fixer par des experts qu'auraient choisis les deux parties. Dans ses *Lettres sur l'agriculture*, M. Caird cite plusieurs de ces riches propriétaires qui, après avoir prélevé sur le revenu considérable qu'ils touchent de quoi suffire à leurs besoins, consacrent tout le surplus à améliorer les conditions d'exploitation de leurs *estates* et le sort de ceux qui les habitent, à ouvrir des routes, à rebâtir les *cottages*, à élever des églises et des écoles, à drainer les parties humides, à faire en un mot tout ce que ferait un administrateur intelligent qui n'aurait d'autre souci que d'employer le produit net au profit du bien-être de tous et de la prospérité du district. Dans ces domaines privilégiés, c'est comme si la commune disposait du revenu de tout son territoire et le faisait servir tout entier à y favoriser la production de la richesse. Si ce sont là des exceptions, du moins on peut lire à chaque instant dans les feuilles anglaises les comptes rendus de ces banquets annuels offerts tantôt par les locataires au propriétaire, tantôt par

le *land-lord* à sa *tenantry* (1), et l'on trouve dans ces fêtes rurales la manifestation de relations et de sentiments très différents de ceux qu'on rencontre en général sur le continent. Sans doute tous les maîtres ne ressemblent pas à ces *land-lords* modèles, et à côté de ceux-là il en est d'autres, ou obérés ou avides, qui, dans leur besoin d'argent, s'inquiètent peu de l'amélioration du sol et du sort de ceux qui le cultivent. Néanmoins ces exemples exercent une incalculable influence ; ils donnent pour ainsi dire le ton, et en tout cas ils modèrent et adoucissent les effets d'un droit qui en Belgique, comme en bien d'autres pays, est exercé dans toute sa rigueur. Les conséquences du même contrat, le bail à ferme, sont donc bien différentes suivant qu'on se transporte sur l'un

(1) C'est ainsi, par exemple, que nous trouvions récemment dans les feuilles anglaises le compte rendu du banquet annuel offert par la douairière de Londonderry à ses fermiers irlandais. La marquise avait bravé les fatigues d'un long et difficile voyage pour présider à la fête, et elle prit la parole pour répondre au toast porté par l'un des tenanciers. Après avoir constaté les bons effets de ces réunions, elle résuma les progrès accomplis et indiqua ce qui restait encore à faire. Elle remercia ses locataires du concours qu'ils avaient prêté à l'achèvement des routes qu'elle avait fait construire. Énumérant ensuite les nouvelles écoles qu'elle avait fait bâtir, elle se félicita de voir qu'elles étaient de plus en plus suivies, et ajouta que si désormais les enfants ne recevaient pas une bonne instruction, ce serait uniquement la faute des parents. — Les applaudissements prolongés des tenanciers accueillirent ce discours, où leurs besoins intellectuels et matériels étaient également passés en revue.

ou l'autre bord de la mer du Nord, et il est certain que le sort du fermier est infiniment plus heureux en Angleterre qu'en Belgique.

De tous ces faits on serait tenté de conclure que si la petite propriété offre d'excellents résultats et pour la culture et pour le cultivateur, quand celui qui exploite la terre la possède, dans le cas contraire la grande propriété assure une meilleure condition au fermier. La petite propriété combinée avec la location (1), dans un pays très peuplé, comme cela se voit toujours, place le cultivateur dans la pire des situations. Appliqué à des populations qui n'auraient pas pour les travaux des champs un goût instinctif très prononcé, ce système produirait le découragement, et pourrait avoir pour la production et le travail agricoles les plus fâcheuses conséquences. Est-ce à dire qu'il faille condamner la petite propriété, constituée même comme en Belgique, et que l'économiste doive recommander la reconstitution des grands domaines? Loin de là, car des questions de cet ordre présentent plus d'une face, et il faut toujours considérer le but définitif auquel tend l'humanité, sans juger ce qui existe par les inconvénients d'une situation transitoire.

(1) Voir aux Annexes n° 9.

II

Condition de l'ouvrier rural. — Nombre des exploitations, des parcelles et des propriétaires. — Densité de la population. — Répartition du produit brut. — Dette hypothécaire. — Avances pour la main-d'œuvre agricole.

Après avoir indiqué la part que prennent en Belgique dans le produit agricole le propriétaire et le fermier, il nous reste à faire connaître la condition du simple ouvrier rural. Elle ne se présente pas, il faut bien le dire, sous des couleurs plus favorables que celle des locataires. Le salaire moyen était porté pour 1846 à 1 fr. 13 c. par jour. Depuis cette époque, il s'est relevé, et on pourrait le porter pour 1860 à fr. 40 c. S'il approche, dans certaines parties du pays, de 2 fr., dans d'autres districts il tombe même au dessous de 1 fr. On a remarqué en Angleterre qu'en divisant le pays en deux régions, l'une où domine l'industrie et l'autre où domine l'agriculture, on trouve que c'est dans la première que le salaire est le plus élevé, même dans les campagnes. En Belgique, le même fait se présente. La ligne de partage entre les hauts et les bas salaires suivrait à peu près

les limites qui séparent les Flamands des Wallons. Dans la région flamande, de beaucoup la mieux cultivée, l'ouvrier de la campagne gagne moins que dans la région wallonne, où se sont surtout fixés l'industrie et les exploitations minières.

Malgré ces différences assez notables, le mal général et profond qu'on ne peut se dissimuler, c'est qu'à peu près partout le salaire des ouvriers agricoles est insuffisant pour faire face aux besoins de leurs familles dans un pays où les denrées atteignent le plus haut prix des marchés européens. La statistique officielle constate elle-même que la population rurale de la Belgique est l'une des plus mal nourries du continent. Les produits de l'agriculture, quelque abondants qu'ils soient, ne suffisent point, avec la répartition actuelle, pour donner à tous une alimentation convenable. Ainsi, lors du dernier recensement, en 1846, la quantité de froment disponible, déduction faite de la semence et des consommations de l'industrie, ne montait pas tout à fait à 4 millions d'hectolitres, ce qui réduisait la part de chaque habitant à moins de 1 hectolitre. A cela il faut ajouter, il est vrai, plus de 1 hectolitre 1/2 de céréales inférieures, 2 hectolitres 1/2 de pommes de terre, une dizaine de kilos de viande et beaucoup de légumes; mais il n'en paraît pas moins certain que la population est mieux nourrie en Angleterre et en France. La répartition du produit brut donnait par tête de 130 à 140 fr. pour la France, de 140 à 150 fr. pour l'Angleterre, et seulement 110 fr. pour la Belgique. Depuis la date du dernier recensement, la condition des

classes laborieuses de la campagne ne s'est améliorée que dans certains districts. La production s'est accrue plus rapidement que la population, malheureusement c'est surtout la rente qui en a profité. Le prix du grain n'a pas baissé, celui de la viande et du beurre a au contraire monté encore ; et les salaires n'ont augmenté en proportion que dans les provinces méridionales. Mais il ne faut point juger du sort des ouvriers agricoles uniquement par le taux de la rétribution qu'ils reçoivent. A ce compte, on trouverait ordinairement leur budget en déficit, car on arriverait à ce résultat, que tout ce qu'ils gagnent suffit à peine pour les nourrir, eux et leurs familles, et qu'il ne leur reste rien pour l'habillement et les autres besoins. Or, sous le rapport du vêtement, on remarque un progrès très sensible. Les ouvriers ruraux et surtout les femmes sont beaucoup mieux vêtus qu'autrefois. Il s'introduit même dans leur costume un soin et une recherche de la mode du jour qui s'éloignent des antiques habitudes de la campagne, et qui se rapprochent de plus en plus de celles des villes. Si ces améliorations sont possibles, c'est que l'ouvrier agricole trouve dans le lopin de terre qu'il cultive (1) des ressources supplémentaires,

(1) En Angleterre, la location de parcelles de terre aux ouvriers a été l'objet de très vives critiques, que M. Stuart Mill a résumées avec sa sagacité habituelle, dans ses *Principes d'Économie politique*. On reproche à ce système d'abord d'enlever aux grandes exploitations la complète disposition des travailleurs, occupés chez eux précisément au moment où on a le plus besoin de leurs services, ensuite de n'améliorer le sort de l'ouvrier

dont le détail échappe aux recherches les plus minutieuses de la statistique.

Il n'est pas difficile d'indiquer les causes principales des deux faits qui caractérisent la condition de ceux qui cultivent la terre : d'une part les profits minimes que réalisent les fermiers, de l'autre la rétribution et par suite l'alimentation insuffisantes des simples travailleurs. De ces deux causes, nous en avons déjà indiqué une : c'est la constitution de la propriété et la nature des contrats agraires; la seconde, qui agit conjointement avec la première, c'est l'extrême densité de la population. Elle est deux fois plus forte qu'en France, car, tandis que dans ce dernier pays on compte 6,781 habitants par myriamètre carré, on en trouve 15,380 en Belgique. Or, dans les circonstances actuelles, cette multitude d'hommes rassemblés sur un espace relativement restreint amène la concurrence des bras qui s'offrent au rabais, et par conséquent la portion de la richesse produite qui reste entre les mains des classes laborieuses ne suffit pas à la satisfaction de leurs besoins.

Quoique le nombre des cultivateurs belges soit très considérable eu égard à la surface territoriale,

qu'en apparence, puisque les ressources qu'il obtient de la parcelle qu'il cultive lui permettent d'offrir ses bras à meilleur marché. Je ne veux point juger la valeur de ces objections en ce qui concerne l'Angleterre; mais en Belgique, sans le petit champ qu'ils louent, les ouvriers de la campagne ne sauraient subsister, et l'ardeur qu'il mettent à se disputer ces parcelles paraît une preuve certaine du besoin qu'ils en ont.

néanmoins la population agricole forme une moindre partie de la population générale que dans les autres pays, sauf en Angleterre, car elle n'en fait qu'un peu plus du tiers, c'est à dire qu'un individu qui cultive la terre récolte d'abord de quoi se nourrir lui-même, et puis de quoi suffire à la consommation de deux autres personnes. Et pourtant l'étendue dont il dispose est très restreinte, puisque la totalité de la surface du territoire répartie entre tous ceux (enfants, femmes et adultes) qui appartiennent à la population rurale ne donne par tête que 2 hectares. Il résulte nécessairement de ce fait que les exploitations doivent être à la fois très nombreuses et très petites. On comptait en Belgique, en 1846, 572,550 exploitants, c'est à dire deux fois plus que dans la Grande-Bretagne. Aussi l'étendue moyenne de chaque exploitation, que M. de Lavergne porte pour l'Angleterre à 60 hectares, tombe-t-elle en Belgique à 4 hectares $1/2$, si on compte tout le domaine productif, et même à 3 hectares, si on défalque les bois et les terres incultes. C'est là réellement de la petite culture.

La statistique constate à ce sujet des faits bien frappants. Sur 100 exploitations, on en a trouvé 43, c'est à dire près de la moitié, qui n'ont pas même un demi-hectare, 41 inférieures à 5 hectares, 8 qui n'atteignent pas 10 hectares, et 8 seulement qui dépassent cette dernière limite. Les fermes de 50 hectares sont si rares que, sur 10,000 exploitations, on n'en trouve que 75 qui arrivent à cette importance, et quant à celles qui contiennent plus de 100 hectares,

on n'en a rencontré dans tout le royaume que 1,004, c'est à dire à peine 1 sur 500.

L'exiguité des cultures est généralement en raison directe de la densité de la population. Cette règle ne souffre pour ainsi dire pas d'exception. On peut la vérifier en comparant les différents cantons aussi bien que les différentes provinces. La raison s'en découvre facilement. La partie de la population croissante qui n'est pas absorbée par le travail de main-d'œuvre reste dans les campagnes et cherche à y vivre de la culture de la terre, soit en exploitant les parcelles des grandes fermes morcelées par suite de l'intensité de la demande, soit en défrichant peu à peu les landes et les bois. De cette façon, les exploitations se divisent et se multiplient à mesure qu'augmente le nombre des habitants. L'Angleterre présente, il est vrai, un autre spectacle : là le surplus annuel de la population se concentre dans les villes, où l'appelle et l'entretient le développement progressif du commerce et de l'industrie, tandis que le nombre des habitants de la campagne reste à peu près stationnaire. Mais, en comparant les autres pays à l'Angleterre, il est un point qu'il ne faut jamais perdre de vue et qui doit mettre en garde contre les conclusions trop hâtives : c'est que l'Angleterre tout entière n'est, à vrai dire, que la métropole d'un vaste empire de 200 millions d'hommes répandus sur toute la surface du globe, lui expédiant des matières premières et recevant en échange des objets manufacturés. Il en résulte que la situation économique de la Grande-Bretagne res-

semble à celle d'une grande cité commerciale et industrielle, et que ceux qui veulent tirer des faits observés dans ce pays exceptionnel des règles de tout point applicables ailleurs risquent fort de se tromper.

Relativement à la population totale, le nombre des propriétaires est moins grand en Belgique qu'en France, car sur 4 millions $1/2$ d'habitants on n'y comptait en 1846 que 758,512 propriétaires, soit à peu près 1 propriétaire par 6 habitants et par 4 hectares de superficie totale, tandis qu'en France on trouve 1 propriétaire par 4,7 habitants et par 6,72 hectares de superficie. Le nombre de parcelles était de plus de 5 millions $1/2$, et il augmente d'à peu près 30,000 par an pour les fonds bâtis et non bâtis. Si l'on considère le degré d'aisance de ceux qui se partagent la possession du sol, on constate que le tiers d'entre eux ont un revenu annuel effectif inférieur à 33 francs, et possèdent par conséquent moins de 1 hectare; le second tiers, un revenu de 33 à 130 fr., et les autres un revenu de 130 à 130,000 fr. et au dessus. Trois cents personnes seulement avaient plus de 30,000 livres de rente en biens-fonds. Quoique les propriétaires soient très nombreux en Belgique, comme la rente totale est considérable, on arrive encore pour chacun d'eux à un revenu moyen de 211 francs. Il est vrai qu'il faut déduire de la rente totale l'intérêt d'une dette hypothécaire de 600 millions, ce qui fait tomber le revenu net à 127 millions pour l'ensemble du domaine agricole et à 211 francs pour chaque propriétaire.

On a remarqué en Belgique un rapport constant entre l'étendue des exploitations et le nombre des propriétaires qui font eux-mêmes valoir leurs biens. Ainsi dans les provinces de Namur et du Luxembourg, les trois quarts des cultivateurs sont propriétaires de la totalité ou de la plus grande partie des biens qu'ils exploitent, et c'est aussi dans cette région qu'on rencontre le plus de fermes au dessus de 20 hectares et le moins d'occupations inférieures à 1 hectare, tandis que dans les Flandres, où les cultures sont extrêmement petites, les quatre cinquièmes du sol sont mis en valeur par des locataires. La coïncidence qu'on a ainsi constatée tient à une cause générale qu'on peut observer ailleurs, et qui dépend en définitive de la densité plus ou moins grande de la population. Dans les pays peu peuplés, la terre a peu de valeur, et il est possible à un grand nombre de personnes de conserver des domaines assez étendus; d'autre part, les produits de la terre n'étant pas très demandés, le produit brut reste faible. Or, quand le produit brut est peu considérable, il ne suffit pas pour faire vivre à la fois un propriétaire et un locataire. Pour subsister, il faut que l'exploitant recueille tous les fruits que livre le sol, et qu'il ajoute la jouissance de la rente aux profits de la culture. De là vient qu'en Pologne, en Valachie, en Hongrie même, contrées très fertiles, mais médiocrement peuplées, le propriétaire est souvent forcé de faire valoir lui-même ses biens. Lorsque les produits du sol sont plus demandés et que la production agricole s'accroît, il est fait deux parts

de celle-ci, et deux classes se superposent pour se les partager, l'une vivant de la rente; l'autre des profits.

Une autre conséquence encore de la densité de la population, même dans les campagnes, c'est qu'on emploie beaucoup de main-d'œuvre pour obtenir le grand produit brut qu'on recueille. Le recensement officiel de 1846 indique le nombre de journées de travail employées à la culture du sol : il s'élevait à 27,500,000 journées d'homme, payées en moyenne 1 franc 13 cent., et 14,600,000 journées de femme à 70 cent. En y ajoutant les gages et frais d'entretien de 107,000 domestiques de ferme et de 70,000 servantes, on arrivait à un total de 100 millions de francs avancés annuellement par les cultivateurs pour rétribuer le travail de main-d'œuvre. Cette somme, répartie sur la superficie productive, donne 62 francs de salaires dépensés annuellement par hectare, et 40 francs si on considère la superficie totale. Ce chiffre est un peu moins élevé que le chiffre correspondant en France et en Angleterre, qu'on porte à 50 francs; mais comme le nombre des exploitants est bien plus grand en Belgique que dans ces deux pays, et qu'il faut ajouter le travail d'au moins 400,000 petits cultivateurs à celui des journaliers, on arrive à se convaincre qu'on y consacre à la mise en valeur de la terre un tiers de plus de main-d'œuvre qu'en France, et peut-être moitié plus qu'en Angleterre. Quant au capital d'exploitation, nous avons vu qu'on peut le porter pour chaque hectare en culture à 450 francs dans la région sablon-

neuse, à 350 francs dans la région hesbayenne, à 250 fr. dans le Condroz, et à 150 fr. dans les Ardennes, ce qui mettrait la moyenne à 375 francs par hectare pour les terres cultivées, et à 250 francs seulement, en répartissant le capital total employé à faire valoir la terre sur toute la surface du territoire.

Si l'on voulait exposer la manière dont se répartit le produit brut par hectare, on arriverait à peu près aux résultats suivants :

Rente du propriétaire	59 fr.
Au fermier (intérêts du capital d'exploitation, profits).	52
Salaires	40
Engrais commerciaux, frais, etc.	27
Impôts	5
Total.	183 fr.

Dans les 52 francs que nous attribuons au fermier, il y a une quinzaine de francs qui constituent l'intérêt à 4 p. des 375 fr. de capital d'exploitation. Presque tout le reste peut être considéré comme la rémunération du travail exécuté par l'exploitant, car ce que l'on pourrait appeler proprement *profits* doit être bien minime.

Ces chiffres, comparés à ceux qu'on donne pour la France, montrent que si les conditions qui résultent de l'état agricole des deux pays se rapprochent en quelques points, elles présentent toutefois de notables différences. La part du propriétaire est en Belgique plus de deux fois plus grande. La part du

mier est bien plus considérable aussi, parce que capital d'exploitation et la quantité de travail qu'il consacre à mettre le sol en valeur sont beaucoup plus importants. La somme dépensée en salaires est moindre, parce que la masse innombrable des petits exploitants qui cultivent eux-mêmes la terre réduit notablement la proportion relative des journaliers et des domestiques ruraux. La situation que les précédentes observations ont fait entrevoir, et que ces chiffres confirment, peut donc se résumer ainsi : production riche et abondante obtenue au moyen de beaucoup d'avances et de main-d'œuvre, mais dont les possesseurs du sol retirent les principaux avantages.

III

Chiffre du bétail. — Améliorations à faire. — Progrès accomplis. — Comices et associations agricoles. — Les routes. — Accroissement de la production. — La résidence aux champs. — Influence du propriétaire.

Lorsqu'on s'est rendu compte du degré d'avancement de la culture d'une manière directe, en essayant d'évaluer l'importance de la production agricole, on peut contrôler le résultat auquel on est arrivé en cherchant quelle est la quantité de bétail qui garnit les exploitations. En général, plus un pays nourrit de bestiaux, mieux la terre est cultivée et plus elle produit. Outre l'avantage incalculable de l'abondance d'une nourriture animale, si nécessaire pour fortifier les muscles des travailleurs astreints au dur labeur qu'imposent les conquêtes de la civilisation moderne, c'est surtout par l'engrais qui vient de l'étable qu'on peut entretenir et augmenter la fertilité du sol. Aussi les nations qui se piquent de progrès en agriculture se montrent-elles justement fières du nombre et de la qualité de leur bétail, et c'est avec raison qu'elles en font figurer les plus

beaux modèles à leurs expositions publiques, comme l'Italie le faisait récemment encore à Florence, à l'exemple de l'Angleterre et de la France. Sous ce rapport, la Belgique n'a rien à envier aux pays les plus favorisés, pas même à la Grande-Bretagne.

Ce qui frappe dès l'abord dans les tableaux publiés par les soins du gouvernement, surtout quand on se rappelle la multitude de petits cultivateurs qui emploient uniquement la bêche, c'est le grand nombre de chevaux qu'on rencontre en Belgique. On en comptait en 1846, 294,537, soit 10 par 100 hectares de superficie totale, tandis qu'en France et dans les Îles Britanniques on n'en trouvait que 6 sur la même étendue. Sans doute cette notable différence tient en partie, pour le Royaume-Uni, à la prédominance des pâturages, pour la France à l'emploi plus fréquent des bœufs de travail (1); mais il n'en reste pas moins vrai que dans tout pays qui, comme la Belgique, aura en moyenne par 100 hectares de terres labourables, 15 chevaux d'au delà de trois ans ou 19 bêtes de tout genre propres au travail, on pourra dire que l'agriculture dispose de forces suffisantes pour bien exécuter ses travaux, et ce sera un frappant exemple à invoquer contre ceux qui prétendent que les contrées où domine la petite culture doivent manquer de chevaux.

Pour la race bovine, la Belgique maintient également sa supériorité. Elle possédait lors du dernier

(1) On ne comptait en Belgique que 28,244 bœufs et 17,585 vaches employés comme bêtes de trait.

recensement général 1,203,000 têtes de gros bétail, soit une tête par 2 hectares $1/2$ de superficie, tandis que les Îles Britanniques n'en avaient qu'une par 4 et la France qu'une par 5 hectares. La Lombardie elle-même, malgré les nombreux troupeaux qu'elle entretient dans ses riches pâturages de la plaine, n'arrivait qu'à un chiffre moitié moindre, c'est à dire que sous ce rapport elle ne l'emportait pas sur la France. En vingt ans, de 1825 à 1846, le nombre des bêtes à cornes avait augmenté de plus d'un tiers en Belgique, et pendant cette période la progression avait été constante, preuve irrécusable de l'amélioration de la culture. Lorsqu'on examine en détail les données fournies par la statistique officielle, deux faits attirent aussitôt l'attention : le nombre relativement petit des bœufs, qui ne s'élevait qu'à 46,524, et la proportion très grande des vaches à lait, dont le total montait à 680,000. La comparaison de ces deux chiffres prouve clairement que ce qui donne le plus de profits aux fermiers, ce n'est pas la viande, mais le lait. On en voit la raison : partout où, pour nourrir les bœufs, on n'a ni de bons pâturages, ni les résidus des sucreries, des brasseries ou des distilleries, l'engraissement du bétail donne très peu de bénéfices. Or, en Belgique la quantité des déchets nutritifs est, comme ailleurs, très limitée, et les herbages assez nourrissants pour engraisser des bêtes à cornes sont extrêmement rares. Au contraire, même avec des prairies médiocres, pourvu qu'on supplée à leur insuffisance au moyen de légumineuses et de racines, on peut produire avec avan-

age du lait, du beurre et du fromage. Il est donc naturel que ce soit de ce côté que les cultivateursournent leurs efforts. La seule chose à désirer, c'est qu'ils persévèrent dans cette voie et qu'ils y avancent de plus en plus, en augmentant encore le nombre des bestiaux et en améliorant les espèces. Presque toutes les bêtes à cornes, sauf celles des Ardennes, appartiennent à la race flamande, qui, comme on sait, fournit d'excellentes laitières. Dans les conditions de production imposées à la Belgique par le sol et le climat, c'est avant tout l'aptitude à donner beaucoup de lait qu'il faut chercher à développer dans la race bovine. Aussi l'on peut se demander si, à l'exception des cantons privilégiés où l'engraissement est profitable, les autres parties du pays font une tentative judicieuse en mêlant le sang Durham au sang indigène. Sans doute, si l'on pouvait obtenir une race qui eût la double qualité de donner beaucoup de lait et au besoin de s'engraisser vite, il faudrait s'efforcer de la créer et de la propager; mais si, comme on l'affirme, on n'obtient pas ce résultat, ne vaudrait-il pas mieux alors, par voie de sélection dans la race flamande ou par le croisement avec la race hollandaise et suisse, développer de plus en plus la qualité lactifère, et créer ainsi, par la méthode de Bakewell, une variété aussi recherchée pour la laiterie que celle de Durham l'est pour la boucherie?

Autant la Belgique est riche en gros bétail, autant elle est pauvre en moutons. Elle n'en possédait en 1846 que 662,000, soit 22 têtes par 100 hectares,

chiffre inférieur de moitié à celui de ses bêtes à cornes. Proportionnellement la France en avait trois fois et les îles Britanniques cinq fois plus. D'où provient cette grande infériorité? Indique-t-elle une lacune que l'agriculture belge doit s'efforcer de combler? Les faits répondent à ces questions. Loin qu'on voie augmenter le nombre des bêtes à laine à mesure que la culture se perfectionne, c'est le contraire qu'on remarque, car c'est pendant les périodes de progrès de l'agriculture que le nombre des moutons diminue le plus rapidement. De 1816 à 1846, la Belgique en a vu décroître le chiffre de 300,000 têtes, soit de 46 pour 100, et c'est pendant les dix dernières années, époque où le produit brut, la rente et la valeur des terres se sont le plus accrus, que la diminution a été le plus marquée. Celle-ci semble donc indiquer ou tout au moins accompagner, non la décadence, mais le perfectionnement de l'agriculture.

Un autre détail de statistique confirme cette observation. Ce sont précisément les provinces les mieux cultivées, les Flandres, le Hainaut et le Brabant, qui ont le moins de moutons. La place du mouton est dans la grande culture, où, sans amener par lui-même la création d'un très grand produit brut, il donne cependant du profit, parce que son entretien exige peu de frais, et dans ce système l'accroissement du nombre des bêtes à laine prouve la prospérité de l'agriculture; mais, dès que les exploitations se morcellent, que la population rurale augmente et qu'il faut avant tout viser à obtenir un produit brut consi-

érable même au prix de beaucoup de main-d'œuvre, engrais, et en maintenant la terre constamment en culture, dès lors le mouton disparaît pour faire place à la vache nourrie à l'étable, qui exige bien plus de soins, mais qui livre en comparaison énormément plus de fumier. La Lombardie, dont la production, plus grande encore que celle de la Belgique, est la plus riche de l'Europe, fournit une preuve nouvelle à l'appui de cette observation : on compte proportionnellement beaucoup moins de moutons encore que dans les provinces belges qui ont le moins, c'est à dire 1 tête par 16 hectares seulement.

Pour avoir l'inventaire complet des animaux domestiques qui garnissent les exploitations, il faut ajouter aux chiffres déjà donnés un demi-million de porcs, nombre très considérable, et une centaine de mille chèvres. Si maintenant on prend l'équivalent d'un petit bétail en têtes de gros bétail et si on ajoute à ce chiffre ainsi obtenu celui qui représente les races chevaline et bovine, on arrive au total de 58 têtes par 100 hectares de superficie, proportion très élevée et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, pas même dans les îles Britanniques. La Belgique est ainsi le pays de l'Europe qui, à surface égale, entre-ient le plus de bétail, et où par conséquent la fertilité du sol est le mieux garantie (1).

Tous les chiffres, tous les faits que nous venons de grouper se réunissent, on le voit, pour démon-

(1) Voir aux Annexes n° 10.

trer que l'agriculture belge doit être placée au premier rang à côté de celles de l'Angleterre et de la Lombardie; mais en résulte-t-il qu'elle tire du sol tout ce qu'il peut donner et qu'elle n'ait plus de progrès à faire? Il s'en faut de beaucoup. Il reste encore au moins 200,000 hectares de terres incultes à rendre productives en leur faisant porter soit du bois, soit des récoltes annuelles. Bien des parties trop humides exigeraient un drainage complet. Si les bâtiments de fermes sont à peu près partout en bon état, et même dans plus d'un district construits à trop grands frais, il n'en est pas de même des habitations des classes inférieures de la campagne; car celles-ci laissent encore beaucoup à désirer malgré l'amélioration qu'on peut constater dans les demeures bâties généralement en briques durant ces dernières années, et qui sont mieux appropriées aux besoins d'une famille agricole. Le chiffre qui représente le gros bétail paraît, il est vrai, satisfaisant, et néanmoins dans certaines parties du pays les étables devraient être plus largement garnies, et dans d'autres régions il faudrait améliorer les races et surtout les mieux nourrir, afin d'augmenter leur produit. L'agriculture devrait aussi parvenir à récolter la quantité entière de blé dont la nation a besoin, non pas précisément en consacrant plus de terrain aux céréales, mais en produisant plus de blé sur la même étendue par l'application d'une plus grande masse d'engrais, obtenue moyennant plus d'extension donnée à la culture des plantes fourragères et plus de soin appliqué à recueillir les vi-

danges dans les villes (1). Enfin il serait temps de faire disparaître complètement la jachère des cantons où elle s'est encore maintenue, car cette pratique n'est plus à sa place dans un pays où les fruits de la terre se vendent aussi cher et se transportent aussi facilement qu'en Belgique.

Après avoir énuméré quelques-uns des progrès les plus indiqués qui restent à accomplir, on est heureux de pouvoir ajouter qu'il ne faut pas désespérer de les voir se réaliser. L'attention publique se porte de plus en plus vers tout ce qui tient à l'économie rurale. Un grand nombre d'associations, nées en partie de l'initiative individuelle, mais presque toutes groupées et organisées sous les auspices de l'État, contribuent à activer et surtout à généraliser ce mouvement si favorable au perfectionnement de l'agriculture. La Belgique est divisée en 106 districts, représentés chacun par un comice agricole. Ces comices sont formés par les propriétaires et les cultivateurs qui désirent en faire partie, et qui payent une légère cotisation annuelle. Quoique toutes ces associations ne montrent pas un zèle égal, et que quelques-unes n'existent même que pour la forme, le nombre total de leurs membres s'élève cependant à plus de 6,000, et leur utilité est inappréciable. Elles s'occupent des besoins du district où elles sont établies; elles y

(1) Nulle part cette importante question, si bien comprise en Chine, n'est mieux traitée que dans les nouvelles *Lettres sur la chimie agricole* de l'illustre chimiste allemand Liebig. Voyez aussi l'étude de M. Payén dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1862.

organisent des expositions de produits agricoles, d'animaux domestiques et d'instruments aratoires, dont quelques-uns des plus utiles sont ordinairement donnés pour prix ; elles distribuent des graines de plantes nouvelles, encouragent les essais de procédés perfectionnés, expriment les vœux qu'on veut faire parvenir au gouvernement ou les conseils qu'on désire faire entendre aux cultivateurs. Les délégués de ces comices locaux forment ensuite, dans chacune des neuf provinces, une commission provinciale qui s'occupe des mêmes objets, mais à un point de vue plus général. Enfin au centre, à Bruxelles, se réunit le conseil supérieur d'agriculture, qui se compose des délégués des commissions provinciales et d'autres membres désignés par le ministre de l'intérieur. La mission de ce conseil consiste à étudier les intérêts généraux de l'agriculture et à éclairer le gouvernement sur les questions qui peuvent s'élever à ce sujet. Il publie un bulletin annuel résumant les travaux des comices et l'état de la culture. Indépendamment des institutions patronnées par le gouvernement, il existe encore une trentaine d'associations agricoles libres, notamment la *Société centrale d'agriculture*, qui compte un grand nombre de membres, et dont le siège est à Bruxelles. Ces associations, répandues sur tout le territoire, exercent dans les campagnes une influence dont les effets se font sentir de plus en plus. C'est à elles qu'on doit en grande partie l'amélioration du bétail qui se manifeste, l'emploi des méthodes perfectionnées qui se propage. Quelques-unes ont même réalisé un vœu qu'Arthur Young

formait souvent en visitant les musées de tableaux : elles créent des collections d'instruments aratoires qu'elles prêtent tour à tour aux sociétaires à titre d'essai, pour que ceux-ci puissent se convaincre, par leur propre expérience, des avantages qu'ils présentent.

Afin de diriger les efforts des particuliers et des communes, le gouvernement a institué des services spéciaux pour le défrichement, les irrigations, le drainage et le reboisement ; il a aussi organisé récemment à Gembloux une école supérieure d'agriculture dont on a lieu d'espérer de bons résultats ; mais le principal, l'immense bienfait que les campagnes doivent aux administrations publiques, c'est la construction de routes nouvelles. On peut dire à la lettre que les effets produits par l'amélioration des voies de communication sont incalculables. Nul, par exemple, ne peut déterminer les résultats de la révolution qu'introduit dans l'économie rurale européenne le réseau ferré dont on construit de toutes parts les innombrables ramifications. Quand un district n'est pas relié aux grands centres de consommation, il n'est pas pour ce motif dénué des moyens de bien vivre ; mais la production est pour ainsi dire dans un état de stagnation, et les habitants sont considérés comme relativement pauvres, parce que les moyens d'acheter leur manquent. Si la terre est fertile ou la culture bien entendue, les denrées seront abondantes, l'aisance peut être même générale et la misère inconnue ; mais les produits du sol seront à vil prix à cause de leur abondance, et par suite en-

core la rente et le prix des immeubles peu élevés. Les frais de transport sont toujours supportés par le producteur agricole, car il ne peut vendre ce qu'il apporte au marché au delà du taux moyen. La valeur des produits aux lieux de production est donc dépréciée de tout le montant des frais qu'il faut faire pour les amener au marché régulateur. On comprend dès lors qu'à mesure que les denrées se transportent plus facilement, le cultivateur en retire un plus grand profit et se trouve ainsi poussé à multiplier et à varier ses produits. De là résulte une vie nouvelle communiquée à la culture et une majoration dans la valeur locative et vénale des terres à peu près équivalente à la somme des bénéfices réalisés d'abord par les fermiers. Tout cela suffit pour expliquer l'influence souvent si remarquable exercée par l'ouverture d'une route, d'un canal et surtout d'un chemin de fer à travers un canton jusque-là isolé.

En Belgique, de grands efforts ont été faits, surtout dans les dernières années, pour procurer à toutes les parties du pays des voies de communication améliorées. Le résultat auquel on est parvenu mérite de fixer l'attention. On trouve en effet dans le royaume 1,815 kilomètres de chemins de fer, 1,800 de canaux ou rivières navigables et 17,730 de routes pavées, — royales, provinciales ou communales, — c'est à dire, en tout 21,345 kilomètres, ce qui fait 72 kilomètres par myriamètre carré de superficie. Toutes les villes sont reliées au réseau ferré, et il est tel chef-lieu de province, comme Gand, par exemple, où viennent aboutir sept voies différentes.

Dans les parties riches du pays, la plupart des villages communiquent à leur tour avec les villes par des routes pavées ou empierrées, et moyennant les dépenses que l'on continue à faire chaque année, il en sera bientôt de même dans tout le royaume. Dès à présent, après l'Angleterre, la Lombardie et la Hollande, la Belgique est sans doute la contrée où la grande facilité des communications a le plus contribué aux progrès de l'agriculture. D'autres causes sont, il est vrai, venues agir dans le même sens, d'abord la paix et la liberté féconde dont on a joui, et qui ont favorisé l'accumulation et l'emploi fructueux de la richesse, puis des circonstances accessoires, comme l'introduction du guano, source nouvelle de fertilité, qui a été le point de départ d'importants défrichements.

Le nouveau recensement agricole, publié en 1862 par ordre du gouvernement, nous permet de mesurer assez exactement les progrès accomplis pendant la période décennale de 1846 à 1856. Ce qui frappe dès l'abord, c'est l'étendue des terrains vagues, rendus productifs. En 1846 on comptait encore 290,000 hectares de bruyères, dont 162,896 appartenaient aux communes. Par l'effet de la loi du 27 mars 1847 destinée à favoriser l'aliénation ou la mise en valeur des biens communaux, depuis cette date jusqu'au 31 décembre 1860, 64,044 hectares ont été enlevés à la jouissance commune, un peu plus de la moitié, soit 33,129 hectares, ayant été vendus et le reste défriché, boisé ou loué par les soins des autorités locales. Sur la superficie totale dont le mode de jouissance

était changé, 35,858 hectares étaient définitivement conquis à la production, c'est à dire 19,384 hectares convertis en terre arable, 3,178 en prairies, 13,095 en bois et 200 en jardins ou en fonds bâtis. Si aux landes communales on ajoute une étendue au moins égale de bruyères appartenant aux particuliers et aussi défrichées, on arrive à un total de 70,000 hectares, dont le produit, jadis à peu près nul, augmente désormais rapidement d'année en année. La jachère a perdu encore plus de terrain que les landes : de 81,909, elle est tombée à 64,418 hectares; elle a donc reculé de 17,491 hectares, soit environ d'un quart. Ce sont les céréales qui ont le plus profité des conquêtes faites par la charrue sur les landes, les bois et les jachères. En 1856 elles occupaient 69,475 hectares de plus qu'en 1846, ce qui fait une augmentation de 7-91 p. c. Le froment seul avait gagné 33,913 hectares ou 14-52 p. c., le seigle 8,733 hectares, et l'avoine 16,738. La culture du froment s'est développée partout, celle du seigle et de l'avoine, céréales inférieures, a reculé dans plusieurs provinces. Non seulement les céréales occupent plus d'étendue; mais, ce qui vaut bien mieux encore, le produit par hectare a notablement augmenté : il s'est élevé pour le froment de 3-12 hectolitres, pour le seigle de 2-73, pour l'orge de 2-74 et pour l'avoine de 2-63. La production totale des grains de toute sorte s'est donc considérablement accrue : on peut la porter, en moyenne dans ces dernières années, à 4 millions d'hectolitres de plus qu'en 1846, ou en tout à 24 millions, ce qui fait par hectare de super-

sie totale, 8 hectolitres; et pour les 947,578 hec-
 ares de terre emblavés en céréales, plus de 24 hec-
 olitres à l'hectare. Les racines fourragères, les
 ommes de terre, les plantes industrielles et les
 airies artificielles, occupent aussi plus de place que
 rs du précédent recensement; les prairies perma-
 nentes, au contraire, ont diminué de plus de 13 p. c.
 is ce fait n'a pas entraîné une diminution corres-
 ndante dans la production du foin. Car en 1856 on
 imait le produit du foin par hectare à 4,017 kilog.,
 idis qu'en 1846 il n'était que de 3,025. La quan-
 é totale des fourrages est donc augmentée de près
 n tiers; ce qui est énorme. Le chiffre du bétail ne
 st pas élevé en proportion, comme on aurait dû
 attendre. Cela provient-il de ce que les animaux
 nestiques sont mieux nourris ou de ce que le
 nier recensement a été exécuté avec moins de
 leur que le premier? On peut probablement ad-
 tre l'effet de ces deux causes réunies. Quoi qu'il
 soit les relevés officiels nous disent que le nombre
 s chevaux n'était plus que de 277,311, et avait
 si diminué de 6 p. c. en dix ans; que celui des
 es bovines était de 1,257,649 et avait augmenté
 4-46 p. c.; que celui des moutons était tombé à
 3,483, soit une diminution de 11 p. c., et celui des
 res à 436,418, montrant une diminution de 7 p. c.
 ut en acceptant ces chiffres avec une certaine
 erve, il ne faut pas oublier que le bétail s'est
 élioré, que l'espèce bovine surtout a été dans
 e grande partie du pays l'objet d'efforts soutenus
 ur relever les races et pour fortifier les jeunes

animaux par une nourriture plus abondante et meilleure.

Dans un autre ordre on peut constater des progrès non moins importants. Le drainage a amélioré beaucoup de terres humides. De 1850 à 1857, 37,750 hectares ont été drainés par 15,978 propriétaires ou fermiers, et ce dernier chiffre prouve à quel point l'utilité de l'assèchement est généralement reconnue. Déjà cent vingt fabriques de tuyaux établies sur divers points du territoire ont peine à suffire aux demandes croissantes. Quand la dépense du drainage ne monterait qu'à 200 fr. par hectare, on aurait encore consacré de ce chef à l'amélioration du sol un capital de sept millions et demi, qu'on estime rapporter au moins 20 p. c. Les instruments aratoires perfectionnés se sont très répandus, et les grandes machines agricoles ont été adoptées dans plusieurs fermes, même parfois avec moteur à vapeur. En 1856 on comptait 555 batteurs mécaniques, et ce chiffre doit être à peu près doublé maintenant. Dans les cantons où domine la petite culture, des entrepreneurs ont acheté des batteurs locomobiles qu'ils louent aux cultivateurs moyennant 15 à 20 fr. par jour. La valeur vénale et la valeur locative des terres après un moment d'arrêt ont repris leur marche ascendante : la première s'est élevée dans les dix ans de 30 p. c., la seconde de 20 p. c. Le prix moyen de vente est porté pour le royaume en 1856 à 3,171 fr., et le prix de location à 82 fr. Malheureusement le salaire de l'ouvrier agricole n'a pas suivi la hausse générale : il ne s'est élevé que de

1 fr. 13 à 1 fr. 36. En somme, les mêmes influences ont continué à agir et ont produit les mêmes effets tant sur la location du travail que sur celle de la terre. Si, sans considérer la répartition des produits, on se borne à mesurer la richesse croissante de la production, on n'aura qu'à se féliciter des résultats constatés par le dernier recensement. Tous les progrès accomplis peuvent se résumer en un mot qui dit beaucoup : quoique la population déjà si dense se soit élevée de 4,337,000 en 1846, à près de 4,700,000 en 1861, l'importation moyenne des farines et des grains étrangers a diminué de près de moitié, et l'exportation des produits agricoles a plus que doublé.

Les améliorations réalisées dans ces dernières années permettent donc de croire que dans l'avenir la Belgique conservera le rang qu'elle occupe parmi les nations agricoles les plus avancées de l'Europe; mais ici, comme en tout pays où manque une classe de grands fermiers entreprenants et riches, c'est principalement de l'initiative des propriétaires qu'on doit attendre ce que l'avancement de la culture réclame de plus urgent. Pour amener ce résultat, on ne peut assez dire à quel point il serait désirable que dans les classes aisées se répande le goût de la vie et des entreprises rurales, même au risque de quelques mécomptes inévitables. Sans doute le nombre est grand des familles riches qui passent l'été à la campagne; mais cela ne suffit pas. Il faut que celui qui possède la terre s'occupe lui-même de l'exploitation et du sort de ceux dont il emprunte les bras

pour ses travaux. Lui seul est appelé par son intérêt même à introduire les améliorations qui réclament de fortes avances ; lui seul, dans les districts arriérés, peut donner l'exemple de certaines réformes qui doubleraient la production. La vie des champs est saine pour l'âme non moins que pour le corps, et les sentiments naturels y prennent tout l'empire que perdent les sentiments factices. En voyant de près au prix de quel labeur et de quelles privations se forme la richesse, on est moins prompt à la prodiguer d'une main insouciant. La simplicité de la vie simplifie les besoins et laisse plus de marge pour les œuvres à la fois humaines et productives. Dans son livre prophétique, *l'Ami des Hommes*, le marquis de Mirabeau dit qu'en parcourant les campagnes il reconnaissait au premier coup d'œil les terres occupées par leurs seigneurs. Rien de plus fondé que cette remarque. La résidence du propriétaire est un bienfait qui se traduit par mille détails, dont l'ensemble amène peu à peu la transformation des lieux qu'il habite, car la propriété, ce n'est rien moins que la puissance de disposer du produit net. En rentrant dans sa demeure, où rien ne manque, vient-il à passer près d'une vieille chaumière qui laisse entrer le vent et la neige à travers ses ais mal joints, il la fera réparer et peut-être rebâtir ; voit-il de ses yeux que la ferme voisine a besoin d'une fosse pour recueillir l'engrais, seul moyen d'augmenter la fertilité du sol, ou d'une bonne étable pour abriter le bétail, il les fera faire de manière même à contenter ce penchant naturel qui porte l'homme vers l'élégance ;

rencontre-t-il le chariot de son fermier arrêté dans la boue d'un chemin défoncé, dont ses légers équipages ont aussi à souffrir, il emploiera son influence à la commune ou auprès des administrations supérieures pour que la route soit mise en meilleur état, et lui-même n'y épargnera pas quelques sacrifices ; traverse-t-il un pré marécageux couvert de joncs et dont l'humidité malfaisante est trahie par les vapeurs blanches qui s'en échappent à l'automne, il songera à le faire drainer ; s'apercevant qu'une hausse de fermage, qui, de loin, ne représentait pour lui qu'une augmentation de revenu, est souvent, vue de près, la cause des plus dures privations pour ceux qui la subissent, il sera moins porté à la leur imposer. Et ainsi une partie de la rente, détournée des villes, où elle se dépensait d'une manière improductive, sera employée sur place à perfectionner les moyens de production et à améliorer le sort de ceux dont le travail crée tout ce qui fait subsister la société.

Bien souvent déjà on a fait ressortir l'heureuse influence exercée sur la formation de la richesse et sur le développement des libertés publiques par la résidence à la campagne de ceux qui disposent du produit net. Depuis la fin du ^{xviii}^e siècle, on peut constater un retour marqué vers la vie rurale. Les éloquentes tableaux de Jean-Jacques et les pages attachantes de ses disciples de notre temps ont mis à la mode un certain goût de bucoliques qui n'a pas manqué de produire d'excellents effets. Malheureusement deux causes persistantes contre-balaçent, chez la plupart des nations du continent, ces salu-

taires tendances : d'abord la crainte de l'isolement et de la privation de toutes relations sociales, ensuite l'aversion ordinaire de la femme pour une existence passée tout entière à la campagne. Déjà pourtant ces obstacles vont diminuant. La facilité des communications par les voies ferrées et par les chemins intérieurs améliorés permet de résider aux champs et de faire valoir ses terres, sans s'isoler de la vie sociale ou publique. En même temps une éducation plus forte et plus sérieuse préparera la femme à se passer des vaines excitations de la vanité pour se contenter du bonheur paisible qu'on trouve dans le cercle de la famille et dans la direction des travaux agricoles, toujours semée d'incidents nouveaux et accompagnée de satisfactions inattendues dès qu'on s'y intéresse. Pour aimer la nature, c'est assez d'apprendre à entrevoir ses merveilleuses opérations. La moindre connaissance des lois qui régissent la vie végétale et animale suffit pour qu'on se plaise à en suivre les diverses applications aux champs ou dans l'étable. Bientôt, à tous les spectacles que l'art crée dans les villes pour la curiosité oisive, on préfère ceux mille fois plus splendides qu'offrent les prés, les bois, les campagnes, la nuit étoilée et le jour dans l'infinité variété des heures et des saisons : les fêtes qui consacrent les phases principales des travaux champêtres font oublier toutes celles qui se donnent dans ce que l'on appelle le monde.

En terminant ces études, je ne puis dire avec assez de force combien je suis convaincu de tout ce que ferait pour la prospérité de l'État et la félicité

privée un retour plus général des classes aisées vers les intérêts agricoles. C'est en m'arrêtant parfois dans une exploitation dirigée par un propriétaire intelligent qui consacrait les ressources de sa fortune et les forces de son esprit à améliorer, à embellir son domaine; c'est en appréciant cette large aisance, ce bien-être réel où rien n'est sacrifié à l'apparence et où tout est donné aux véritables commodités de l'existence, en entendant la maîtresse du logis me parler avec autant d'enthousiasme des produits de son verger, de son étable ou de sa basse-cour que de la beauté d'un paysage ou de l'harmonie d'une association fortuite de fleurs sauvages, et en voyant sur les joues fraîches et rebondies des enfants fleurir la force et la santé, c'est alors que j'ai compris toute la vérité de cette maxime appréciée des Romains au temps de leur liberté : « rien de meilleur, rien de plus productif, rien qui soit plus agréable et plus digne d'un homme libre que l'agriculture! »

www.libtool.com.cn

ANNEXES

N° 1

L'histoire de l'agriculture et des classes agricoles en Belgique reste à faire. Elle offrirait le plus grand intérêt et les éléments ne feraient point défaut, mais il faudrait les chercher un à un dans les chroniques, dans les cartulaires, dans les archives des villes, et bien déterminer le sens de chaque fait qu'on mettrait en lumière. C'est dans les auteurs romains et dans la loi salique qu'on trouverait les premières indications générales. Pour ce qui concerne spécialement la Flandre, une des plus anciennes pièces est une lettre adressée par Eginhard (ix^e siècle) aux moines de Saint-Pierre *in Blandinio*, qui résidaient aux portes de Gand. Cette pièce contient des indications curieuses touchant l'existence des redevances en argent, de la culture de la vigne et de l'assolement triennal.

Eginhard concède aux religieux des terres labourables, une pâture à vache, un pré pour 120 moutons près de la

mer et 6 fermes près du monastère, la vigne dans l'intérieur du cloître et la forêt *Scheldehout* qui pouvait nourrir 60 porcs de ses glands. On y voit qu'un certain Foderik occupe une ferme à Dodonet pour laquelle il doit 20 pains, 30 pintes de bière, un porc, un tiers de livre de lin, une poule, 5 œufs, un muid d'avoine. Il paiera en outre la première année 2 sous à l'époque de la vendange, la deuxième année 2 sous à l'époque de la moisson et il ne sera tenu la 3^e année à aucun paiement, afin qu'il puisse se tisser un vêtement.

Dans le *Fleanderlant* se trouve un marais : on y paie le cens sur le fromage et 25 sous en argent. Là vivent 50 membres des gildes (*geldingi quinquaginta*), 18 jeunes colons (*hagastaldi*) attachés aux terres et 7 jeunes filles.

Les archives de l'abbaye de Saint-Bavon analysées par M. Van Lokeren et le cartulaire de la même abbaye préparé pour l'impression par M. Serrure contiennent également nombre de faits intéressants. Au commencement du x^e siècle, l'abbaye possédait 200 manses, qui, d'après un règlement de Charles le Chauve, devaient contenir chacune au moins 12 bonniers. Nous voyons cependant l'abbé Othebold invoquer la commisération d'Otgive, épouse de Baudouin IV de Flandre.

Beaucoup de tenanciers de l'abbaye cultivaient à moitié fruit, *ad medietatem frugum*, — *ad medietatem lucri*. Le cartulaire nous donne pour 1220 une liste de colons occupant des terres *ad Helfwinning*, mot flamand signifiant mi-fruit. Il y a aussi des métayages héréditaires comme en Lombardie. Dans les cas de location ordinaire le terme est ordinairement de 3, 6 ou 9 ans, marquant ainsi l'antique période triennale. Le bail commençait souvent à la Saint-

Martin (11 novembre), encore comme en Lombardie, témoin le proverbe *Tre San Martini fanno un incendio*. Toutes les obligations du fermier étaient strictement déterminées et la plupart se retrouvent dans les actes actuels. Il est tenu d'entretenir et de renouveler le chaume des toitures ainsi que les haies vives, de creuser les fossés, de chauler, labourer et fumer convenablement les terres, etc. Le tenancier devait payer à jour fixe : en cas de retard le propriétaire pouvait se saisir d'un gage, qui était ordinairement une ou plusieurs têtes de bétail. Si le débiteur dégageait le gage et acquittait sa dette, il devait rembourser aussi les frais d'entretien de l'animal détenu, qui étaient fixés, au commencement du XIII^e siècle, à 4 sols par jour pour un cheval, à 2 sols pour une vache et à une obole pour une brebis.

Au delà des terres cultivées, groupées autour des hameaux, s'étendaient les terres vagues nommées en flamand *utlant* (terre du dehors) ou *woestyn* (désert).

Elles étaient d'abord consacrées à la vaine pâture ; mais peu à peu les seigneurs les concédaient à des cultivateurs qui avaient le droit de les défricher moyennant une redevance annuelle.

Les anciens baux déposés en grand nombre dans les archives publiques peuvent jeter beaucoup de lumières sur l'histoire de l'agriculture. Mais il y en a très peu qui aient été publiés. *Le Messager des sciences et des arts de Belgique*, année 1852, a imprimé un bail de l'an 1265, par lequel la dame de Perwez donne en location huit bonniers de terre au couvent de Milen, près de Saint-Trond. C'est un vrai contrat de métayage pour 18 ans, avec partage des fruits par moitié égale : les deux parties supporteront aussi par

moitié les dépenses de la moisson, qu'elles soient faites en argent ou en nature. Les grains d'hiver seront toujours fumés et la terre sera chaulée une fois dans les 18 ans. On voit apparaître ici le système triennal, mais dans de bonnes conditions. Le métayage semble avoir été moins rare en Belgique qu'on ne l'avait cru. J'en ai déjà cité quelques exemples pour la Campine.

Tout prouve que les terres depuis longtemps en culture étaient dès lors très morcelées. Les actes de cession, de vente et de location ont la plupart du temps pour objet des parcelles assez réduites. Le prix des terres varie extrêmement de siècle en siècle et aussi d'après la situation et la fertilité, mais il paraît généralement élevé. Ainsi, par exemple, en 1210, l'abbaye de Saint-Bavon loue à Wondelghem, à quelque distance de Gand, un bonnier de prairie et 1/3 de bonnier de terre à labour (en tout 2 hect. 25 ares) pour 3 halsters de froment, soit 2 hectolitres (à 20 fr. = 40 fr., au prix actuel) et 3 chapons (à 5 fr. = 15 fr.), plus la moitié du foin récolté sur la prairie.

Le tableau des redevances que percevait l'abbaye de Saint-Bavon comprend à peu près tous les articles nécessaires à la vie, tels que le froment, la viande de boucherie, l'épeautre (*grunter* en flamand) pour la bière, les œufs, le beurre (*wagas butyri*), le charbon de bois (*razyren de brasio*), enfin un nombre innombrable de poulets et de chapons. Les objets délicats au goût et faciles à transporter avaient alors relativement une valeur plus grande que les denrées encombrantes dépréciées par la difficulté des charriages. De là vient la grande valeur des étangs à poissons et le nombre très considérable de ceux — maintenant desséchés — dont on retrouve encore les anciennes levées. En somme, l'économie rurale du

moyen âge en Flandre ne semble pas différer autant qu'on pourrait le croire de celle d'aujourd'hui.

Dans une espèce d'annuaire de statistique extrêmement remarquable, *Tresoir van de Maten*, etc., publié en 1590 à Amsterdam par un réfugié protestant, probablement originaire de Bruges, on trouve quelques données très précises concernant l'agriculture en Flandre au xvi^e siècle.

Une mesure (44 ares) de terre légère bien située se vendait, en 1575, de 8 à 12 livres (la livre = 10 fr. 88 c.). Le froment valait une livre (10 fr. 88 c.) le *hoet* de Bruges contenant 170 litres, soit 6 fr. l'hectolitre.

La mesure de 44 a. se louait 10 escalins, soit 5 fr. 44 c., c'est à dire un peu moins que la valeur d'un hectolitre de froment. Ce prix n'est pas inférieur au prix actuel si l'on tient compte des charges ecclésiastiques qui dépassaient le montant de la rente, comme on le verra.

Les frais d'une mesure emblavée revenaient à 20 escalins (10 fr. 88 c.) pour engrais et préparation.

On y semait un muid et 1/3 (60 litres) valant 7 escalins 6 deniers (4 fr. 5 c.). On emploie encore aujourd'hui la même quantité de semence.

Deux chevaux labouraient en un jour une mesure et 1/3 (59 ares) et on les payait, domestique compris, 6 escalins, soit 4 escalins et demi (2 fr. 43) par mesure. On donnait donc pour le travail de deux chevaux un peu plus d'un demi-hectolitre, ce qui ferait, au prix moyen actuel du blé, 11 à 12 fr. C'est exactement ce que l'on paie encore maintenant.

La mesure donnait 500 gerbes qui produisaient 7 *hoeten* et demi (12 hect. 80 lit.). L'Église prenait 50 gerbes soit 1 hect. 8 lit. de froment valant 15 escalins (8 fr. 10), c'est à

dire un quart de plus que le propriétaire. Le cultivateur payait donc à l'Église et au propriétaire la valeur d'à peu près 2 hectolitres, soit, au taux d'aujourd'hui, 42 fr. la mesure, ou bien près de 100 fr. l'hectare. Les terres fortes se louaient 15 escalins. On y semait 2 muids et demi de froment (1 hect. 8 liv.). On labourait avec quatre chevaux et deux valets aux prix de 20 escalins.

L'auteur remarque que les vignobles rapportaient moitié moins que les terres à blé. D'après ces données on voit donc que les conditions générales de la culture se rapprochent de celles de nos jours. La valeur locative et vénale paraît peu élevée, la première correspondant au prix de 18 hectolitres et la seconde à celui de 86 litres à peu près pour terres légères bien situées. Mais il est à remarquer que pour établir la comparaison avec la valeur actuelle il faut plus que doubler ce prix, puisque l'Église prélevait pour la dîme plus que le propriétaire ; à ce compte, la terre valait donc à peu près 40 hectolitres de blé par mesure, ce qui équivaldrait à 2,000 fr. l'hectare.

Si l'auteur parle du produit des vignobles, c'est qu'il en existait encore beaucoup en Flandre à cette époque. S'il faut en croire une lettre de Gervais, évêque de Reims, à Baudouin le Pieux, ce prince aurait grandement contribué à répandre la culture de la vigne. « Tu parvins, lui écrit le prélat, à cultiver la vigne, de sorte qu'après avoir longtemps ignoré ce qu'était le vin, le cultivateur préside aujourd'hui aux travaux des vendages. »

La vigne, on l'a vu, était déjà cultivée à Gand du temps de Charlemagne.

On possède une charte de 989 par laquelle Arnoul le Vieux donne aux moines de Saint-Pierre le vignoble qu'il

avait fait planter près de leur monastère sur la colline qui s'élève au bord de l'Escaut, et qui s'appelait le mont Blandin, *mons in Blandinio*. Au XIII^e siècle nous voyons naître des difficultés entre les échevins de Gand et les abbés de Saint-Pierre, parce que ceux-ci profitaient de leurs immunités pour accaparer complètement le commerce du vin. Les ducs de Brabant possédaient des vignobles renommés à Saint-Josse-ten-Noode, à Aerschot et à Louvain. Les anciens actes nous montrent la vigne cultivée dans un grand nombre de localités. Mais comme leur produit était très incertain et les frais considérables, ce genre de culture fut abandonné dès que la facilité et la sécurité des communications permit aux vins étrangers de pénétrer dans l'intérieur du pays. On peut consulter à ce sujet deux articles de M. A. Schayes, insérés dans le *Messenger des sciences et des arts de Belgique*, Années 1833 et 1843.

N^o 2.

L'ouvrage qui fait le mieux connaître la condition des ouvriers en Belgique est un livre de M. Ducpetiaux, inspecteur général des prisons, intitulé : *Budgets économiques des classes ouvrières*, 1855. Presque tous ces budgets se soldent, comme ceux des grands empires, par un déficit

Voici l'analyse de la situation d'une commune rurale de la Flandre orientale il y a quelques années; mais depuis lors la misère a beaucoup diminué :

« La commune de Caprycke, sur une population de 8,508 âmes, a tout au plus 100 familles un peu aisées, dont 70 environ se composent de cultivateurs employant.

deux ou trois chevaux et le reste de propriétaires, de fonctionnaires et industriels, elles comptent, en y comprenant une centaine de servantes et 150 domestiques mâles, à peu près 750 personnes. Environ 1,400 habitants sont plus ou moins à charge du bureau de bienfaisance; les 1,350 qui restent constituent à peu près 225 ménages qui se répartissent en 40 petits cultivateurs; autant d'artisans de différents métiers, autant encore de tisserands, une trentaine de cabaretiers que font vivre surtout trois foires fort fréquentées qui se tiennent annuellement, et environ 175 familles d'ouvriers agricoles, vivant presque exclusivement de leur salaire. Sur ce nombre, la moitié tout au plus travaille pendant toute l'année chez le cultivateur, la préparation du lin occupe les autres pendant l'hiver. Les gelées en hiver, les pluies en été sont des causes fréquentes de chômage.

Pour une famille d'ouvrier, la recette totale monte à 555 fr. par an. Les dépenses sont comme suit :

ORDINAIRE D'UNE FAMILLE D'OUVRIER PAR SEMAINE.

867 gr. pain de froment.	25
40 kil. 400 gr. pain de seigle.	2
48 kil. 200 gr. pommes de terre	1 5
556 gr. beurre et graisse	1 2
Lait battu	46
866 gr. gruau d'orge.	36
1 kil. 800 gr. farine de seigle	33
408 gr. café et chicorée.	28
Sel et vinaigre.	26
Chauffage	20
	5 90

Après avoir donné les détails des recettes et des dépenses, la note publiée par M. Duceptiaux conclut ainsi : « Un ouvrier et sa femme, assez robustes, assez diligents, assez intelligents, assez honnêtes et assez dépourvus de grand

appétit (car toutes ces choses sont de rigueur) pour mériter le rare avantage d'une occupation permanente, qui ont une fille de 16 ans, gagnant autant que sa mère, qui ont une fille de 12 ans, rapportant un gain égal au tiers de celui de sa sœur, qui n'ont que deux enfants en bas âge, qui ne se permettent rien de superflu, qui n'ont aucune maladie, aucune infirmité auxquelles les expose leur chétive nourriture, qui échappent aux dépenses qu'amène chaque naissance et chaque décès, ces pauvres gens voient clore leur budget basé sur le prix moyen des denrées avec un déficit égal à ce que leur coûtent les vêtements et le logis ! »

N° 3.

NOTE SUR LA CULTURE DU SAPIN, COMMUNIQUÉE PAR M. JULES GUEQUIER, DE WACHTEBEKE.

Lorsqu'on veut planter en sapins des terres labourables, on y cultive l'année précédente du sarrasin (sans engrais). Au printemps on fait tracer des sillons à la charrue, à la distance dont on veut espacer les rangées de sapins, la tranche retournée restant sur le sol; puis on plante dans les sillons. Le jeune sapin placé dans un creux se trouve ainsi préservé des vents et reçoit l'humidité nécessaire à sa végétation. Il est inutile en pareil cas de défoncer le terrain, à moins toutefois qu'il ne renferme un sous-sol imperméable. On voit que ce système est fort peu coûteux.

Quand il s'agit de reboiser, la dépense augmente considérablement, car alors les défoncements profonds deviennent nécessaires soit pour renouveler le sol, lorsqu'on veut plan-

ter des sapins une seconde fois, soit lorsqu'on défriche un bois de chêne pour enlever les vieilles souches. Le défoncement le plus profond que j'aie fait exécuter a été à un mètre dix centimètres, il m'a coûté pour 1 hectare 93 ares 10 centiares, 1,356 fr. 84 c. dont il faut déduire le produit des racines vendues en vente publique, 602 fr. 75 c., reste pour coût du défoncement 754 fr. 9 c. ou à l'hectare environ 375 fr. (c'était après sapins).

Après chêne, 62 ares 80 centiares d'un terrain difficile à niveler et rempli de grosses souches n'ont coûté à défoncer, sur une profondeur moyenne d'un delà de 80 centimètres, combler les fossés, enlever les hauteurs, etc., que 316 fr. 93 c.; les racines ont été vendues 198 fr. 50 c., reste 118 fr. 43 c. ou environ 190 fr. l'hectare.-

Il est bon dans ces défoncements à grande profondeur d'empêcher les ouvriers de jeter la terre végétale au fond de la tranchée, il faut en réserver une partie pour la surface du sol afin que les jeunes sapins prennent bien racine. Il est essentiel aussi de laisser au terrain le temps de se tasser un peu avant d'y planter les jeunes arbres; aussi s'efforce-t-on de terminer les travaux de défoncement avant l'hiver lorsqu'on veut planter au printemps. C'est ordinairement du 20 mars au 15 avril qu'a lieu la plantation des jeunes sapins. Ceux-ci ont été semés le printemps d'avant en pépinière sur un sol fortement fumé. Quand on veut les repiquer, on les détache au moyen d'une fourche et on les rassemble en paquets de 100 ou de 1,000. Le prix de ces plants, 1^{re} qualité, a été cette année (1860) de 1 fr. 50 c. le 1,000; ordinairement il est moins élevé. La plantation s'opère au cordeau en lignes espacées d'environ 60 centimètres, les sapins de la même ligne distants entre eux de

50 centimètres, de façon à employer environ 33,000 plants à l'hectare; ordinairement la quantité de sapins employée est plus considérable. Le cordeau étant tendu, un ouvrier le parcourt en y appuyant le pied de manière à en laisser l'empreinte sur le sol, puis le cordeau s'élève et se place à la ligne suivante. Alors des ouvriers enfoncent leurs bèches sur la trace du cordeau, à la distance voulue; d'autres les suivent, portant les sapins qu'ils placent dans les petits trous et qu'ils affermissent fortement avec le pied; il ne faut pas épargner ici les coups de sabots; un sapin mal fixé est condamné d'avance. On voit que cette plantation est absolument la même que celle des betteraves, choux, etc. Il est important que toute cette besogne se fasse par des hommes; les enfants et les femmes n'ont pas la force nécessaire pour affermir le sapin. Quant au coût, j'ai payé cette année 41 fr. 95 c. pour planter 68,000 sapins, c'est environ 18 fr. l'hectare.

La valeur des terres à sapins est ici (au nord de Gand) très faible. Lorsqu'on achète les sapins avec le fond, celui-ci se donne souvent à moins de 300 fr. l'hectare; 700 fr. l'hectare est un très haut prix. Les frais seraient donc pour un hectare : Prix d'achat. 700
Défoncement 375
Plantation, salaire et sapins 67

Total. . . . 1,142

Pendant 8 à 10 ans le bois ne réclame aucun soin, si ce n'est une certaine surveillance, afin d'empêcher que les petits cultivateurs qui viennent y couper de l'herbe ou du genêt ne blessent les jeunes sapins.

Au bout de 7 à 10 ans, d'après la croissance des sapins,

le bois a besoin d'être éclairci. Cette opération se fait depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin de l'hiver, mais il vaut mieux l'exécuter en automne qu'au printemps. On enlève tous les mauvais sapins, surtout ceux qui forment mal leur tête, ceux qui sont trop serrés, etc. Il est bon de couper les branches mortes de ceux qu'on respecte, mais il faut éviter de trop les tailler. Il faut laisser au moins *quatre couronnes*; quand on a préparé le terrain à plat sans fossés, il faut enlever une rangée entière tous les quatre mètres, ce qui maintient debout 6, 7 ou 8 rangées selon la distance. L'égavage s'emporte et se rassemble en fagot; puis à la place de la rangée abattue, on creuse une rigole, large d'environ 60 centimètres et profonde de 80. L'ouvrier doit avoir soin d'enlever la terre en grosses mottes qu'il jette entre les sapins en évitant de laisser un creux au milieu du lit; celui-ci doit rappeler en grand les ados des terres labourées. Exécutée dans un mauvais bois, cette double opération, rigolage, égavage, etc., m'a coûté pour une étendue de 69 a. 80 c., salaire, 57 fr. 97 c., liens aux fagots. 3 fr. 75 c., ensemble 61 fr. 64 c., et j'avais 1,437 fagots. Comme la qualité n'en était pas bonne, en ne les comptant qu'à 4 fr. 50 c. le 100, c'est 64 fr. 91 c., soit un peu au delà de la dépense. C'est du reste le cas ordinaire; même dans les plus mauvais bois; dans les meilleurs on peut réaliser un léger bénéfice sur cette opération.

Le rigolage a pour but d'aérer les bois, point de la plus haute importance, et cette opération atteint parfaitement ce but; non seulement elle donne accès à l'air autour du tronc et des branches des arbres, mais même elle fait pénétrer l'air en quelque sorte jusqu'aux racines. De plus les rigoles offrent

un moyen d'écoulement aux eaux et particulièrement à celles qui proviennent de la fonte des neiges et qui sont très préjudiciables aux arbres; c'est un vrai drainage à ciel ouvert. En rejetant la terre sur les ados on a encore pour objet de couvrir les aiguilles tombées et d'en empêcher l'enlèvement. Quand les aiguilles peuvent s'accumuler ainsi et se mêler à la terre, elles forment bientôt une épaisse couche d'humus suffisante pour fertiliser complètement le sol.

Il est dangereux de faire élaguer à la tâche; car on s'expose à avoir la besogne mal faite et le bois dépouillé de ses meilleurs sapins. Au contraire, le rigolage se fait très bien à la tâche, pourvu qu'on ait soin de faire tracer à l'avance les rigoles et d'en stipuler la profondeur. Je paie pour premières rigoles 4 centimes par verge (4 mètres) de longueur, soit environ 25 fr. l'hectare, et j'abandonne les racines qu'on en extrait. Deux ans après on revient élaguer le bois et surtout l'éclaircir de nouveau, en ayant égard principalement à la distance des sapins et à la beauté de leur tête; on coupe une seule couronne, ce qui fait que le nombre des couronnes augmente avec l'âge des arbres, puis qu'on ne leur coupe une couronne que tous les 2 ans; puis on approfondit les rigoles. Cette opération laisse déjà un certain bénéfice, les fagots valant de 6 à 10 fr. le cent, et les rigoles ne se payant qu'environ 2 centimes le mètre. A mesure que le bois vieillit, l'opération devient plus profitable. Les fagots augmentent de valeur à mesure qu'ils sont formés de branches plus fortes. Les sapins abattus après 18 ou 20 ans se vendent pour perches à houblon, pour les houillères, etc., 28 à 30 fr. le cent. On cesse d'ailleurs de creuser les rigoles dès qu'elles ont acquis assez de profondeur pour rendre le travail trop pénible. J'ai essayé d'y suppléer

en faisant enlever les racines des arbres abattus et en comblant grossièrement les trous. Le produit des racines a compensé cette dépense, et cela permet de couvrir les feuilles sans frais et d'améliorer ainsi le sol. Après qu'on a vendu les perches à houblon, on maintient les sapins les plus forts jusqu'à 30, 40 ou 50 ans. Certainement on resterait au-dessous de la vérité en disant qu'à 50 ans un bois d'un hectare renferme 1,000 sapins valant 5 fr. pièce, soit 5,000 fr.; c'est un revenu de 100 fr. par an, ce qui joint au produit précédent donne assurément un très beau bénéfice.

N° 4.

Voici quelques chiffres comparatifs concernant la répartition des cultures, dans la province d'Anvers; ils pourront faire juger des progrès accomplis depuis un demi-siècle. Les chiffres qui se rapportent à l'époque de la domination française sont empruntés à la *Description topographique et statistique de la France*. — *Département des Deux Nèthes*.

	1809		1846
Froment.	3,892 H.		7,316 H.
Seigle.	29,629		43,399
Orge	3,982		4,022
Avoine	10,503		12,072
Sarrasin.	7,777		6,819
Prairies naturelles.	20,605		27,162
Trèfle.	7,618		10,498
Pommes de terre.	5,104		11,301
Navets	2,561	Récolte dérobée.	14,808
Carottes.	2,561	. . . id.	8,525
Lin.	2,328		2,402
Colza.	1,084		1,224

En comparant les deux colonnes de ce tableau, on est

tout d'abord frappé des conquêtes faites par la culture. Ainsi la première colonne ne donne au total que 97,594; tandis que la seconde, déduction faite des cultures déro- bées, monte à 120,215, soit 28,621 hectares ajoutés au domaine productif. Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'extension de la culture porte principalement sur les denrées alimentaires, céréales et pommes de terre, qui, de 39,115 hectares, s'élèvent 72, 016, c'est à dire, presque au double. — Il y a 50 ans, on estimait comme suit les produits de la province : fourrages 11 millions de kilos, seigle 20 millions, avoine 10 millions, orge 5 millions, froment 3 millions.

N° 3.

NOTE SUR LA CULTURE DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE DU
HAINAUT, COMMUNIQUÉE PAR M. FASSIAUX, CULTIVA-
TEUR A ROUVEROY.

1^{re} QUESTION. — *Quel capital un fermier entrant dans une ferme de 100 hectares doit-il avoir en bestiaux, outils, meubles, provisions, engrais?*

RÉPONSE.

En chevaux et bestiaux	fr.	20,000
Instruments aratoires		4,000
Batteuse mécanique.		2,000
Mobilier du fermier		2,000
Nourriture des chevaux, à partir du mois d'août pour labourer et ense- mencer, jusqu'au mois de mai, où on récolte des trèfles verts.		3,000
Salaires des domestiques, à partir de la même époque, nourriture comprise		2,500
Grains et graines pour ensemencement de toutes les terres.		3,000
Total	fr.	37,300
Ou par hectare.	fr.	373

Observation. — Avant que le fermier sortant quitte la ferme,

le fermier entrant doit avoir des chevaux pour labourer, aussitôt la récolte enlevée, au mois d'août, et ensuite ensémençer. (Voir la 7^e question.) Les autres bestiaux s'achètent en mai suivant, quand on a des trèfles verts. On n'achète généralement pas d'engrais la première année, parce que, quand le fermier a beaucoup de capitaux, il met un prix plus élevé en chevaux et bestiaux.

2^e QUESTION. — *Combien de chevaux, de bêtes à cornes, de moutons, de cochons, entretient-on dans une ferme de 100 hectares?*

RÉPONSE.

48 Chevaux à 500 francs, harnachement compris.	fr. 9,000
8 Poulains d'un et deux ans, à 350 fr.	2,800
40 Vaches à lait, à 280 fr.	2,000
40 Veaux d'un et deux ans, à 135 fr.	1,350
4 Porcs femelles et un verrat, à 50 fr.	250
400 Poules à 1 fr.	400
400 Brebis pour élever, à 30 fr. ou 200 moutons, à 30 fr. (terme moyen).	4,500
Total.	fr. 20,000

Observation. — Les cultivateurs qui n'ont pas de moutons doivent avoir en plus 25 génisses et bœufs d'un, deux et trois ans, que l'on vend généralement maigres à trois ans. Ceux qui n'élèvent pas de moutons les achètent maigres, les conservent un an ou dix mois, et les vendent à demi gras, souvent aux fabricants de sucre, en France.

3^e QUESTION. — *Même question pour une ferme de 50 hectares.*

RÉPONSE. — L'avantage des grandes cultures, c'est que beaucoup de frais généraux sont presque les mêmes, et notamment ceux du ménage. Il n'y a pas de moutons dans les cultures de 50 hectares. Quant aux autres animaux, il faut compter par moitié.

QUESTION. — *4-L-on généralement des fosses à purin les engrais liquides?*

PONSE. — Presque tous les cultivateurs ont des fosses in, mais on ne recueille pas beaucoup d'engrais liquides, que généralement, on fait paître les bestiaux en été, les nourrit à la paille en hiver.

QUESTION. — *Quelle est la succession des récoltes ordi-ment en usage et quelles récoltes sont fumées ou engrais. Laisse-t-on encore reposer la terre?*

RÉPONSE.

1^{re} rotation. (Fumier d'été.)

Escourgeon.
Métail et seigle.
Froment ou avoine.
Trèfle.

une souvent en été après trèfle que l'on n'a fauché qu'une fois, ou que ait pâturer, quelquefois aussi après froment.

2^e rotation. (Fumier d'hiver.)

Féveroles (très peu de pommes de terre).
Froment ou escourgeon.
Seigle ou métail.
Trèfle.
Froment.
Avoine.

Trèfle, si on n'a pas fumé après avoine.
une souvent en hiver après avoine.

ervation. — On met quelquefois après froment des bette- pour les sucreries, après avoine, lin, après escourgeon, . On met beaucoup moins de colza depuis quinze ans à de la grande difficulté de trouver des ouvriers pour la -d'œuvre. On étend parfois sur les trèfles des fumiers mmés ou des cendres de charbon mélangées à de la chaux On ne laisse plus de jachères.

6^e QUESTION. — *Achète-t-on des engrais, du guano, des vidanges?*

RÉPONSE. — Rarement. On achète peu de guano et de vidanges, mais parfois de la suie et de la chaux.

7^e QUESTION. — *A quelle époque entre-t-on dans les fermes?*

RÉPONSE. — La Saint-André, 30 novembre, est le terme fixé dans tous les baux, pour le commencement et pour la fin du bail. Souvent il est stipulé certaines conditions, pour le cas où le bail ne serait pas renouvelé au profit de l'occupant, par exemple, que le fermier sortant cédera en juillet ou en août au fermier entrant une place pour la cuisine des domestiques et une écurie pour les chevaux qui doivent labourer, aussitôt la récolte enlevée; et d'autre part, le fermier sortant a le droit de résider plusieurs mois après la Saint-André, pour battre ses grains.

D'après les anciens baux, on devait, la dernière année du bail, laisser un certain nombre d'hectares en jachère, que le fermier entrant avait le droit de labourer quand il voulait, mais maintenant les tribunaux considèrent comme jachères, les trèfles, luzernes et sainfoins, parce qu'il n'est pas d'usage qu'on laisse reposer la terre.

8^e QUESTION. — *Quel est le salaire des domestiques et journaliers?*

RÉPONSE. — Les domestiques gagnent de la Toussaint à la Toussaint suivant, 23 fr. par mois, par an 276 fr., ou, sans la nourriture, 550 fr. par an. Ceux qui ne restent que quatre mois d'été gagnent 5 fr. en plus par mois. Il faut quatre domestiques en hiver et huit en été. Il n'y a pas dans le Hainaut un quart des fermes qui sont bâties au milieu de leurs terres; celles-là, peuvent économiser au

moins un domestique et deux chevaux, par cent hectares.

Le berger gagne 300 fr. En comptant sa nourriture et celle de ses trois chiens, il faut compter 800 fr.

Les hommes à la journée gagnent 1 fr. 50 c. en hiver et 2 fr. en été.

Les femmes gagnent 60 centimes dans quelques communes, 80 centimes dans d'autres, été comme hiver, mais en hiver elles n'ont pas quatre journées de travail par mois.

Dans le voisinage des sucreries, des charbonnages et des usines, les cultivateurs sont souvent très gênés en été pour réunir les ouvriers dont ils ont besoin.

9^e QUESTION. — *Combien de chevaux attelle-t-on à la charrue?*

RÉPONSE. — On laboure avec trois chevaux. Il est à regretter que l'on ne se serve pas plus dans nos argiles fortes et même partout, de la charrue sous-sol. On a toujours le loisir de la faire fonctionner, soit avant l'hiver quand on laboure pour ensemençer, soit après l'hiver ou en juin et juillet, quand on laboure les trèfles.

10^e QUESTION. — *Vend-on beaucoup de lait et de beurre?*

RÉPONSE. — On vend du lait quand on est à proximité des villes, et généralement dans les petites cultures.

Quant au beurre, on en vend peu, généralement 100 à 250 kil. dans les fermes de cent hectares. On en vend un peu plus en proportion, dans les petites fermes.

11^e QUESTION. — *De combien d'années sont les baux?*

RÉPONSE. — De neuf années. On en voit de dix-huit, dans les terrains médiocres, quand le cultivateur est disposé à améliorer les terres de la ferme.

12^e QUESTION. — *La culture ordinaire a-t-elle fait des progrès et en quoi consistent les améliorations?*

RÉPONSE. — La culture du Hainaut a fait depuis quelques années des progrès assez notables.

Le cultivateur comprend de plus en plus l'importance des engrais, et s'attache à en augmenter la quantité comme la qualité. C'est ainsi que, pour y parvenir, beaucoup de cultivateurs adoptent la nourriture verte à l'étable dans la bonne saison, et ajoutent, en hiver, une certaine ration de racines, dont la culture s'étend chaque année.

Le drainage que l'on a pratiqué en grand a fait un bien immense.

Les comices agricoles et les nombreux concours ont stimulé l'amour-propre des cultivateurs. On travaille beaucoup à améliorer les races chevaline, bovine et porcine. Le prix toujours élevé du bétail encourage l'élevage.

Les instruments aratoires perfectionnés sont assez recherchés, notamment les batteuses mécaniques à manège pour deux et trois chevaux.

Les grains étant sujets à verser, on n'emploie guère encore les faucheuses mécaniques. Celles connues jusqu'à ce jour ne sont pas encore de nature à marcher malgré cet inconvénient.

L'extirpateur se trouve maintenant dans toutes les exploitations.

N° 6.

SUR LES RAPPORTS DU FERMIER SORTANT ET DU FERMIER
ENTRANT.

Nous empruntons au nouveau volume de statistique agricole que le gouvernement belge vient de publier les renseignements suivants, qui sont d'un haut intérêt pour les cultivateurs locataires aussi bien que pour les propriétaires :

Les rapports entre le fermier entrant et le fermier sortant, est-il dit, varient, non seulement de district à district, mais quelquefois même de localité à localité. On conçoit, dès lors, que, pour présenter un ensemble des us et coutumes qui régissent cette matière, il faudrait entrer dans des détails qui seraient d'un intérêt purement local, ce qui nous ferait sortir du cadre dans lequel nous sommes obligés de nous renfermer.

Nous nous bornerons donc à présenter les coutumes les plus généralement suivies dans chaque province.

PROVINCE D'ANVERS. — La plupart des baux prennent cours au 15 mars. Le fermier sortant laisse à la disposition de son successeur un tiers des terres labourables et reste en jouissance des deux autres tiers jusqu'au moment de la récolte, *sans payer de ce chef aucun fermage*. Ordinairement il n'existe ni droits d'amendement ou d'amélioration ; par exception, cependant, il se trouve des exploitations où il est d'usage que le fermier sortant cède au nouvel occupant le fumier et la paille qui restaient disponibles au moment de

la sortie. Dans certaines localités, ont fait évaluer, par deux experts, les récoltes sur pied et les engrais enfouis, s'il y en a. Le nouveau tenancier en bonifie la valeur à son prédécesseur, le tout sans l'intervention du propriétaire.

Lorsque les baux prennent cours à la Noël, le fermier sortant a le droit d'ensemencer les deux tiers des terres labourables : il dispose de cette récolte comme il l'entend.

BRABANT. — Les rapports qui existent entre le nouveau fermier et son prédécesseur dépendent ordinairement des conditions dans lesquelles se fait la location.

Ainsi, dans certaines localités, les fermiers n'ont droit, à leur sortie, à aucune indemnité pour les améliorations qu'ils ont introduites dans la ferme ; d'autres, au contraire, peuvent se faire indemniser pour les engrais, les semailles et les frais de labour.

Parfois le fermier sortant jouit de la moitié de la récolte, à condition de fumer, labourer et semer les terres la dernière année de son bail.

Son successeur jouit de l'autre moitié, plante les pommes de terre, sème les avoines, récolte les foin et paye le bail, ainsi que les contributions.

Dans le 6^e district, le nouveau fermier ne paye rien pour les engrais enfouis dans le sol qu'il va exploiter ; de même il n'a droit à aucune indemnité de ce chef, lors de sa sortie.

Cette pratique a pour résultat d'appauvrir tellement les terres, qu'il faut au moins deux ou trois ans pour les remettre en bon état, lorsqu'elles passent d'un tenancier à un autre, ce qui est un inconvénient très grave.

FLANDRE OCCIDENTALE. — Dans une partie de la province, le fermier entrant doit laisser les pailles et les fumiers

à son successeur, qui les reprend à dire d'experts. Celui-ci paye, en outre, une indemnité pour les arrières-engrais; cette indemnité varie suivant les localités et la nature des engrais enfouis dans le sol, quoique généralement il n'existe plus d'arrières-engrais après deux récoltes consécutives.

Toutefois, les tourteaux employés comme fumure pour le tabac sont évalués, après la récolte, au huitième ou au dixième de leur valeur primitive, et le guano au tiers de cette valeur, après une récolte d'été, et au quart, après une récolte d'hiver.

La chaux est considérée comme un amendement dont l'effet se fait sentir pendant cinq années consécutives; elle est évaluée, après la première récolte, aux $15/21$ de sa valeur primitive; elle passe successivement aux $10/21$, aux $6/21$, aux $3/21$ et aux $1/21$ de cette même valeur, après la 2^e, la 3^e, la 4^e et la 5^e récolte.

Les toitures sont généralement au compte du fermier, de sorte que, lors de son entrée, il doit en payer la plus ou moins value à son prédécesseur, d'après estimation contradictoire, faite ordinairement par des notaires.

Il est des localités où le fermier sortant doit, pendant la dernière année de son bail, laisser semer les trèfles par le nouvel occupant, et pourvoir au logement des ouvriers et des chevaux de ce dernier. Parfois aussi il est obligé de lui abandonner tout le fumier qui se trouve dans la ferme, et ce moyennant une indemnité fixée par experts.

Dans le Furnes-Ambacht, il n'a droit à aucune indemnité de ce chef.

Dans le 8^e district, le fermier sortant vend tout ce qu'il peut transporter. On fait une estimation des récoltes sur pied, soit entre parties, soit par-devant notaire.

Dans le 9^e district, la sortie d'un fermier donne habituellement lieu à une évaluation des engrais et des arrières-engrais, conformément aux règles de la châtellenie de Courtrai, datées du 5 juillet 1703 et du 17 octobre 1671. Ces règlements sont modifiés par les circonstances et l'usage, et les principales modifications sont relatées dans une convention de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Courtrai, en date du 4 mai 1853.

Dans le 10^e, le 11^e et le 12^e districts, une expertise contradictoire règle l'évaluation des terres, des bois et du fumier. Le fermier entrant en paye la valeur à celui qu'il remplace.

Les usages suivants ont également cours : le fermier sortant fait évaluer les engrais et les récoltes en possession desquelles son successeur désire entrer. Celui-ci a la faculté d'accepter l'évaluation en *valeur d'hiver* à la mi-mars, ou en *pleine valeur* à la Saint-Jean, sauf, dans ces deux cas, à payer en entier le fermage de l'année courante, ou à n'entrer en jouissance qu'au 1^{er} septembre. Le fermier sortant acquitte alors les deux tiers du bail de l'année courante.

FLANDRE ORIENTALE. — Il existe dans cette province un règlement du 17 octobre 1671, concernant les droits des fermiers sortants. Ce règlement, dont les dispositions constituent les coutumes écrites de l'ancienne châtellenie de Gand, est encore obligatoire dans une grande partie de la province. Mais l'on conçoit que la plupart de ses articles ne concordent plus avec les lois qui régissent actuellement la propriété, ni avec la situation actuelle de l'industrie agricole. Aussi, réclame-t-on dans la Flandre orientale la révision de cet état de choses.

Voici, du reste, les coutumes le plus communément obser-

vées, lorsqu'une exploitation agricole passe d'un fermier à un autre.

Le fermier sortant fait toutes les semailles d'automne, pour lesquelles il reçoit de son successeur une indemnité évaluée à dire d'experts; si toutefois il reste des fermages arriérés, cette indemnité sert à les acquitter. Le fermier sortant a la propriété des bois taillis qui bordent les champs; ces bois sont évalués par toise de 3^m,60 lorsqu'ils n'ont pas atteint l'âge de six ans. S'ils dépassent cet âge, il a le droit de les abattre et de les débiter, à moins que son bail ne s'y oppose.

Ces conditions remplies, le nouveau fermier entre en jouissance des terres vers la mi-mars et des bâtiments au commencement d'avril.

Dans le 5^e district, le fermier sortant se fait indemniser par son successeur pour les engrais, les labours et les semailles dont il a fait les frais. Cette pratique présente une foule de désagréments, qu'on cherche généralement à éviter, en stipulant dans les baux la quantité de fumier que le fermier sortant doit enfouir dans le sol les deux dernières années de son fermage : des experts sont nommés pour s'assurer que le fermier remplit, sous ce rapport, les conditions qui lui sont imposées.

HAINAUT. — En règle générale, le fermier sortant laisse à son successeur les pailles, ainsi que le fumier, et lui permet de semer des trèfles dans une partie de sa récolte.

Les parties s'entendent d'ordinaire pour le règlement de l'indemnité que le nouveau fermier doit payer à celui qu'il remplace. Quelquefois il est stipulé dans le bail que le fermier, lors de sa sortie, ne pourra vendre ses récoltes sur

pied, qu'elles devront être battues dans la ferme même où il doit laisser les pailles et le fumier.

Il existe des localités où le fermier entrant doit trouver le logement pour ses gens et ses bestiaux, les pailles dans la ferme et une certaine quantité de terres en jachères.

Dans les grandes fermes, le fermier sortant abandonne les pailles non consommées et le fumier non utilisé, outre la partie de terre indiquée pour jachère.

Dans la culture divisée, il est généralement d'usage de permettre au successeur de semer du trèfle dans une partie des emblavures d'hiver et de mars, comme aussi de cultiver, aussitôt après l'enlèvement de la première récolte de la dernière année. Les trèfles sont reçus comme jachères.

PROVINCE DE LIÈGE. — Les baux prennent ordinairement cours au 15 mars ou au 15 mai. Dans le premier cas, le fermier a droit, lors de sa sortie, aux récoltes d'hiver; dans le second cas, il y ajoute les marsages.

Cette pratique ne se rencontre que dans l'arrondissement de Liège. Il arrive aussi parfois que le fermier sortant commence les céréales d'hiver, dont il a seulement la moitié du produit en grains l'année de sa sortie, l'autre moitié ainsi que la paille restant à la ferme. Le fauchage et l'engrangement sont à la charge de son successeur; le battage se fait à frais communs.

Dans une partie du Condroz, le fermier sortant donne généralement le premier labour, conduit le fumier et sème les trèfles dans les emblavures de céréales. Le nouveau tenancier en paye la semence. Il est, en outre, tenu d'engranger et de charrier les durs grains, pour lesquels son prédécesseur paye les deux tiers de fermage.

Lorsque sa sortie est fixée au 15 mai, le fermier sortant

dispose des fumiers jusqu'au 1^{er} novembre. Il sème les céréales de printemps, dont la récolte, comme celle des grains d'hiver, se fait à son compte. Le fermier entrant fait les charriages; il sème également les trèfles dans les céréales, dont la récolte appartient à son prédécesseur, et plante les pommes de terre.

Dans le pays de Herve, le fermier sortant n'a généralement droit à aucune remise, quelles que soient les avances de fonds et les améliorations qu'il ait pu faire. Dans certaines localités, il a droit aux durs grains; mais la paille doit être consommée sur place, et le fumier reste pour le locataire entrant.

Enfin, dans le canton de Spa, le fermier sortant laisse à son successeur tous les fourrages existant à l'époque de sa sortie, ou telle quantité fixée spécialement par les baux, plus tous les engrais de la ferme. Il doit également cultiver et ensemer en grains d'hiver une étendue égale à celle qu'il a trouvée lors de son entrée dans la ferme. Il existe aussi des cas où le fermier sortant, qui n'a rien trouvé d'ensemencé à son entrée, doit laisser à la disposition de son successeur les terres destinées à l'ensemencement des grains d'hiver.

LIMBOURG. — La plupart des baux prennent cours le 15 mars, pour les bâtiments d'exploitation et les prés, et au 15 août pour les terres. Il est généralement stipulé que le fermier jouit, soit à son entrée, soit à sa sortie, des durs grains ensemencés qui composent ordinairement les deux tiers de la récolte. Il y a des baux où le fermier entrant jouit de la moitié des durs grains qu'il trouve ensemencés et qu'à sa sortie il doit laisser à son successeur; mais, dans l'un comme dans l'autre cas, les pailles et les fumiers doivent rester à la ferme.

Dans certaines localités, le nouveau fermier fait la récolte; le battage s'accomplit à frais communs, et le partage en est fait ensuite dans la proportion déterminée aux baux.

Parfois aussi le fermier sortant n'est tenu à aucune obligation à l'égard du fermier entrant; il n'est, non plus, obligé de laisser ni paille ni semis d'aucune espèce; aussi, la terre est souvent complètement épuisée.

Enfin, dans le 11^e district agricole, le fermier sortant emporte tout, sauf les engrais et la paille. En outre, il doit laisser en jachères, au profit de son successeur, un certain nombre d'hectares, calculé d'après l'étendue de la ferme.

LUXEMBOURG. — Dans l'arrondissement d'Arlon, le fermier sortant laisse à son successeur les pailles, les fourrages et les fumiers. Les fourrages en détail font exception à cette règle.

Dans la zone calcaireuse, limitée par les provinces de Namur et de Liège, le fermier entrant jouit des jachères des prairies naturelles et artificielles. Il doit, toutefois, rembourser à son prédécesseur la valeur des semences des prairies artificielles. Il profite de tous les engrais à partir du 1^{er} mai jusqu'au 3 novembre, ainsi que des pailles et fourrages qui se trouvent à la ferme au 1^{er} mai. Son prédécesseur ne peut rien enlever.

Dans les localités où l'on pratique l'engraissement des moutons, le fermier sortant a droit de conserver son troupeau, à partir du 1^{er} mai, jour de sa sortie, jusqu'au 1^{er} novembre, tandis que les troupeaux d'élève doivent quitter la ferme à l'expiration du bail.

Dans la partie ardennaise proprement dite, laquelle comprend les 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 12^e, 13^e et 14^e districts agricoles, il est généralement d'usage que le fermier sortant sème les

céréales d'hiver et de printemps et en fasse la récolte et le battage. Le grain lui appartient, la paille reste à son successeur. Il n'emporte aucune espèce de fourrages ou de racines. Aucune indemnité ne lui est accordée pour les améliorations qu'il a pu réaliser.

Le fermier entrant a droit aux produits de la ferme, à dater des semailles d'automne, et son prédécesseur est tenu de lui livrer un terrain suffisant pour la plantation des pommes de terre. Il trouve d'ordinaire, à son entrée, une certaine quantité de fourrages ou de paille, qu'il s'engage à laisser à sa sortie.

Dans le canton de Wellin, le fermier sortant jouit de ses récoltes, de son bétail et de ses instruments aratoires. Le fermier entrant est tenu d'attendre une année, et même dix-huit mois, avant de jouir d'aucun produit ou revenu, sauf les foins et les pâturages.

PROVINCE DE NAMUR. — Les baux prennent ordinairement cours du 1^{er} au 15 mai dans la partie septentrionale de la province. Le fermier sortant ne peut plus disposer des fumiers après le 1^{er} novembre de l'année qui précède sa sortie. Il doit semer pour son successeur une étendue de marsages prévue par les baux, moyennant le remboursement de ses dépenses.

Le nouveau tenancier doit faciliter la moisson des céréales, lesquelles appartiennent à son prédécesseur, en laissant à sa disposition les locaux nécessaires pour engranger et battre les grains. Les pailles restent à la ferme.

Dans le 7^e et le 8^e districts, le fermier entrant est tenu envers celui qu'il remplace à lui rentrer les récoltes sur pied et à laisser, pendant un an, les greniers de la ferme à sa disposition.

Dans le canton de Beauraing, le fermier sortant laisse, dans la ferme, le fumier fait depuis le 1^{er} novembre. Il laisse également les fourrages et les pailles des céréales d'hiver, dont il tient pour lui la graine, ainsi que celle des marsages qu'il sème avant sa sortie, et dont la paille appartient au fermier entrant. Ce dernier récolte les fourrages naturels et artificiels, et doit rembourser la semence des fourrages artificiels, si c'est le fermier sortant qui les a semés.

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, le fermier entrant jouit des prairies et d'un tiers des terrains cultivés, ainsi que des pailles de la dernière récolte et de tout le fumier fait depuis le 1^{er} novembre de l'année précédente. Parfois aussi, son prédécesseur se réserve tout le mobilier de la ferme, ainsi que les récoltes des céréales d'automne et de mars.

Dans certaines localités, le fermier sortant laisse les pailles et les engrais à son successeur et jouit des grains d'hiver et de mars. Le fermier entrant prend possession des bâtiments, il jouit des foin et des fourrages, mais doit en rembourser la semence; il est tenu, en outre, de faire tous les charrois que la rentrée des récoltes nécessite.

Il résulte de ce qui précède que les rapports entre les fermiers sortants et leurs successeurs sont forts compliqués et souvent difficiles. Aucune loi ne régissant cette matière, on n'a pour se guider que les usages locaux et des coutumes souvent fort anciennes. Dans un grand nombre de cas, le progrès agricole souffre de cet état de choses, mais il est douteux qu'on puisse y remédier d'une manière générale et efficace sans porter atteinte au droit de propriété; c'est ainsi, du moins, qu'en a jugé le Conseil supérieur d'agriculture qui, consulté sur l'opportunité d'une réforme en

- cette matière, s'est borné à recommander des mesures d'instruction et de persuasion pour éclairer les populations dans l'exercice de leurs droits relatifs à l'exploitation de la propriété.

N° 7.

NOTE SUR LE CAPITAL D'EXPLOITATION D'UNE FERME DE
100 HECTARES DANS LE CONDROZ, COMMUNIQUÉE PAR
M. PIRARD, DE DOYON.

8 Chevaux de travail à 500 fr.	fr. 4,000
2 Poulains	300
8 Vaches à lait à 300 fr.	2,400
5 Éléves à 150 fr.	750
8 Porcs à 38 fr.	304
Instruments aratoires	3,000
Avances d'ensemencement, etc.	2,500
Avances pour la chaux	700
Gages et nourriture de quatre domestiques.	1,600
600 journées y compris la fauchaison des foin et trèfles, à 1 fr. 50.	900
(Les moissonneurs sont payés en nature.)	
Nourriture du fermier et de sa famille	2,000
Nourriture des chevaux, etc. (18 mois)	2,700
Contributions, etc.	1,000
Total	22,154

Le fermage ne se paye pas, en général, avant les dix-huit premiers mois révolus. C'est alors seulement que le fermier peut faire argent de ses produits. Jusque-là il n'a que la vente du beurre, ce qui ne compte guère en Condroz. L'entrée des fermiers a lieu en mai, et les *durs grains* en terre appartiennent au fermier sortant. Le fermier entrant n'a pas même les avoines, — qu'il ne sème pas du reste, —

mais seulement les prairies et les fourrages. Pour ces derniers, il rembourse le prix de la semence au fermier sortant.

Le battage des grains se fait au dix-huitième.

N° 8.

Dans ces dernières années, on tend de plus en plus, en Condroz, à restreindre l'étendue des terres consacrées à la jachère. Le principe de l'ancien assolement triennal, épeautre, avoine et jachère, est maintenu, mais la troisième année, aux pommes de terre et au trèfle, qu'on mettait déjà, on ajoute de plus en plus de lupuline (coucou jaune, *medicago lupulina*), au moins dans le haut Condroz, du côté d'Havelange et de Ciney. Dans le bas Condroz, au nord du Hoyoux, on restreint aussi la jachère, mais d'une manière moins rationnelle, me semble-t-il, car au lieu d'augmenter la quantité de fourrage, on met plus de céréales, ce qui tend à épuiser la terre et ne permet pas de lui restituer l'engrais dont elle a besoin. Et cependant, c'est dans cette région que j'ai trouvé un exemple frappant de la manière dont on peut introduire dans le Condroz la culture alterne sans avoir recours à des avances extraordinaires, et seulement en tirant un meilleur parti des ressources locales et des qualités naturelles du sol. Sous ce rapport, l'exploitation de M. le comte Vander Straten, à Ponthoz, commune de Clavier, est une expérience dont on peut recommander l'étude à tous les cultivateurs de cette partie du pays. Il ne s'agit pas ici de ces innovations radi-

Cales, de ces machines crêteuses, de ce *hiltg-farming* avec machine à vapeur qu'on peut admirer ailleurs, mais dont on recommanderait vainement l'imitation aux fermiers du Condroz. Non : ce que M. Vander Straten a fait, tout cultivateur peut le faire, car les améliorations qu'il a introduites et qui, généralement adoptées, changeraient la face du pays en doublant la production, consistent simplement dans l'adoption d'une rotation plus rationnelle, dans l'augmentation du bétail et dans le choix de meilleures races.

La ferme de Ponthoz, d'une contenance de 115 hectares, est composée d'un sol argilo-calcaire de bonne qualité, mais qui, malheureusement, en beaucoup d'endroits, repose sur une roche compacte si rapprochée de la superficie, que la profondeur manque pour cultiver des racines. On ne peut donc soumettre toute l'étendue de l'exploitation à une rotation uniforme, et il faut toujours réserver pour les racines les parties les plus basses et les plus profondes. Quand M. Vander Straten a pris en main la terre de Ponthoz, elle était cultivée d'après la routine du pays : la jachère y occupait une large place et beaucoup de champs étaient couverts de pierres que la charrue détachait de la roche du sous-sol. Les difficultés à vaincre étaient évidentes, car on ne pouvait appliquer ici les systèmes de culture des pays où l'on rencontre partout une profondeur égale de terre végétale.

C'est au moyen de la luzerne et du sainfoin qu'on surmonta l'obstacle et qu'on put introduire la culture alterne. La réforme ne se fit que peu à peu et seulement à mesure que l'augmentation successive du bétail fournissait plus d'engrais. Aujourd'hui le but est atteint; les pierres ont été enlevées des champs et mises dans les chemins pour les

macadamiser, deux avantages pour un ; la jachère est complètement supprimée, un assolement rationnel est appliqué, la moitié de la ferme est en céréales, l'autre moitié en fourrages et racines : — 18 hectares de betteraves, une douzaine d'hectares de sainfoin maintenu pendant six ans, 5 à 6 hectares de luzerne, le reste en trèfles et en lupuline.

L'étable nourrit 18 à 20 vaches à lait, une dizaine de bêtes à l'engrais, 15 à 16 élèves et un magnifique troupeau de moutons de race croisée, partie avec sang anglais, partie avec sang français. Les bêtes à cornes ont toutes du sang durham et quelques-unes sont de race pure. Les veaux sont si recherchés par les fermiers des environs, qu'on les enlève au prix de 100 francs, sans hésitation. Les bœufs vendus à moitié gras, aux distillateurs de Huy, sont toujours payés 30 à 40 francs de plus que ceux des autres cultivateurs, à cause de leur aptitude à s'engraisser. Les vaches sont également bonnes laitières et quelques-unes donnent jusqu'à un kilo de beurre par jour. Tandis que l'hiver, dans les étables du pays, le bétail est misérablement nourri et n'est d'aucun profit, ici, grâce aux betteraves et au sainfoin, les vaches continuent à donner un lait abondant et crémeux.

Ces résultats si remarquables, M. le comte Vander Straten les a obtenus sans avoir dû acheter d'autres engrais que quelques mille kilos de déchets de laine. Les instruments aratoires dont il se sert sont bons, mais simples ; ses charues notamment sont excellentes, mais il n'a aucun instrument que ne puissent acheter facilement tous les fermiers du Condroz. Rien ne devrait donc empêcher ceux-ci de l'imiter ; malheureusement, ils sont habitués à ne considérer comme bénéfice que le grain qu'ils récoltent, et ils ne tiennent aucun compte des profits de l'étable ; de manière

que, quand ils obtiennent autant d'hectolitres de grain que M. Vander Straten, ils croient qu'ils sont aussi avancés que lui. Il en résulte que la culture des légumineuses et des racines a fait jusqu'à ce jour peu de progrès. Il est cependant une circonstance qui pourrait dans peu amener forcément une réforme. Le froment de la Hesbaye et d'Anvers, facilement transporté par les voies ferrées, vient faire concurrence à l'épeautre qui se vend mal. En outre, comme cette céréale ne peut être battue qu'au fléau, elle empêche l'introduction des machines à battre. Or, si l'épeautre venait à perdre de sa valeur commerciale, le Condroz, sans y renoncer, devrait cependant chercher une autre source de profits, et si alors il se tournait vers l'étable et vers la culture des racines, ce serait le signal d'une révolution agromique, de la suppression de la jachère et d'un grand accroissement dans la production, comme le prouvent les résultats acquis sur la terre de Ponthoz.

PROVINCES.	ÉTENDUE DES BIENS,				PROPORTION P. % DES BIENS,			
	Y compris les bois, bruyères et terrains essartés, exploités		non compris les bois, bruyères et terrains essartés, exploités		Y compris les bois, bruyères et terrains essartés, exploités		non compris les bois, bruyères et terrains essartés, exploités	
	en propriété ou en usufruit.	en location.	en propriété ou en usufruit.	en location.	en propriété ou en usufruit.	en location.	en propriété ou en usufruit.	en location.
Anvers	429,325	98,650	86,777	98,649	56.73	43.27	27.16	72.84
Brabant	408,802	478,650	75,021	478, 50	37.85	61.15	29.57	70.43
Flandre occidentale. . .	73,314	239,970	40,831	239,970	24.17	75.83	15.08	84.92
Flandre orientale . .	77,348	466,314	52,670	466,314	31.74	68.26	24.05	75.95
Hainaut	455,963	476,544	97,861	476,544	45.90	53.40	35.63	64.37
Liège	433,885	413,935	66,284	413,935	53.92	46.08	36.77	63.23
Limbourg	448,885	67,222	64,455	97,222	68.80	31.11	47.64	52.36
Luxembourg	375,362	36,254	405,464	36,254	91.19	8.81	74.37	25.63
Namur	221,213	412,051	77,785	412,051	66.38	33.62	40.98	59.02
Le royaume	4,423,453	4,176,583	643,575	4,170,008	54.69	45.31	34.32	65.78

PROVINCES.	SUR 400 EXPLOITATIONS.			Rendue moyenne des exploitations.	Rendue moyenne productive.	Nombre de travailleurs agricoles sur 100 hectares de terre cultivée.	Nombre d'hectares sur 400 habitants.	Nombre de bêtes de trait sur 100 hectares de terre cultivée.
	Exploitants et leur famille.	Domestiques.	Journaliers.					
Anvers	479	63	44	hect. ares. 4 76	hect. ares. 2 83	83	33	47
Brabant	492	29	28	3 46	3 05	81	37	48
Flandre occidentale.	448	43	36	3 86	3 45	65	42	43
Flandre orientale . .	485	45	27	2 76	2 48	104	28	14
Hainaut	438	47	28	3 44	2 59	68	38	23
Liège	414	24	20	4 47	3 25	48	40	20
Limbourg	476	39	16	4 72	3 99	58	69	49
Luxembourg	474	48	7	41 35	3 90	54	76	30
Namur	434	49	25	7 42	4 28	42	72	49
Le royaume	458	31	25	4 55	3 43	68	41	49

RACE CHEVALINE.

PROVINCES.	Nombre de têtes.	Pour 400 habitants.	Pour 400 hectares de superficie.	Pour 400 hectares d'étendue productive.
Anvers.....	16,536	4	6	42
Brabant.....	43,866	7	14	48
Flandre occidentale.....	27,983	4	9	40
Flandre orientale.....	31,274	4	14	45
Hainaut.....	63,321	40	17	23
Liège.....	31,989	7	11	48
Limbourg.....	17,365	9	7	14
Luxembourg.....	23,718	13	5	17
Namur.....	37,485	14	10	20
Le royaume.....	291,537	7	10	16

BÊTES BOVINES.

PROVINCES.	Nombre de têtes.	Pour 100 habitants.	Pour 10 hectares de superficie.	Pour 100 hectares de terres productives.	Pour 100 hectares de terres labourables.
Anvers	415,831	29	44	85	441
Brabant	463,015	24	50	64	75
Flandre occidentale . .	465,549	26	54	64	84
Flandre orientale . . .	475,055	23	58	80	93
Hainaut	444,738	20	39	53	65
Liège	448,689	26	44	66	94
Limbourg	87,923	47	36	62	93
Luxembourg	434,470	72	30	95	151
Namur	98,951	38	27	53	63
Le Royaume	4,203,891	28	44	67	88

RACE OVINE.

PROVINCES.	Nombre de têtes.	Pour 400 habitants.	Pour 100 hectares de superficie.	Pour 400 hectares d'étendue productive.
Anvers.	23,006	6	8	47
Brabant.	34,624	5	40	44
Flandre occidentale ^m	36,300	6	41	43
Flandre orientale.	48,289	6	46	22
Hainaut.	90,321	43	24	33
Liège.	96,576	27	33	54
Limbourg.	54,750	28	21	40
Luxembourg.	164,210	88	33	416
Namur.	116,331	44	23	68
Le Royaume.	663,508	45	22	37

ÉQUIVALENT DE TOUTES LES ESPÈCES DE BESTIAUX.

PROVINCES.	Têtes de bétail réduit à un type commun (1).	Pour 400 habitants.	Pour 400 hectares de superficie.	Pour 400 hectares de superficie productive.	Pour 400 hectares de terres labourables.
Anvers	449,624	29	42	89	412
Brabant	494,917	28	59	76	88
Flandre occidentale . .	473,440	27	54	64	88
Flandre orientale . . .	486,725	24	62	85	402
Hainaut	493,314	27	52	70	87
Liège	446,137	33	51	81	415
Limbourg	97,245	52	40	76	403
Luxembourg	450,095	81	34	94	469
Namur	428,949	49	35	68	82
Le royaume	4,387,443	33	47	78	400

— (1) On a pris comme équivalent d'une bête adulte : 2 chevaux au dessous de 3 ans, — 2 ânes ou mulots, — 2 bêtes à cornes de 3 mois à 2 ans, — 4 veaux, — 10 moutons ou chèvres, 6 porcs.

www.libtool.com.cn

TABLE DES MATIÈRES

PAYSANS	5
I. — LES FLANDRES	
I. — Le sol. — Le climat. — Notions historiques. — L'époque romaine. — Progrès de l'agriculture au moyen âge. — Colonies agricoles en Angleterre, en France, en Allemagne, en Danemark. — Déca- dence sous la domination espagnole. — Nouveaux progrès au xviii ^e et au xix ^e siècle	7
II. — Les pâtures grasses du littoral. — Les fermes des terres fortes. — La culture dans les dunes. — La région sablonneuse. — Carac- tères distinctifs de la culture flamande : Variété des cultures, abondance des engrais, récoltes dérobées, morcellement des exploitations. — Capital des fermiers. — Le produit brut. — Densité de la population. — Nombre des exploitants. — Prix de vente et de location de la terre.	20
III. — La culture dans le pays de Waes. — Les instruments aratoires. — La bêche. — Les rotations. — Condition du travailleur rural. — Hausse des fermages. — Le <i>Pachtersregt</i> . — Le village flamand. — Les <i>Gildes</i>	59
IV. — Les produits du sol. — Le pin sylvestre et les bois. — Les céréales. — Les prairies et les racines. — Le lin. — Le tabac. — La chi- corée. — Le colza. — Le bétail. — Richesse de la production. — Les Flandres et la Lombardie	79

www.libtool.com.cn

II. — LA CAMPINE ET LA HESBAYE

- I. — *De Kempen*. — Constitution du sol. — Les bruyères. — Conquête de la lande. — Association de la culture intensive et extensive. — L'étable. — Les produits de la ferme. — Les irrigations. — Les améliorations récentes. 99
- II. — La région hesbayenne. — Les anciennes forêts. — Suppression de la jachère. — Mondes. — Rôle prédominant du cheval. — L'assolement. — Prix des terres. — Progrès récents. — Les grandes fermes. — Les châteaux 143

III. — LE CONDRUZ ET L'ARDENNE

- I. — La vallée de la Meuse. — Les vignobles. — Glons et Roclenge. — La tresse belge. — Le pays de Herve. — Le fromage, le beurre et le sirop. — La région condrusienne. — L'assolement triennal modifié. — L'épeautre. — Bâtiments dispendieux. — Progrès par le propriétaire. — L'Entre-Sambre-et-Meuse. — Culture dans les bois. — Défrichements 169
- II. — Les croupes schisteuses. — Les hautes Fagnes. — Le climat. — L'essartage. — Les animaux domestiques. — Prédominance de l'avoine. — Valeur de la terre. — Condition des classes rurales. — Le Bas-Luxembourg. — Vallée de la Semois 201

IV. — LES CULTURES, LE BÉTAIL ET LA PRODUCTION

- I. — Partie statistique. — Répartition des cultures. — Production des céréales. — Le produit brut. — Valeur vénale et locative de la terre. — Condition du fermier. — Conséquences du morcellement des propriétés et des exploitations quand le cultivateur n'est pas propriétaire 219
- II. — Condition de l'ouvrier rural. — Nombre des exploitations, des parcelles et des propriétaires. — Densité de la population. — Répartition du produit. — Dette hypothécaire. — Avances pour la main-d'œuvre agricole. 239
- III. — Chiffre du bétail. — Améliorations à faire. — Progrès accomplis. — Comices et associations agricoles. — Les routes. — Accroissement de la population. — La résidence aux champs. — Influence du propriétaire. 257
- Annexes 271

ERRATA

- Page 21, ligne 4, *au lieu de* : de tribus, *lisez* : des tribus.
- 28, • 28, *au lieu de* : leurs richesses que leur liberté, *lisez* : leurs richesses plutôt que leur liberté.
 - 41, • 46, *au lieu de* : Claird, *lisez* : Caird.
 - 42, • 27, *au lieu de* : Schwes, *lisez* : Schwes.
 - 68, • 45, c'est par erreur que les navets, comme récolte dérobée, sont indiqués après l'avoine.
 - 71, • 28, *au lieu de* : peuvent confier, *lisez* : peuvent donner.
 - 79, • 5, *au lieu de* : que permet sur une terre, *lisez* : que permet une terre.
 - 85, • 4, *au lieu de* : du sarrasin, *lisez* : du sarrasin, des navets ou des betteraves.
 - 109, • 29, *au lieu de* : 42 petris aurei, *lisez* : 12 petris aurei.
 - 141, • 18, *au lieu de* : 80,000 hectares, *lisez* : 116,000 hectares.
 - 141, • 27, *au lieu de* : 25,000 hectares, *lisez* : 2,500 hectares.
 - 194, • 3, *au lieu de* : sont sort, *lisez* : son sort.
-

www.libtool.com.cn

T

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn